HAL
open science

Spatialité des frontières : géophilosophie d'après Michel Foucault et Gilles Deleuze

Sébastien Conry

To cite this version:

Sébastien Conry. Spatialité des frontières : géophilosophie d'après Michel Foucault et Gilles Deleuze. Philosophie. Université de Bourgogne, 2012. Français. NNT : 2012DIJOL035 . tel-00841647

HAL Id: tel-00841647

https://theses.hal.science/tel-00841647v1

Submitted on 5 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sébastien Conry

Thèse de doctorat sous la direction de Monsieur Pierre Guenancia.

Membres du jury :

M. André Larceneux

M. Frédéric Brahami

M. Jean-Jacques Wunenburger

Spatialité des frontières.

Géophilosophie d'après Michel Foucault et Gilles Deleuze.

Table des matières.

Avant-propos
P.1

Introduction
P.2

I. Philosophie, histoire, géographie
P.44

Michel Foucault, l'histoire et l'espace
P.47

Deleuze, Guattari et la géophilosophie
P.54

Géophilosophie et problème des frontières
P.59

II. Limites et frontière
P.61

Sens philosophique du problème de la limite
P.63

Réduction du problème de la limite à celui de la constitution de l'espace
P.68

L'espace hylétique

P.75

Espace hylétique et territoires

P.91

Qu’est-ce qu’une strate ?

P.105

Strate individuelle, limites et horizon

P.111

Espaces et limites sociales comme axes fonctionnels

P.142

L’espace discursif

P.179

L’espace politique et les frontières

P.208

III. Typologie des frontières

P.243

Les trois *socius*

P.245

Territorialité et pouvoirs

P.252

Les trois territoires

P.263

Les trois modes de frontières

P.267

IV. Espace, frontière et subjectivité

P.274

Frontières et cohérences des procédures de subjectivation

P.278

Espace, territoire, frontière, identité

P.281

La subjectivité comme espace et son rapport aux frontières

P.286

Conclusion : Sur la suppression des frontières et la possibilité d’une cosmopolitique

Avant-propos

L'espace est une préoccupation de la philosophie depuis ses débuts. D'un point de vue politique cette question se rapporte essentiellement au territoire et à la territorialité. Or, si les philosophes ; de Platon à Gilles Deleuze ; se sont penchés sur le territoire, ils ont laissé dans l'ombre un élément constitutif tout aussi immédiat qui est la frontière. Il est donc nécessaire de passer par une conceptualisation du problème des frontières afin de comprendre leur rôle dans la construction de l'espace en général et de l'espace politique en particulier. Dans cette perspective, il convient de clarifier les différentes catégories d'espace qui constituent notre expérience immédiate. Nous partons en effet du principe qu'il n'est pas une réalité homogène en soi ; que le sentiment d'unité qui lui est associé est en fait le résultat d'une synthèse sur des données hétérogènes. Il existe plusieurs formes d'espace possédant chacune leurs propres modalités de limite. La première de ces formes est un espace matériel indépendant de celui humainement et politiquement habité et constitué. Dans cet espace hylétique existent des couches successives représentant chacune une variation d'échelle dans la matière elle-même. Chacune représente en effet une étape dans le passage d'un niveau d'existence micro à un niveau d'existence macro de la matière. Dans cet espace, il n'existe pas à proprement parler de limite. C'est ce qu'ont pu montrer Spinoza et Bergson. Il n'y a pas de véritables coupures au sein de la matière. Cependant, il existe un certain nombre de *limitrophies*, c'est-à-dire des zones de passage intensif, de glissement entre différents modes. Si cet espace sans limite n'est pas politiquement et humainement constitué et signifiant de manière immédiate, il est tout de même l'élément nécessaire sur lequel vont se fonder les strates successives qui forment notre expérience de l'espace. Chaque strate s'organise d'une manière particulière avec une forme limite qui lui est propre. Ces strates ; bien qu'elles organisent et absorbent une certaine matérialité ; ont une tendance à s'enfuir vers un degré d'abstraction toujours plus grand. Elles sont cependant toujours dans la nécessité de saisir une certaine quantité de matière. Il existe une surface synaptique entre les couches hylétiques d'espace et les strates constituées. Cette surface est un espace pré-politique techniquement produit que nous dénommons *sol*. Il est la

condition de la saisie de la matière par les espaces stratifiés. Sur ce *sol* vont se construire les strates suivantes : espace individuel de la perception ; le territoire individuel ; un champ social ; un espace économique ; un espace discursif et enfin le territoire politique proprement dit. Il faut dans un premier temps définir les modalités de production et d'existence de chacune de ces strates pour comprendre leur formes limites. Chaque forme limite est à la fois la fermeture de la strate et une interstrate qui permet la communication avec d'autres strates. Toute limite doit aussi être la possibilité d'une synthèse. Pour l'espace perceptif existent la limite au sens stricte et l'horizon tel que l'a défini Bergson. C'est-à-dire d'une part la séparation fixe entre deux objets et d'autre part la limite de ma capacité de perception. La seconde strate individuelle est le territoire au sens où l'ont défini Gilles Deleuze et Félix Guattari. Dans ce cas, la fonction limite se présente comme clôture doublée d'une signature. Dans ces deux modalités de l'espace individuel apparaissent déjà des enjeux politiques comme le montrera la question du sens de la propriété privée et celle de l'appropriation de la terre. La strate suivante est celle où viennent s'articuler les rapports individuels ; c'est-à-dire le champ social. Celui-ci existe d'abord comme un espace hiérarchique abstrait de disposition des groupes. Pourtant, il ne peut se dispenser d'un ancrage matériel sur le *sol*. La disposition géographique de ces groupes sociaux reflète en partie leur disposition sur le champ hiérarchique abstrait. Elle est liée aux fonctions qu'une société accorde à chaque groupe. Les formes limites réelles qui en découlent sont donc les axes fonctionnels qui attribuent leurs fonctions à chaque groupe dans un certain temps.

Il s'agit là d'espaces qui connaissent une territorialité au sens strict. Mais sur ces territoires se superpose une autre modalité de stratification de l'espace, plus souple et plus abstraite, que sont les réseaux que nous analyserons à partir de la notion deleuzienne de rhizome. Il existe deux réseaux principaux qui forment l'espace économique et l'espace discursif. Ce qui caractérise un réseau c'est d'être constitué de segments mutables et de points fixes. Les points fixes ; quelques soient leurs degrés de dépendance aux conditions matérielles ; doivent être enregistrées sur le *sol* comme élément du territoire. C'est pourquoi un réseau ne peut exister seul mais toujours à travers une série matérielle d'éléments territorialisés. Le problème des limites du réseau ne se pose pas tout à fait de la même manière que pour le territoire. Ils n'ont de limite externe que dans la mesure de leur incapacité à s'étendre plus loin. C'est

toujours une question de puissance interne. Pourtant, ils sont parcourus par toute une série de limites ponctuelles sous la forme des points fixes qui connectent les segments. Si ces points sont le mode d'ancrage spatial sur le *sol* ; ils sont aussi la forme limite des réseaux qu'ils soient économiques ou discursifs.

Les frontières sont des formes limites propres au territoire politique. Parler de frontière dans tout autre contexte ne peut être qu'une métaphore. Elles se présentent comme espace nodal. C'est l'espace métastrate qui permet d'effectuer la synthèse entre les différents espaces que nous décrivions. C'est dans cette mesure qu'elle accapare toutes les autres fonctions des autres formes limites des territoires et des espaces rhizomatiques. Elle est un espace conatif du territoire car elle en est la possibilité d'existence comme fonctionnement conjoint d'espaces hétérogènes.

Or, la territorialité a connu des variations historiques et culturelles importantes. Nous pouvons distinguer une territorialité primaire dont le modèle le plus clair est celui des sociétés primitives telles que les décrit Pierre Clastres. Un second type est celui qui est associé à la production et aux modes de pouvoir fondés sur la souveraineté. Ce sont les organisations impériales qui en donnent la forme la plus évidente. Enfin, une dernière territorialité apparaît avec l'organisation capitaliste. Sa particularité va se montrer dans l'équilibre nouveau qui se tisse entre les territoires proprement dits et les espaces rhizomatiques. Ainsi, puisqu'il existe trois formes de territorialité, il existe aussi trois formes de frontières que nous décrirons comme segment marche, segment inframince et comme frontière-aleph.

Nous considérons que c'est dans cette construction d'un concept de frontière qu'apparaissent les éléments nécessaires pour pouvoir répondre à la question de savoir s'il est possible et souhaitable que s'abolisse toute frontière.

Introduction

L'espace est une donnée apparemment immédiate de l'expérience et de la perception, de l'action et de la pensée. Bachelard et, plus récemment, Peter Sloterdijk ont pu montrer qu'il est aussi une composante essentielle de l'inconscient. Qu'il soit présenté comme une réalité matérielle brute, un concept empiriquement déduit ou comme un élément transcendantal, il apparaît homogène et évident dans notre quotidienneté. Pourtant, l'interrogation sur l'espace est l'un des thèmes récurrents qui parcourent la philosophie depuis ses débuts. Si la philosophie, la littérature et les sciences sociales se sont principalement préoccupées du temps ou de problèmes qui lui sont directement liés (histoire, définition de la modernité, question du progrès, mémoire, devenir) à partir de la seconde moitié du XIXe et jusqu'à la seconde moitié du XXe, aux débuts des années soixante, les débats se réorientent vers un questionnement à propos des enjeux de l'espace, particulièrement sous sa forme politique (espace privé/public, mondialisation, réflexion sur le droit d'ingérence, urbanisme et sociologie urbaine, retour de la géopolitique…). Ces interrogations vont nous mener spécifiquement à la notion de territoire. Si le thème de la limite a déjà été largement étudié, celui de la forme limite du territoire qu'est la frontière n'a été que peu abordé par la philosophie politique. Nous pouvons donc reprendre, à propos des limites du territoire, cette question de Georges Perec : « L'espace de notre vie n'est ni continu, ni infini, ni homogène, ni isotrope. Mais sait-on où il se brise, où il se courbe, où il se déconnecte et où il se rassemble ? On sent confusément des fissures, des hiatus, des points de frictions, on a parfois la vague impression que cela coince quelque part, ou que ça éclate, ou que ça cogne. Nous cherchons rarement à en savoir davantage et le plus souvent nous passons d'un espace à l'autre sans songer à mesurer, à prendre en charge, à prendre en compte les laps d'espace. »[1]

---

[1] Georges Perec, « prière d'insérer » in *Espèce d'espace*. Édition Galilée. 1974.

Or, les frontières sont un sujet d'actualité politique et intellectuelle. L'histoire récente les place au centre d'un certain nombre de processus, de problèmes et de tensions géopolitiques qui semblent en faire le signe ou le symptôme de profondes mutations organisationnelles de l'espace politique. Elles constituent un objet de préoccupations immédiates qui ouvre de nombreuses questions de polémiques et de conflits politiques. Pour ne citer que quelques exemples, nous pouvons d'abord évoquer les problèmes liés à leur tracé, comme dans le conflit entre les États israéliens et palestiniens ou les tensions depuis plus de cinquante ans entre la Chine et l'Inde à propos de certains plateaux de l'Himalaya. Il faut aussi considérer les difficultés de gestion des flux migratoires, particulièrement soulignées par les politiques d'immigration en Amérique du Nord et sur les limites de la Communauté européenne et de l'espace de Schengen. Par exemple, en 1994, le président Bill Clinton lance le programme *Gate keeper* qui sera la première impulsion à la construction du mur le long de la frontière mexicaine. Ces programmes de solidification frontalière sont accompagnés d'accords avec le gouvernement mexicain puis canadien pour un contrôle strict des flux migratoires provenant aussi bien du sud que du nord. Un même mouvement se fait jour en Europe avec la création de l'agence *Frontex* et la construction de murs, de barrières et de dispositifs de surveillance électronique dans les enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla. Nous avons pu assister à des créations de frontières avec l'éclatement – et la guerre qui en a résulté – de l'ex-Yougoslavie et la division de la Tchécoslovaquie ; ou encore à des disparitions comme dans le cas de la réunification des deux Allemagnes et l'effacement des frontières du Tibet des cartes mondiales[2]. Certaines frontières séparent des territoires considérés par certains comme homogènes et légitimes, c'est le cas par exemple pour le Pays basque ou le Kurdistan. Il faut aussi prendre en compte des points de frictions qui constituent des problèmes de *frontières internes* comme les conflits en Irlande du Nord entre quartiers catholiques et protestants, particulièrement à Belfast, ou plus anciennement la ligne verte de Beyrouth. Nous assistons par ailleurs au retour de l'existence de marches ou d'États tampons aux confins de l'espace de Schengen par les politiques visant à contrôler l'immigration en y associant les pays qui bordent cet espace. Les récents

[2] Il est étrange que les cartes récentes ne signalent plus l'existence d'un État tibétain indépendant, puisqu'elles n'en montrent ni les frontières ni le nom ou l'existence d'une capitale, alors qu'y figurent toujours celles du Sahara Occidental occupé par le Maroc depuis plus de trente ans.

projets d'alliance méditerranéenne semblent aller dans ce sens. Il ne s'agit là que d'un nombre restreint d'exemples. Une énumération exhaustive de toutes les zones où se forment de quelque façon des tensions frontalières internationales ou infranationales serait trop longue et ne concernerait que peu notre propos. Le problème est ici de montrer l'urgence qu'il y a à poser le problème des frontières.

Cette urgence est certes bien liée à une situation mondiale parcourue par de forts points de tensions frontaliers – ce qui n'est pas une réalité foncièrement nouvelle – mais surtout aux profondes mutations que semblent subir les frontières, dans leur formation et dans leur rôle. La constitution d'un espace tel que celui de Schengen et la récente émergence d'institutions internationales (ONU, OMC, OMS, FMI, TPI, OCDE, zones de libre-échange économique ou de coopération économique en Europe, Amérique du Nord et en Asie, et dans une autre mesure les ONG et les entreprises multinationales) sont certainement l'un des signes les plus importants de ces mutations. Si ces mutations sont bien réelles, il nous faudra, après avoir dégagé le concept de frontière, les analyser dans la mesure où elles sont un élément significatif de l'espace politique. Mais cette urgence est rendue difficile à penser, d'une part du fait de l'instabilité historique des phénomènes politiques et d'autre part à cause de deux illusions très prégnantes et paradoxales. La première – qui nous paraît issue d'un renforcement des nationalismes européens et occidentaux – voudrait attribuer aux frontières un caractère naturel qui leur confère une quasi-immuabilité. Cependant cette idée ne résiste pas à un simple constat empirique. La seconde illusion est celle d'une disparition progressive des frontières. Cette idée d'un dépérissement est liée aux conditions économiques et techniques d'un capitalisme dit « postmoderne » ou « avancé » qui vit sur le mouvement en temps réel des flux financiers, sur l'impératif de mobilité d'une certaine partie de la main-d'œuvre industrielle et commerciale, sur le développement du tourisme pour certains groupes des sociétés occidentalisées, ainsi que sur une forme marchandisée de cosmopolitisme des élites occidentales ou occidentalisées[3]. Tout comme l'illusion nationaliste, l'illusion économiste ne résiste pas à un simple constat empirique. En effet, le géographe Michel Foucher affirme que « Depuis 1991, plus de 26 000 kilomètres de frontières internationales ont été

[3] Cf. Christopher Lasch. *La révolte des élites et la trahison de la démocratie*. Traduit de l'anglais par Christian Fournier. Éditions Flammarion. Collection Champs.

institués, 24 000 autres ont fait l'objet de délimitations ou de démarcations, et si les programmes annoncés de murs, de clôtures et barrières métalliques ou électroniques étaient menés à terme ils s'étireraient sur plus de 18 000 km. Jamais il n'a été autant négocié, délimité, démarqué, caractérisé, équipé, surveillé, patrouillé. »[4] Les frontières ont apparemment leur propre mobilité et donc leur propre temporalité, et semblent fortement affirmées par une série de *dispositifs*. C'est dans la liaison de ces deux illusions (dépérissement/rigidité qu'il nous faudra expliquer) que semble se produire la représentation spontanée actuelle des frontières, et c'est peut-être cette représentation paradoxale qui aboutit aux politiques tout aussi paradoxales d'ouverture/fermeture dans l'espace de Schengen et en Amérique du Nord. C'est donc bien ici le point d'ancrage de l'urgence d'une pensée philosophique de la frontière.

Cependant notre propos n'est pas d'entrer directement dans des débats polémiques concrets ou dans des prises de positions sur des problèmes géopolitiques particuliers. Il ne s'agit pas ici de décider si Israël doit revenir aux frontières de 1949, si la Belgique pourrait effectivement se séparer en deux États indépendants sur leur coupure linguistique entre zone francophone et zone néerlandophone, ou encore si l'Europe doit assouplir ou durcir ses politiques de surveillance des frontières et d'immigration ou intégrer la Turquie à l'Union européenne. Il s'agit plutôt de répondre à cette affirmation d'Étienne Balibar, proche des positions de Foucault : « Or plus les circonstances revêtent un caractère d'urgence, plus il est nécessaire de s'interroger froidement sur leur réalité et de les penser »[5]. Il s'agit donc de remédier à l'oubli philosophique des frontières et de saisir la construction de l'espace politique par ses aspects les plus périphériques. Il existe bien une certaine réponse face à cette urgence dans les sciences politiques, les sciences humaines, l'économie politique, la géopolitique et l'histoire, mais les travaux en philosophie sont quasiment inexistants. À notre connaissance, seuls Gilles Deleuze et Félix Guattari, Étienne Balibar et Geoffrey Bennington[6] (d'une manière un peu particulière, liée à une démarche de

---

[4] Michel Foucher. *L'obsession des frontières*. Éditions Perrin. 2007. P.7.

[5] Étienne Balibar. *La crainte des masses. La philosophie avant et après Marx*. « Existe-t-il un racisme européen ? ». Éditions Galilée. 1997. P.324.

[6] Cf. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille plateaux*, en particulier les problèmes de la ritournelle et des devenir-animaux ; Étienne Balibar. *La crainte des masses. La philosophie avant et après Marx.*

déconstruction derridienne des textes) se sont réellement et explicitement intéressés à ce thème. La philosophie politique s'est pourtant toujours préoccupée – même indirectement – de la question du territoire, au moins dans son caractère de chose étendue et dans son influence économique ou encore son rôle institutionnel. Platon, dans *Les lois*, pose la question de la fonction du partage du territoire de la cité comme un élément fondamental de l'organisation politique et de la possibilité d'une législation. Aristote envisage déjà ce problème en définissant la cité comme un regroupement de populations moléculaires (familles, puis villages) vivant en autarcie, impliquant que ce territoire doit fournir des ressources suffisantes pour la population en question[7]. Le problème de l'extension est ici implicitement posé, même s'il ne s'agit pas, à première vue, de l'élément central de la philosophie politique aristotélicienne. De même, Montesquieu va poser la question de l'influence de la composition physique et de l'extension du territoire sur les institutions politiques et le caractère des lois. Il suffit de lire la « dédicace à la République de Genève » en tête du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* ou certains passages de *Du contrat social*[8], où Rousseau emprunte certaines des conclusions de Montesquieu dans *De l'esprit des lois*, pour se rendre compte de l'influence qu'il accorde à l'étendue du territoire sur la vertu des institutions et des citoyens. La frontière est un corrélat immédiat et nécessaire du territoire. Il ne peut y avoir d'espace politique infini. Or elle n'apparaît que très épisodiquement dans les textes importants de la pensée politique occidentale. Aristote, Marx ou Bataille[9] ne la considèrent que comme surface d'échange commercial et n'y consacrent que quelques lignes. Pourtant ces quelques lignes nous permettent d'assigner à la frontière cette fonction limite qu'est le seuil en tant qu'espace qui se distingue de la limite au sens strict. Le seuil assure à la fois la fonction de séparation de deux espaces de la limite et celle de gestion des flux d'entrée et de sortie. Et si la frontière est envisagée dans un

---

op.cit ; *Trop loin et tout près.* Bayard. 2007 ; et Geoffrey Bennington. *Frontières kantiennes*. Éditions Galilée. 2000.

[7] Cf. Aristote. *Les politiques*. Livre I.

[8] Cf. Jean Jacques Rousseau. *Du contrat social* Livre III, Chapitre VIII. *Que toute forme de gouvernement n'est pas propre à tout pays.* Éditions Garnier Flammarion.

[9] Voir à ce sujet Aristote. Les *Politiques*. Livre I, Chapitre 9. Éditions Garnier Flammarion ; et Marx. *Le capital* Livre I, chapitre 2. Éditions Flammarion, Collection champ. ; Georges Bataille. *La part maudite*. Éditions de minuit. Collection critique.

rôle plus proprement politique, c'est le plus souvent par rapport à la guerre en tant que ligne de front la plus immédiate, comme le suggère l'étymologie du terme[10]. C'est particulièrement le cas chez Machiavel, Montesquieu ou encore dans l'analyse de Hannah Arendt[11] où elle change légèrement de sens pour être présentée comme moyen politique de stabiliser les relations d'hostilité guerrières entre les États-Nations avant la période impérialiste. Pour exemple, nous pouvons citer cette phrase de Machiavel : « Un prince qui a de bonnes armées peut avoir sur les côtes ou sur les frontières de son royaume des places capables d'arrêter l'ennemi pendant quelques jours, afin de lui donner le temps de rassembler ses forces »[12] ou encore cette phrase de Hobbes : « Nous voyons que tous les États, même s'ils sont en paix avec leurs voisins, protègent néanmoins leurs frontières avec des garnisons militaires, leurs villes avec des remparts, des portes de défense et des vigiles »[13]. Même une philosophie politique qui ne prendrait pas le territoire comme l'un de ses concepts centraux, comme nous nous proposons de le faire, ne peut l'occulter totalement. Ainsi Étienne Balibar affirme : « La détermination des territoires, des frontières, des divisions administratives, et au bout du compte la façon dont on conçoit la différence de "l'intérieur" et de "l'extérieur" ne sont évidemment pas des questions secondaires par rapport aux questions de l'identité politique et de la constitution »[14]. Il semble donc impossible de ne pas se poser à un certain moment la question des frontières. C'est en ce sens une seconde urgence de remédier à cet oubli de la frontière.

Nous l'avons dit plus haut, la frontière réapparaît dans les sciences politiques, l'économie politique, les sciences humaines, la géopolitique et l'histoire politique. Mais nous voulons affirmer la nécessité de passer par une approche proprement philosophique des frontières, des espaces frontaliers et de leur influence concrète sur

---

[10] Le terme frontière vient du terme d'ancien Français *frontier* qui signifiait « qui fait front ». Voir à ce sujet Daniel Nordman. *Frontière de France*. Introduction.

[11] À ce propos nous nous référons au *Prince* pour Machiavel, à *L'impérialisme* et à *Du mensonge à la violence* pour Arendt et *De l'esprit des lois* pour Montesquieu.

[12] Nicolas Machiavel, Discours sur la première décade de Tite-Live. P. 223.

[13] Thomas Hobbes. *Du citoyen*. Traduit du latin par Philippe Crignon. Édition Garnier Flammarion. 2010.

[14] Cf. Étienne Balibar. *Europe, Constitution, Frontières*. Éditions du Passant. Collection Poches de résistance. 2005. P.15.

les organisations politiques et les modes de subjectivation. Nous affirmons d'abord que le politique est dans l'une de ses premières déterminations la construction d'un espace et plus particulièrement d'un territoire. Mais nous posons d'autre part que les sciences politiques ne sont pas spécifiquement aptes à penser ce problème. Selon Claude Lefort[15], les sciences politiques se constituent sur l'exigence d'un savoir positif. Cette exigence implique de faire du politique une activité ou une zone spécifique définie par son aspect de construction institutionnelle dans une totalité plus complexe. Zone spécifique qui doit être analysée à partir d'un découpage artificiel par rapport à d'autres sphères comme l'économique, le religieux, le culturel… Cette démarche garde une certaine pertinence dans la société qui leur a donné le jour, c'est-à-dire les sociétés occidentales développées organisées en démocraties parlementaires où un certain nombre d'actions politiques sont isolées dans des instituions elles-mêmes détachées du reste des activités dont elles devraient être solidaire. Mais elle devient totalement inefficiente dès lors que l'on essaye de saisir des conditions d'organisation qui débordent ce cadre historico-social. Ce problème va se poser avec plus d'acuité dans l'ethnologie politique. Nous affirmons qu'une recherche sur le territoire comme constituant primaire (mais non exclusif) du politique et de son corrélat immédiat qu'est la frontière doit embrasser des problèmes au caractère profondément transhistorique qui forment la possibilité même du concept. C'est-à-dire qu'elle ne peut se réduire à une réflexion sur les institutions d'un type particulier de société ou à l'organisation institutionnelle comme secteur particulier d'un tout qui serait naturellement décomposable. Une telle démarche nous ramène à une position philosophique, position qui cherche à rendre leur complexité aux sociétés possibles comme multiplicité. Cependant, il ne s'agit pas de nier totalement l'intérêt de la démarche et des résultats des sciences politiques. Il s'agit d'aborder ce problème suivant un autre angle et une autre composition.

Cette critique concernant la division d'un champ unitaire en domaines de connaissances apparemment indépendants peut aussi être portée sur l'économie politique. Mais nous pouvons compléter cette idée par l'argument de Foucault selon lequel l'économie fonctionne comme un savoir-pouvoir. Il écrit en effet : « Il faut

---

[15] Voir Claude Lefort, Introduction aux *Essais sur le politique*. Édition du Seuil. Collection Point essai. 1986.

plutôt admettre que le pouvoir produit du savoir (et pas simplement en le favorisant parce qu'il le sert ou en l'appliquant parce qu'il est utile) ; que pouvoir et savoir s'impliquent directement l'un l'autre ; qu'il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution corrélative d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps une relation de pouvoir. »[16] C'est ce qu'il démontre par rapport au rôle des écoles de Freiburg et de Chicago dans le remplacement des espaces de légitimité politique par des espaces de légitimité économique à la suite de la Seconde Guerre mondiale[17]. Toute production de discours se présente comme l'un des moyens par lesquels sont homogénéisées les stratégies de pouvoir. Cette affirmation est vraie pour certaines des sciences humaines (comme la psychologie, la psychanalyse ou la criminologie) mais encore plus particulièrement pour une positivité telle que l'économie. L'économie ne peut pas être présentée comme une simple analyse de pratiques, dans la mesure où elle vient elle-même contribuer à la production de ces pratiques en tant que stratégie de pouvoir. Ainsi nous pouvons réaffirmer cette critique de Guy Debord : « L'économie comme science dominante et comme science de domination »[18] et Antonio Negri et Michael Hardt peuvent ajouter : « L'économie est plus disciplinaire que toute autre discipline, et cela depuis son origine. »[19]

Nous pourrions formuler cette même remarque pour la sociologie politique. Nous voulons cependant y ajouter la critique que Foucault adresse aux sciences humaines dans *Les mots et les choses*[20] et *Surveiller et punir*. Il leur assigne cette place particulière dans *l'épistémè* contemporaine, de surface synaptique entre les formations discursives dans le trièdre du savoir. Ce rôle particulier renvoie à des conditions de pensée enracinées dans *l'épistémè* classique, c'est-à-dire qu'elles sont fondées sur un régime de représentation redoublée qui caractérise les formes de savoir classique. La sociologie se présente alors comme une pensée de l'homme se

---

[16] Michel Foucault. *Surveiller et punir*. Éditions Gallimard. Collection Tel. 1975. P. 36.

[17] Voir à ce sujet, Michel Foucault. *La naissance de la biopolitique.*

[18] Cf. *La société du spectacle*. Éditions Gallimard. Collection Folio. 1992. § 40.

[19] Cf. Antonio Negri et Michal Hardt. *Multitude*. P.187.

[20] Cf. *Les mots et les choses.* Éditions Gallimard. Collection Tel. 1966.

représentant produisant. La sociologie politique apparaît donc comme une pensée de l'homme se représentant produisant des institutions politiques. Ce fait est particulièrement clair dans des démarches telles que celles de Durkheim[21] ou de Raymond Aron[22]. Aron définit en effet la sociologie politique d'après son rôle d'analyse scientifique des relations entre les groupes qui produisent les institutions. Cette définition inscrit directement la sociologie politique dans une perspective limitée aux institutions et dans une démarche de redoublement de la représentation. Or ce problème risque de nous empêcher de sortir de la double illusion de la frontière nationale éternelle et de celle, économiste, d'un cosmopolitisme financier et culturel des élites, ainsi que le montre Christopher Lasch[23]. Dans tous les cas, il s'agirait de remplacer une représentation spontanée par une représentation différemment construite. C'est là encore une nécessité de revenir à une démarche proprement philosophique. Mais ici non plus, il ne s'agit pas de nier l'intérêt de certaines découvertes de la sociologie ou de l'ethnologie, en particulier celles de Pierre Bourdieu et de Pierre Clastres.

Nous cherchons encore à nous démarquer de la géopolitique et de l'histoire. Ainsi, pour Michel Foucher : « Exprimant la complexité de l'état du monde, la géopolitique doit donc logiquement être définie comme une méthode globale d'analyse de situations sociopolitiques concrètes envisagées en tant qu'elles sont localisées. *Cette méthode, utilisée à des fins d'analyse, mais aussi de prévision et d'action*, vise à rendre compte de la complexité des réalités géographiques : son outil privilégié est l'étude des faits tels qu'ils sont observables sur des jeux de cartes d'échelles différentes. »[24] La frontière est bien l'un des principaux objets de la géopolitique. Le caractère de prévision et d'action que lui suppose Foucher ramène la géopolitique à une pratique de savoir-pouvoir qui la place, elle aussi, sous la critique de Foucault. Si elle est obligée de construire un appareil méthodique proche des

---

[21] Cf. Emile Durkheim. *Règles de la méthode sociologique*. Presses universitaires de France. Collection Quadrige.

[22] Voir notamment les développements programmatiques sur la sociologie politique, particulièrement dans *Démocratie et totalitarisme*. Éditions Gallimard. Collection Folio essai.

[23] Cf. Christopher Lasch. *La révolte des élites*.

[24] Michel Foucher. *L'invention des frontières*. Édition de la Fondation pour les Études de Défense Nationale, Collection Les 7 épées. 1987. Avant-propos P.14.

concepts, son champ d'investigation reste clairement l'actualité géographique et politique dans leurs possibilités de recoupement. Or, comme nous l'avons déjà affirmé, il s'agit ici de s'éloigner d'une analyse qui porte sur l'actualité dans sa forme exclusivement concrète. Nous pouvons nous positionner dans un détachement de même type concernant l'histoire. L'histoire traite en effet elle aussi des espaces frontaliers sous l'angle d'une analyse de ses mutations dans le temps. Là encore, il y a nécessairement un travail méthodique d'élaboration de l'objet. Mais nous ne pouvons rapprocher ce travail d'une construction conceptuelle de l'objet. Si la géopolitique va traiter de cas concrets en fonction d'une certaine actualité, l'histoire va traiter de cas similaires ayant perdu leur actualité en essayant d'en dégager les conséquences à long terme. Cependant, l'histoire et la géopolitique vont poser un problème méthodique particulier dans la mesure où elles sont à la fois le cadre d'une pensée analytique et le cadre du développement concret d'événements et de phénomènes politiques. C'est ce qui va laisser une vague communauté avec ce que Deleuze et Guattari nomment le *plan d'immanence*[25]. C'est ce qui permettra une certaine compatibilité entre la démarche philosophique et les démarches historiques et géopolitiques. Mais c'est aussi ce qui nous obligera à utiliser la géopolitique et l'histoire comme matériaux de travail sans pour autant qu'elles ne se confondent avec une démarche philosophique.

Il nous faut maintenant clarifier la spécificité de cette démarche philosophique. Il s'agit ici aussi d'un problème de frontière. Nous partirons de cette affirmation de Deleuze et Guattari selon laquelle la philosophie est l'activité qui consiste à créer des concepts. Les concepts sont, d'après eux, des multiplicités définies par le nombre de leurs composantes. « Chaque concept est un chiffre. »[26] Il se caractérise aussi par son découpage et les articulations entre ses composantes. C'est d'ailleurs ce caractère de multiplicité qui nous permettra d'utiliser des éléments issus de la sociologie et des sciences politiques, mais aussi de la littérature, en tant que composantes de concept, c'est-à-dire en les faisant dériver de leur fonction ou de leur courbe première sans pour autant s'éloigner trop loin d'une démarche philosophique. Le concept ne se définit en effet pas seulement par l'agencement et le nombre de ses composantes mais

---

[25] Voir à ce sujet Gilles Deleuze et Félix Guattari. *Qu'est-ce que la philosophie ?* Première partie, chapitre 2 « Le plan d'immanence ». Les Éditions de minuit. Collection Critique. 1991.

[26] *Ibidem.* . Chapitre 2.

aussi par un certain positionnement par rapport à un problème et par une certaine manière de s'y connecter. Le rôle premier de la philosophie est la création de problèmes qui constituent la composante primaire du concept. Sur ce point Deleuze se positionne dans la profonde inspiration bergsonienne qui guide son œuvre. En effet, Bergson ne cesse de montrer que les erreurs philosophiques sont l'effet d'un mauvais positionnement des problèmes. La première étape de la pensée philosophique est que le monde nous force à penser. Les concepts s'agencent sur le *plan d'immanence* comme dans un espace différentiel. Deleuze et Guattari définissent d'abord ce *plan d'immanence* comme un pré-pensé, un espace de pensée et d'intuitions pré-philosophiques que les concepts viennent habiter tout en le construisant. Ce plan se constitue comme image de la pensée et comme image de la Nature ou de l'Être[27]. C'est sur ce plan que se réalise la pensée de l'*événement* dans l'acception que lui donnent Deleuze et Guattari : « Le concept est un événement »[28]. L'événement est ce qui doit être pensé en termes de devenir, comme ce qui échappe à toute nécessité historique, ou plutôt ce qui, à travers cette nécessité historique, permet le surgissement du nouveau. C'est sur ce point que nous voulons, d'une part tracer un lien entre les entreprises de Deleuze et Foucault, et d'autre part clarifier notre positionnement par rapport à la géopolitique et à l'histoire. Contrairement à Deleuze, Foucault a considéré l'histoire comme un cadre méthodique général pour ses analyses. Deleuze se préoccupe beaucoup plus du devenir envisagé sous sa forme géographique concrète ou intensive. Il semble se jouer ici une rupture à partir de deux lectures divergentes de Nietzsche. Celle de Foucault étant influencée par le problème des coupures épistémologiques dans l'histoire des sciences et par le parallélisme entre visible et dicible chez Wittgenstein. Celle de Deleuze est quant à elle déterminée par un retour à des problèmes plus proprement spinozistes et une théorie des devenirs inspirée par Bergson notamment. Nous voulons affirmer qu'il est possible de faire coïncider ces deux tendances au prix d'un certain nombre de remaniements des concepts. Le premier élément commun à Foucault et à Deleuze, est bien qu'ils sont deux penseurs de l'*événement* qu'ils définissent de manière relativement compatible.

Foucault considère l'*événement* comme l'élément anhistorique qui vient

---

[27] *Ibidem.* . PP.40 et 41.

[28] *Ibidem.* P 26.

interrompre le déroulement ordinaire de la nécessité historique. L'*événement*, c'est l'inattendu qui vient du *Dehors* introduire une discontinuité dans les processus historiques. Deleuze l'envisage quant à lui au moins dans sa forme pure, comme ce qui existe sous la forme minimale, ou plutôt comme ce qui « insiste » dans l'être, pour reprendre ses propres termes[29]. C'est-à-dire ce qui n'a pas suffisamment d'existence pour être, mais qui en a suffisamment pour ne pas retomber dans le néant, l'élément immatériel ou virtuel qui se surajoute au matériel ou actuel. Ce qui permet d'affirmer que la philosophie deleuzienne est une ontologie du virtuel. L'*événement* se présente comme une singularité qui s'exprime dans une série en perturbant son caractère ordinaire. Donc il possède cette caractéristique commune chez les deux philosophes de dissoudre ou de perturber une continuité nécessaire. C'est cette série de faits ordinaires qui se présentent comme historiques et géographiques. Dans les deux cas, l'histoire apparaît comme déterminée sérialement et interrompue de l'extérieur. L'une des grandes différences entre les pensées de Foucault et de Deleuze est donc dans l'accessibilité à cet *événement*. Si pour Foucault il reste l'inconnu du *Dehors*, pour Deleuze il se présente sous sa forme idéelle comme la surface du rapport synaptique corps/langage saisissable à travers le paradoxe. Mais dans cette opposition se révèle une nouvelle ressemblance qui est le caractère immatériel de l'*événement*, son caractère de « brume sur la plaine »[30], et en même temps sa profonde causalité sur les corps ; ce qui incite Foucault à rechercher la possibilité *d'un matérialisme de l'incorporel*[31]. Dans les deux cas, l'*événement* est ce qui lance une série historique concrète. L'avantage de la théorie de Deleuze est de nous le présenter comme toujours existant grâce à une surface biface qui vient lier deux séries hétérogènes. L'*événement* est en réalité cette surface même. La frontière va donc pouvoir accaparer un certain nombre de déterminations de l'*événement*. Tout d'abord dans un problème de dimension historique, ensuite comme surface biface et pelliculaire entre deux espaces possédant une certaine hétérogénéité.

---

[29] Cf. Gilles Deleuze. *Logique du sens*. Éditions de Minuit. Collection. Critique. 1969. Voir en particulier les séries « paradoxes des effets de surface » et « sur la mise en série ».

[30] Cf. Gilles Deleuze. *La Logique du sens*.

[31] « Disons que la philosophie de l'événement devrait s'avancer dans la direction paradoxale au premier regard d'un matérialisme de l'incorporel. » Michel Foucault. *L'ordre du discours*. Éditions Gallimard. Collection. NRF. 1971. P. 60.

La frontière est toujours un objet qui s'incorpore dans une série historique et se présente elle-même comme une série de points de l'espace, tout en venant interrompre des séries spatiales ordinaires. Il est nécessaire d'examiner ces deux premiers points indépendamment. Ils vont caractériser la frontière comme objet de l'*événement* politique, alors que le troisième comme la surface de l'*événement* lui-même. Ce sont ces caractéristiques qui font de la frontière un objet politique réel.

Du premier point de vue, la frontière se présente comme une série linéaire de points qui viennent opérer un découpage politique au sein d'un espace géographique homogène et neutre. Elle est donc une série ordinaire agencée dans l'espace qui peut correspondre à l'organisation de n'importe quelle autre formation géo-politique[32]. Tout espace politiquement construit se définit effectivement à travers des séries de points et de segments orientés dans plusieurs directions simultanées, constitués par des rapports de force inscrits à travers des *dispositifs*. Il nous faudra donc repasser par une étude de la construction de l'espace politique en général dans la mesure où la frontière est primairement constituée d'après le même mode que cet espace qu'est le territoire. Cette étude se présentera comme une analyse de l'espace géographique neutre et de la manière dont le territoire s'y inscrit.

Mais en second lieu, cette constitution de l'espace frontalier poursuit un autre but. Si son mode de construction est similaire à celui du territoire, sa fonction est toute différente. Nous partons en effet du principe que l'espace géographique est foncièrement neutre et homogène du fait de son caractère hylétique, dans la mesure où aucune division légitime ne peut en être réellement dégagée. Nous pouvons sur ce thème transférer les conclusions de Bergson[33] sur l'espace en général et le caractère profondément géométrique de l'intelligence humaine. Cet espace se présente selon lui comme une accumulation de corps qui s'interpénètrent et interagissent de façon à former une unité insécable. Du point de vue politique, cet espace neutre a la même

---

[32] Nous utiliserons les orthographes géopolitique et géo-politique pour faire la distinction entre la science qui étudie une certaine réalité et cette réalité, comme on fait la distinction entre l'historiographie et l'histoire elle-même.

[33] Voir à ce sujet Bergson. *L'évolution créatrice* et *Matière et mémoire*. Presses Universitaire de France. Collection Quadrige.

fonction que l'espace vide chez Épicure ou chez D'Alembert en physique. Il est l'espace lui-même, un donné en dehors duquel aucun mouvement ou aucun phénomène politique n'est possible. C'est là que la frontière va prendre son rôle particulier, et plus précisément dans la série du territoire politique. Elle va venir former l'élément de séparation dans cet espace géographique, en y inscrivant l'espace géo-politique. D'un premier point de vue, la frontière va interrompre les premières séries qui forment le territoire en venant y opposer une série transversale. Mais ceci n'est valable qu'à partir d'un territoire préconstitué. D'un second point de vue, c'est la frontière elle-même qui vient permettre l'existence du territoire comme on peut le voir chez Deleuze et Guattari. Ils affirment ainsi : « Et chaque fois, l'on peut situer un centre de pouvoir comme étant à la frontière des deux (lignes à segments), et le définir non pas par son exercice absolu dans un domaine, mais par les adaptations et les conversions relatives qu'il opère entre la ligne et le flux. »[34] Il faut supposer à la frontière une possibilité de rétroaction constituante. Elle vient poser une ligne générale sans laquelle le ou les centres ne pourraient se comporter en centres d'émergence de séries territoriales. Si le territoire et ses frontières sont chronologiquement conatifs, il y a une priorité d'un autre ordre à la constitution de la frontière qui génère un paradoxe formant une seconde communauté entre la frontière et l'*événement*. C'est ainsi que nous pouvons interpréter le mythe de Romulus et Remus[35] ou le passage du tracé des limites de Carthage par la reine Didon dans l'*Énéide* de Virgile[36]. Ce n'est que par une illusion du même genre que celle qui présente le capital comme moteur de la production – comme le dénoncent Marx et Deleuze[37] – que le territoire apparaît comme ontologiquement premier. C'est donc cette rétroaction et ce rapport d'interdépendance qu'il nous faut analyser pour comprendre comment se constitue la frontière à la fois en tant qu'interruption et création partielle des séries spatiales qui lui sont transversales.

Nous partons du postulat que ces séries spatiales, aussi bien celles du territoire que celles de la frontière, sont constituées du même élément qu'est le *dispositif* dont

---

[34] Cf. Gilles Deleuze et Félix Guattari. *Mille Plateaux*.

[35] Cf. Tite-Live. *Histoire romaine*.

[36] Cf. Virgile. *L'Enéide*.

[37] Cf. Karl Marx. *Le capital* ; et Gilles Deleuze et Félix Guattari. *L'anti-Œdipe*.

l'exemple le plus parlant et aussi le plus symbolique est celui de fil du fer barbelé[38]. Il faudra donc aussi passer par une conceptualisation de cette notion que nous empruntons à Foucault. Pourtant Foucault lui-même ne la définit pas. Nous devrons reprendre les tentatives de Deleuze, Balibar, Agamben et Potte-Bonneville[39] pour déterminer précisément et clarifier ce concept de *dispositif*. Nous voulons pour l'instant insister sur son caractère technique. L'espace humain est techniquement produit. C'est ce que montraient déjà Heidegger et Bergson. Mais avec ce concept de *dispositif*, Foucault affirme qu'il est immédiatement politique et qu'il existe un lien immédiat entre technique et politique ce qui le conduit au concept de technologie d'application du pouvoir. Bergson et Heidegger[40] élaborent en effet une conception techniciste de l'espace en tant qu'il est cadre général de toute action possible et que cette action implique l'outillage de l'*homo faber*. Bergson définit la limite de l'espace perceptif comme la limite de mon action possible, tandis que Heidegger montre qu'il est, dans son aspect *ontique*, construit comme « atelier » suivant les renvois des étants entre eux comme *utils*. Il affirme ainsi : « Ce qui se rencontre immédiatement sans être toutefois fois saisi thématiquement, c'est la pièce, encore n'est-elle pas non plus saisie comme ce qu'il y a entre "les quatre murs" au sens de l'espace géométrique – mais au contraire comme util d'habitation. C'est à partir de lui que se montre l'aménagement et en celui-ci l'util pris chaque fois isolément. *Avant* lui est chaque fois dévoilé une utillerie. »[41] C'est l'atelier qui va définir *l'entourance du monde ambiant* du *Dasein*. Ce qui va marquer l'une des différences fondamentales entre les positions de Heidegger et de Bergson, c'est le rôle que le second attribue à la géométrie dans la construction de cet espace en général. Heidegger ne semble pas, quand à lui, en reconnaître dans la structuration immédiate de l'espace, alors que Bergson en affirme le caractère constituant. Si l'espace est pensable et analysable sous cette forme technique, c'est que la rationalité s'est formulée comme rationalité

---

[38] Cf. Olivier Razac. *Histoire politique du barbelé*.

[39] Voir à ce sujet : Gilles Deleuze. « Qu'est-ce qu'un dispositif ? » in *Deux régimes de fou*. Éditions de Minuit. 2003. ; Giorgio Agamben. *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*. Éditions rivage. 2006 ; Mathieu Potte-Bonneville. *Michel Foucault, L'inquiétude de l'histoire*. PUF, Collection Quadrige. 2005 ; et Étienne Balibar. *La crainte des masses*. Op.cit.

[40] Cf. Martin Heidegger. *Être et temps* ; et Henri Bergson. *L'évolution créatrice.*

[41] *Être et temps*. Traduit de l'Allemand par François Vezin. Éditions Gallimard, Collection idées. Bibliothèque de philosophie. 1986. PP. 104-105.

géométrique. Mais il faut ajouter aux développements de Bergson le caractère culturel de cette rationalité. Nous devons supposer avec Bourdieu l'existence d'un espace différentiel, une différence entre l'espace géographique et l'espace social[42]. C'est donc la rationalité occidentale qui s'est constituée en rationalité géométrique. Cet élément sera de la plus haute importance dans le traitement politique de l'espace, comme le montre Paul Virilio dans *L'insécurité du territoire*[43]. Si l'espace humain n'existe que comme agencement technique et découpage géométrique abstrait, il faut donc définir la nature et le rôle de la limite dans l'espace en général afin de comprendre ses rapports avec la limite dans l'espace politique que forme la frontière. Le problème se pose alors de savoir si l'espace n'est pas entièrement socioculturel et si ses limites ne sont pas totalement arbitraires, comme pourrait le laisser supposer une certaine lecture de Bergson. Il faut aussi comprendre le rôle de la frontière par rapport à la limite existant dans l'espace neutre qui forme l'espace général hylétique. Dans ce sens, la frontière aurait une proximité avec la limite de l'espace général matériel et avec celle de l'espace humain géométrique, sans pour autant y être totalement réductible. L'un des éléments fondamentaux de l'analyse de Bergson consiste à montrer que la limite de l'espace matériel général n'est jamais qu'un simple segment entre deux solides. Dans cet espace, une limite existe toujours comme interpénétration de deux *images*. C'est dans la mesure où elle est segmentarisée que la frontière possède une certaine communauté avec la limite de l'espace matériel général. C'est de par cette communauté que la frontière n'est pas assimilable à un simple segment et que se justifie le recours à la notion d'espace frontalier élaborée par les géographes et les historiens. La frontière possède toujours une certaine épaisseur dans l'espace matériel. Mais elle croise aussi l'espace humain géométrique qui lui donne en contrepartie de cette épaisseur des éléments propres aux segments géométriques. Le caractère du segment frontalier est dyadique, comme le suppose Michel Foucher[44], c'est-à-dire que la frontière garde un caractère de ligne et de surface binaire.

Cependant, il n'est pas possible de ramener la frontière à une simple limite. En

---

[42] Cf. Pierre Bourdieu. *Raison pratique*. Éditions du seuil. Collection Point essai. 1984.

[43] Paul Virilio. *L'insécurité du territoire*. Éditions Galilée. 1993.

[44] Michel Foucher. *L'obsession des frontières* et *Fronts et frontières.*

tant que constituant essentiel de l'espace politique, elle possède des caractéristiques propres à cette forme. L'espace politique ne se confond pas avec l'espace matériel général, ni totalement avec l'espace humain géométrique technique sur lequel il se construit, bien qu'il en absorbe un certain nombre d'éléments. L'espace géographique est un donné qui existe comme une continuité. Cependant, cette continuité ne peut être considérée comme étant totalement et absolument homogène. Cet espace est humainement saisi comme une pure surface : naturellement parcouru par des coupures qui ne rompent pas radicalement sa continuité. Si l'espace matériel est primairement accaparé comme surface, il va ensuite être accaparé dans sa verticalité, consistant d'abord en une occupation maritime qui va servir de modèle à une verticalisalisation par l'occupation et l'utilisation du ciel[45]. Ce phénomène se produit par l'intermédiaire de la spatialisation humaine technique. En tant que phénomène historique, il va profondément modifier la limite et provoquer l'apparition de nouveaux genres de frontières. La réalité de l'espace matériel est neutre. La frontière existe comme composant d'un espace construit. Elle peut bien reposer sur un composant préexistant de cet espace donné comme frontière dite naturelle (généralement un fleuve ou une crête de montagne), celle-ci ne fonctionne que comme *dispositif* préconstruit et n'a de valeur que par son usage politique. L'idée des frontières naturelles de la France que revendiquait la monarchie absolue à certains moments[46], puis les révolutionnaires de 1789 et la IIIe République française avant la Première Guerre Mondiale sur le modèle de la description des frontières naturelles de la Gaule par César au début du premier livre de *La guerre des Gaules*[47] ne peut être qu'une confusion entre deux objets. Il convient donc d'affirmer avec Michel Foucher que plus une frontière s'éloigne d'une limite naturelle et plus elle est frontière. Nous pouvons reprendre sur ce point ces vers de Louis Aragon :

« La France ici finit ici naît la Belgique

[45] Paul Virilio. L'insécurité du territoire. Op.cit.

[46] Dans un testament apocryphe attribué au cardinal de Richelieu se trouve ce programme politique : « Le but de mon ministère a été de restituer à la France les limites que la nature lui a destinée, faire coïncider la France avec la Gaule et, partout où a existé l'ancienne d'en restaurer une nouvelle ».

[47] Jules César. *La guerre des Gaules*. Livre I.

Un ciel ne change pas où les drapeaux changèrent »[48]

Et, Luis Sepùlveda écrit : « El Idilio était resté deux ans sans autorités pour faire respecter la souveraineté de l'Equateur sur cette forêt où toute frontière est une vue de l'esprit… »[49]

Le territoire existe donc comme empilement stratifié d'espaces hétérogènes. Pour autant, ces espaces hétérogènes coexistent sur un même et unique plan et lui donnent une certaine épaisseur. Nous avons déjà évoqué trois de ces espaces. Deux sont absolument concrets, le dernier mode existe sur un mode mixte, à la fois concret et abstrait. L'espace politique existe comme espace concret ayant des effets matériels directs sur notre quotidienneté et comme espace de limite abstraite. Il subsiste la possibilité d'un espace complètement abstrait qui viendrait participer à la constitution du territoire. Cette abstraction se caractérise non pas par l'absence de matérialité, mais par la prédominance de son caractère incorporel ou virtuel. La frontière jouerait un rôle dans cet espace dont la matérialité découlerait d'éléments incorporels. Cet espace abstrait correspond à l'espace de pensée et l'espace discursif que décrit Foucault. Pascal affirme en effet : « Vérité au-delà des Pyrénées, fausseté en deçà. »[50]. Cela suppose une profonde liaison entre le territoire comme espace politique concret et un espace discursif abstrait. Cette liaison n'est certes pas aussi essentielle que celle qui constitue l'empilement des trois autres espaces, mais elle y joue un rôle déterminé. Le fait que toute organisation politique actuelle soit accompagnée d'un code juridique en est un exemple. Un code juridique est un discours au sens où le définit Foucault dans *L'archéologie du savoir* et dans *Les mots et les choses*. Ces codes sont des discours qui, dans des conditions historiques récentes, avant la formation des institutions européennes telles que le Parlement Européen, ne dépassaient pas les limites des États-Nations. C'est pourquoi nous pouvons supposer une influence de la frontière dans cet espace et une influence de cet espace sur la frontière.

---

[48] Louis Aragon. « Le printemps » in *Le crève-cœur*. Éditions Gallimard. Collection Poésie.

[49] Cf. Luis Sepùlveda. *Le vieux qui lisait des romans d'amour*. Éditons du Seuil. Collection point. 1992.

[50] Blaise Pascal. *Les pensées*. Édition de Brunschvicg, Fragment 294.

Il est pourtant nécessaire d'apporter quelques précisions. Nous affirmons en effet que le lien entre territoire et espace discursif est plus vague que celui entre territoire et espace géographique ou humain. Cela suppose que la frontière joue un rôle différent selon les formations discursives. Certains discours échappent aux limites géo-politiques de l'espace. Par exemple, le discours philosophique ou celui de la physique galiléenne ont pu parcourir toute l'Europe sans être réellement interrompus. Il est donc nécessaire d'étudier dans quelle mesure et dans quelles unités discursives les frontières interviennent. Il faut pour cela clarifier le genre de rapports qui se tissent entre territoire et discours.

Nous voulons cependant préciser dès maintenant que cette liaison entre frontière territoriale et limite discursive n'est pas tributaire de la langue. Si la langue est l'une des formes matérielles de détermination qui contraignent le discours, elle n'est pas suffisante pour produire une frontière. C'est du moins ce que Saussure essaye de démontrer dans les *Cours de linguistique générale.* En effet, d'après ses analyses linguistiques, il est impossible d'assigner une limite nettement et clairement définie entre deux entités linguistiques distinctes, mais seulement de désigner une aire extrême où l'on peut affirmer : « ici règne le français »[51]. La langue se modifie de point en point par glissements et microvariations ; qu'il nomme vague d'innovation ; dans toutes les directions jusqu'au point où l'on puisse affirmer que l'on passe à une nouvelle entité linguistique. Saussure réfute totalement l'idée de limites linguistiques claires telles que le seraient les lignes dites isoglosses. L'existence de pays homogènes du point de vue de la langue est la conséquence et non la cause d'une volonté politique. De plus cette idée chez Saussure ne dépasse pas le cadre d'une hypothèse de travail. Le fait que le français soit seul dialecte et qu'il soit parlé de la même manière sur tout le territoire français (à l'exception de la survivance de langues régionales en Bretagne, en Alsace, au Pays Basque ou en Corse) est l'effet d'une volonté politique d'imposer le dialecte parisien depuis les débuts de la monarchie française et ce jusqu'à une date récente. C'est ce travail politique qui est à l'origine de la fiction politique du peuple uni et souverain.

La langue est l'une des possibilités matérielles du discours, mais ne se

[51] Ferdinand de Saussure. *Cours de linguistique générale*. Éditions Payot. P.278.

confond pas avec lui. C'est d'ailleurs l'une des distinctions sur lesquelles insiste Foucault dans *L'archéologie du savoir*[52]. Ce n'est donc pas dans la langue que se produit la coupure qui va aboutir à la possibilité d'une frontière. Il faut passer par une analyse de ce qui fonde la spatialité du discours. Le discours est d'ailleurs défini par Foucault comme un espace différentiel. Cette spatialité se détermine comme un *métaterritoire*, un espace de discours relativement homogène qui forme ce que l'on nomme généralement une civilisation. Produire une analyse de cette inscription de l'espace discursif dans l'espace politique et comprendre leurs rapports de discontinuité impose de repasser par ce que Braudel a nommé une *grammaire des civilisations*[53]. La continuité d'un espace qui se présenterait comme un espace civilisationnel semble donc se faire par une série de prolongements géographiques des procédures discursives. Nous prenons pour axiome la profonde solidarité qui existe entre stratégies discursives et stratégies de pouvoir. C'est ce que montrera une analyse du problème des mutations des systèmes de signes et des régularités discursives dans *Les mots et les choses* et *L'archéologie du savoir* et de leurs rapports avec celles qui affectent les stratégies d'application du pouvoir dans *Surveiller et punir* et surtout le premier tome de *L'histoire de la sexualité*. De l'éclaircissement de ces rapports, nous pouvons comprendre comment la frontière, comme principe du discontinu spatial, s'inscrit dans une continuité discursive qui fonde ce que l'on appelle une civilisation. Cet espace se présente comme espace de propagation par glissement des procédures discursives. La civilisation suppose une continuité relative des stratégies de pouvoir. C'est dans cette organisation stratégique que la frontière va jouer un rôle d'unification comme espace nodal. Ces stratégies supposent toujours un rapport à l'espace. La frontière est un segment nodal qui vient rattacher des aires hétérogènes. Elles sont aussi un mode d'unification de l'espace géopolitique qui permet un glissement discursif d'une aire à une autre. Cela implique qu'un espace qui se ramènerait à la civilisation ne possède pas de frontière au sens où nous les définissons, mais au contraire une limite floue qui aménagerait un espace transitionnel par épuisement de l'homogénéité des procédures de pouvoir et de discours. Deux civilisations s'adossent sur les segments ou les zones qui ne sont plus aptes à prolonger le glissement des

---

[52] Michel Foucault. *L'archéologie du savoir*. Partie III « L'énoncé et l'archive », Chapitre I « Définir l'énoncé ».

[53] Cf. Fernand Braudel. *Grammaire des civilisations*.

procédures discursives. Cela signifie que les civilisations ne peuvent pas exister sous la forme d'une entité clairement définie territorialement et politiquement et qu'une idée de guerre des civilisations définie comme entité exclusivement religieuse telle que la présente Samuel Huntington n'est pas une idée cohérente[54]. Il lui donne un aspect beaucoup plus moral et religieux que politique qui entraine un doute sur la cohérence des blocs qu'il découpe et sur l'existence quasi-étatique qu'il leur accorde.

La frontière se présente donc comme un nœud entre différentes strates d'espaces hétérogènes. C'est alors en tant qu'espace nodal qu'elle existe et c'est ce qui constitue sa différence fondamentale avec une simple limite. Par conséquent, cet espace est nodal pour les zones comme pour les strates. C'est cette caractéristique qui vient justifier la prédominance logique de la frontière sur le territoire. Le territoire se constitue comme une superposition d'espaces et de ce fait n'est possible que par la possibilité logique d'une jointure assurée par la frontière. Cette jointure justifie aussi la rétroaction que nous avions supposée. Si elle peut agir sur le fonctionnement du territoire, c'est qu'elle vient infléchir les espaces qui le composent pour les rendre compatibles. C'est à partir de ce fléchissement que prolifère une série de frontières internes qui font du territoire un espace toujours fractionné où se répand un certain nombre des qualités de la frontière externe. Mais il nous faudra revenir plus tard sur les questions posées par l'existence de la frontière interne en tant que problème spécifique. Il s'agit ici d'une première conséquence de la priorité du segment externe. La seconde conséquence implique que la frontière forme toujours un espace particulier et autonome qui n'est pensable que par rapport à celui du territoire, mais qui possède ses modes d'être propres. Il s'agit ici de décrire autre chose que les espaces frontaliers ou périphériques qui sont analysés dans les travaux récents de géographie et d'histoire. Nous cherchons à saisir la possibilité d'un espace qui permette d'expliquer l'existence d'une continuité géographique en y insérant une discontinuité. La frontière se constitue comme un espace abstrait au sens où elle ne se résume pas à sa simple matérialité de chose étendue. Pour qualifier cette forme d'abstraction dans l'espace, nous utiliserons le terme d'« inframince » que nous

[54] Cf. Samuel Huntington. *Le choc des civilisations*. Traduit de l'anglais par Jean-Luc Fidel et Geneviève Joublain.

empruntons à Marcel Duchamp[55]. Deleuze et Guattari affirment d'ailleurs que poser une frontière est toujours un *ready-made*[56]. Nous opérons cependant une déviation de sens par rapport au sens que Duchamp attribue à ce terme. Pour lui, il permet de désigner deux objets dont les différences sont si infimes qu'elles donnent l'illusion d'une parfaite identité dans une définition proche de celle des indiscernables pour Leibniz, ou de ce qui se maintient entre le visible et l'invisible. Nous l'utiliserons quant à nous pour caractériser un espace interstitiel qui a la possibilité d'exister abstraitement ; c'est-à-dire comme immatériel surajouté. Le problème d'une approche philosophique de la frontière est d'analyser le mode d'être de cet espace inframince. C'est sur cet espace inframince que l'espace va pouvoir se construire par stratification nodale et comme plan continu par glissement.

Il faut alors formuler une analyse des différentes formes concrètes de la frontière. Leurs possibilités sont historiquement déterminées par la saisie culturelle des espaces géographiques donnés et par les déterminations théoriques de l'espace politique. Il faut saisir les étapes historiques qui permettent et impliquent une modification de ces spatialités et par conséquent des frontières. Ces étapes sont soulignées par Gilles Deleuze lorsqu'li dégage les relations qui se jouent entre les différents *socius* et le territoire[57], et par Paul Virilio, lequel montre les transformations historiques qui modifient la construction du territoire comme espace d'aménagement. Paul Virilio constitue en effet l'analyse de ce que l'on pourrait nommer des savoirs-espaces qui placent dans la continuité des savoirs-pouvoirs de Foucault. La forme originaire de la frontière est évidemment la forme linéaire segmentaire que Michel Foucher nomme « dyade ». Mais avec la maîtrise de l'espace maritime aux XVIe et XVIIe siècles apparaît une nouvelle conception de l'espace géographique et de la possibilité de l'habiter politiquement. L'espace est alors pensé comme abstraction géométrique qui doit réagir et s'assimiler au vide de la physique et où les résistances du milieu sont considérées comme un ennemi à détruire pour réaliser cette abstraction

---

[55] Cf. Marcel Duchamp. *Carnets*. Éditions Champ Flammarion.

[56] Cf. Gilles Deleuze et Félix Guattari. *Mille Plateaux.* « La ritournelle »

[57] Cf. Gilles Deleuze et Félix Guattari. *L'anti-Œdipe., Capitalisme et schizophrénie*. Éditions de Minuit. Collection critique. 1972. Deleuze et Guattari font d'ailleurs eux mêmes référence au livre de Paul Virilio. *L'insécurité du territoire* dans leur analyse des segments et des lignes de segmentarité.

qui sert de point de départ théorique à l'habitation de l'espace. La constitution de l'espace politique se confond alors avec la guerre totale. C'est à cette date que l'on peut marquer les débuts de la mondialisation comme processus d'homogénéisation et de lissage de l'espace. Sa forme actuelle n'est que l'achèvement visible du processus. Nous pouvons répéter ce qu'affirmait Hegel à propos de la constitution du droit : « la chouette de Minerve ne prend son envol qu'à l'irruption du crépuscule »[58]. Ce n'est pas que le phénomène soit récent, c'est la conscience et la volonté d'en assumer et d'en maîtriser clairement les effets – et particulièrement dans son aspect financier – qui sont nouvelles. Cette modification dans la pensée de l'espace va alors profondément changer le mode d'inscription de la frontière terrestre et faire apparaître la possibilité d'une frontière maritime avec la naissance du concept d'eau territoriale. L'espace portuaire ouvre la possibilité d'une frontière, non plus segmentaire, mais ponctuelle. Il agit comme un point connecté sur une infinité de droites géométriques et géographiques possibles. C'est un nouveau mode de frontière qui va être amplifié par la maîtrise du ciel et les aéroports. Nous appellerons ce mode de frontière des frontières *aleph*[59], en référence à la nouvelle de Jorge Luis Borges. Ports et aéroports représentent ainsi des frontières potentiellement connectées à l'intégralité du monde (et de l'univers en tant que possible idéal).

Ce mode de frontalisation *aleph* est un modèle essentiel dans la mesure où il va se répandre comme système dominant à travers la colonisation. Ainsi, il se dégage ici trois modes de frontières : segmentaire originaire, segmentaire géométrique et point *aleph* comme frontière par connexions rhizomatiques. Ces trois sortes de frontières correspondent aux trois *socius* isolés par Deleuze et Guattari. L'apparition de ce dernier mode de frontalisation suppose une perte de l'importance du territoire dans l'organisation de l'espace au profit de quelque chose de l'ordre du réseau. C'est l'opposition du territoire et du nouveau réseau qui va définir une nouvelle utilité à la frontière. Un réseau ne peut s'organiser sans une série de points fixes. Si son importance est liée au *socius* capitaliste qui existe comme système déterritorialisé, il est aussi le résultat d'une transformation dans la conception de la légitimité de

---

[58] Hegel. *La philosophie du droit*. Préface.

[59] Cf. Jorge Luis Borges. « l'Aleph ». In *L'Aleph*.

l'espace politique tel que l'annonce Foucault dans *La naissance de la biopolitique*[60]. Puisque le réseau ne peut se constituer sans la possibilité d'assurer ses points fixes, il ne peut donc exister sans le maintien minimal d'une territorialité. Comme le soulignent Michael Hardt et Antonio Negri, l'émergence d'une souveraineté mondiale entraîne le déclin de l'État-Nation et la naissance d'un espace global sans extériorité organisé suivant un modèle biopolitique rhizomatique : organisation qu'ils nomment l'*Empire*[61]. Il s'agit donc d'analyser le mode de survivance des anciennes frontières nationales que cette nouvelle souveraineté n'a pas fait totalement disparaître et le rôle qui peut leur être assigné. Il faut ensuite examiner la possibilité d'une frontière propre au réseau lui-même.

Dans le premier cas, l'analyse des processus de conservation des frontières héritées des systèmes nationaux et coloniaux permettra de comprendre comment s'articulent cette nouvelle forme d'organisation impériale et les anciennes machines étatiques qui, elles, restent territorialisées. Car si le rôle de l'État-Nation décline ; son mode de territorialité reste stable. Le problème est de comprendre le rôle d'une frontière qui ne peut plus exister que comme frontière interne dans un espace prétendument globalisé et globalisant. Marx montre déjà en 1845 que le marché tend à se mondialiser. Il écrit dans *L'idéologie allemande* : « Assurément, c'est une donnée tout aussi empirique de l'histoire écoulée que, avec l'extension mondiale des activités, les différents individus ont été de plus asservis à une puissance qui leur est étrangère (oppression qu'ils prenaient parfois pour une brimade du *weltgeist*, de l'Esprit du monde, etc.) à une puissance devenue de plus en plus massive, pour apparaître comme marché mondial »[62] Il maintiendra cette conclusion dans la conclusion du *Capital*. Peter Sloterdijk considère que nous vivons la troisième mondialisation, la première se développant avec la découverte de l'Amérique et de la rotondité de la terre et la seconde avec le perfectionnement des techniques de navigation facilitant le commerce transatlantique[63]. Le grand changement n'est pas dans une plus grande extension géographique du marché, ni dans un changement radical des formes économiques du

---

[60] Michel Foucault. Éditions Gallimard et Seuil. Collection Hautes études.

[61] Cf. Michael Hardt et Antonio Negri *Empire*. Édition 10/18. 2000.

[62] Karl Marx. *L'idéologie allemande*. In Philosophie. Édition Gallimard. Collection Folio. P.324-325.

[63] Voir à ce sujet Peter Sloterdjik. *Le palais de cristal*.

capitalisme, mais comme l'a montré Michel Foucault, dans une fusion du politique et de l'économique qui modifie en profondeur la saisie de l'espace géo-politique.

Le second problème qui se pose face au réseau est celui de décider s'il faut ou non attribuer une frontière spécifique au réseau. Il est tout d'abord certain que le réseau connaît une limite au sens où il ne peut pas comprendre une extension indéfinie. Cependant, nous avons déjà supposé que la frontière ne pouvait se réduire à une simple limite du fait de son caractère nodal. Il existe donc une distinction entre frontière et limite qu'il nous faut préciser ici. La frontière s'interpose entre deux espaces qui, sans être totalement homogénéisés, sont tout de même homogénéisables ou du moins toujours en devenir homogène. La limite, quant à elle, sépare des espaces totalement hétérogènes. La concordance entre ces deux espaces ne peut se faire que par l'absorption d'une partie d'un espace par l'autre. La limite du réseau se définit par la quantité d'espace qu'il lui est possible d'occuper et d'utiliser. Cette limite coïncide donc avec celles de la géographie terrestre, bien qu'une tendance interne pousse le réseau à essayer de dépasser ou de repousser cette limite à l'infini, comme le suggèrent les projets d'habitations et d'explorations spatiales. Il s'agit d'un problème inhérent au mouvement de déterritorialisation absolue du *socius* capitaliste.

Pourtant, pour savoir si le réseau possède une frontière, c'est d'un autre type de rapport à l'espace qu'il faut traiter. La question se situe dans les relations du réseau avec l'espace interne à la limite et les éléments qui le composent. Comme l'espace territorial, le réseau se présente comme habitation et superposition d'espaces hétérogènes. La différence avec le territoire se fait actuellement par sa mutabilité. Le réseau n'est pas organisé sur le mode d'un espace plein découpé linéairement, mais sous la forme d'un rhizome formé de segmentarités mutables. C'est ce que suggèrent Luc Boltanski et Ève Chiapello dans le *Nouvel esprit du capitalisme*[64]. Le premier élément important est, dans l'état actuel, que le réseau ne peut pas encore éliminer les territoires constitués par les anciens États-Nations. Ce problème est lié à la nécessité d'efficacité du réseau. Il est une organisation à la fois économique et politique, dans laquelle deux éléments sont inséparables et indifférenciés. Son but est d'assurer la

[64]*Le nouvel esprit du capitalisme*. Éditions Gallimard. Collection NRF.

permanence de ses effets économico-politiques. Hannah Arendt[65] a montré que la bourgeoisie se trouve dans la nécessité de se saisir de l'appareil d'État pour perpétuer ses intérêts politiques. Mais Foucault montre comment ce processus aboutit à une fusion des espaces politiques et économiques, en particulier avec les théories de Hayek et les pratiques qualifiées de libérales en Europe. Pour cela, il est dans la nécessité de maintenir dans leur forme minimale les institutions administratives héritées de l'État et donc de conserver leur partage territorial. L'État est une machine territoriale. Il ne peut fonctionner que sur la base d'un fractionnement de l'espace social. Il se peut donc que les frontières étatiques perdent leur caractère formel, mais elles perdurent néanmoins. Il s'agit ici d'un usage rhizomatique du territoire.

Cependant, et c'est là la question essentielle, le réseau a aussi besoin de frontières qui existent sur son propre mode. Comme le proposent Antonio Negri et Paul Virilio[66] d'une manière différente, les formes contemporaines d'organisation en réseau tendent à fusionner et non plus simplement superposer les formes hétérogènes de l'espace. L'immédiateté représente alors le point de fusion entre le temps et l'espace. Cette fusion touche aussi le temps qui vient se confondre avec l'espace. Le réseau a donc nécessairement besoin de recourir à des espaces nodaux qui doivent rester fixes dans l'ensemble mutable. Nous pouvons supposer que ces espaces représentent des frontières totalement internes d'un genre nouveau, que l'on peut situer dans des points matérialisés par les villes de taille importante et les mégapoles. Le réseau est donc composé de points fixes et de segments mutables. Les points fixes se comportent comme des frontières au sens habituel du terme. Les segments agissent comme des espaces nodaux qui prolifèrent et se répandent continuellement sur les espaces découpés par les frontières classiques des États-Nations. Ils agissent à la fois comme des frontières instables modifiant constamment la structure de l'espace politique et comme canaux de pouvoir. L'espace politique contemporain se forme donc du territoire défini par des frontières fixes sur le modèle des anciens États-Nations occidentaux. Cet espace sert de *sol*, de cadre de possibilité à l'espace rhizomatique qui comprend les grandes villes et les mégapoles comme espaces nodaux fixes à rôle de frontière sur lesquels se rattachent des segments mutables qui

---

[65] Cf. Hannah Arendt. *L'impérialisme*.

[66] Cf. Antonio Negri et Michael Hardt. *Empire* ; et Paul Virilio. *L'insécurité du territoire*.

modifient le *sol* du réseau en le réaménageant ponctuellement et temporairement en fonction des besoins économico-politiques du nouveau système en aménageant des formes contractées de circulations. Ces segments sont les modes actuels de prolifération et de propagation de frontières internes instables. Il s'agit de l'achèvement d'un espace souple.

Cependant la frontière interne n'est pas un élément spécifique de cette organisation rhizomatique. S'il existe des espaces politiques continus, il n'y en a pas d'homogènes. Tout espace politique est nécessairement toujours subdivisé. Claude Lévi-Strauss a montré comment au niveau du village dans les sociétés dites primitives apparaissent systématiquement des divisions spatiales séparant des groupes sociaux définis[67]. Elles sont organisées suivant une règle structurale et leur passage répond à des ritualisations strictes supportées par le mythe. Lévi-Strauss suppose que ces divisions ont un caractère hiérarchique, qu'elles marquent l'importance relative mythique et politique de chaque groupe. Mais nous estimons avec Pierre Clastre qu'il n'en est rien, et que les sociétés primitives sont en réalité sans hiérarchie ni division du travail[68]. Celui-ci affirme d'ailleurs à propos de ces sociétés : « Elles ont très tôt pressenti que la transcendance du pouvoir recèle pour le groupe un risque mortel, que le principe d'une autorité extérieure et créatrice de sa propre légalité est une contestation de la culture elle-même ; c'est l'intuition de cette menace qui a déterminé la profondeur de leur philosophie politique. »[69]

Le problème – une fois reconnue l'existence empirique de ces frontières internes – est de comprendre leur nature, leur rôle dans la constitution et le fonctionnement du territoire ainsi que leur genèse envisagée en rapport avec la frontière externe, comme nous l'avons suggéré plus haut. La frontière est toujours biface. D'une part, elle est orientée vers l'extérieur, dans la mesure où elle est à la fois séparation de deux territoires contigus et espace transitionnel entre ces deux zones. Elle comprend d'autre part une seconde face interne à partir de laquelle les frontières

---

[67] Cf. Claude Lévi-Strauss. *Anthropologie structurale I* et *Le cru et le cuit*.

[68] Cf. Pierre Clastre. *Archéologie de la violence*.

[69] Cf. Pierre Clastre. *La société contre l'État*. Éditions de minuit, Collection Critique. 1974. P.41.

internes vont proliférer. Le rapport important et déterminant est alors celui d'un territoire à une population en fonction de modes d'être particuliers des pouvoirs en exercice. La muraille de Chine est le meilleur exemple de ce rapport à la population de cette surface interne. Ainsi Michel Foucher peut affirmer : « La muraille de Chine est devenue l'archétype indiscuté de la frontière linéaire à fonction de barrière : coupure entre les Chinois et les Barbares qui aurait été en parfaite coïncidence avec la ligne de séparation entre sédentaires et nomades, entre la société "hydraulique" et des confédérations de tribus entre terres agricoles et steppes, au point de devenir facteur de différenciation entre deux mondes. »[70] Si elle a bien été un moyen de défense contre les incursions guerrières, elle répond aussi à un autre but. « La muraille apparaît alors comme l'un des moyens dont dispose l'État nouveau pour mener sa politique d'unification : division de l'empire en districts administratifs, abolition de la féodalité et octroi de terre à une partie seulement des paysans, ce qui dégage un surplus de main-d'œuvre mobilisée dans les grands travaux (routes, canaux, murailles). Comme les murs d'une ville, la muraille était un signe de l'appropriation politique, à usage interne. »[71] C'est donc à partir de la face interne de l'espace le plus périphérique que s'organise et s'agence un territoire qui s'impose comme relativement homogène. Une série de frontières internes va parcourir le territoire de telle façon que cette homogénéité ne puisse être assimilée à une unité continue. Nous pouvons parler de séries de lignes de brisure dans deux sens différents. D'une part dans un sens quantitatif : il n'y a jamais qu'une seule ligne qui émerge sur la périphérie, mais toujours une pluralité plus ou moins déterminée. D'autre part dans un sens qualitatif : il n'existe pas qu'un seul genre ou catégorie de ligne de brisure. Nous devons donc d'abord établir une typologie de ces principales frontières internes. Une première espèce se révèle avec les lignes de démarcation entre groupes sociaux, déjà suggérée par les ethnologues que nous avons cités plus haut. Une seconde se dégage à travers le découpage administratif qui à première vue émane de structures transcendantes tels que l'État (province, régions, départements, districts, etc.) ou l'Église (diocèses)[72] à l'époque où elle avait encore une influence politique réelle. Un

---

[70] Michel Foucher. *Fronts et Frontières*. P.38.

[71] *Ibidem.* P.39.

[72] Les divisions administratives des États qui succèdent directement à l'empire romain reprennent la division diocésaine de l'empire. D'après certains historiens la division des diocèses en Gaule reprenait

troisième genre résulte de la non-coïncidence des deux premiers genres. Catégorie qui ressemble beaucoup à la dernière forme de frontière interne, celle de la prolifération des canaux de circulation/pouvoir du rhizome mondialisé. Ces lignes de brisures internes sont la condition de toute homogénéité possible. Continuité de nature abstraite qui n'est possible qu'à la condition d'une discontinuité concrète. Le problème de la frontière interne est celui de la répartition à un niveau intermédiaire entre un niveau stratégique et tactique. C'est la question du passage de l'implantation locale d'un pouvoir au niveau macro. Division spatiale du pouvoir qui va s'articuler sur des problèmes de rétroaction et de résistance. La frontière interne présente donc ce double aspect d'être un fractionnement spatial et une surface connective, une interface entre les différentes échelles de pouvoirs.

Une fois cette typologie formulée, il nous faut maintenant expliquer l'émergence de ces formes, comprendre leur rôle réel sur cet espace territorial à travers les différents modèles historiques isolables.

Le premier élément de frontière interne sur lequel vont se produire les autres est une forme de partition spontanée de l'espace territorial. Cependant il ne s'agit pas d'une partition en sous-territoires, mais plutôt d'une désignation de zones d'intensités productives. Le premier territoire est toujours vécu comme habitation d'un espace de production possible. C'est ce que montrent certains passages des *Politiques* d'Aristote, les reconstructions de Leroi-Gourhan, ou l'ethnologie de Pierre Clastres. Un groupe social saisit un espace qui lui servira à assurer une double production. « On n'a jusqu'à présent connaissance d'aucune société qui se serait établie, sauf par contrainte et violence, sur un espace naturel impossible à maîtriser : ou bien elle disparaît, ou bien elle change de territoire. »[73] C'est d'une part la production de la nourriture et des autres moyens de subsistance du groupe, et d'autre part la nécessité d'assurer la production des moyens de production eux-mêmes qui permettront la maîtrise de ce territoire. L'espace habité ne sort de sa neutralité naturelle intrinsèque

---

elle-même la répartition géographique des anciens peuples gaulois. Voir à ce sujet le premier tome de *L'identité de la France* de Fernand Braudel.

[73] Cf. Pierre Clastres. *La société contre l'État*. P.163.

qu'à partir du moment où il se construit comme espace de production. Avant ça, il n'existe que comme plaine, forêt ou toundra. Agrégat de terre, de pierre ou de bois. C'est d'abord cette occupation technique et productive qui fait de l'espace une construction sociale et politique. Dans la mesure où le groupe social des premières sociétés cherche l'autarcie comme condition de l'indépendance et de l'autonomie politique, l'étendue du territoire est immédiatement déterminée par les possibilités de production et les difficultés techniques de son appropriation. Les divisions de ce territoire lui sont conatives et se répartissent suivant les données productives et les choix techniques de la société. C'est sur ce point que peuvent intervenir légitimement les considérations de Montesquieu ou de Rousseau sur les rapports entre le système politique et la dimension du territoire. Ces zones vont se caractériser par des distinctions politico-sociales sous la forme des genres sexuels. La plus profonde et la plus ancienne des divisions sociales n'est pas celle, économique, de maître/esclave ou propriétaire/travailleur, ni celle, hiérarchique, de souverain/sujet, mais la distinction homme/femme : et c'est elle qui va fonder toutes les autres. Division de l'espace en zone de production masculine (territoire de l'arc) et en un territoire de production féminin (territoire du panier). Partage de la forêt comme zone de chasse des hommes et espace de circulation hostile pour les femmes, village comme espace de production pour les femmes et d'ennui pour les hommes. Ce sont ces divisions vont se prolonger dans le village lui-même. Il y a donc une première division interne du territoire technico-économique et sexuée. Il se décompose en zones bivalentes. Cette division se présente comme un phénomène naturel bien qu'elle soit le produit d'une *performativité sociale*, pour reprendre l'expression de Judith Butler[74]. Nous pouvons dès lors de se demander avec Slavoj Zizek : « si la différence sexuelle était finalement une sorte d'institution zéro du clivage social de l'humanité, la différence zéro naturalisée »[75].

Cette division de zones productives différenciées va servir de surface première à l'établissement d'autres formes de frontières internes, de partages et de divisions institutionnelles. Lorsque l'organisation primitive disparaît pour laisser place à une

---

[74] Voir à ce sujet notamment *Défaire les genres* et *Trouble dans le genre*.

[75] Slavoj Zizek. *La subjectivité à venir*. P.114.

division proprement hiérarchique spatialisée dans les cités, cette partition du sol va revêtir de nouvelles formes et de nouvelles significations. Nous pouvons prendre l'exemple des Périèques de Sparte. Considérés comme des citoyens de seconde zone à qui sont réservés les travaux indignes des autres citoyens, ils vivent sur les zones improductives de la périphérie (montagnes incultes et côtes stériles). C'est un modèle général de l'organisation du territoire grec tel que le décrit l'historien Yvon Garlan, mais qui peut servir de modèle généralement efficace. « Une cité grecque se compose de deux entités géographiques distinctes : d'une part la ville où se concentrent, outre la majorité des habitations privées, la quasi-totalité des édifices à valeur politique ou religieuse qui symbolisent l'unité et la permanence du groupe humain, et d'autre part un territoire, dont la superficie est généralement d'une centaine ou de quelques centaines de kilomètres carrés, et qui comprend normalement une plaine agricole située à proximité de l'agglomération urbaine et de zones plus ou moins stériles (surtout sur les frontières). »[76] Ou encore pour parler de périodes plus tardives, et d'une organisation plus proche de la nôtre, nous pouvons reprendre ce passage de Toni Morrison à propos de la situation spatiale des noirs aux États-Unis : « Le nègre reçut un terrain montagneux, éreintant à cultiver, où le sol s'éboule en emportant les semences et où le vent s'attarde tout au long de l'hiver. Ce qui explique pourquoi les blancs vivaient sur les riches terres du fond de la vallée, dans cette petite ville fluviale de l'Ohio, et les noirs peuplaient les hauteurs environnantes, puisant une maigre consolation dans le fait de pouvoir regarder les blancs de haut. »[77] Première organisation qui fait le lien entre division productive du territoire et division hiérarchique de la population. Forme de partition économico-politique du territoire qui va se cristalliser comme paradigme de l'organisation étatique du territoire. Divisions sociales, organisation de la domination économique et politique sont toujours en rapport d'interdépendance et de rétroaction avec ces divisions internes de l'espace. Les frontières internes sont toujours aussi le diagramme ou la cartographie d'une certaine politique comme pratique du pouvoir au sens foucaldien du terme. Toutes les divisions qui existent entre des groupes sociaux amenés à se différencier sont opératoires dans l'espace et donc sur la surface du territoire. Il se produit une partition en micro-territoires qui implique une segmentarité de frontières faiblement

---

[76] Yvon Garlan. *Guerre et économie en Grèce ancienne*. Éditions La découverte. 1999.

[77] Toni Morrison. *Sula.* P.13.

institutionnalisées. Si les distinctions entre les groupes sociaux sont considérées comme naturelles ou découlant de faits naturels, elles ne sont pas perçues comme des productions institutionnelles. Cette partition est donc représentée comme naturelle et les frontières qui en découlent sont saisies de la même manière.

À côté de ces segments capillaires des micro-territoires non-institutionnels se forment des frontières internes fortement institutionnalisées. Il convient de rappeler que l'une des causes de la Révolution française est l'existence de droits de douane entre les différentes provinces du royaume. Ces frontières internes sont des copies des frontières externes. Existence de sous-territoires qui se découpent à partir d'une souveraineté centralisée. Il se produit une décomposition du territoire en provinces, régions ou départements qui découlent directement des formes impériales ou étatiques. Ces divisions supposent une certaine extension du territoire et d'autre part la puissance transcendante de l'empereur ou de l'État. En effet, Deleuze et Guattari ont montré comment le *socius* impérial était le modèle anhistorique qui commandait à la constitution de toute organisation étatique. Le *socius* impérial se superpose à la territorialité simple du *socius* territorial. Le *socius* territorial est un *socius* pré-étatique qui possède sa propre organisation de l'espace qui correspond à ce que Clastres nomme la *société*. Le problème du *socius* impérial se constitue comme ce que Foucault définit comme pouvoir de souveraineté. Les organisations impériales ou étatiques ne modifient pas dans un premier temps la micro-territorialité du *socius* territorial. Le problème de l'organisation impériale est de trouver une stratégie permettant de connecter cette micro-territorialité à son pouvoir centralisé. Ce qui est visé explicitement n'est pas le territoire lui-même, mais la population qui y est dispersée. Les frontières internes ont pour rôle d'organiser l'espace de manière à ce que l'économie du pouvoir de souveraineté soit la plus efficace possible. Elles ont donc un rôle juridique et fiscal. L'impôt constitue effectivement la forme de contrôle intermédiaire entre la production et la population la plus évidente. Elles sont le relai nécessaire au contrôle de la population et de sa production par un pouvoir central.

Les frontières internes ont pour but de contrôler une population comme force de production ainsi que la circulation des richesses. Elles se fondent sur une micro-territorialité préconstituée. Elles peuvent amener à leur modification par le contrôle qu'elles exercent, mais il est aussi possible que ce contrôle ne soit que nominal ou

théorique. Dans ce cas, un nouveau type de frontière interne se définit par la non-coïncidence entre l'extension du territoire et les lignes stratégiques réellement efficientes de pouvoir dans l'espace. Frontière qui vient séparer les zones de contrôle réel des zones où le contrôle est au moins incomplet. Les exemples historiques les plus parlants sur ce point sont ceux de l'empire séleucide et de l'empire byzantin. Dans le premier cas, les difficultés de Séleucos pour imposer une souveraineté globale sur tout le territoire l'obligent à créer des capitales régionales et à composer avec des pouvoirs locaux hérités de l'ancien empire perse[78]. En ce qui concerne Byzance, l'impossibilité de former une frontière externe linéaire lui a imposé d'organiser une défense organisée autour de villes fortifiées. De ce fait, il existe une différence notable entre les zones adjacentes aux villes qui sont réellement sous contrôle et les zones ouvertes aux incursions des armées musulmanes voisines ou à l'auto-organisation des populations.

La dernière forme de frontière interne est représentée par les linéaments de plus en plus affirmés du rhizome et les points fixes qui les relient. Ces derniers forment des frontières internes dans la mesure où ils participent à un espace sans extériorité. Cette absence se définit essentiellement comme une instabilité des différenciations des rapports internes/externe. Nous avons déjà évoqué leur statut plus haut. Le problème est autre pour les segments mutables du réseau. Nous l'avons déjà expliqué, ils sont à la fois des zones de circulation et des canaux de pouvoir. Ce sont les seuls espaces de circulation institutionnalisés des populations, des marchandises et des informations (c'est-à-dire des énoncés comme composants du discours) et en même temps le moyen de leur contrôle politique. Ils sont les éléments constitutifs de l'espace de ce que Deleuze nommait à la fin de son œuvre les sociétés de contrôles, c'est-à-dire des sociétés fondées sur des espaces de circulation en apparence totalement libres mais qui sont en réalité des espaces circulatoires obligatoires constamment sous surveillance. Le meilleur exemple de ce type d'espace dans les sociétés de contrôle sont les autoroutes qui relient les grandes villes sans que l'on puisse les quitter en dehors des sorties prévues, tout en étant surveillé par un dispositif

[78] Cf. Laurent Capdetrey. *Le pouvoir séleucide. Territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique*. Presses universitaires de Rennes. 2007.

formé par le code de la route, les péages et les caméras et les patrouilles de police[79] mais aussi une organisation de l'espace qui règle automatiquement les modes de circulation. Leur premier effet est la fusion des fonctions politiques et économiques. Le second effet est de faire proliférer sur l'espace intérieur une série indéterminée et mutable sur l'espace politique classique. En effet, un ancien système n'est jamais totalement aboli par un nouveau. Michel Foucault a pu montrer comment un régime de pouvoir conserve toujours des éléments des régimes précédents en en changeant l'usage ; de même Régis Debray a parfaitement montré comment un système d'image totalement nouveau conserve à l'état latent des survivances des systèmes précédents. Il n'y a donc pas d'abolition d'un système ou d'un régime historique par un autre ; mais réutilisation et transformation de sens ou de rôle des éléments préexistants. En tant qu'espace connectif, les segments du réseau viennent lier les espaces productifs ou financiers. Sous ce premier aspect, ils ont déjà le rôle d'isoler et de spécifier. Mais sous le second aspect, ils transportent un certain nombre de dispositifs de contrôle. Ils se comportent comme des dispositifs et de ce fait constituent un moyen de fermeture ou d'ouverture de l'accès aux zones qu'ils définissent et spécifient. Dans cette mesure, ils fonctionnent comme des frontières au sens traditionnel. C'est ce que montrent les mutations dans les modes d'action des douanes dans l'espace Schengen. Elles contrôlaient auparavant la circulation des biens et des personnes sur des segments fixes et rigides. Maintenant, elles agissent en douanes volantes parcourant les espaces circulatoires de ces sociétés que Deleuze nomme les sociétés de contrôle. Ces linéaments agissent donc comme des frontières instables dans cet espace sans extériorité, qui viennent redoubler les frontières fixes de l'espace politique hérité du modèle de l'État-Nation. Sous cette forme d'organisation, la frontière recouvre la totalité de l'espace politique. Le réseau se cristallise sous cette idée paradoxale d'un territoire-frontière.

Chacun de ces modes d'organisation poursuit un même but : le contrôle des productions politiques et économiques d'une population répartie sur un territoire donné. S'il y a des modifications ou des superpositions de ces modes de découpages internes, ceux-ci sont le produit de situations historiques qui découlent de

[79] Voir à ce propos son recueil posthume d'articles intitulé *Deux régimes de fous* et *Pourparlers* publiés avec Claire Parnet.

l'organisation générale du *socius* comme instance régulatrice de la territorialité et de l'orientation du désir et des productions sociales. Ce contrôle de la population et de ses productions passe par celui des lignes de fuites inhérentes à chaque groupe. La nécessité des frontières internes est liée au fait que tout ne cesse pas de fuir dans tous les sens. La frontière est le moyen d'enregistrer et de maîtriser les devenirs géographiques nomades et intensifs. Deleuze affirme d'ailleurs : « Les devenirs, c'est de la géographie. »[80]

Cela nous amène au dernier problème qui est celui d'un rôle possible de la frontière, aussi bien interne qu'externe, sur la constitution des subjectivités. Il s'agit d'un problème de frontières internes au sens où Balibar utilise ce terme dans son analyse des *Discours à la nation allemande* de Fichte. On peut déjà constater que l'existence des frontières influence la constitution des identités en définissant des aires conçues comme culturelles, politiques ou linguistiques. Mais la question des subjectivités est plus profonde et plus ancrée dans la question des pouvoirs et de l'espace. Le problème de la constitution des identités ne peut être qu'une suite à celle des subjectivités.

Nous partirons de l'idée qu'il n'y a pas de donnée immédiate qui existerait comme le centre naturel de nos représentations sur le modèle cartésien, kantien ou husserlien. Notre postulat de départ est, comme l'affirment Foucault et Deleuze, qu'il ne peut y avoir de subjectivité individuelle, seulement des subjectivités collectives socialement, politiquement et économiquement produites. Nous pouvons donc reprendre ici l'expression de Félix Guattari : « nous sommes tous des groupuscules »[81]. L'individu n'est que l'une des formes de ces subjectivités de groupes possibles. Foucault fait la distinction entre les singularités somatiques et l'individu comme mode d'être de la subjectivité. Les subjectivités sont produites par des stratégies et des tactiques de pouvoirs qui s'imposent sur le corps en tant qu'il est cette singularité somatique. Or, Foucault a longuement critiqué l'idée d'un pouvoir répressif dans le marxisme, le freudo-marxisme et les théories qu'il dénomme

---

[80] Cf. Gilles Deleuze. *Pourparlers.*

[81] Cf. Félix Guattari. *Psychanalyse et transversalité*.

juridico-discursives, pour affirmer au contraire le caractère productif du pouvoir[82]. Cette productivité va tendre à constituer le corps docile (dont l'individu est la forme contemporaine), c'est-à-dire le corps qui offre le moins de résistance aux processus de pouvoir.

Ces considérations semblent nous éloigner de notre sujet de départ qui est la constitution et du rôle des frontières dans la construction de l'espace politique. Mais la question des subjectivités découle en partie directement de la structuration de l'espace politique. Les subjectivités sont aussi des espaces politiques. C'est un problème de frontière interne à un degré profond comme le suppose Fichte dans ses *Discours à la nation allemande*.

Tout d'abord, l'espace est l'un des enjeux principaux du pouvoir. Le pouvoir se définit en dernier lieu comme un rapport de forces. La forme la plus extrême de ce rapport de forces politiques est la guerre telle que la décrit Clausewitz. « La guerre est donc un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté. »[83] Ce qui a pu faire dire à Foucault ; dans un renversement de la célèbre définition de Clausewitz ; que la politique est la guerre poursuivie par d'autres moyens. Pourtant, elle en représente la forme la plus paroxystique et la plus rare. Les rapports de forces ne correspondent pas nécessairement à des rapports de violence. Deleuze affirme à ce propos : « C'est que la violence porte sur des corps, des objets ou des êtres déterminés dont elle détruit ou change la forme, tandis que la force n'a pas d'autre objet que d'autres forces, pas d'autre être que le rapport : c'est "une action sur l'action, sur des actions éventuelles, ou actuelles, futures ou présentes", c'est "un ensemble d'actions sur des actions possibles. On peut donc en concevoir une liste, nécessairement ouverte, de variables exprimant un rapport de force ou de pouvoir, constituant des actions sur action : inciter, induire, détourner, rendre plus ou moins probable… Telles sont les catégories de pouvoir. »[84] Si l'on prend la guerre comme modèle extrême de toute relation politique, il faut tenir compte de cette remarque de

---

[82] À ce sujet voir particulièrement Michel Foucault. *Histoire de la sexualité I* et *Le pouvoir psychiatrique*.

[83] Cf. Carl Von Clausewitz. *De la guerre*.

[84] Gilles Deleuze. *Foucault*. Éditions de Minuit. Collection Critique. 1986. P.77.

Clausewitz selon laquelle l'enjeu principal au niveau stratégique est la maîtrise du territoire, et du point de vue tactique la maîtrise du champ de bataille. Il écrit :

> « Nous en arrivons maintenant à une à une particularité de l'activité guerrière qu'il faut peut-être considérer comme la plus forte […]. C'est la connexion qui existe entre la guerre et le terrain, c'est-à-dire le pays ou le sol.
>
> En premier lieu, disons que cette connexion est permanente, de sorte qu'il est tout à fait impossible de concevoir une opération de guerre, effectuée par une armée organisée, qui se déroule ailleurs qu'en un espace déterminé ; en second lieu, elle a une importance décisive du fait qu'elle modifie et va même parfois jusqu'à transformer totalement les effets de toutes les forces ; troisièmement, elle intéresse aussi bien les détails les plus minimes d'une localité que les plus vastes étendues. »[85]

Ce passage de Clausewitz montre bien que le rôle essentiel de l'espace dans la guerre. En tant que modèle paroxystique de la politique, la guerre révèle à quel point la maîtrise de l'espace est une composante majeure des pratiques des pouvoirs. Or, la frontière externe est bien une ligne stratégique de contrôle de l'espace et les frontières internes sont des lignes qui se construisent sur des positions tactiques dans l'espace.

Pour Foucault, la subjectivité se construit sur trois niveaux. Premièrement, le sujet est l'élément social assujetti (sujet par rapport au souverain, sujet de droit). Deuxièmement, il est la position sociale de l'énonciateur du discours et donc correspond à une règle de production discursive. Troisièmement, il est l'élément d'articulation entre la production discursive et celle des pouvoirs. La subjectivité est le double produit des pouvoirs et des discours. Dans ces deux aspects, elle est directement liée à une certaine forme d'espace. Espace matériel des pouvoirs, espace abstrait des discours. La subjectivité apparaît comme le point de connexion de ces deux espaces à travers les formes de savoirs-pouvoirs dont l'un des principaux

---

[85] Carl Von Clausewitz. *De la guerre*. P.98.

exemples est le système juridique.

L'autre enjeu fondamental des pouvoirs est le corps. Foucault le définit comme singularité somatique. S'il utilise ce terme c'est surtout pour éviter de recourir à celui d'individu auquel il donne un sens particulier de formation sociale. Mais cette expression signifie aussi le caractère immédiatement spatial du corps. Si le corps est une singularité somatique c'est parce que deux corps ne peuvent pas occuper une même portion de l'espace en même temps. On peut donc considérer que la singularité somatique occupe un *lieu* dans un sens quasiment aristotélicien. Le corps est donc saisi par le pouvoir comme une donnée immédiatement spatiale. C'est ce que montre Foucault quand il analyse les liens essentiels qui unissent les disciplines aux espaces qu'il qualifie d'analytiques, comme les prisons, les casernes ou les hôpitaux. Le corps est aussi présent dans le discours. Le sujet dans l'ordre du discours est aussi la position sociale de l'énonciateur. Celle-ci correspond en partie à la situation de la singularité somatique, puisque la subjectivité correspond à la productivité du pouvoir sur le corps. La production des subjectivités recoupe en grande partie les problèmes de construction de l'espace.

De surcroît, la subjectivité est elle-même un espace. C'est ce que montre Deleuze dans l'analyse qu'il fait de l'œuvre de Foucault[86]. Il définit les pouvoirs comme étant essentiellement un espace de forces non-stratifié et les discours comme espace d'énoncés stratifiés. À ces deux espaces s'ajoute un troisième espace indéfini car indéfinissable qui correspond au *Dehors* que Foucault emprunte à Maurice Blanchot[87]. Ces espaces se superposent. La subjectivité y apparaît en formant un pli. Suivant cette interprétation, elle se présente donc comme un quatrième espace transversal. Sa production se fait donc à partir d'un espace, mais aussi comme un espace autonome qui vient s'insérer dans les strates que nous avons déjà supposées. Elle est par conséquent analysable en termes d'espace et d'espace politiquement signifiant. Deleuze et Guattari affirment que l'inconscient s'aligne sur les modes de production de la société. Nous pouvons supposer que la production des subjectivités

---

[86] Cf. Gilles Deleuze. *Foucault*. Édition de minuit. Collection Critique. 1984.

[87] Cf. particulièrement *L'espace littéraire* et *L'écriture du désastre*.

s’aligne sur celle de l’espace politique. Dans cette mesure, la production de frontières au sens géo-politique ne peut qu’avoir une influence importante sur la production des subjectivités.

I. Philosophie, histoire, géographie

Au début du XIXe siècle, la philosophie va s'intéresser à l'histoire. Non qu'elle n'apparaît pas avant dans la philosophie ; et particulièrement dans la philosophie politique ; mais elle sert souvent d'exemple ou de fondement pour une réflexion anhistorique sur les gouvernements et leurs institutions comme c'est notamment le cas chez Machiavel, Hobbes, Montesquieu ou Rousseau. Ce mouvement, dont on date souvent l'amorce avec Vico, prend toute son ampleur avec Hegel et va se poursuivre dans des pensées diverses jusqu'à Michel Foucault. L'histoire devient une préoccupation majeure en tant qu'ensemble de processus du devenir collectif dont il faut absolument connaître les lois ou au contraire leur absence. C'est cette manière de concevoir qui conduit la pensée de Tocqueville pour l'histoire est le devenir de la société vers une organisation égalitaire, démocratique ou autoritaire, ou celle de Hegel qui voit dans l'histoire l'expérience collective du devenir qui mène la pensée au *savoir absolu*. C'est aussi dans cette logique que va s'inscrire Marx dans la mesure où il conceptualise l'histoire comme un processus économique et politique qui résulte du mouvement dialectique du capital et de la lutte des classes qui la mène vers sa propre fin. Une importance de l'histoire apparaît aussi chez Nietzsche. Il lui consacre une de ses *Considérations inactuelles* et plus tard élabore une « généalogie de la morale » qui procède d'une démarche proprement historique. Chez Heidegger se pose le problème de l'historialité du *Dasein* est celui de l'histoire de la pensée occidentale comme histoire de la métaphysique et de l'oubli de la question de l'être à travers la technique comme démarche ontique. Il faut donc trouver, pour lui, le moyen de désobstruer la question de l'être à travers une analyse historique des concepts de la métaphysique pour arriver à ce que Heidegger caractérise comme un *tournant* qui mènera à la fin de la philosophie. Question de l'histoire qui va encore se poser chez Hannah Arendt ou Léo Strauss dans des démarches où analyses philosophiques et historiographie tendent à se confondre. Un problème similaire se pose dans les œuvres de Michel Foucault. Toutes ces démarches s'accompagnent d'une forte interrogation à propos de l'histoire de la philosophie et de l'histoire des sciences. Jusqu'à la fin des années soixante-dix, l'histoire reste un cadre

général de la pensée philosophique.

Cette préoccupation est nécessairement accompagnée d'une forte interrogation sur le temps à l'exception de Marx. Agamben montre bien que la lacune de la théorie marxiste est de ne pas avoir su formuler une théorie du temps comme complément de la théorie de l'histoire dont elle est l'expérience collective[88]. Hegel traite du temps dans *La phénoménologie de l'esprit* comme de la résolution dialectique des contradictions de l'espace. Le temps est au centre de la *Dasein analyse* de Heidegger. Bergson construit le concept de durée et, si, la phénoménologie husserlienne prend pour concept principal l'intentionnalité, elle n'en analyse pas moins le devenir et les problèmes de synthèse de l'expérience dans le temps à travers les concepts de rétention et de protention.

Cette importance de l'histoire qui sert de cadre à la philosophie a aussi une forte influence sur la pensée politique ; qu'il s'agisse de Hegel, de Marx, de Heidegger, de Hannah Arendt, de Léo Strauss ou de Michel Foucault. Mais au cours des années soixante-dix un changement d'orientation s'amorce. La philosophie va s'intéresser de nouveau à l'espace et particulièrement sous sa forme politique. Réapparaissent alors spécifiquement les notions de territoire, de limite et de frontière. Cette tendance va se développer sous la pression des problèmes majeurs de la politique et de l'économie contemporaine. Elle a donc un caractère éminemment politique. Or s'il y a un retour à l'espace, il n'existe pas de rapprochement entre philosophie et géographie tel qu'il a pu s'établir entre histoire et philosophie. Seuls Gilles Deleuze et Félix Guattari ont systématisé une telle relation sous le terme de *géophilosophie*[89].

Dans la mesure où nous nous revendiquons d'une démarche géophilosophique, il est donc nécessaire de clarifier ce que nous entendons par ce terme. Tout d'abord, il nous faut analyser comment certains concepts de Michel Foucault sont réutilisables dans une telle démarche. Si Foucault est dans un mouvement de compréhension historique, il représente une ouverture sur la possibilité de recentrer la philosophie sur

---

[88] Cf. Georgio Agamben. *Enfance et histoire*.

[89] Cf. Gilles Deleuze et Félix Guattari. *Qu'est-ce que la philosophie ?*. Chapitre 4. « Géophilosophie ».

une conception de l'espace. Il faudra ensuite préciser ce que Deleuze et Guattari définissent comme géophilosophie. Enfin clarifier les rapports que peuvent entretenir philosophie et géographie en tenant compte des précautions énoncées par Manola Antonioli : « Ce qui est en jeu dans une géophilosophie n'est pas une analyse des discours philosophiques sur l'espace en tant que "thème" ou "notion", ni quelque chose comme une "épistémologie de la géographie" qui ferait de la géographie un objet d'étude pour le philosophe. »[90] Ces trois problèmes nous permettront de définir ce qu'est une géophilosophie et de décider dans quelle mesure s'y intègre la question de la frontière comme problème proprement philosophique.

Michel Foucault, l'histoire et l'espace

Foucault est essentiellement connu comme penseur de l'histoire et pour ses méthodes d'analyse historique que sont la généalogie et l'archéologie. De l'*Histoire de la folie à l'âge classique* à ses derniers écrits sur la sexualité ou sur le gouvernement de soi, il poursuit effectivement une démarche historiciste. Histoires parallèles qui se tissent entre des changements d'organisation du champ des savoirs et des transformations des technologies d'application des pouvoirs où s'intègrent les questions de la production du sujet et des techniques de soi. Mais les travaux de Foucault représentent une rupture par rapport au rapport entre philosophie et histoire. Ses analyses et ses reconstructions historiques prennent en compte d'importants problèmes spatiaux. Il affirme d'ailleurs : « On m'a assez reproché ces obsessions spatiales, et elles m'ont en effet obsédé. Mais, à travers elles, je crois avoir découvert ce qu'au fond je cherchais : les rapports qu'il peut y avoir entre pouvoir et savoir. »[91] Il affirme d'ailleurs essayer de penser une méthode d'analyse qui permet de penser les espaces de marge qui se construisent soit à travers les processus de pouvoir, soit contre eux.

---

[90] Cf. Manola Antonioli. *Géophilosophie de Deleuze et Guattari*. Édition de L'Harmattan. Collection Ouverture philosophique. 2003. P.13.

[91] Cf. *Dits et écrits* tome II. « Questions à Michel Foucault sur la géographie ».

Mais dans un premier temps, il convient de présenter un bref résumé du discours foucaldien sur l'histoire. D'abord en tant que concept essentiel de son œuvre ; d'autre part dans la mesure où elle sert de cadre général aux méthodes archéologiques et généalogiques. La question étant ici de savoir dans quelle mesure il s'approche d'une conception géographique des savoirs et des pouvoirs.

L'histoire est conceptualisée chez Foucault de telle manière qu'elle traverse toute son œuvre. On la retrouve aussi bien derrière l'archéologie, dont elle marque l'un des traits principaux, que derrière la généalogie des pouvoirs ou les analyses généalogiques de l'herméneutique du sujet. Elle occupe son œuvre de l'*Histoire de la folie à l'âge classique* au dernier tome de l'*Histoire de la sexualité*.

Dans la préface de la *Naissance de la clinique*, Foucault écrit : « Nous sommes voués historiquement à l'histoire […] »[92]. Si l'histoire traverse de cette façon l'œuvre de Foucault sans connaître de changements majeurs dans sa formalisation à travers les différentes méthodes c'est qu'elle se présente comme un a priori, ou un sol pour reprendre une expression qui correspond mieux à Foucault et à ses méthodes. L'histoire garde toujours les mêmes caractéristiques essentielles telles qu'elles sont définies dans l'introduction de *L'archéologie du savoir*. Histoire des longues durée qui se cachent sous les événements, où se dessinent des strates différenciées parcoures de seuils et de ruptures. Il n'y a d'ailleurs aucune reformulation ultérieure. L'histoire est donc pensée comme linéaire mais discontinue. Les discontinuités sont conceptualisées en termes d'événements tenant le rôle de seuil et de rupture. Les ruptures forment les limites entre deux périodes historiques qui se définissent comme des espaces de règles pour des pratiques discursives, non-discursives et des pratiques de soi. L'histoire est aussi un processus sans sujet puisque l'un des problèmes de Foucault est de détruire les synthèses téléologiques qu'opère un sujet unifié et unifiant. Elle est donc dépourvue de sens ou de possibilité de progrès.

L'histoire fonctionne donc comme un sol dans et pour les différentes analytiques foucaldiennes. Elle est l'espace concret où vont pouvoir apparaître et exister un certain nombre de pratiques ; qu'elles soient discursives, non-discursives ou

---

[92] *Naissance de la clinique*. Ed. PUF. Coll. Quadrige.1963. Préface, P.XII.

des pratiques de soi qui sont au centre du problème de l'éthique. Mais, elle va être aussi l'espace dans lequel pourra se déployer l'analytique elle-même comme tâche théorique. L'archéologie, la généalogie et l'analytique des pratiques de soi ne peuvent s'effectuer que dans ce découpage périodique comme découpage d'espaces autonomes.

L'histoire est donc un concept irréductible aux méthodes ; dans la mesure où elle est l'espace a priori dans lequel celles-ci peuvent dégager leurs objets et s'y appliquer. Mais de ce fait l'histoire chez Foucault ne peut se dégager totalement de l'analyse des méthodes.

Pour autant, c'est au sein des développements méthodiques et des constructions d'analyses que l'importance de l'histoire se réalise. L'archéologie va s'attacher à saisir la genèse du discours médical et des sciences humaines. Elle concerne donc essentiellement *La naissance de la clinique* et *Les mots et les choses*[93]. La méthode ne sera clairement décrite et conceptualisée que tardivement, dans *L'archéologie du savoir*. C'est principalement une méthode d'analyse des discours. Le terme lui-même est explicitement repris dans un texte de Kant[94]. Mais si le terme lui-même est emprunté à Kant, la manière de traiter les problèmes est plus directement inspirée par Nietzsche, Heidegger et Wittgenstein. Il ne pratique pas une méthode transcendantale, s'il est bien dans une démarche critique, celle-ci quitte la question de l'expérience possible et se rabat foncièrement sur le discours. La référence déterminante est bien celle de Nietzsche dans la mesure où il ne posait pas la question « qu'est-ce qui est dit ? » mais « qui parle ? » L'autre thème sur lequel Nietzsche est une grande influence est l'histoire. Le texte qui a le plus influencé Foucault semble bien être la *Généalogie de la morale* dont la démarche consiste à revenir à l'origine d'un phénomène, analyser ses transformations pour en comprendre son sens et son actualité. Si Nietzsche s'intéressait aux phénomènes moraux, Foucault

---

[93] Nous ne traiterons pas ici de *L'histoire de la folie à l'âge classique* dans la mesure où les méthodes qu'utilise Foucault ne sont pas encore clairement formalisées.

[94] Cf. Emmanuel Kant. *Critique de la faculté de juger* §.80. « De la subordination nécessaire du principe de mécanisme sous le principe téléologique dans l'explication d'une chose comme fin naturelle. ». V, 419. « C'est donc en toute liberté que *l'archéologue* de la nature, selon son mécanisme connu ou supposé à partir des traces résiduelles de ses plus anciennes révolutions… »

va d'abord s'orienter sur les formations discursives et les énoncés dans la mesure où il n'y a pas de différence entre l'énoncé et sa règle de formation. L'un des grands apports de Foucault est d'avoir prolonger les théories de Nietzsche sur une ligne politique. L'histoire est ici un a priori méthodique. C'est le lieu de possibilité même de la méthode archéologique. Le choix du terme qui désigne cette méthode fait d'ailleurs suffisamment référence à l'histoire. Si l'histoire peut être thématisée sans référence directe à des problèmes méthodiques, les méthodes ne peuvent l'être sans référence à l'histoire. C'est pourtant dans ce lien entre méthode et histoire que va se jouer une autre grande influence pour Foucault qui est celle de Bachelard. Il va reprendre et généraliser la notion de rupture épistémologique que Bachelard dégage de son analyse de la constitution de la rationalité scientifique. C'est à partir de là qu'il forme une conception de l'histoire qui rompt avec l'image construite au XIXe par Tocqueville, Hegel et le marxisme d'un devenir téléologique et linéairement continue de l'humanité. L'histoire comme devenir est, pour Foucault, discontinue et hétérogène parce que parcourue de ruptures épistémiques dans le cadre de l'archéologie. Dans cette mesure, Foucault représente lui-même une rupture par rapport à la conception philosophique moderne de l'histoire.

À partir des années soixante-dix, les objets d'analyses de Foucault changent partiellement. Il passe d'une analyse du discours à une analyse orientée sur les techniques d'application du pouvoir. Passage de l'archéologie à une généalogie. Le thème et le terme sont explicitement nietzschéens. La référence à la *Généalogie de la morale* est ici directe et n'est plus filtrée à travers l'utilisation d'un terme emprunté à Kant. Cette généalogie des pouvoirs va s'amorcer à partir de son cours au Collège de France intitulé *Le pouvoir psychiatrique* qui préfigure *Surveiller et punir* et le premier tome de l'*Histoire de la sexualité*. L'élaboration de cette méthode passe par une autocritique du travail mené dans l'*Histoire de la folie à l'âge classique* dans laquelle il reconnaît une théorisation insuffisante des pouvoirs et de leurs rapports avec les discours. Le problème est d'établir une analyse pragmatique de la réalité effective des pouvoirs. Il y a cependant une continuité et une complémentarité des méthodes. Continuité dans le caractère pragmatique et herméneutique de l'analyse de ce que l'archéologie avait établi comme archive. Il y a encore continuité dans l'a priori d'une histoire discontinue. Dans la dernière partie de son œuvre sur les techniques de soi comme moyens d'autoproduction esthétique de la subjectivité, l'histoire va ici aussi

jouer le même rôle.

Là encore, apparaît la double importance de l'histoire en tant qu'elle est d'une part un concept autonome et d'autre une condition pour la mise en place de la méthode. Foucault est par conséquent partie prenante de l'historicisme. Pourtant, c'est dans les concepts qui surgissent de ces méthodes que Foucault se rapproche de la possibilité d'une géophilosophie. Ces concepts vont principalement se déployer comme des moyens pour mener des analyses d'espaces et de processus génétiques de constitution d'espaces. Les concepts qui émergent du travail archéologique sont les énoncés, les régularités discursives qui vont constituer le discours comme un espace d'une part en tant qu'*épistémè* comme champ du savoir, et d'autre part dans la mesure où il s'insère dans un champ social. En ce qui concerne les concepts généalogiques, les concepts dispositifs, de disciplines et de singularité somatique vont permettre une analyse de la genèse d'espaces dont le meilleur exemple est l'élaboration du concept d'espace analytique.

Le premier lien de Foucault avec la géographie est dans une certaine forme de limite de ses analyses puisqu'elles sont toujours restreintes à des aires géographiques précises. En ce qui concerne l'archéologie, de la médecine clinique à celle des sciences humaines, elle se limite par nécessité à l'aire occidentale. Dans la généalogie, l'analyse des pouvoirs va se restreindre à l'Europe pour les disciplines et à l'occident pour les biopouvoirs. Il explique d'ailleurs dans de nombreux entretiens donnés peu de temps après la publication de *Surveiller et punir* que la question des prisons se pose également aux États-Unis mais qu'il ne pouvait pas la traiter simultanément du fait qu'elle connaît une évolution et des usages spécifiques irréductibles aux questions européennes. Lorsqu'il s'intéresse aux questions des techniques de soi, il va faire un retour historique aux Grecs qui l'avaient peu intéressé jusque là ; même s'il va aussi se référer la société romaine et à la spiritualité des premiers chrétiens. Mais dans ce retour sur une histoire déjà lointaine, il y a un retour à l'espace géographique qui voit apparaître la philosophie envisagée ici comme exercice spirituel dont la définition lui est inspirée par les travaux de Pierre Hadot sur les stoïciens notamment. Foucault affirme donc ici qu'aucun processus de discours, de pouvoir ou de production de subjectivité n'est possible que géographiquement située. Mais cette localisation géographique précise des objets d'analyse n'est pas l'essentiel de l'apport potentiel du

travail de Foucault à une géophilosophie.

Nous l'avons évoqué, les concepts qui lui permettent de mettre en place ses analyses ont une portée immédiatement spatiale. Il faut se référer d'abord à la méthode archéologique. Le principal problème y est celui de l'énoncé et de ses règles de formation. Le discours est un espace de production d'énoncés. Foucault va essayer de dégager des formations discursives. Une formation discursive n'est jamais une simple collection d'énoncé, mais plutôt un ensemble de règle de production d'énoncés. Le discours est donc à la fois l'espace et l'ensemble des règles où les énoncés vont être produits. De ce fait le discours, le problème des régularités discursives et des énoncés sont des problèmes de description et de compréhension de production d'un certain type d'espace que nous qualifions de champ discursif. La notion de champ suppose qu'il n'est pas un espace matériel et concret bien qu'il entre en rapport avec l'espace au sens hylétique du terme. La question de l'histoire dans l'archéologie est le moyen de rendre compte de l'unité et du caractère unique de chaque formation discursive. Foucault a toujours présenté ses concepts comme une boîte à outils, l'histoire et la localisation dans une aire géographique sont les moyens par lesquels Il va spécifier ses modèles d'analyses. Le fait est que les concepts d'énoncés, de régularité et de formation discursive sont la description d'un certain mode d'espace. C'est donc, dans notre lecture, un problème de géophilosophie. L'autre élément qui nous permet d'affirmer le caractère géophilosphique du discours chez Foucault est son ancrage matériel. C'est une question qui prolonge celle de la spécification historique et locale des discours mais qui en est relativement distincte. Nous reviendrons un peu plus tard plus en détail sur ce problème. Il nous suffit pour l'instant d'évoquer le fait que l'espace discursif est toujours en contact avec du non-discursif à travers ses modes matériels de circulation et des questions de positionnement du sujet énonciateur dans la constitution du champ social. Poser dans ces termes la spatialité proprement discursive est toujours dans un rapport d'interdétermination avec d'autres genres d'espace, ce qui pose encore une question de géophilosophie. Et la notion d'*épistémè* va pouvoir jouer ainsi comme cartographie ou comme diagramme des états particuliers de ces espaces discursifs.

Certains concepts généalogiques vont eux aussi prendre une portée géophilosophique. Les concepts de dispositifs, de disciplines, de micropouvoirs vont

prendre une forte connotation spatiale. Foucault ne définit pas la notion de dispositif, il en donne des exemples. Le plus important et le plus célèbre est celui du panoptique comme modèle général de la prison tel que l'a élaboré Bentham. À travers cet exemple, la composante spatiale du concept de dispositif devient évidente. Le panoptique est un dispositif de surveillance dont l'un des buts est de voir sans être vu. Son premier effet est d'organiser des qualités de l'espace telles que la transparence et l'opacité. Il est aussi disposition des agents et sujets de pouvoirs dans ces espaces spécifiés. S'il s'agit de données propres à ce dispositif particulier, il nous semble possible d'étendre cette spatialité à toute forme de dispositif. C'est ce qui nous ramène à la question des disciplines. Le rôle des disciplines en tant que technique d'application du pouvoir vise à produire l'individu docile. Elles prennent comme objet immédiat les singularités somatiques. Le corps est présenté par Foucault comme une singularité préindividuelle puisque l'individu est le produit de ces disciplines et plus généralement des procédures discursives et des technologies d'application du pouvoir en général. Si les disciplines sont efficaces c'est qu'elles se composent en partie d'une construction de l'espace. Foucault utilise le terme d'espace analytique. Il désigne comme tel un certain mode de construction technique de l'espace dans les prisons, les casernes, les ateliers, les écoles, les internats, les hôpitaux. Pour saisir les corps, les différentes stratégies de pouvoir vont mettre en place des modes de constructions de l'espace permettant de gérer la position, la disposition et la coordination des corps dans ces espaces spécifiés et tactiquement construit. Au début de *Surveiller et punir*, Foucault insiste sur l'importance de l'emploi du temps dans le dressage du corps, mais il souligne comment les espaces analytiques sont les conditions de l'emploi du temps comme forme temporelle des disciplines. Il est clair qu'il existe un lien profond entre espace analytique et dispositif et que ce rapport apparaît dans la notion de disciplines. Nous préciserons plus tard ce qui les lie ; il est question pour l'instant de montrer quels sont les concepts foucaldiens qui nous permettent de former une géophilosophie. Or les concepts que nous avons évoqués ici sont des concepts aptes à produire une cartographie des pouvoirs et de leurs stratégies, ou encore en tracer le diagramme au sens deleuzien du terme. Microgéographie qui se détermine comme hétérotopologie.

Si Foucault est essentiellement un penseur de l'histoire, les concepts qui lui permettent de tracer les lignes générales de son histoire des discours et de celle des

pouvoirs sont des concepts à forte portée géographique. Il offre un certain nombre d'outils pertinents pour construire une géophilosophie, mais le mot lui-même est emprunté à Gilles Deleuze et à Félix Guattari. Il convient donc d'interroger ce qu'ils entendent par là, et le concept qu'ils en forment.

Deleuze, Guattari et la géophilosophie

L'expression géophilosophie est le titre du chapitre 4 de *Qu'est-ce que la philosophie ?* C'est le dernier texte de Deleuze et Guattari. Il est publié en 1991 alors que Guattari va mourir en 1992 et Deleuze en 1995. Il s'agit donc d'une œuvre tardive qui synthétise les grands mouvements de leur travail commun. C'est une œuvre de vieillesse, ce qui a une certaine importance puisqu'ils affirment : « Peut-être ne peut-on poser *Qu'est-ce que la philosophie ?* que tard quand vient la vieillesse, et l'heure de parler concrètement. En fait, la bibliographie est très mince. C'est une question qu'on pose dans une agitation discrète, à minuit, quand on n'a plus rien à se demander. »[95] Leur but est donc est donc clairement d'arriver à une définition générale de la philosophie. Ils affirment que la philosophie est un chaoïde, comme l'art et la science. Ces chaoïdes sont des manières dont la pensée « tire des plans sur le chaos »[96]. La pensée se trouve face à la nécessité de trouver les moyens de résister au chaos. « Nous demandons seulement un peu d'ordre pour nous protéger du chaos. Rien n'est plus douloureux, plus angoissant qu'une pensée qui échappe à elle-même, des idées qui fuient, qui disparaissent à peine ébauchées, déjà rongées par l'oubli ou précipitées dans d'autres que nous ne maîtrisons pas davantage. »[97] C'est la définition du rôle de la philosophie, de la science ou de l'art que de produire des plans stables dans le chaos. Il existe une seconde caractéristique commune entre ces trois formes de chaoïdes. Ils ont tous les trois une profonde qualité créatrice. Cela nous semble évident du point de vue de l'art. Cette conception de la science est en revanche en

---

[95] Gilles Deleuze et Félix Guattari. *Qu'est-ce que la philosophie ?*. Introduction P.7.

[96] *Ibidem* Conclusion « Du chaos au cerveau. ». P.190.

[97] *Ibidem*. P.189.

contradiction avec son image courante qui nous la présente comme une activité de recherche empirique qui découvrirait les vérités de la nature. La science pour Deleuze et Guattari est création des fonctions qui stabilisent le chaos en ralentissant sa vitesse infinie. Ce qui définit spécifiquement la philosophie, ce qui la différencie, c'est la particularité de ce qu'elle crée et la modalité du plan sur lequel elle inscrit ses créations. La philosophie procède par concept au sens strict sur un plan d'immanence. Le plan d'immanence est à la fois une image de la pensée et de la nature. Les concepts viennent habiter le plan où ils peuvent leur consistance et de ce fait résister au chaos. C'est au sein de cette définition de la philosophie que va pouvoir apparaître la problématisation de la géophilosophie. Elle va s'articuler sur politique. Ensuite, le problème est la production d'une topologie proprement philosophique dans une définition profondément spatiale de l'image de la pensée.

Première question et première définition : Deleuze et Guattari prolongent une question de Braudel en posant la question de savoir comment la géographie à déterminer la philosophie. Braudel posait en effet la question de savoir comment la géographie avait déterminé l'histoire. Pourquoi apparaît-elle à Athènes, quel est son rapport génétique avec la Grèce. C'est une question qui avait déjà beaucoup préoccupée Hegel et Heidegger. Ce qui implique encore la question de savoir pourquoi la philosophie s'estompe et tend à disparaître au profit de la théologie dans l'Europe médiévale et comment elle réapparaît avec le développement du capitalisme dans la même aire géographique. Il y a ici l'affirmation d'une influence de l'organisation sociale et politique sur la possibilité d'existence de la philosophie, mais il faut aussi souligner l'importance de conditions purement géographiques à cette possibilité. Si la Grèce est un milieu propice à la naissance de la philosophie, c'est qu'elle est une péninsule fractale. La mer est accessible en peu de temps depuis n'importe quel point du territoire de la cité. Cette côte fractale permet une déterritorialisation relative sur la mer. L'organisation en cités démocratiques rend-elle aussi possible cette déterritorialisation et la reterritorialisation qui l'accompagne. Ce double mouvement a la caractéristique d'être horizontal, contrairement aux empires orientaux qui la bordent. Ces empires imposent une reterritorialisation verticale sur le corps de l'empereur comme *socius* comme ils l'avaient déjà démontré dans *L'Anti-Œdipe*. Si ces mouvements géographiques ne sont pas suffisants à constituer la philosophie, mais ils sont une condition à son émergence. Si la philosophie peut

apparaître en Grèce, c'est que la déterritorialisation absolue de la pensée peut prendre le relais de la déterritorialisation relative de la géographie. « Il y a toujours une manière dont la déterritorialisation absolue sur le plan d'immanence prend le relais d'une déterritorialisation relative d'un champ donné. »[98] C'est parce qu'il y a horizontalité dans la première qu'elle existe aussi dans la seconde et que la reterritorialisation peut se faire sur les concepts. Si les concepts ne peuvent pas apparaître dans les grands empires orientaux, c'est que la verticalité impose la forme figure comme mode de pensée religieuse ou mystique ; la sagesse plutôt que la philosophie. Le capitalisme vient réactiver cette relation entre le champ donné et le plan d'immanence par-dessus le Moyen-âge. Le capitalisme permet l'existence d'un plan d'immanence parce qu'il élimine les frontières externes afin de créer une pure intériorité. « Le champ social ne renvoie plus, comme dans les empires, à une limite extérieure qui le borne en haut, mais à des limites intérieures immanentes qui ne cessent de se déplacer en agrandissant le système, et qui se reconstituent en se déplaçant. Les obstacles extérieurs ne sont plus que techniques, et seules subsistent les rivalités internes. Marché mondial qui s'étend jusqu'aux confins de la terre, avant de passer dans la galaxie : même les airs deviennent horizontaux. »[99] C'est l'utopie qui va faire la prolongation de cette déterritorialisation sur le plan d'immanence de la pensée. « La philosophie porte à l'absolue la déterritorialisation relative du capital, elle le fait passer sur le plan d'immanence comme mouvement de l'infini et le supprime comme limite intérieure, le retourne contre soi, pour en appeler à une nouvelle terre, à un nouveau peuple. Mais elle atteint la forme non propositionnelle du concept où s'anéantissent la communication, l'échange, le consensus et l'opinion. C'est donc proche de ce qu'Adorno nommait "dialectique négative", et de ce que l'école de Francfort désignait comme "utopie". En effet c'est l'utopie qui fait la jonction de la philosophie avec son époque, capitalisme européen, mais déjà aussi la cité grecque. Chaque fois c'est avec l'utopie que la philosophie devient politique, et mène au plus haut point la critique de son époque. »[100] Dans ce rapport entre condition géographique et philosophie se pose la question du rôle des limites et des frontières. Le premier rôle de la géophilosophie est donc de tracer la ligne de jonction

---

[98] *Ibidem.* P.85.

[99] *Ibidem.* P.93.

[100] *Ibidem* P.95.

entre une situation géographique concrète et les possibilités même de la pensée philosophique. Et cette position produit une rupture avec les philosophies de l'histoire. Cette démarche reconnaît bien l'existence de l'histoire, mais la différence fondamentale est dans l'élimination de la nécessité historique et dans l'affirmation que cette histoire est contingente et compréhensible dans ce cadre géographique. Il s'agit d'un thème antidialectique récurrent chez Deleuze et Guattari. « Hegel et Heidegger restent historicistes, dans la mesure où ils posent l'histoire comme une forme d'intériorité dans lequel le concept développe ou dévoile nécessairement son destin. La nécessité repose sur l'abstraction de l'élément historique rendu circulaire. On comprend mal alors l'imprévisible création des concepts. La philosophie est une géo-philosophie, exactement comme l'histoire est une géo-histoire du point de vue de Braudel. »[101] C'est donc ici un premier sens du terme géophilosophie pour Deleuze et Guattari. Sortir du modèle historique pour faire émerger ses conditions d'un modèle spatial. Il s'agit d'un premier sens du mot géophilosophie. Il s'agit aussi du sens qui nous intéresse le moins.

Il faut cependant dégager un second sens de la géophilosophie dans l'œuvre de Deleuze et Guattari. Ils vont développer une théorie des devenirs. Les devenirs sont une préoccupation de Deleuze depuis la *Logique du sens*. Mais alors, ils sont encore traités sous une catégorie temporelle. Deleuze fait la distinction entre deux temporalités : l'*aîon* comme présent pur et temps de l'événement dans la continuité de la définition de l'éternité pour Spinoza ou de l'éternel retour pour Nietzsche ; et *chronos* comme temporalité du devenir qui se parcourt dans ses deux sens que sont le passé et l'avenir. Les devenirs y sont aussi théorisés comme catégorie logique qui intervient dans les processus de production du sens. À partir de l'*Anti-Œdipe*, dans ses premiers travaux avec Félix Guattari, les devenirs prennent une forte dimension spatiale en interaction avec les problèmes de territoire. Ils se substituent à l'histoire et deviennent principalement géographiques. C'est aussi ce qui sera thématisé dans la notion de géophilosophie telle qu'elle est formulée dans le chapitre quatre de *Qu'est-ce que la philosophie ?*. La question des devenirs va se poser en termes de territorialisation, de déterritorialisation et de reterritorialisation. C'est d'ailleurs ce qui va permettre une analyse géophilosophique au premier sens du terme. Ils dépendent

[101] *Ibidem* P.95.

de la constitution d'un territoire, des moyens de le quitter et d'y revenir ou au contraire d'en constituer un nouveau. C'est dans la question des territoires et des déterritorialisations que la forme géographique va pouvoir se dégager d'une analyse des conditions géopolitiques qui permettent l'émergence d'une pensée organisée suivant tel ou tel type de plan comme réponse aux philosophies historicistes. La constitution de ce que Deleuze et Guattari nomment une schizo-analyse va se faire sur des modes géographiques des devenirs, suivant une « topologie ». Elle consiste à dégager les diagrammes et à cartographier désirs et mouvements d'intensités. Dans la mesure où le territoire ne se comprend pas simplement comme une pure entité spatiale, qu'il est aussi bien social, politique ou inconscient et pré-subjectif, psychologique ou existentiel, l'analyse des devenirs est une analyse géographique qui dépasse le cadre du territoire dans sa définition classique. Tout devenir est géographique car tout devenir est à la fois déterritorialisation et reterritorialisation. Les deux mouvements ne sont jamais totalement séparables ; le premier implique toujours le second. La protée existentielle et la portée topologique ou proprement spatiale sont toujours inséparables. Déplacement dans l'espace et déplacement dans la pensée sont inséparables. Le désir qui entraîne les devenir est toujours en connexion avec le social. Le devenir a donc toujours une dimension sociale et politique. L'analyse des devenirs a donc toujours quelque-chose d'ordre géopolitique. L'analyse des mouvements nomades et des machines de guerre susceptibles de les accompagner et l'analyse des devenirs minoritaires a toujours quelque-chose de lier à l'espace. La schizoanalyse qui est proposée dans *L'anti-Œdipe* aboutit à une cartographie des devenirs à travers lesquels se forment les subjectivités qui mêle les analyses des segments qui parcourent l'espace social et ceux qui traversent le corps et le corps-sans-organe. Le second sens du terme de géophilosophie chez Deleuze et Guattari est aussi celui d'une démarche qui vise à essayer de comprendre les interactions entre social, politique, pensée et organisation de la subjectivité.

Géophilosophie et problème des frontières

Il faut donc maintenant expliquer comment la question des frontières géopolitiques entre spécifiquement dans le cadre d'une géophilosophie. Ce problème

est généralement un problème qui concerne principalement des géographes et des historiens. Pourtant, elle touche de prés les concepts philosophiques que nous avons dégagés de notre lecture de Michel Foucault et Gilles Deleuze et Félix Guattari.

Tout d'abord, la frontière est un mode territorial de la limite. Le territoire est la forme spatiale de nombreuses organisations politiques. Dans la mesure où nous considérons que la philosophie est dans son but premier un éclaircissement des différentes formes d'espace, il est devient nécessaire de comprendre l'influence des frontières sur sa construction. La limite est une question philosophique majeure. Elle engage la définition de l'espace lui-même, du temps, du concept de chose, de la perception. La question de la frontière politique impose de reposer la définition des limites qui structure notre espace et la perception que nous en avons. La question de la frontière touche directement à la philosophie dans la mesure où en donner une définition précise et conceptuelle nous amène à saisir un mode d'être de la limite et nous impose de définir les autres. Elle fait apparaître qu'il n'y a pas qu'une limite mais plusieurs genres qu'il nous faut distinguer précisément. Elle est donc un problème géographique et historique, mais ce rapport avec les limites lui confère aussi un statut de problème philosophique.

Mais, si cette question du rapport aux modes d'être de la limite est certes suffisant à démontrer le caractère philosophique de la frontière, elle n'est pas encore suffisante à fonder sa légitimité dans une démarche géophilosophique. Nous avons avec Marina Antonoli, que cette démarche ne se limite pas à un mode d'analyse philosophique de l'espace dans lequel la frontière aurait naturellement sa place. Elle correspond à un problème géophilosophique du fait de sa connexion immédiate avec le problème du territoire. Le territoire, dans toutes les interprétations que nous avons évoqué plus haut, est un concept central de cette démarche. Or, la frontière touche immédiatement les formes sociales, économiques et politiques du territoire. Cette forme d'analyse consiste essentiellement en une construction de concepts aptes à rendre compte des devenirs. La théorie des devenirs, telles qu'elle est présentée par Gilles Deleuze et Félix Guattari, mais en jeu, outre l'espace lui-même, des questions de groupes, de subjectivités, de possibilités de passage à travers une forte connotation politique. La frontière est un espace qui vient lier ces différents problèmes. Elle influence la construction du territoire, les modes de subjectivation, elle est zone de

passage et intervient comme élément constitutif à certain niveaux de devenir. Elle est donc un objet qui entre pleinement dans une géophilosophie. Une analyse philosophique du concept de frontière ne résume et n'épuise donc certainement pas une démarche géophilosophique. Mais la construction d'une différenciation de la frontière politique avec les autres formes de limites permettra de mieux décrire les cartographies sociales et le caractère géographique des devenirs.

La frontière ne concerne plus alors que les historiens et les géographes. Elle devient véritablement un problème philosophique qu'il faut traiter philosophiquement.

II. Limites et frontière

En tant que coupure dans l'espace politique, la frontière est spontanément assimilée à une limite dans nos représentations. Cependant, l'espace politique est une strate de construction d'un espace qui, bien qu'apparaissant homogène à l'expérience, est en réalité formé de strates hétérogènes. La frontière ne peut donc pas se résumer à une simple limite bien qu'elle en accapare un certain nombre de caractéristiques. La limite appartient aux strates primaires de l'espace qui sont données dans l'expérience immédiate, c'est-à-dire l'espace sensible individuel de l'interaction des corps. Le problème de la limite se pose dans la strate la plus restreinte et la plus élémentaire. Nous partons de l'idée que la frontière est une méta-limite sociopolitique et géo-politique qui vient nouer les différentes strates pour en déterminer la fonctionnalité concrète. La frontière est un espace à la fois abstrait et concret, dans la mesure où elle possède aussi une composante immatérielle, qui existe comme stratégie capable d'unifier des formes segmentaires de l'espace pour en former la forme politique concrète qu'est le territoire. Mais pour analyser le rapport entre frontière et limite, il faut d'abord définir la nature de la limite, sa genèse et sa fonction dans cet espace primaire et les strates qui s'y superposent. Nous partons de l'hypothèse qu'il existe un espace hylétique unitaire et sans limite au sens habituel du terme, puis un espace individuel sensible, un espace social moléculaire, un espace économique, un espace discursif et enfin un espace politique molaire comme territoire. La différence entre limite et frontière n'est pas une différence fondamentale d'essence ou de fonction, mais réside dans une différence d'échelle. Néanmoins comme le soulignent Gilles Deleuze et Félix Guattari, toute différence de nature peut souvent se rabattre sur le produit d'une différence d'échelle.

Sens philosophique du problème de la limite

Dès ses premiers moments, dans sa première phase de constitution avec les physiciens ioniens et éléates, la philosophie se heurte au problème de la limite et de son rapport avec l'élément principiel ou premier, le principe d'ordre de la *phusis* comme l'*apeiron* d'Anaximandre. La problématisation et les explications du *cosmos* se formulent en termes de devenir, de l'Un et du multiple, par les questions de l'infinité du *cosmos* et de la composition de la matière[102]. Problèmes du temps, de l'espace, du continu et du fini qui supposent immédiatement de s'intéresser au concept de limite. Questionnement qui sous-tend la philosophie dès les présocratiques et Platon, notamment dans le *Timée* et le *Parménide*[103]. Ainsi Alcinoos affirme à propos du *Parménide* : « Platon présente des syllogismes hypothétiques dans beaucoup de ses livres, mais c'est surtout dans le *Parménide* que l'on peut trouver des raisonnements de cette sorte : si l'Un n'a pas de parties, il n'a pas ni commencement, ni milieu, ni fin ; s'il n'a pas de commencement, ni de milieu, ni de fin, il n'a pas non plus de limites. S'il n'a pas de limites, il ne participe pas non plus à une figure ; donc s'il l'Un n'a pas de parties ; il ne participe pas non plus à une figure »[104]. Ce problème prend ensuite une dimension particulièrement appuyée chez Aristote dans *La physique* et *La métaphysique*[105]. Cette inquiétude de la limite va parcourir toute la philosophie jusqu'à ses formes contemporaines, particulièrement avec Foucault (et la notion de *Dehors*, le problème des classifications, les espaces analytiques), Deleuze (l'*événement*, et la *déterritorialisation* et les lignes de fuite, les rapports centre/périphérie ainsi qu'une revendication d'une éthique au sens spinoziste qui tend à vivre sur les marges et les limites des institutions) et Derrida (la question des *marges*, limite homme/animal)[106]. Foucault présente d'ailleurs lui-même son travail

---

[102] Cf. Édition des Présocratiques. Éditions Gallimard. Collection Folio essai.

[103] Cf. Platon. *Timée* et *Parménide*.

[104] Cf. Alcinoos. *Enseignement des doctrines de Platon*. Éditions Les Belles Lettres. 1990. Traduit du Grec par Pierre Louis.

[105] Cf. Aristote, *Physique* et *Métaphysique*.

[106] Cf. Michel Foucault. *Les mots et les choses* ; Gilles Deleuze et Félix Guattari. *L'anti-Œdipe* et *Mille plateaux ;* et Jacques Derrida. *Marges*.

comme « une histoire des limites »[107]. La limite est donc un problème récurrent de la philosophie et cette récurrence même montre qu'il s'agit d'un concept fondamental et fondateur de la pensée et particulièrement sous sa forme philosophique. L'analyse de cette récurrence nous permettra d'isoler les strates d'espace qui sont concernées par la limite. Si ces questions semblent éloignées de celle de la frontière, elles trouveront une connexion à travers une définition des strates et de leur rôle constitutif.

Si la question de la limite touche de si près à la nature de la philosophie, c'est que l'on peut la disposer sur quatre axes d'exploration constituants. Elle est une composante nécessaire des directions que prend l'interrogation philosophique, depuis ses premières formalisations, jusqu'à ses formes modernes.

1) Un axe physico-ontologique

La limite est un concept nécessaire pour penser les deux composants primaires du monde que sont l'espace et le temps. Par rapport au temps, il se pose en termes de devenir et de possibilité d'y cerner un présent sous la forme d'un instant définissable. Cette question se structurera comme interrogation physique chez Platon, puis chez Aristote dans *La physique*. Mais il se retrouvera aussi comme problème transcendantal avec la théorie du temps comme forme pure a priori du sens interne chez Kant, puis dans une forme psychologique avec la théorie du temps comme durée chez Bergson et Whitehead[108], ou encore comme devenir de la conscience chez Husserl. Mais la question de la limite se pose avec encore plus d'insistance et d'importance pour la constitution de l'espace. Le problème de l'espace se pose dans un premier temps comme question de l'étendue du monde lui-même. La première interrogation concerne la limite du *cosmos*. Mais une seconde interrogation se pose, avec une importance accrue, qui fera surgir celle de la représentation géométrique : celle de la continuité et de la divisibilité de l'espace. Là encore, on retrouve un

[107] Cf. Michel Foucault. *Histoire de la folie à l'âge classique*.

[108] Cf. Whitehead. *Le concept de nature*. Il faut noter que Bergson et Whitehead reconnaissent réciproquement une profonde communauté entre leur philosophie.

problème posé avec une grande acuité dans *La physique* d'Aristote[109] par la théorie du lieu, celle de la contigüité, de la congruence, de la ligne et du point. Problème qui préoccupera aussi Spinoza et Berkeley[110] avec la continuité de l'espace en tant qu'attribut de la substance, mais encore Bergson et Heidegger[111] qui posent la question de l'espace comme *continuum* et de la limite comme représentation géométrique, ou comme signe de nature technique à vocation utilitaire et pragmatique. Le problème est de comprendre comment l'espace peut être à la fois continu et parcouru de limites, bien que l'expérience immédiate nous le présente comme un *continuum*.

2) L'axe de l'identité et de la différence

De ces questions d'ordre physique découlent des problèmes plus proprement ontologiques. Le concept de limite va se poser comme possibilité de répondre à la question « qu'est-ce qu'une chose ? ». La définition de la limite est le fond, tacite ou explicite, de la détermination de l'identité, de la différence et de la singularité, même si elle ne le résume pas complètement. Il s'agit bien ici d'une recherche ontologique ; mais elle implique des conséquences pour une physique au sens d'une tentative d'explication de la nature. La limite se présente comme l'espace au-delà duquel est le différent et en deçà duquel est le même. Comprendre, connaître et décrire cet espace permet d'appréhender en partie la question de l'identité et de la différence. C'est dans ces termes qu'Aristote va poser le problème de la substance. Il assimile la limite à la forme qui vient actualiser la matière comme puissance au moins pour les corps inanimés. La question de la forme chez Aristote est posée comme un problème d'organisation. Dans cette perspective, la limite prend un caractère ontologique comme actualisateur de l'être. Cette difficulté va se perpétuer, en particulier chez Pascal. Dans les *Pensées*, l'impossibilité à saisir ou à comprendre la nature humaine est due au fait que l'homme est incapable de formuler ou d'appréhender une limite claire. L'absence d'un discours ontologique suffisamment convaincant qui découle de cette défaillance nous impose le recours à la confiance en Dieu et à l'*Écriture*.

---

[109] Cf. Aristote. *Physique*.

[110] Cf. Spinoza. L'Éthique ; et Berkeley. *Essais pour une nouvelle théorie de la vision*.

[111] Cf. Martin Heidegger. *Être et temps* ; et Henri Bergson. *L'évolution créatrice*.

L'impuissance de l'homme à saisir les limites dans l'infinité d'infinis lui fait percevoir l'univers comme « un cercle dont le centre est partout et la circonférence nulle part »[112]. L'homme comme être fini est condamné à toujours ignorer la limite et donc à l'impossibilité de connaître l'univers. Là encore, le problème de la limite prend un caractère ontologique. L'impossibilité d'assigner une limite entraînerait l'impossibilité d'une nature, et l'absence de chose connaissable.

3) L'axe logico-transcendantal

Pourtant les problèmes d'espaces continus et d'identité et différence se prolongent en une interrogation logico-transcendantale, dans la mesure où l'espace dans sa continuité et le problème du même et de l'autre sont aussi des concepts. Ce qui implique d'abord d'interroger la limite en tant qu'elle pose le problème de la connaissance par concept : à savoir s'il existe des genres, catégories, idées générales. Si la perception est capable de saisir des choses comme étant singulières et différentes à travers leurs limites dans l'ordre empirique c'est qu'elle possède d'une quelconque façon les concepts de ces choses. La connaissance de la continuité de l'espace ou de l'identité impose la question du concept et de sa limite dans la mesure où c'est le concept qui permettra la limite. Mais c'est aussi la compréhension de la limite qui permet la construction du concept. Problème que vont poser Platon, Hume, Kant, Hegel, Frege, Foucault, Deleuze et Guattari[113]. Déjà pour Platon la dialectique qui est la vraie méthode philosophique selon lui suppose aussi de savoir faire le bon découpage dans les problèmes et leur résolution. Former un concept de concept. La question de la limite impose de confronter le concept à sa propre définition. Il se définit en partie par son extension et dans cette mesure par ce qu'il exclut. Il découle et participe de la question de l'identité, et vient redoubler le problème de la limite qui se pose directement à travers celui de l'identité.

---

[112] *Les pensées*. Fragment. 72.

[113] Cf. David Hume. *Traité de la nature humaine* ; Emmanuel Kant. *Critique de la raison pure* ; Hegel. *La phénoménologie de l'esprit* ; Frege. *Écrits logiques et philosophiques* ; et Gilles Deleuze et Félix Guattari. *Qu'est-ce que la philosophie ?*

4) L'axe de la définition de la philosophie

Le dernier problème posé par la limite met en cause la philosophie elle-même. Dans un premier temps, dans la mesure où, suivant la définition de Deleuze, la philosophie est création de concept, cette question rejoint le problème précédent. C'est par ce lien au concept que la philosophie se voit dans la nécessité d'interroger la limite en général. Cependant, Deleuze montre aussi comment la philosophie est toujours en concurrence avec des rivaux : Platon et les sophistes, les philosophes et la mécanique newtonienne puis des sciences empiriques en général, ou avec les sciences humaines et le marketing pour s'approprier le monopole du concept. Sur ce point on peut prolonger les conclusions de Deleuze par celles de Derrida dans un texte intitulé « tympan » qui ouvre *Les marges de la philosophie* où il présente la philosophie comme une activité de la pensée cherchant continuellement à définir et à maîtriser ses propres marges.

La philosophie est dans une quadruple position face au problème de la limite. Cependant ces quatre problèmes se rabattent sur une source unique.

Réduction du problème de la limite à celui de la constitution de l'espace

Cependant, ces quatre axes problématiques se réduisent à une intuition première qui en produit la genèse. Ce problème est celui de la constitution immédiate de l'espace.

La question de la limite se pose immédiatement, avec Platon et Aristote, comme problème de continuité et de construction de l'espace et comme difficulté à penser la continuité du temps envisagée comme devenir, et elle est principalement formulée en termes de sens ou de direction. Ni la physique, ni la philosophie ne sont parvenues à élaborer une représentation du temps indépendante de l'espace. La philosophie n'a jamais totalement réussi à combiner le devenir et une théorie d'un temps objectif linéaire. Ce problème fait la liaison entre temps et espace puisque tout devenir est géographique. Si nous posons ces questions conjointement c'est que la pensée du temps peut se réduire à celle de l'espace de deux manières : dans un premier temps, par la constitution du problème, et deuxièmement par les systèmes de représentation et d'interprétation qui permettent de le résoudre. La question du temps va se formuler dans la catégorie du devenir. Comment le devenir peut-il se constituer en passé, présent et avenir si les limites qui définissent un instant ne sont pas assignables ? Une seconde question est celle de l'origine de ce devenir. Le premier problème va être posé en termes géométriques. Or la géométrie est un système de pensée de l'espace sous sa forme la plus idéelle et abstraite. Dans la *Physique*, Aristote formule le problème du présent à partir de la définition du point ou du segment géométrique. Le présent se définit comme instant qui ne peut être représenté que comme un espace sans épaisseur sur une droite géométrique, c'est-à-dire comme un espace abstrait sans représentation immédiate dégagé arbitrairement puisque sans forme véritable. Whitehead utilise par ailleurs l'expression de *moment-frontière* pour définir les points qui limitent une durée[114]. Bien que dans *La physique*[115] Aristote présente l'instant comme un point sur une droite, il décrit le temps à travers un

[114] Cf. Whitehead. *Le concept de nature*. Conférence sur le temps.

[115] Cf. Aristote. *Physique*.

schéma circulaire, on ne peut pas complètement affirmer qu'il élabore la question pleinement dans ces termes. Une représentation du temps comme pure droite géométrique parcourable dans un seul sens va effectivement se dessiner avec Kant[116]. C'est Kant qui va philosophiquement déplier le temps. Ainsi, suivant l'expression que Deleuze emprunte à Borges, il fait du temps « le plus terrible des labyrinthes ; un labyrinthe en ligne droite »[117]. Ce déroulement du temps est lié à sa nature transcendantale. Dans la mesure où il est la forme pure du sens interne, il n'a pas vraiment de dimension. Mais il n'existe que pour organiser une expérience, qui elle, va se présenter comme accumulation linéaire de moments marqués par les transformations au sein du sens interne et du sens externe. Les modifications du sens interne se caractérisent par la succession des analyses et des synthèses portant sur les données du sens externe. Que le temps ait une représentation circulaire ou linéaire, elle se fait toujours sous des catégories extraites de la spatialité. Reste alors une approche plus pragmatique préoccupée par le temps social. Une approche telle que celle de Foucault s'oriente sur la décomposition des productions d'espaces analytiques qui permettent et entraînent la constitution de l'emploi du temps et de la temporalité du pouvoir[118]. La production des corps assurée par les disciplines n'est possible que par une surveillance et un dressage constants de la temporalité des corps. Mais ce contrôle de la temporalité n'est lui-même possible que par la surveillance et le découpage tactique de l'espace dans lequel évoluent les corps.

Cette représentation spatiale du temps est directement produite par la manière dont le problème est posé et posable. Celui-ci va évidement se formuler différemment dans la démarche aristotélicienne et dans la démarche kantienne. Dans la première, il se rapporte directement à l'espace par sa définition même. Le temps est la mesure du mouvement. Or tout mouvement est local[119]. Soit le mouvement est un changement de lieu dans une direction déterminée et le temps est alors la mesure de cette translation, soit il est une modification de la chose envisagée qui se produit dans son *lieu* et dans ce cas est la mesure du devenir. Dans tous les cas, il est une évaluation d'une

---

[116] Cf. Emmanuel Kant. *Critique de la raison pure*.

[117] Cf. Gilles Deleuze. *La philosophie critique de Kant*.

[118] Cf. Michel Foucault. *Surveiller et punir*.

[119] Cf. Aristote. *Physique*.

transformation dans l'espace. Dans le cadre d'une démarche kantienne, la relation du temps à l'espace est moins étroite. Derrida et Deleuze montrent comment Kant vient dénouer la dépendance par rapport à l'espace qu'avait institué Aristote. Mais on ne peut affirmer une totale autonomie. Kant définit l'espace comme forme pure du sens externe en tant que forme de la simultanéité. Mais s'il existe comme forme pure, il est aussi comme contenu immédiat du temps. Si la succession est possible, c'est parce qu'il se produit des changements non seulement dans le sens interne spécifiquement, mais aussi dans le sens externe. Avec Kant, il y a une tentative de fuite du temps par rapport au problème de l'espace bien qu'elle n'arrive pas à se réaliser pleinement. La question du temps et par conséquent celle de sa limite se pose toujours sous un certain rapport de dépendance avec celle de l'espace. Ce rapport de dépendance vient se résumer en termes de forme et de matière de l'expérience.

Le second problème qui émerge par rapport à la limite est celui de la singularité, de l'identité et de la différence. Là aussi, ce point repose sur le problème de la limite spatiale. Celle qui se pose immédiatement est « qu'est-ce qu'une chose ? ». À quel moment une chose singulière se différencie, se distingue et donc se définit-elle par rapport à ce qui l'entoure. Question qui se répète dans toute la philosophie, depuis Platon et Aristote jusqu'à aujourd'hui. Or ce qui définit proprement la chose singulière c'est d'abord sa limite, avant même d'être une question d'essence ou de *quiddité*. Pour Aristote, les deux premiers problèmes qui s'y rapportent sont ceux du *lieu* et de la forme. Une chose singulière se définit d'abord par son actualité. La chose en puissance est dans la matière, la chose en acte est dans la forme qui vient actualiser cette matière. La chose se définit en partie par sa forme. Dans cette mesure, elle se définit par son actualité qui coïncide partiellement avec sa limite, même si on ne peut la ramener entièrement au concept de forme chez Aristote. Mais il est visible qu'il assure cette fonction. La chose se définit par sa *quiddité* celle-ci étant entièrement dépendante de la forme. Si Aristote pense que cette distinction forme/matière n'est possible qu'abstraitement[120], il considère tout de même que la matière en est dépendante quant à sa nature. La forme est ce qui vient réaliser la matière et la chose. C'est par la forme que peut s'actualiser le réel et l'être des choses singulières. Pour Kant, la production des choses singulières est le résultat d'une

[120] Cf. Aristote. *Métaphysique*.

synthèse dans l'imagination et l'entendement sur les données de la sensibilité. Les formes pures de l'entendement qu'il nomme concepts viennent informer une matière brute de l'expérience fournie par la sensibilité. Il y a une sorte de répétition du réalisme aristotélicien dans le cadre de l'idéalisme transcendantal. Identité et différences dépendent ici des concepts purs de l'entendement quant à la forme et à la faculté de la sensibilité de faire le lien avec quelque chose d'extérieur pour la matière. Identité et différence ne sont formulables pour Kant que dans la mesure où la chose en soi est filtrée par la sensibilité et mise en ordre par le schématisme transcendantal et les synthèses de l'entendement. Même dans une théorie transcendantale, l'expérience du même et de l'autre reste dépendante d'une certaine expérience de l'espace. Là encore se pose le problème de la dépendance entre forme et matière. C'est la sensibilité qui fournit la matière à la forme qu'est l'entendement. C'est une dépendance récurrente chez Kant qui représente un déplacement de la démarche réaliste d'Aristote dans le domaine de l'idéalisme.

Le troisième axe qui se dégage par rapport à la limite est celui du concept. Qu'il soit pris dans une acception psychologique comme chez Hume, transcendantale comme chez Kant, logique comme chez Frege ou métaphysique comme chez Platon ou Hegel, le concept de concept se rapporte toujours à une représentation spatiale[121]. Sa description psychologique l'associe à l'idée générale et en fait un problème d'extension et de compréhension qui l'assimile à une chose étendue. C'est particulièrement le cas pour Hume. Le caractère spatial d'une telle définition est particulièrement bien souligné par la critique de Sartre qui la nomme illusion d'immanence. L'image mentale qui s'identifie à l'idée est représentée comme une reproduction identique de la chose, ce qui la définit comme un espace[122]. Pour sa conception transcendantale, nous avons déjà vu comment Kant définit l'espace comme forme générale de l'expérience possible. Les concepts sont des formes pures a priori de l'entendement qui permettent de mettre en relation les objets donnés par l'intuition. Le concept dans cette définition garde une certaine dépendance à l'espace dans la mesure où il permet de composer les objets qui y existent. Sa description

---

[121] Cf. David Hume. *Traité de la nature humaine* ; Frege. *Écrits logiques et philosophiques* ; Platon. *La République* ; et Hegel. *La phénoménologie de l'esprit*.

[122] Cf. Jean-Paul Sartre. *L'imaginaire*.

logique, particulièrement chez Frege, en fait une réalité d'un ordre proche de la fonction mathématique, et le ramène à une théorie des ensembles et donc à ce même problème de l'extension et de la compréhension[123]. Une définition métaphysique du concept comme chez Platon ou Hegel semble se rabattre plus difficilement à une représentation spatiale. Dans la théorie de Platon, ce qui est mis en jeu est le type de rapport qui peut se produire entre la réalité empirique multiple et l'Idée pure. Pour Hegel, ce qui pose problème est de comprendre la nécessité du développement de l'efficience du concept dans le processus de la dialectique historique qui conduit de l'en-soi au pour-soi. Il s'agit dans tous les cas d'interroger le processus qui réalise notre réalité. En ce qui concerne Platon, nous avons vu avec la citation d'Alcinoos que l'interrogation sur la nature de l'Un dans le *Parménide* n'est pas exempte de considérations spatiales. L'Idée ou Forme pure existe d'ailleurs dans un espace particulier et elles sont perceptibles par l'âme d'une manière qui est toujours décrite comme une perception visuelle. Elles existent dans une forme d'espace raréfié détaché de l'espace sensible, mais qui n'en reste pas moins un espace. Le problème du concept chez Hegel est bien posé sous l'angle historique. Mais en tant qu'il existe en-soi ; le concept existe aussi sous une forme intemporelle. Il ne change pas non plus radicalement de nature en passant au pour-soi, et redevient intemporel d'une autre manière. C'est le processus de passage de l'un à l'autre qui est pleinement historique, et donc temporel. Le concept chez Hegel n'échappe pas lui plus à une définition en termes d'extension et de compréhension. Il se ramène à la même définition du concept comme chose étendue. Il semble que ce qui diffère dans ces définitions ne soit pas sa nature, mais son degré d'existence.

Le problème de la définition de la philosophie n'échappe pas à cette compréhension spatiale, notamment dans les tentatives de clarifications récentes avec Foucault, Derrida, Deleuze et Guattari. Mais cette spatialité de la philosophie ne débute pas au XXe siècle. Si l'on en croit Foucault, le savoir de la Renaissance et de l'âge classique s'organisent suivant des formes qui se réfèrent explicitement à des modes de construction de l'espace. Le savoir de la Renaissance existe en tant que

[123] Les mathématiques et la logique formelle utilisent les diagrammes de Venn pour représenter les ensembles sous une forme spatiale. De plus une fonction mathématique nécessite toujours d'être définie par rapport à un ensemble.

recherche herméneutique des ressemblances qui lient le microcosme au macrocosme. Il s'agit donc de trouver les signes qui rassemblent différentes échelles d'espace. Le savoir de l'âge classique se présente comme l'organisation d'un tableau qu'il nomme *taxinomia* où se disposent les différences de proche en proche. Il ne s'agit donc plus pour la philosophie d'analyser les relations entre espaces concentriques, mais de construire un espace logique, linéaire et sans épaisseur comme l'espace abstrait de la géométrie[124]. Mais pour Foucault, lui-même la philosophie n'est pas une activité qui constitue un champ autonome. Elle se présente comme production de règles internes au discours en tant qu'espace de formation et de circulation des énoncés. La philosophie est la production d'un espace de possibilité de la pensée. Foucault conçoit les règles discursives comme un espace. Dans *Les mots et les choses*, il fait l'analyse archéologique de ce qu'il nomme une *épistémè*. Or cette *épistémè* est décrite comme un espace d'articulations. Autre positionnement spatial de Foucault : le problème du trièdre du savoir. Après avoir décomposé l'*épistémè*, il fait la description du rôle des sciences humaines dans notre savoir. Il leur assigne la fonction de surface synaptique entre les champs de savoir formés par la science, la philosophie et les empiricités. Or il les qualifie de champs du savoir, ce qui implique leur spatialité. Cette assignation spatiale dépend fondamentalement de la nature du discours qui entretient une profonde interdépendance avec les techniques d'application du pouvoir. Les séries du savoir s'insèrent toujours dans une série de pouvoir qui détermine une partie des règles de production des énoncés, en particulier dans la matérialité de sa circulation et de la définition de la légitimité sociale du sujet énonciateur. On retrouve encore une détermination spatiale de la philosophie avec Derrida. Celui-ci affirme que la philosophie cherche continuellement à maîtriser ses marges. S'il y a marges, c'est qu'il y a une conception spatiale. Quant à Deleuze et Guattari, ils définissent la philosophie comme création de concept sur un *plan d'immanence*. Ce *plan d'immanence* est un espace pré-philosophique infini que les concepts viennent habiter tout en le construisant. Déjà dans *La logique du sens*[125], Deleuze assimilait les diverses tendances de la philosophie à des mouvements d'ascension (Platon, Plotin), de descente (Nietzsche) et de glissements dans un espace de la pensée (les stoïciens, Spinoza). Autre manière de répondre à la question kantienne « comment s'orienter

---

[124] Cf. Michel Foucault. *Les mots et les choses*.

[125]Gilles Deleuze. *Logique du sens*.

dans la pensée ». Mais, rejoignant une proposition de Spinoza, il considère ce *plan d'immanence* comme l'autre face d'un espace réel qui fait de la pensée un double de cet espace.

Quel que soit le mode d'être que l'on accorde à la limite, elle est toujours une émanation d'un certain système de construction de l'espace. Comprendre la limite impose et présuppose de comprendre la nature de l'espace auquel elle se rattache et que simultanément elle vient mettre en forme. Chacun des axes que nous avons isolés à travers ce repérage du sens philosophique de la limite représente une composante de l'espace. L'espace lui-même, la profonde dépendance entre l'espace et le temps, l'espace de l'action centralisée sur la relation entre l'individu et la chose, un espace discursif qui se recoupe avec l'espace de la pensée elle-même. C'est par l'analyse de la limite que l'on peut caractériser les moyens et les modes de construction de l'espace.

Une analyse systématique de la construction de l'espace ne peut que nous amener à une analyse de l'espace dans sa forme politique qu'est le territoire. Construction comme cadre de l'expérience sensible immédiate et comme cadre de l'espace politique ne sont pas absolument indépendants. L'analyse du rôle constituant de la limite dans sa différence avec la frontière permettra de situer l'échelle où elles se situent, leurs interactions et ainsi de clarifier l'usage de l'espace par le territoire.

L'espace hylétique

Dans *Matière et mémoire*, Bergson lance cette affirmation : le meilleur argument contre le matérialisme est de dire que la matière est exactement telle qu'elle paraît être. Cette critique peut aussi bien s'adresser aux idéalismes particulièrement sous ses formes transcendantales[126]. Cette critique pose la question de la définition d'un véritable matérialisme dans la mesure où il se comporte comme simulacre de l'idéalisme lorsqu'il n'est pas suffisamment conséquent. Castoriadis affirme que dans la dialectique il n'y a pas de différence entre le contenu et la méthode[127]. La dialectique est une méthode propre à l'idéalisme qui ne peut donc pas permettre de construire une théorie matérialiste consistante.

Sous sa forme première, l'espace dans lequel nous vivons s'identifie à la matière. Une telle affirmation se trouve ébauchée par Descartes dans les *Méditations métaphysiques*. En effet, dans la seconde méditation, il définit ainsi les corps, c'est-à-dire les choses matérielles : « par corps j'entends tout ce qui est susceptible d'être borné par une figure, d'être circonscrit en un lieu et de remplir un espace. »[128] Il complète cette réflexion dans la cinquième méditation. Il y a bien ici une intuition d'une possible identification entre matière et espace. Ce qui caractérise fondamentalement la matière pour Descartes est d'être une substance étendue en opposition à l'autre substance, pensante celle-ci, qu'est l'esprit ou l'âme. Il ne s'agit pas ici d'entrer dans un débat sur la validité d'une position dualiste. Ce qui nous intéresse ici est l'intuition d'une identité entre espace et matière.

Mais la définition que donne Descartes de cette identité pose deux problèmes

---

[126] L'opposition de Bergson aux formes kantiennes de la philosophie est en effet bien connue. Il écrit à ce propos dans *Matière et mémoire* : « En d'autres termes, si la métaphysique n'est qu'une construction, il y a plusieurs métaphysiques également vraisemblable, qui se réfutent par conséquent les unes les autres, et le dernier mot restera à une philosophie critique, qui tient toute connaissance pour relative et le fond des choses pour inaccessible. » P.205.

[127] Cf. Cornélius Castoriadis. *L'institution imaginaire de la société*.

[128] Cf. *Méditations métaphysiques*. P.57.

théoriques. D'une part, elle laisse supposer sous la matière qui emplit l'espace une étendue géométrique de laquelle découle directement l'homogénéité. D'autre part, elle se pose directement comme théorie du corps constitué. L'espace y est déjà considéré comme fractionné. L'existence des corps comme occupant un certain lieu à l'exclusion de tout autre est présentée à la fin des *Méditations métaphysiques* comme une idée claire et distincte. Le doute méthodique s'arrête avant le problème de la limite pour lui donner le statut d'évidence pour l'esprit.

L'expérience quotidienne donne bien une saisie de l'identité entre l'espace et une matière parcourue de limites. Pourtant, seule l'identité entre matière et espace peut être présentée comme immédiate. On peut en effet opposer à cette position cartésienne le caractère construit et relativement arbitraire de toute limite et de ce fait la continuité brute de la matière et de l'espace. Le problème est donc de comprendre le mode de cette continuité matérielle et le rôle qu'elle peut jouer dans la construction d'un espace humain vécu et plus particulièrement sous la forme territoriale politique. Il n'est pas question ici de questionner la nature profonde de la matière, ni d'un point de vue physique, ni d'un point de vue métaphysique. Il s'agit de l'interroger sur un point de jonction entre géographie, physique et philosophie dans l'étude de l'espace.

C'est chez Bergson que nous trouvons développée cette intuition d'un espace hylétique, d'un espace comme continuité de la matière. Ses affirmations sur l'espace sont fondées sur la mise en question de la perception de la matière. Question qui apparaît essentiellement dans le chapitre IV de *Matière et mémoire*. Il interroge la possibilité de la saisir dans une expérience plus originelle que celle offerte dans la perception, la matière telle qu'elle est donnée à une intuition pure et immédiate. Bergson suppose en effet que la matière est perçue sous sa forme quotidienne au travers de la médiatisation que la mémoire effectue dans la conscience sur le donné fourni par ce qui l'entoure. Or, parmi les rôles qu'il assigne à la philosophie, il lui attribue celui de redécouvrir les intuitions brutes, les intuitions non encore synthétisées dans la conscience, qui constituent les matériaux de l'expérience quotidienne. Cette interrogation va se porter sur la matière que nous saisissons dans l'espace qui nous entoure. La manière dont il pose les conditions de la recherche du retour à l'intuition pure de la matière débouche sur une mise en question de l'espace. De cette problématisation de l'intuition découle la définition que Bergson propose :

« La matière, pour nous est un ensemble “d’images”. Et par “image” nous entendons une certaine existence qui est plus que ce que l’idéaliste appelle une représentation, mais moins, que ce que le réaliste appelle une chose, une existence située à mi-chemin entre la chose et la représentation. »[129] Bergson ne dépasse jamais cette définition. Il affirme en effet : « Nous nous bornerons d’ailleurs à des indications ; il ne peut être question ici de construire une théorie de la matière. »[130] Il ne s’agit pas du problème explicitement thématisé par Bergson. Mais en rencontrant le problème de la matière et de sa perception dans l’espace, il va faire réapparaître cette question-là où Descartes s’était arrêté.

Bergson interroge donc comment ces images que forme la matière se composent dans la perception comme des objets matériels indépendants. Il part de l’absence d’évidence de cette construction. Il écrit alors : « C’est pourquoi l’opération grossière qui consiste à décomposer les corps en parties de même nature que lui nous conduit à une impasse, incapable de concevoir ni pourquoi cette division s’arrêterait, ni comment elle comment elle se poursuivrait à l’infini. »[131] Proposition qui concerne l’objet mais que l’on peut étendre à l’ensemble du matériel. Il pose que « Le caractère essentiel de l’espace est la continuité. »[132] C’est dans cette interrogation sur la divisibilité de la matière que va pouvoir se développer la coïncidence entre matière et espace. C’est par la réduction d’une expérience de l’image à une expérience brute que Bergson va dégager cette identité. Nous partirons donc de la description de cette identité entre espace et matière pour en dégager les conséquences pour la formation de l’espace politique qu’est le territoire et de son corrélat immédiat qu’est la frontière ; même s’il est évident que la démarche de Bergson ne tend pas à répondre à de telles préoccupations politiques.[133]

---

[129] Cf. *Matière et mémoire*. Presses universitaires de France. Collection Quadrige. Préface. P.1.

[130] *Ibidem*. P.209.

[131].*Ibidem.* P.223.

[132]. *Ibidem* P.220.

[133] L’un des projets généraux de Bergson et particulièrement dans *Matière et mémoire* est de réduire des oppositions constituantes de la philosophie à une position qui les concilie. Il démontre que leur caractère extrême résulte d’erreurs que l’on peut dépasser pour réunir ces deux positions. Ici Bergson cherche à constituer un dualisme cohérent qui dépasse les oppositions entre réalisme, matérialisme et idéalisme. Il ne suppose donc aucune portée politique directe à sa démarche.

Bergson constate que les expériences immédiates, internes et externes, répondent à la même détermination principale ; elles sont continues. « L'intuition pure, extérieure ou intérieure, est celle d'une continuité indivisible. »[134] Ce constat nous impose de considérer que le donné extérieur qu'est l'espace existe comme une continuité insécable, qu'il ne connaît à proprement parler de parties. Bergson affirme : « À l'unité vivante, qui naissait de la continuité intérieure, nous substituons un cadre l'unité d'un cadre vide, inerte comme les cadres qu'il maintient unis. »[135] Toute division stricte sous la forme d'un segment entre deux solides dans l'espace est arbitraire. La limite est toujours un fait artificiel. Mais nous traiterons de ce problème quand nous aborderons celui de l'espace individuel comme espace délimité par les limites au sens strict et par un horizon. Il est suffisant ici d'indiquer leur artificialité. Le constat de la continuité d'un espace brut donné à une expérience immédiate ne suffit pourtant pas encore à prouver son caractère hylétique ou purement matériel. Elle peut très bien se rapporter à un espace abstrait, complètement vide comme celui construit pour supporter l'existence des solides par la conscience, ou comme un espace mathématique purement idéel et homogène.

Les textes de Bergson sont très clairs sur ce point. Il fait une différence très stricte entre cette forme d'espace conçue comme schème et ce qu'il nomme étendue. L'opposition à une théorie kantienne est ici évidente. Le rôle de ces schèmes revient à remplacer par un espace factice et vide l'espace de notre expérience immédiate afin de pallier la coupure entre cette expérience et notre conscience. À cet « espace amorphe et inerte », il va au contraire opposer une « étendue concrète, continue et diversifiée ». Cette continuité n'a donc pas pour caractéristique d'être homogène. L'étendue est hétérogène. C'est cette hétérogénéité qui va nous amener à sa matérialité. matérialité que nous pourrons ensuite isoler et analyser. Matérialité et continuité sont inséparables. La perception construit l'espace comme une série de solides contigus séparés par des segments formés par une série de points. « Parce que les solides, étant les corps sur lesquels nous avons le plus manifestement prise, sont ceux qui nous intéressent le plus dans nos rapports avec le monde extérieur, et parce que le contact

---

[134]. *Ibidem*. P.203.

[135]. *Ibidem.* P.204.

est le seul moyen dont nous paraissons disposer pour faire agir notre corps sur les autres corps. Mais des expériences fort simples montrent qu'il n'y a jamais de contact réel entre deux corps qui se poussent, et d'autre part la solidité est loin d'être un état absolument tranché de la matière. »[136] Cette citation nous donne des indications sur la forme de matérialité de cette continuité hétérogène. Bergson suppose qu'il puisse exister une continuité hétérogène, bien qu'il l'attribue à la durée. C'est en effet la durée qui prime pour Bergson. Elle représente pour lui le fond dynamique constituant du monde. Il définit l'hétérogène comme le rapport de deux éléments différant par leur nature. L'espace est pour lui une série avant tout quantitative, donc homogène puisqu'elle procède par degrés. Mais nous considérons que les passages d'un degré à un autre sont des passages d'intensité par conséquent qualitatifs ; par leurs dimensions qualitatives. L'espace connaît donc une certaine forme d'hétérogénéité qui diffère de celle illusoire de passage d'un solide à un autre. Les solides divisés par segments ne sont qu'une construction, laquelle vise selon Bergson à remplacer la qualité par la quantité. La certitude du caractère matériel de l'espace apparaît dans le primat du qualitatif. Le qualitatif est toujours une certaine intensité. Un détour par la théorie des modes de Spinoza nous le montrera.

La dernière remarque importante dans ce développement de Bergson consiste à souligner la différence fondamentale entre un espace homogène et une étendue réellement continue mais hétérogène. Cela revient à affirmer que l'espace matériel est une continuité insécable, mais qu'elle n'est pas une succession de points de même nature. Cette continuité se fait comme passage entre des zones hétérogènes. Cependant, elle est illimitée au sens où ces zones s'enchevêtrent sans coupure nettement assignables. Il ne s'agit pas d'une continuité formée par la contiguïté de corps solides comme le supposent Aristote ou Descartes. Il s'agit plutôt d'un plan matériel unique où la matière serait affectée d'états d'intensité sur différents modes, comme nous le donnerait à voir une lecture du livre I de *L'éthique* de Spinoza et de certains textes de Deleuze. Chacun de ces états définit une zone dans un champ matériel continu qui coïncide avec l'espace. Il nous faut donc décrire ce que nous entendons par ces zones intensives, formuler clairement leur spécificité par rapport au corps solide constitué comme chose ou corps solide et dégager leur rôle exact dans ce

---

[136]. *Ibidem.* P.223.

plan d'espace matière. Nous pouvons partir pour cela de l'opposition que tracent Deleuze et Guattari entre l'organisme comme organisation sociale et stratifiée du corps et ce qu'il nomme le *corps plein sans organe* comme expérience fondamentale de ce corps. Le problème posé par Deleuze et Guattari semble certes éloigné de celui que nous traitons ici. Mais ils affirment : « on appelait matière le plan de consistance ou le corps sans organe »[137]. Cette expérience du *corps plein sans organe* suppose aussi une expérimentation de la matérialité brute et de l'espace de son propre corps. Ils supposent que ce *corps sans organe* est parcouru de zones d'intensités. Notre propre corps est en effet notre expérience la plus immédiate de l'espace. Il est d'une part toujours compris comme un espace et toujours compris au sein d'un espace. Le corps sans organe est une forme d'expérimentation qui redescend en dessous de la représentation organisatrice qu'est l'organisme. Avec ce concept, Deleuze et Guattari poursuivent une idée qui parcourt toute leur œuvre. Sous toute forme d'organisation ou d'ordre existe toujours un chaos. C'est dans cette mesure qu'il désigne le *corps sans organe* comme une ligne de fuite et donc comme une expérimentation du corps désorganisé. C'est cette fuite qui ouvre la possibilité d'une expérimentation de la matérialité du corps. Expérience qui nous permettra de définir ce qu'est un régime intensif et donc une de ces zones intensives. Le passage du corps sans organe au plan d'espace matière pourra se faire comme simple changement d'échelle, même si ce changement nous fera passer d'une simple zone qui subit l'influence des autres zones qui connaissent un régime d'extériorité floue à un plan sans aucune forme d'extériorité.

D'abord, il nous faut reprendre la définition que Deleuze et Guattari donnent de ce *corps plein sans organes*. Le problème du *corps plein sans organe* ou CsO apparaît dans *L'anti-Œdipe* puis sera repris dans *Mille plateaux*, particulièrement dans le chapitre intitulé « 1947. comment se faire un corps plein sans organe ? ». Dans *L'anti-Œdipe*, il se présente comme zone d'enregistrement, d'anti production et de distribution dans les processus de production désirante en rapport avec les flux de production sociale. Il en existe un équivalent social qui prend la forme de *socius* sous ces trois formes historiques successives que sont la terre, le corps de l'empereur et le

---

[137] Gilles Deleuze et Félix Guattari. *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2.* Éditions de minuit. Collection critique. 1981. P. 58.

capital. Dès ces premiers textes, il va prendre une place ou un rôle pleinement intégré dans les processus de production en tant que zone d'enregistrement et donc de redistribution. Si les productions sociales correspondent à des flux matériels de marchandises, de monnaie, de travail ou à des flux abstraits de signes qui vont être enregistrés sous forme de plus-value monétaire ou signifiante, les flux qui concernent directement le corps sont des flux désirants qui vont être enregistrés sous forme de régimes intensifs. C'est dans un problème de production d'intensités que se développent les considérations sur le CsO qui nous intéressent ici. Et ce problème des productions d'intensité va être traité avec plus d'attention dans le chapitre « 1947. comment se faire un *corps plein sans organe* ? » de *Mille plateaux*. Deleuze et Guattari vont y prolonger leur réflexion non plus sur le caractère social et inconscient du CsO, mais sur le potentiel d'expérimentation d'une nouvelle organisation, ou plutôt d'une désorganisation du corps. Réflexion sur la possibilité d'un nouveau mode d'être du corps.

Cette thématisation du corps passe dans sa première forme par une théorisation des rapports entre l'organisation sociale et l'inconscient, mais dans un second moment, elle doit passer par ceux qui existent entre corps, espace et matière. De ce fait, elle se place dans une prolongation de la ligne tracée par Spinoza et Bergson dans la mesure où ces rapports sont conçus sous la forme de rapports d'intensité. Deleuze et Guattari écrivent : « Le CsO fait passer des intensités, il les produit et les distribue dans un spatium lui-même intensif, inétendu. Il n'est pas l'espace ni dans l'espace, il est matière qui occupera l'espace à tel ou tel degré – au degré qui correspond aux intensités produites. Il est la matière intense et non stratifiée, la matrice intensive, l'intensité = 0, mais il n'y a rien de négatif dans ce zéro-là, il n'y a pas d'intensités négatives ni contraires. Matière égale énergie. Production du réel comme grandeur intensive à partir du zéro. »[138] Cette citation nous livre plusieurs informations importantes sur les rapports entre espace et matière saisis dans leurs rapports avec le corps comme élément intensif. Deleuze et Guattari affirment une spatialité particulière au CsO. Le premier point qui nous semble important ici est que le CsO n'est pas désigné comme le corps lui-même. Il est désigné comme programme désirant et machinique de l'inconscient. Il n'est donc pas directement le corps, mais en tant qu'il

[138]. *Ibidem.* PP. 189-190.

est ce programme inconscient, il vient déterminer la possibilité d'une expérimentation du corps en dehors de cette expérience du « corps stratifié » qu'est l'organisme. Le problème se pose alors des rapports entre le corps et l'inconscient. Peut-on voir l'inconscient tel que le formulent Deleuze et Guattari comme instance psychologique de la même manière que le définit Freud ? L'opposition de Deleuze à la psychanalyse particulièrement sous forme freudienne est bien connue. L'un des reproches principaux qu'il lui adresse concerne son caractère idéaliste qui tend à rejoindre les formes habituelles des théories dualistes. Même si pour Freud l'inconscient est une résultante du corps, il n'en existe pas moins comme élément psychologique détaché et comme système de représentation. Le problème est donc de savoir si la définition que Deleuze donne ici ne rejoint pas cet idéalisme freudien ? En effet, il semble faire du CsO quelque chose de détaché du corps. Le premier point est qu'il n'en fait pas un système de représentation. Idée longuement traitée dans l'*Anti-Œdipe*. L'inconscient deleuzien n'est pas un théâtre, mais une usine. Le CsO n'est pas une entité pulsionnelle. La pulsion est en effet pour Freud une représentation d'un besoin du corps[139]. L'inconscient ne peut pas s'analyser en termes de besoin, avec ses corollaires que sont le plaisir et le déplaisir. L'inconscient désire et le désir est production. C'est dans ce sens que le CsO rompt avec l'idéalisme de la représentation. Il est le programme général d'une production inconsciente. Il n'est pas non plus une entité détachée ; comme nous allons le montrer un peu plus loin ; puisqu'il est une expérimentation de ce même corps.

Cette critique de la théorie freudienne n'est pourtant pas suffisante à clarifier les rapports entre le CsO et le corps et ne nous dit encore rien des rapports entre corps et matière. La question principale est dans le fait que Deleuze donne un statut ontologique à cet inconscient. Deleuze produit sa théorie de l'inconscient sous l'influence de Spinoza, de Nietzsche et de Bergson. Nous reviendrons plus tard sur l'influence de Spinoza. Celle de Nietzsche va jouer dans la formation des concepts d'inconscient révolutionnaire schizophrénique et d'inconscient réactionnaire paranoïaque. Celle de Bergson va concerner sur la constitution des problèmes des multiplicités et des singularités qui courent tout au long de son œuvre depuis la *Logique du sens* jusqu'à ses derniers textes. Portant, cette influence va aussi se faire

[139] Cf. Sigmund Freud. *La métapsychologie*. Édition Gallimard. Collection Folio essai.

sentir dans l'affirmation d'un statut ontologique et non uniquement psychologique de l'inconscient. Cela est évident à la lecture d'un texte qui précède de peu l'*Anti-Œdipe*, *Le bergsonisme*. À propos de l'assimilation que fait Bergson de l'inconscient avec l'intégralité du passé et des souvenirs purs il écrit : « Ce que Bergson appelle "souvenir pur" n'a aucune existence psychologique. Tous ces mots sont dangereux, surtout "inconscient", qui nous semble depuis Freud inséparable d'une existence psychologique singulièrement efficace et active. Nous aurons à confronter l'inconscient freudien à l'inconscient bergsonien, puisque Bergson lui-même fait le rapprochement. Nous devons pourtant comprendre dès maintenant que Bergson n'emploie pas le mot "inconscient" pour désigner une réalité psychologique hors de la conscience, mais pour désigner une réalité non psychologique — l'être tel qu'il est en soi. »[140] Si l'inconscient peut avoir un rôle psychologique c'est parce qu'il a d'abord une existence ontologique. Pour Bergson, il y a une communauté d'état entre le souvenir pur et la matière que je ne peux percevoir au-delà des murs de ma chambre. Pour Deleuze aussi, l'inconscient a un double rôle, ontologique et psychologique. Il va pourtant le faire exister sur un mode différent que celui que suppose Bergson. L'un des concepts que Deleuze va maintenir tout au long de son œuvre est celui de l'existence d'une surface biface. Qu'il s'agisse de l'événement dans la *Logique du sens*, plus tard de ce qu'il va nommer le plan de consistance puis encore le *plan d'immanence*, Deleuze ne cesse de réaffirmer l'existence de cette forme. Le CsO est l'une des faces de cette surface. Il n'existe sous forme détachée du corps que dans la mesure où il en est la face opposée de cette surface. L'inconscient est un plan d'immanence biface dont la première face est le corps matériel vécu et l'autre le CsO comme surface programmatique. C'est dans cette mesure que Deleuze et Guattari peuvent affirmer qu'il n'est pas l'espace, qu'il n'est pas dans l'espace, mais qu'il est le programme qui va déterminer la manière dont le corps occupe ou habite l'espace et la matière.

Or c'est précisément cette occupation de la matière et de l'espace qui nous intéresse. Deleuze affirme que le CsO est « intensité = 0 ». Le CsO est donc lui-même intensité. Cette intensité est déterminée comme degré zéro, mais zéro ne signifie ni

---

[140] Cf. Gilles Deleuze. *Le bergsonisme*. Presses universitaires de France. Collection Quadrige. Chapitre III. « La mémoire comme coexistence virtuelle ». P.50.

absence, ni négativité. Là encore, c'est une constante anti-hégélienne de l'œuvre de Deleuze. Pour lui, il n'y a pas d'être négatif, ni de contradiction dans le réel. Il est un degré d'intensité positive mais minimale à partir de duquel toute intensité va pouvoir se définir par différenciation. Le CsO en tant que programme se présente comme zone d'enregistrement et de production d'intensité. C'est-à-dire qu'il est à la fois l'espace où les intensités viennent produire leurs effets et se redistribuer, et à partir duquel de nouvelles intensités vont apparaître et créer de nouveaux effets sur d'autres corps, remplir et occuper l'espace et la matière. C'est donc sur un mode intensif que le corps se rapporte à la matière et à l'espace. De ce fait, Deleuze tire cette conclusion que la matière est énergie, et l'énergie est toujours un certain degré d'intensité. Ainsi, il peut affirmer : « C'est pourquoi nous traitons le CsO comme l'œuf plein avant l'extension de l'organisme et l'organisation des organes, avant la formation des strates, l'œuf intense qui se définit par des axes et des vecteurs, des gradients et des seuils, des tendances dynamiques avec mutation d'énergie, des mouvements cinématiques avec déplacement de groupes, des migrations, tout cela indépendamment des *formes accessoires*, puisque les organes n'apparaissent et ne fonctionnent ici que comme des intensités pures. »[141] Le CsO est une saisie d'un espace qui précède les limites que sont les organes. La physique quantique affirmait déjà une telle conception de la matière. Les particules se forment et existent suivant des degrés d'énergie, de vitesse et suivant des déterminations de trajectoire. Il reste cependant à clarifier et préciser cette notion d'intensité.

Pour cela, Deleuze renvoie lui-même à la théorie des attributs et des modes de Spinoza. « Finalement le grand livre du CsO, ne serait-il pas l'*Éthique* ? Les attributs, ce sont les types ou les genres de CsO, substances, puissances, intensités Zéro comme matrice productive. »[142] Il nous faut donc revenir aux livres I et II de l'*Éthique* et aux passages du livre III où il expose les concepts de *conatus* et de puissance. Reprendre l'articulation entre substance, puissance, attribut et mode. La définition des intensités nous permettra de comprendre la nature de ses zones intensives et de préciser

---

[141] Gilles Deleuze et Félix Guattari. *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2.* Éditions de minuit. Collection critique. 1981. P. 190.

[142]. *Ibidem*. P. 190.

comment elles se succèdent dans le continuum de l'espace-matière. Comme Bergson, Spinoza ne suppose pas de limites dans l'étendue. On pourrait donc en déduire qu'il ne suppose pas non plus l'existence de choses singulières existant de manière détachée. L'étendue est un attribut de la substance, et « D'où suit que nulle substance, et en conséquence nulle substance corporelle, en tant qu'elle est une substance n'est divisible »[143], et « certes il n'est pas moins absurde de supposer que la substance corporelle est composée de corps ou de parties, que de supposer que le corps n'est composé de surfaces, les surfaces de lignes et les lignes de points. »[144] Spinoza va tout de même conserver l'idée de chose singulière ou d'individu. Le début du livre III est consacré à la définition de ces individus. Mais ils n'existent que comme des modes, ou des modifications. Leur caractère séparé n'est pas une évidence ontologique, mais une certaine manière de percevoir ces modes. Il y a ici les germes de la théorie de Bergson.

Il est cependant nécessaire de définir plus précisément ce que Spinoza nomme un mode et de comprendre le rapport avec l'étendue et la puissance. Spinoza définit le mode à la définition V du livre I : « Par mode, j'entends les affections de la substance », et au corollaire de la proposition XXV : « Les choses particulières ne sont que des affections des attributs de Dieu, autrement dit des modes, par lesquels les attributs de Dieu sont exprimés d'une façon définie et déterminée. » Tout ce que nous percevons comme individu, corps singulier ou chose singulière n'est qu'une affection d'une partie déterminée de l'étendue. C'est ce qui caractérise essentiellement le mode que d'être une affection. Or le thème de l'affection renvoie directement à celle de puissance et de *conatus* que nous pouvons assimiler à celui d'identité. Spinoza explique que les différentes affections du corps et donc de l'esprit sont dépendantes de cette notion de puissance. Tout n'existe qu'en tant que produit ou que production. Spinoza ne s'exprime en effet que dans un vocabulaire se référant explicitement au thème de la production. C'est d'ailleurs dans cette thématisation que se reconnaîtra Deleuze. Tout corps est défini par son effort pour se conserver dans l'être. « L'effort par lequel chaque chose s'efforce de se préserver n'est rien en dehors de l'essence

---

[143] Cf. *L'Éthique*. Livre I, Corollaire de la proposition XIII.

[144] Cf. *L'Éthique*. Livre I, Scolie de la proposition XV.

actuelle de cette chose. »[145] Mais cette position est encore accentuée par la démonstration. Il y a donc identité entre essence et puissance. La puissance se définit comme capacité à affecter et à être affecté, à agir ou à subir. En tant que degré de puissance, le *conatus* est susceptible d'être augmenté ou diminué. De ce fait, l'essence d'une chose singulière n'est pas quelque chose de fixe mais une variable dans l'attribut qu'est l'étendue. En tant que degré de puissance, cette essence se définit essentiellement comme quantité. Les modes et donc les choses singulières existent comme pures extensivités, comme grandeurs numériques. Nous avons pourtant affirmé que ces modes sont des intensités qui existent de manière qualitative. Il se pose alors un problème de compatibilité entre quantité et qualité.

Le problème va donc être de définir les rapports qui se jouent entre quantité et qualité dans le mode. Deleuze, dans *Spinoza, une philosophie pratique*, propose une lecture des modes comme des grandeurs intensives. Charles Ramond a critiqué cette lecture en lui reprochant d'une part d'être une dialectisation des théories de Spinoza[146] et d'autre part un apport totalement inventé par Deleuze. Lecture qui ramène Spinoza à Kant et à son concept de grandeur intensive ou à Hegel et à l'exemple du mercure du thermomètre. Il suppose en effet que la lecture deleuzienne détruit l'univocité de l'être affirmée comme centrale chez Spinoza en la ramenant à une opposition entre quantité et qualité qui se résout dans la réunion dans un troisième terme. Charles Ramond accorde bien une certaine importance à l'existence de la qualité chez Spinoza, mais la limite à la substance et à ses attributs. Seule la substance peut exister sous une forme qualitative. Il montre bien comment Spinoza radicalise le mécanisme de son époque en utilisant l'analyse mathématique des choses singulières pour éliminer le problème scolastique de la qualité obscure. Il ne décrit les choses singulières qu'en termes de quantité. Dans cette perspective, on peut réduire les corps à des rapports d'étendue, de contraction, de vitesse ou de lenteur. Cette lecture exclut totalement le problème des degrés de perfection ou de puissance de l'ontologie spinoziste. Pourtant, ces deux lectures deviennent compatibles si l'on généralise le problème des changements d'échelle. Si la qualité est présente dans la substance, c'est qu'elle existe en tant que quantité dans les modes. Le problème des grandeurs

---

[145] *L'Éthique*. Livre III, proposition VII.

[146] Cf. Charles Ramond. *Quantité et qualité chez Spinoza*.

intensives devient celui de savoir comment une quantité produit une qualité et comment une qualité produit une quantité. Ce qui nous ramène chez Spinoza au problème des individus et de leur composition. Sans quitter le *plan d'immanence*, on peut voir que changer d'échelle correspond à changer de quantité de composants. Il s'agit donc de changement de grandeur dans l'étendue, dans les rapports de contraction, d'accélération et de ralentissement. Ces changements quantitatifs produisent des déterminations qualitatives dans les modes. Cela nous permet d'affirmer l'existence de grandeurs intensives comme des séries de passages d'une quantité à une qualité et d'une qualité à une quantité. Le mode qui se présente comme chose singulière est donc un produit qualitatif, car passif ou actif, affecté ou affectant, comme produit de variation de quantités. Là encore, il existe une similitude avec la physique quantique. Elle a parfaitement montré comment la matière agit et réagit suivant des lois totalement différentes suivant qu'on l'observe à un niveau micro ou macro, particulièrement par rapport au problème des déterminations causales. Les particules à un premier niveau sont d'abord vitesse, trajectoire et fréquence. Au niveau supérieur, ces particules se forment comme des complexes qualitatifs. Ces qualités déterminent leurs possibilités de compositions. Ce qui détermine de nouvelles données quantitatives (combien d'atomes peuvent entrer dans la composition d'une molécule, combien de molécule dans une mole). Et là encore, ces déterminations quantitatives produisent des effets qualitatifs (dureté, couleur, état). Les différences de qualité de la matière sont la conséquence de la quantité de particules qui entrent dans la composition d'un corps, et les qualités de ces mêmes particules dépendent de la quantité de celles qui constituent leur noyau. C'est une constitution de la matière qui se fait par couches successives. Plus on s'approche d'un niveau macro et plus la qualité prime.

Le dernier problème concernant les modes est celui de leurs rapports avec la continuité de l'attribut qu'est l'étendue et sa composition en tant que chose singulière. En effet, si Spinoza suppose le caractère indivisible des attributs de la substance, comment arrive-t-il à affirmer l'existence de corps, de choses singulières qui se combinent et entrent en rapports de composition ou de décomposition ? Comment passe-t-on de l'unité insécable de la substance à l'existence singulière des modes ? Le problème se résout dans la mise en système des concepts de passif, actif et de causalité. Ce qui permet cette unité de l'attribut étendue chez Spinoza est d'abord

dans la causalité elle-même. Ce principe pose celui de l'identité entre substance et nature. Il décrit la nature comme un ensemble d'attributs parmi lesquels existe l'étendue. Il décrit cette nature suivant un paradigme mécaniste de lois causales intégrales. Tout ce qui se produit en la substance se produit dans une pure nécessité. Champ d'immanence de nécessité causale absolue. L'unité de ce champ d'immanence existe dans et par cette universalité. Mais elle n'est pas encore suffisante à faire de la substance, et par conséquent de ses attributs, une unité qui ne soit pas simplement composite. Le complément indispensable de cette causalité intégrale est le rapport actif/passif qui fait que chaque chose singulière est dans un rapport déterminé avec les autres choses singulières qui l'avoisinent. Spinoza reprend à son compte le premier article des *Passions de l'âme* de Descartes. Tout ce qui est passion pour un sujet est action pour le sujet qui en est la cause. De fait, toute action du point de vue d'un sujet est passion pour celui qui en subit les effets. Tout corps agit et subit les effets des corps qui lui sont proches. Tout corps est lié à n'importe quel autre existant actuellement dans l'étendue par l'intermédiaire d'une série de causes prochaines existant actuellement. Dans cette mesure, les coupures que nous percevons entre les corps singuliers sont plus de l'ordre de la rupture d'effet que de la limite segmentaire entre deux solides. L'espace matériel se construit dans une disposition relationnelle entre des modes.

Le croisement des hypothèses de Bergson, Deleuze et Spinoza nous permet d'élaborer une image de cet espace hylétique en tant qu'enchevêtrement de zones intensives. Le premier élément important qui apparaît avec Bergson est la continuité stricte de cet espace hylétique. Continuité caractérisée par l'absence de coupure segmentaire catégorisable comme limite. Toute limite y est surajoutée. Cette continuité n'est pas la continuité abstraite et vide du plan géométrique. Elle existe ou se produit en tant qu'hétérogénéité. Si l'espace se réduit à l'étendue de la matière, cela ne signifie pas une parfaite continuité de nature de point en point. La matière – et par conséquent l'espace – n'est pas composée de plans, de droites, de segments ou de points. Bergson avait supposé la matière comme image. Chaque image est dans un rapport de définition floue dans la mesure où elle est dans des rapports d'interpénétrations avec toutes les images qui l'entourent. La continuité hétérogène que supposait Bergson est donc la continuité des images. La référence aux images est un moyen de donner un statut ontologique à la matière et à l'espace. L'image est ce

qui apparaît. Bergson écrit en effet au moment du développement de la technique photographique et les débuts du cinéma. C'est ce qui permettra à Deleuze de produire une théorie du monde sans horizon dans ces textes sur le cinéma. La référence à l'image ouvre donc la métaphore de ce qui apparaît, se fixe sur la surface de la pellicule ou de l'écran. Dans une certaine mesure cette identification peut faire penser à un rapprochement avec la notion de phénomène. C'est pourquoi nous préférons utiliser l'expression de zone intensive suivant la manière dont la formulent Deleuze et Guattari quand ils abordent la question du *corps plein sans organe*. La théorie du CsO doit être comprise à partir de celle des modes de Spinoza. L'espace se produit comme un ensemble de zones d'intensités qui s'interpénètrent. La définition des intensités est donnée par le concept de mode. Cependant une intensité ne peut pas être totalement infinie. On peut représenter l'étendue en général comme attribut infini de la substance, il faut bien que les zones intensives s'achèvent quelque part. C'est sur ce point que se clarifie le problème des interpénétrations de zones. Spinoza présentait la substance comme un plan où la continuité se fait par l'enchaînement continuel des causes et des effets. L'intensité est une quantité d'énergie qui produit un certain état de quantité. Quantité et qualité ne sont que les deux faces d'une même production et non deux phénomènes distincts. On ne peut pas couper une intensité d'une manière segmentaire. La quantité d'énergie s'épuise au fur et à mesure qu'elle parcourt l'étendue et disparaît progressivement. Elle ne s'arrête pas brutalement. C'est par ce dépérissement qu'est possible l'interpénétration de ces zones intensives et par conséquent la continuité hétérogène qu'est le complexe espace/matière. Bergson écrit d'ailleurs à ce sujet : « Mais la séparation entre la chose et son entourage ne peut être absolument tranchée ; on passe, par gradation insensible de l'une à l'autre »[147]. On ne peut pas parler de limites au sens strict, mais il existe tout de même des zones limitrophes, zones dont l'existence se définit comme espace de chevauchement.

Pour décrire ces zones nous pourrions utiliser le terme de seuil intensif que l'on trouve chez Deleuze, mais cette expression fait chez lui référence au passage d'une intensité à une autre sur le mode quasiment exclusivement qualitatif sans considérations spatiales particulières. De plus, nous utiliserons le terme seuil pour

---

[147] Cf. Henri Bergson. *Matière et mémoire*. Éditions des Presses universitaires de France. Collection Quadrige. P.235.

décrire un certain mode d'être de la limite spécifiquement sociale. Pour décrire cet espace de chevauchement entre deux ou plusieurs zones d'intensité, nous nous servirons de l'expression de Jacques Derrida : *limitrophie*. Élisabeth de Fontenay résume ainsi ce concept : « ce concept lui permet de penser, au moyen d'une topique subversive, ce qui avoisine les limites, ce qu'elles nourrissent, font croître à leurs bords, et qui les compliquent indéfiniment. »[148] Nous reprendrons donc ce terme de *limitrophie* pour désigner des zones de chevauchements indistincts. S'il n'y a pas de limite clairement attribuable, il y a au moins des espaces transitoires de recoupements où deux s'interpénètrent sur leurs franges d'épuisement.

Cet enchevêtrement de zones à un niveau macro correspond à l'espace de la géographie physique. L'espace se construit par une série de couches de matière biface qui se superposent en formant des zones qualitativement hétérogénes. L'espace humainement utilisable est constitué de zones : zones montagneuses, zones désertiques, zones de plaines, zones polaires, zones boisées ou zones arides. Toutes ces zones correspondent à des intensités géologiques ou climatiques. Les questions qui se posent maintenant sont donc celles du rôle politique de cet espace et du lien qui existe entre les frontières et les *limitrophies*. Il est la couche macro où les objets se constituent comme zones d'espace géographique.

[148] Elisabeth de Fontenay. *Sans offenser le genre humain*. P.29.

Espace hylétique et territoires

L'espace géographique physique se présente donc comme une accumulation de matière organisée en zones limitrophes au sens où nous avons dégagé un concept de *limitrophie*. Cet espace va jouer un rôle important dans la constitution de l'espace politique qu'est le territoire. C'est donc le rôle et l'influence de cet espace qu'il convient maintenant de chercher à comprendre et à expliquer.

Pour cela, il faut envisager d'une manière schématique le mode de construction de cet espace politique. Il se compose sur un mode similaire à l'espace hylétique. Celui-ci se construit par une accumulation de couches sur lesquelles se détachent des zones intensives. Sur chaque couche, les zones successives sont de plus en plus étendues. L'espace politique va se construire par accumulation de strates. Nous pouvons d'ores et déjà énumérer ces strates dans l'ordre de leur influence dans l'existence du territoire. La strate la plus proche de notre conscience est celle composée de l'espace individuel, ou plutôt celui de ce que Foucault nommait la singularité somatique. Sur cette strate se superpose une strate sociale et économique, qui dépend des groupements de singularités somatiques et de leurs modes de leurs mises en relation. C'est la strate de composition tactique des micro-pouvoirs. La strate suivante est celle de l'espace discursif au sens où la définit Michel Foucault. Cette strate qui existe comme espace de discours constitue la strate la plus abstraite et donc aussi la plus diffuse. Un espace proprement politique ne peut apparaître que sur cette accumulation stratifiée.

Le premier problème est donc de dégager le rôle puis l'influence de l'espace hylétique dans la possibilité d'empilement de ces strates hétérogènes construites. L'empilement des couches matérielles et la construction des strates d'espace politique ne sont cependant pas tout à fait de même nature malgré une certaine similitude schématique. La construction hylétique se fait du micro au macro par une modification du quantitatif au qualitatif, l'espace politique passe du micro au macro par un passage du matériel à l'abstrait. Ce glissement du matériel vers l'abstrait suppose la nécessité d'un fond matériel à tout processus politique. C'est en tant que

fond matériel de ces processus que l'influence de l'espace hylétique va être effective, en prenant deux formes particulièrement déterminantes. L'espace hylétique réalise la fonction de surface d'enregistrement qui sera analysée par Deleuze en termes de *plan de consistance*, mais qui existe ici sous forme de *sol*. La notion de *sol* suppose encore que cette surface matérielle soit aussi la source matérielle des processus de production qui vont déterminer un certain nombre d'éléments sociaux, économiques et politiques. La fonction de *plan de consistance* est celle qui va déterminer la fonction de source de matériel pour les productions.

Le *sol* va assumer la fonction de jonction entre deux éléments hétérogènes. Sur ce point, son existence est assimilable au concept de surface biface dans la constitution du paradoxe tel que l'expose Deleuze dans la *Logique du sens*. Concept qui va apparaître dans l'analyse de la mise en série.

En effet, dans *Logique du sens*, Deleuze essaye de dégager les conditions d'émergence du sens en dehors de toute référence à des principes tels que le signifié et le signifiant ou encore des méthodes herméneutiques. Il montre que le sens dépend des problèmes de l'événement et du paradoxe. Les affirmations qui nous intéressent particulièrement le problème de la mise en série qui seront développés aux chapitres 6 (de la mise en série) et 8 (de la structure). Le paradoxe procède d'une mise en série. Dans un premier temps, Deleuze va la rencontrer dans une interrogation logique. La question qu'il veut résoudre est celle du paradoxe de toute logique inductive depuis Aristote, c'est-à-dire la rétrogradation indéfinie. « Le paradoxe dont tous les autres dérivent, c'est celui de la régression indéfinie. Or la régression a nécessairement une forme sérielle : chaque nom désignateur a un sens qui doit être désigné par un autre nom, $n_1 \rightarrow n_2 \rightarrow n_3 \rightarrow n_4 \ldots$ »[149] C'est donc en premier lieu pour comprendre la manière dont le paradoxe produit le sens que Deleuze va analyser les formes sérielles.

Pour Deleuze, l'un des éléments importants est le fait qu'une forme sérielle subsume toujours au moins deux séries : « la forme sérielle se réalise nécessairement dans la simultanéité de deux séries au moins » « La forme sérielle est donc

[149] Cf. Gilles Deleuze. *Logique du sens*. Série 6, de la mise en série. P.50.

essentiellement multisérielle. »[150]. Par ailleurs, le second élément important dans cette analyse est que les séries subsumées doivent être hétérogènes. Toute série existe comme synthèse de deux autres séries de natures différentes. L'hétérogénéité entraîne un déséquilibre, les sous-séries sont nécessairement inégales et par conséquent toujours en décalage. L'une série excède toujours la seconde et c'est dans ce décalage que peut naître un paradoxe et que la série peut se constituer comme tel. Mais ces deux éléments sont encore insuffisants. La série ne peut se constituer qu'à travers ce que Deleuze nomme une « instance paradoxale » qui se présente comme une surface biface venant articuler les deux sous-séries hétérogènes.

Il ne s'agit pourtant pas ici d'un problème de logique et de théorie du langage. Mais c'est au chapitre 8 sur les problèmes liés à la structure dans un dialogue avec Claude Lévi-Strauss qu'il va lui donner un sens plus politique. Deleuze sera très attentif au caractère politique du langage et y reviendra plus tard dans *Mille plateaux* avec le concept de *mot d'ordre*. Mais ce n'est pas le rôle du langage qui nous intéresse ici. À travers l'analyse de la structure, Deleuze montre la possibilité d'un usage politique de son analyse des séries qui nous servira de modèle pour dégager la fonction du *sol*. C'est donc en interrogeant la structure telle que la définit Claude Lévi-Strauss qu'il va élaborer ce qu'il nomme le « paradoxe de Robinson »[151]. En effet, suivant la règle de construction des séries, celui-ci se construit sur l'articulation d'une série sociale et d'une série naturelle.

La première série se présente comme une série discursive au sens où Foucault utilisait ce terme. Elle est composée de règles juridiques, politiques, économiques, religieuses… La seconde série se décline sur le mode de la production. La nature est un ensemble de processus de productions matérielles. Il y a donc bien ici deux séries hétérogénes. Il convient maintenant de trouver le décalage qui permettra à la surface biface de prendre sa consistance. Deleuze l'exprime ainsi : « Une société quelconque a toutes les règles à la fois, juridiques, religieuses, politiques, économiques, de l'amour et du travail, de la parenté et du mariage, de la servitude et de la liberté, de la vie et de la mort, tandis que sa conquête de la nature, sans laquelle elle ne serait pas

---

[150] *Ibidem*. P.50.

[151] *Ibidem*. P.63.

davantage une société, se fait progressivement, de source en source d'énergie, d'objet en objet. »[152] Décalage où la série naturelle est toujours excédée par la série sociale. C'est d'ailleurs ce qui ouvre la possibilité d'un devenir révolutionnaire qui s'oppose aux deux erreurs que sont le réformisme et la bureaucratie autoritaire.

Le *sol* va donc pouvoir effectivement pouvoir jouer le rôle d'une telle surface biface entre deux séries hétérogènes. L'espace hylétique se présente comme accumulation de zones à travers des processus productifs. Les strates qui s'accumulent dans l'espace politique tendent toujours plus à des formes discursives et abstraites. Le *sol* se présente donc comme une interface entre la série naturelle matérielle et la série politique à la fois abstraite et concrète. Il est de nature hybride, ni tout à fait matériel, ni complètement politique. Il ne participe pleinement à aucun des deux, il fait passer les déterminations matérielles utiles dans le politique, et permet un certain contrôle politique du matériel. Il n'intervient que comme possibilité de liaison. Il est l'interface qui permet à un territoire de s'enregistrer sur la dernière couche matérielle ce qui rend possible l'existence du politique comme chose étendue. Par conséquent, ce *sol* n'est pas encore suffisant à créer un espace proprement politique. Il est la communication et l'interpénétration entre nature et politique.

De ce fait, il semble bien que nous ne pouvons pas être d'accord avec Heidegger et il apparaît qu'il se trompe quand il élabore son discours sur le *sol*, l'enracinement et son idée d'un retour à une *Heimat*. Il déplore en effet la perte d'une *pensée méditante* au profit d'une pensée calculante. Cette perte est, selon lui, à la fois la conséquence et la cause de l'orientation techniciste de l'occident qui détermine le destin du rapport à l'être du Dasein. Conséquence générale de ce qu'il nomme métaphysique. Dans l'optique d'un retour à cette pensée méditante et à un rapport plus originel à l'être, de la possibilité d'habiter l'ouvert qu'est pour lui la « clairière de l'être », Heidegger en appelle à « un retour au sol natal ». C'est une orientation politique de sa démarche ontologique qui se fait jour ici. Démarche qui entre en profonde résonnance avec un certain romantisme. Elle passe par la critique radicale de la technique du développement historique de la métaphysique en Occident, mais aussi par l'idée ontologico-politique d'un retour au sol. C'est ainsi qu'il pose cette question

[152] *Ibidem*. P.64.

mais qui a en réalité une valeur programmatique : « Existe-t-il encore une terre natale où nos racines prennent leur force et où l'homme se tienne à demeure, c'est-à-dire où il ait sa demeure ? »[153] et un peu plus loin : « Quel serait le sol d'un nouvel enracinement ? »[154]. Mais, il nous semble que Heidegger se trompe doublement. D'un point de vue ontologique, le *sol* ne peut représenter une ouverture sur la clairière de l'être dans la mesure où il apparaît comme connecteur en deçà d'une quelconque pensée méditante puisqu'il est la possibilité de l'occupation technique ou du moins matérielle du monde. Sur un plan politique, dans la mesure où c'est le territoire qui peut être politiquement habité.

Il nous faut donc analyser le second rôle du *sol*. Cette seconde fonction est directement liée à une caractéristique primaire de toute construction politique. Cette détermination primaire du politique est la création d'un espace. Hannah Arendt, dans *Qu'est-ce que la politique ?*, va développer ce thème à partir d'une lecture de la *Politique* d'Aristote. Elle en tire une définition du politique sous la forme d'un espace des égaux. Il convient donc d'analyser cette description du politique chez Hannah Arendt. Elle va d'abord élaborer sa définition de la politique en fonction de sa finalité. Dans quel but les hommes produisent des organisations politiques ? « Il existe une réponse si simple et si concluante en elle-même en ce qui concerne la question du sens de la politique que toutes les autres réponses semblent complètement superflues. Cette réponse est la suivante : le sens de la politique est la liberté. »[155] Elle affirme : « Ce qui est décisif pour cette liberté politique, c'est qu'elle est liée à un espace. »[156] L'espace est donc pour Arendt une détermination primaire du politique dans la mesure où il est une condition de la réalisation de la finalité de toute politique. Le problème est donc de comprendre comment elle caractérise cet espace. C'est là, dans cette caractérisation qu'elle va rencontrer les textes d'Aristote. Le fondement de cette spatialisation se fait dans l'élaboration du concept du *monde*. Il apparaît ici comme l'une des influences de la phénoménologie, et particulièrement celle de Heidegger.

---

[153] Cf. Martin Heidegger. « Sérénité » in *Questions III et IV*. P.138. Éditions Gallimard. Collection tel. 1976.

[154] *Ibidem.* P.144.

[155] Cf. Hannah Arendt. *Qu'est-ce que la politique ?*. PP. 63 et 64.

[156] *Ibidem.* P.78.

Elle écrit : « Partout où des hommes se rassemblent, un monde s'intercale entre eux, et c'est dans cet espace intermédiaire que se jouent les affaires humaines. L'espace entre les hommes qui constitue le monde ne peut assurément exister sans eux et un monde sans hommes, serait contradictoire en lui-même. »[157] Le problème va donc se poser de la rencontre entre cette exigence de liberté et cet espace intercalaire qu'est le monde. Arendt va éclaircir ce point en soulignant une erreur d'interprétation sur le sens du terme *politikon* chez Aristote. Cette méprise a conduit à l'affirmation que toute communauté humaine est une communauté politique. Elle rappelle donc à juste titre qu'il s'agit d'un adjectif qui se réfère à l'organisation en *polis*. Il est donc juste de souligner avec elle que les barbares, les femmes et les esclaves sont exclus du politique. Aristote reprend d'ailleurs ce vers d'Euripide : « Aux barbares il convient que les Hellènes commandent. »[158] Malgré tout, elle va trouver dans ces textes une définition du noyau fondamentale de toute pensée politique. La politique vise la liberté. Cette visée suppose une pluralité d'hommes égaux. Cette égalité va se formuler comme *isonomia*. Hannah Arendt la décrit ainsi : « Mais l'*isonomia* ne signifie ni que nous sommes tous égaux devant la loi, ni que la loi est la même pour tous, mais que tous ont le même titre à l'activité politique »[159]. Cette égalité va essentiellement prendre la forme d'une égalité face à la liberté de parole. Elle affirme un peu plus loin : « Ce qui est décisif pour cette liberté politique, c'est qu'elle est liée à un espace. »[160] Il faut un lieu spécifique à cette liberté et ce lieu est la cité et plus particulièrement l'*agora*. L'*agora* est donc, pour elle, l'archétype de tout espace politique et donc de toute organisation strictement politique. Elle en tire trois conclusions. D'une part, le politique n'existe pas toujours, puisqu'il ne se trouve que là où apparaît la possibilité d'un tel espace. Il n'y a donc pas nécessité et permanence du politique, mais au contraire une certaine rareté. D'autre part, le but du politique n'est pas d'assurer la vie matérielle, mais exclusivement l'égalité comme condition de la liberté. « Au contraire, il commence même précisément là où le domaine des nécessités matérielles et celui de la force physique cessent. »[161] Enfin, même si

---

[157] *Ibidem.* P.59.

[158] Euripide. *Iphigénie à Aulis*. Vers 1400. Cité par Aristote in *Politique*. Livre I. 1252a.

[159] *Ibidem.* P.77.

[160] *Ibidem.* P.77.

[161] *Ibidem.* P.79.

l'existence du politique est historiquement et géographiquement limitée, ces moments d'existence restent normatifs. Nous pouvons nous accorder sur certains points avec cette analyse. Le but du politique est la liberté qui suppose l'égalité, le politique est la création d'un espace spécifique et le but du politique est rarement réalisé. Cependant cette lecture d'Aristote nous semble un peu hâtive. Elle passe trop vite sur un certain nombre d'éléments des développements d'Aristote. Hannah Arendt a bien raison de dégager ce processus de création spatiale dans la théorie politique d'Aristote, mais elle se trompe en lui conférant un caractère immédiatement abstrait. Aristote invoque d'abord une prise matérielle de l'espace.

Il convient donc de revenir aux textes eux-mêmes et particulièrement au livre premier des *Politiques*. En effet, il y développe la question de la genèse de la cité et son rapport avec le matériel. Certains textes de Pierre Clastres feront écho à cette thématisation. La première question que pose Aristote est celle de la finalité de la cité. Il est ici fidèle à la notion de cause finale qu'il expose dans la *Métaphysique*. Ce qui fait l'essence de la cité c'est ce en vue de quoi elle existe. Il décrit alors sa constitution ainsi : « Puisque toute cité, nous le voyons, et que toute communauté a été constituée en vue d'un certain bien (car c'est en vue de ce qui leur semble un bien que les hommes font tout ce qu'ils font), il est clair que toutes les communautés visent un certain bien, et que, avant tout, c'est le bien suprême entre tous que vise celle qui est la plus éminente de toutes et qui contient toutes les autres. »[162] Ce fondement, cette essence de la communauté politique pour Aristote n'est pas immédiatement la liberté avec l'égalité comme moyen, mais le bonheur. « Et la communauté achevée formée de plusieurs villages est une cité dès lors qu'elle a atteint le niveau de l'autarcie pour ainsi dire complète ; s'étant donc constituée pour permettre de vivre, elle permet, une fois qu'elle existe, de mener la vie heureuse. »[163] S'il est clair que la liberté et l'égalité peuvent bien jouer un rôle décisif dans la construction du bonheur, il n'en reste pas moins qu'elles n'en sont pas les éléments premiers selon Aristote. Ce que montre cette citation, c'est que la première condition du bonheur politique est l'autarcie. Une large partie du livre I des *Politiques* est consacrée à la question de l'acquisition de cette autarcie, c'est ce qui explique les développements sur

[162] Cf. Aristote. *Les politiques*. Livre I. 1252a.

[163] *Ibidem.* Livre I. 1253a.

l'agriculture, les mines, le commerce ou les prêts à intérêts. Ces considérations, que nous qualifions actuellement d'économiques, font partie intégrante du problème de la genèse politique de la cité. La compréhension du rôle de ces considérations économiques complétées par des thèses de Pierre Clastres sur le problème des rapports entre économie et pouvoir territorial dans les sociétés primitives nous permettra de constituer le second rôle du *sol* qui découle de sa nature d'interface entre matière et politique. La cité représente la forme politique par excellence. C'est-à-dire qu'elle est l'organisation communautaire la plus achevée. « Or c'est elle que l'on appelle la cité, c'est-à-dire la communauté politique. »[164] Cela suppose donc que d'autres formes existent. Aristote oppose ces formes à la cité pour leur inachèvement, mais elles poursuivent la même finalité. Elles se présentent comme formes pré-politiques dans la mesure où elles n'ont pu atteindre cette finalité qu'est le bonheur politique à travers la liberté et l'égalité et cette condition essentielle qu'est l'autarcie. Dans la typologie, d'Aristote ces formes pré-politiques sont la famille et le village. La famille se constitue par une nécessité naturelle. « Ainsi, il est nécessaire tout d'abord que s'unissent les êtres qui ne peuvent vivre l'un sans l'autre, par exemple l'homme et la femme en vue de la procréation (et il ne s'agit pas d'une tendance réfléchie, mais comme aussi pour les animaux et les plantes d'une naturelle à laisser après soi un être semblable à soi). »[165] La famille ne peut se constituer qu'à travers cette nécessité naturelle qui force un homme et une femme à s'unir. Mais cette union n'est pas encore suffisante à former une famille. Il faut aussi des enfants, des esclaves, les moyens de cultiver et une maison. La finalité de la famille est d'assurer la survie matérielle et quotidienne de ses membres. Le village va se constituer comme une colonie de familles afin de pourvoir aux nécessités qui dépassent la simple nécessité quotidienne. Il doit répondre à des nécessités collectives à long terme. Le village va d'ailleurs garder une importance de premier ordre jusqu'à une période tardive de l'histoire. Fernand Braudel écrit d'ailleurs à propos des villages : « De toutes, le village est la société la plus élémentaire, la plus restreinte en volume et en espace, la plus ancienne, antérieure – et de loin – à l'église comme à la féodalité. Une unité, le village, dispose d'un territoire, de propriétés collectives (les communaux jalousement

---

[164] *Ibidem.* Livre I. 1253a.

[165] *Ibidem* Livre I. 1252a.

surveillés et défendus). Il possède une quasi-autarcie économique). »[166] La cité est le regroupement de plusieurs villages. Cette réunion se produit dans un but matériel et économique puisqu'il s'agit d'assurer l'autarcie du groupe communautaire. Ce n'est qu'une fois cette indépendance matérielle acquise que se posent les questions de la liberté et d'égalité. Les discours économiques qui composent une grande partie du livre I représentent donc une réflexion sur les moyens d'acquérir l'autarcie de la cité à travers les communautés pré-politiques, donc d'une réflexion sur les moyens de construire cet espace pré-politique qui supporte la possibilité de constituer un espace politique. Nous avons vu que selon Hannah Arendt, le politique pour Aristote est essentiellement création d'un espace. Cependant la première déclinaison de cet espace n'est pas l'*isonomia* et l'*agora*. La forme d'espace qu'Aristote décrit originairement est le territoire. « Qu'ils n'aient rien en commun c'est manifestement impossible, car la vie de la cité est une certaine communauté, et il est en premier lieu nécessaire de partager un territoire commun ; en effet le territoire d'une cité unique est unique, or les citoyens ont en commun cette unique et même cité. »[167] Le problème ne peut apparaître qu'au livre II dans la mesure où il était au préalable nécessaire de penser cet espace pré-politique sous la forme matérielle et économique. Le territoire, dans son sens strictement politique, est ce qui est commun à tous les citoyens, et comme le précise Aristote, il est à la fois l'espace politique et l'espace où vont se manifester les résultats de l'art d'acquérir. Il y a bien chez Aristote l'idée d'un espace pré-territorial qui est occupé sous des conditions matérielles pré-politiques à travers la théorisation de la famille et du village. Et c'est bien cet espace pré-politique qui nous intéresse ici. Espace d'occupation sous des déterminations simplement matérielles que nous dénommons le *sol*. Si le mouvement général de la réflexion d'Aristote semble satisfaisant, les modalités ne le sont pas. S'il reconnaît bien l'existence de cet espace pré-politique, il le rapporte à des catégories de communauté et à une typologie de pouvoir qui leur est corrélative. Il utilise par ailleurs des catégories qui ne sont plus politiquement actuelles et de ce fait nous paraissent discutables.

L'analyse des modes d'occupation du *sol* nous paraît décrite d'une manière beaucoup plus adéquate chez Pierre Clastres dans ses théories sur le politique dans les

---

[166] Cf. Fernand Braudel. *L'identité de la France*. Tome I. P.62.

[167] Cf. Aristote. *Les politiques*. Livre II. 1220b.

sociétés primitives. Premièrement, contrairement à Aristote ou à Hannah Arendt, il ne pose pas comme principe la rareté du politique. Le politique existe dans toute communauté. « Nous estimons au contraire (en toute conformité aux données de l'ethnographie) que le pouvoir politique est *universel*, immanent au social (que le social soit déterminé par les "liens du sang" ou par les classes sociales), mais qu'il se réalise en deux modes principaux : pouvoir coercitif et pouvoir non coercitif. »[168] Ce qu'Aristote et Hannah Arendt appellent la « rareté du politique » s'explique en réalité par leur vision d'une organisation politique parfaite et normative. L'élimination de ce postulat de rareté va donc profondément changer le sens d'une analyse de l'occupation de l'espace pré-politique.

Le problème général que pose Clastres est bien celui de la forme générale du pouvoir politique dans les sociétés primitives. C'est le sens de sa démarche dans *La société contre l'État*. Ses réflexions vont être prolongées dans un court texte inachevé du fait de sa mort prématurée, intitulé *Archéologie de la violence*, où il pose le problème de la guerre dans ces sociétés puisqu'il les définit comme des « *êtres-pour-la-guerre* »[169]. Nous le voyons, la première affirmation est que les sociétés primitives ne sont pas dépourvues de pouvoir politique comme le laisserait, et l'a laissé penser l'absence de l'État. L'assimilation du politique à l'État est pour Clastres un préjugé issu de l'ethnocentrisme occidental. C'est ce même reproche que l'on peut adresser à Aristote dans son assimilation du politique à la cité et dans une moindre mesure à Hannah Arendt. Ainsi, il s'agit donc pour Clastres de décrire et d'analyser les formes effectives du pouvoir dans les sociétés sans État. L'absence d'État ne signifie pas qu'il n'y existe pas de segmentarisation ou de stratégie de pouvoir. Elle s'accompagne de celle de la hiérarchie et de la division du travail. La réflexion qu'il élabore sur ce pouvoir politique est corrélée par une réflexion sur l'organisation économique et technique de ces sociétés. « Ces sociétés qui sont sans État, sans écriture, sans histoire, sont également sans marché. » « Et, afin d'expliquer cette incapacité des sociétés primitives de s'arracher à la stagnation du vivre au jour le jour, à cette aliénation permanente dans la recherche de nourriture, on invoque le sous-équipement

---

[168] Cf. Pierre Clastres. *La société contre L'État*. « Copernic et les sauvages ». P.20.

[169] Cf. Pierre Clastres. *Archéologie de la violence*. Éditions de L'aube. Collection Poche essai. 1999. P.9.

technique, l'infériorité technologique. »[170] La critique des préjugés ethnocentristes va se prolonger dans ces questions économiques et techniques. Et ce sont les relations que Clastres va dégager entre économique, technique et politique qui vont nous aider à clarifier la seconde relation entre espace hylétique et *sol*. Le but qu'il attribue à l'organisation politique des sociétés primitives est sensiblement le même que celui que suppose Aristote à la cité. Elles cherchent l'indépendance et l'autonomie. Le moyen de cette indépendance est l'autarcie. Clastres écrit : « chaque communauté aspire à produire elle-même tout le nécessaire à la survie de ses membres. Autrement dit, l'économie primitive tend à la fermeture de la communauté sur elle-même et l'idéal d'autarcie en dissimule un autre dont il est le moyen : *l'idéal d'indépendance politique*. »[171] Cette affirmation entre dans une certaine résonnance avec la définition qu'Aristote donne de la cité dans la Politique. Dans cette mesure, il y a chez Clastres une réflexion sur les rapports entre économique et politique comparable à celle que propose Aristote au début de la *Politique*. Il y a une connexion nécessaire entre production matérielle et organisation politique. Cette question nous amènera à mettre en parallèle les thèses de Clastres et celles de Marx. Mais contrairement à Aristote, il essaye d'exposer ce lien plus en détail. Dans les sociétés primitives, fonctions politiques et économiques s'identifient. L'économie est la condition de l'indépendance politique face aux autres groupes sociaux et en même temps, le politique est la garantie de l'économique car c'est dans une série de rapports politiques que se définit l'espace suffisant pour produire les moyens de l'autarcie. C'est avec le passage à des sociétés connaissant la division du travail garantie par l'exercice d'un pouvoir hiérarchique et coercitif et parfois répressif que vont s'autonomiser les fonctions politiques et économiques. Dans un premier temps, ils sont donc conatifs, mais cela n'interdit pas de supposer des rapports de priorité logique dans la mesure où ils sont relativement séparables. Clastres écrit à ce propos : « La relation politique de pouvoir précède et fonde la relation économique d'exploitation. Avant d'être économique, l'aliénation est d'abord politique, le pouvoir est avant le travail, l'économique est une dérive du politique, l'émergence de l'État

---

[170] Cf. Pierre Clastres. *La société contre L'État*. « La société contre L'État. » P.162.

[171] Cf. Pierre Clastres. *Archéologie de la violence*. Éditions de L'aube. Collection Poche essai. 1999. P.39.

détermine l'apparition des classes. »[172] S'il peut y avoir une question économique c'est parce qu'il existe une nécessité du politique. S'il y a un *sol* comme espace primaire du politique, c'est parce qu'il est nécessaire de constituer un territoire dans la mesure où nous avons déjà montré que le politique est dans ces déterminations primaires construction d'un espace. À travers le problème de la guerre, Clastres va démontrer le rôle essentiel du territoire dans la possibilité de l'autarcie puis, ce qui nous intéressera plus tard, dans la production des subjectivités. Dans le premier problème qui nous intéresse ici, le territoire va se présenter comme une quantité d'espace hylétique dont l'extension permet de fournir suffisamment de nourriture et de matériaux pour assurer la vie autarcique qui définit le projet politique des sociétés primitives. C'est donc le second rôle économico-politique du *sol* que ces réflexions nous permettront de comprendre. En même temps qu'il enregistre le territoire (fonction primaire) il fournit les ressources qui rendent possible la vie de la communauté (rôle secondaire). Mais c'est en posant la question de l'appropriation technique de l'espace hylétique que Clastres va plus loin qu'Aristote. La question technique était posée par Aristote sous la forme de *techné* au sens des savoirs pratiques, Clastres va la poser sous une forme des moyens matériels et de procédés de production.

Si le rôle autarcique du territoire est essentiellement développé dans *L'archéologie de la violence*, le thème de la possibilité technique apparaîtra dans le dernier chapitre de *La société contre l'État*. Le développement de ce thème technique permet de compléter le problème de la mise en série que posait Deleuze. Clastres dénonce fortement l'idée ; elle aussi issue de l'ethnocentrisme ; que les sociétés primitives sont des économies de subsistances. En effet, il affirme au contraire qu'elles sont les premières sociétés d'abondance. L'opinion qu'elles seraient des économies de subsistance vient du fait qu'elles ne produisent ; contrairement à nos sociétés ; aucun surplus. Mais dans la mesure où elles ne sont pas des sociétés d'échanges et de marché, la production d'un surplus serait un moyen de déséquilibrer l'organisation politique en lui imposant une première division du travail. L'organisation politique et économique et construite dans le but d'interdire ou de détruire les surplus. Clastres montre que les seuls échanges que les sociétés primitives

[172] *Ibidem* P.169.

acceptent sont ceux des femmes dans le cadre de l'impératif du mariage exogamique. Mais contre Lévi-Strauss, il affirme que cet échange n'est possible que sous la condition d'une hostilité permanente de chaque groupe social envers tous les autres, ce qui définit la guerre telle que l'a conceptualisée Thomas Hobbes. En effet, dans le *Léviathan* et dans *Du* citoyen, Hobbes ne présente pas la guerre comme un enchainement de combats réels, mais comme un état d'hostilité permanante, actualisée ou non. Clastres rappelle d'ailleurs comment la théorie du contrat social de Hobbes découle directement d'une lecture cohérente des récits ethnographiques sur les sociétés indiennes d'Amérique de Nord. « Cette guerre imaginaire ne concerne en rien la réalité empirique, ethnographique de la guerre dans la société primitive. Il se peut que le concept d'état de nature ne soit qu'une fiction théorique qui permet d'élaborer une pensée politique. Il n'en reste pas moins que Hobbes lui-même croit pouvoir illustrer le bien-fondé de sa déduction d'une référence explicite à une réalité concrète : la condition naturelle de l'homme n'est pas seulement une construction abstraite d'un philosophe, mais bien le sort effectif d'une humanité nouvellement découverte. »[173] C'est la guerre qui impose l'échange car elle entraîne une économie d'alliances complexes et instables relativement garantie par des liens familiaux produits par mariage. L'archaïsme et le faible niveau technique supposé des sociétés dites primitives est un argument habituel pour démontrer qu'elles sont enfermées dans une économie de subsistance. Mais à cet argument ; Clastres répond : « Si l'on entend par technique l'ensemble des procédés dont se dotent les hommes, non point pour s'assurer la maîtrise absolue de la nature (ceci ne vaut que pour notre monde et son dément projet cartésien dont on commence à peine à mesurer les conséquences écologiques), mais pour s'assurer une maîtrise du milieu naturel *adaptée et relative à leurs besoins*, alors on ne peut plus du tout parler d'infériorité technique des sociétés primitives : elles démontrent une capacité à satisfaire leurs besoins au moins égale à celle dont s'enorgueillit la société industrielle et technicienne. »[174] Il en conclut d'ailleurs : « Il n'y a donc pas de hiérarchie dans le champ technique, il n'y a pas de

---

[173] Cf. Pierre Clastres. *Archéologie de la violence*. Éditions de l'aube. Collection Poche essai. 1999. P.11.

[174] Cf. Pierre Clastres. *La société contre l'État*. « La société contre l'État. » PP.162-163. Il ajoute d'ailleurs un peu plus loin : « Ce qui surprend chez les Eskimo ou chez les Australiens, c'est justement la richesse, l'imagination et la finesse de l'activité technique, la puissance d'invention et d'efficacité que démontre l'outillage utilisé par ces peuples. » P.163.

technologie inférieure ou supérieure ; on ne peut mesurer un équipement technologique qu'à sa capacité de satisfaire, en un milieu donné, les besoins de la société. »[175] Ce que montre Clastres ici, c'est que cet art d'acquérir qui préoccupe tellement Aristote dans le livre I de la *Politique* est technique au sens actuel du terme. Technique non plus comme un certain savoir pratique, mais comme accumulation de moyens matériels rendant disponibles certains processus de production. C'est donc par la technique que se fait la prise sur le *sol*. C'est ce qui invalide la définition qu'en donnait Heidegger et le projet ontologico-politique de retour à la clairière de l'être qu'il devait permettre. Mais l'importance de la technique dans la construction de l'espace politique ne s'arrête pas là. Elle est ce qui permet de faire la transition entre la forme extensive de l'espace hylétique et la strate primaire qui va entrer dans la constitution du territoire. Le rôle de fournisseur matériel du *sol* impose l'occupation technique et de ce fait réalise le mouvement primaire qu'est l'enregistrement. La technique est donc ici un élément transitionnel. Nous retrouverons ce rôle de la technique quand nous analyserons celui des *seuils* comme limites de passage ou des frontières proprement dites comme dispositifs au sens foucaldien. Mais ce qu'il faut maintenant analyser c'est la nature des strates.

[175] *Ibidem.* P.163.

Qu'est-ce qu'une strate ?

Dans un chapitre de *Mille plateaux* intitulé « 10000 av. J.C la géologie de la morale » ; Deleuze et Guattari vont développer une théorie des strates. Il ne s'agit pas d'un concept directement politique, ni d'un concept qui s'attache directement à décrire l'espace. Il s'agit de régler la question du rapport entre l'organiser et le chaotique. Bien que ce concept ne touche pas directement la construction du territoire dans un sens strictement politique, il n'en est pas moins utilisable ici. Nous avons en effet affirmé que le territoire procédait d'une accumulation de strates en rapport à une mise en série sur le mode décrit par Deleuze dans *Logique du sens*. Nous avons déjà évoqué ces strates comme strates de l'espace somatique, strate économico-sociale, strate discursive et strate politique définit comme territoire où se pose le problème de la frontière proprement dite. Le langage courant distingue en général des sphères, sphère privée, sphère économique, sphère sociale… Notion reprise par Sloterdijk dans sa démarche visant à construire une *sphérologie*. Nous préférons la notion deleuzienne de strate qui nous paraît plus apte à décrire l'accumulation par empilement et les interfaces sérielles. La position de Sloterdijk n'est d'ailleurs pas totalement en opposition avec celle de Deleuze. La sphère peut très bien être comprise comme une certaine mise en forme des strates accumulées et être saisie comme un cas particulier de métastrates. L'idée de sphère chez Sloterdijk implique une nécessité. Il y a pour lui une tendance immédiate de l'espace humain à s'organiser en sphère connectée sur l'extérieur sur le modèle du fœtus dans l'utérus connecté à la mère par la sphère placentaire[176]. Définition de l'espace aux implications directement politique et se positionne dans une description critique de la mondialisation. La sphérologie nous paraît donc être un moment historique de la construction des strates d'espace politique qui ne résume pas les possibilités indéfinies.

Il nous faut donc préciser comment Deleuze et Guattari développent et théorisent cette notion de strate. Elle apparaît dans *Mille plateaux* au chapitre intitulé « géologie de la morale ». La référence à Nietzsche est ici évidente. Le problème que

[176] Cf. à ce sujet Peter Sloterdijk. *Sphère I. Bulles*.

veulent résoudre Deleuze et Guattari est en ligne directe avec ceux de la dette infinie et du dressage des corps en vue de la constitution d'une mémoire auxquels s'intéresse Nietzsche dans la *Généalogie de la morale*. Ils affirment dans ce texte que la strate est le « jugement de dieu » dans une référence à Antonin Artaud et à sa célèbre pièce radiophonique cette fois. Le problème que poursuit et qu'essaye de saisir la notion de strate est celui de savoir comment se forme un organisme sur le corps-plein-sans-organe. Là encore, si la notion de strate telle que l'élaborent Deleuze et Guattari n'est pas un concept qui vise directement à une analyse de la construction de l'espace ; et par conséquent des frontières ; il nous permettra cependant de dégager un certain nombre de caractéristiques des strates d'espaces qui s'empilent sur le *sol*. Nombreux sont les exemples en terme d'espace et l'espace est un objet de stratification. Nous pourront ainsi comprendre comment il peut servir de surface d'enregistrement et comment il peut mettre en relation ces strates avec l'élément purement matériel que représentent les couchent de l'espace hylétique.

Le premier élément que supposent Deleuze et Guattari dans le phénomène de stratification est la terre en qu'elle est déterritorialisée. Ils la définissent comme déterritorialisée dans la mesure où elle est parcourue par des intensités libres. Celles-ci correspondent à des matières non-formées, c'est-à-dire des singularités nomades moléculaires. La stratification consiste en système de capture visant à transformer ces singularités nomades moléculaires en agencements molaires. Le processus de stratification se produit par codage et territorialisation. C'est cette caractérisation comme système de capture produit par codage et territorialisation qui amène Deleuze et Guattari à considérer les strates comme « le jugement de Dieu ».

Les strates, c'est ce qui nous intéresse particulièrement ici, sont des systèmes de relations entre des couches et des surfaces. Il y a toujours une surface de stratification qui sert de plan de consistance. Dans la perspective de Deleuze et Guattari ce sont les couches qui forment les strates proprement dites. Les strates sont des systèmes d'articulations toujours doubles. D'une part la stratification met nécessairement en relation deux couches différentes. D'autre part, elle met en rapport une surface avec une matière. Cette surface est toujours un agencement machinique totalement indépendant des couches. Comme dans la définition de l'événement, la surface qui définit la strate, qui vient informer la couche, est toujours biface. L'une

des faces est tournée vers la couche et qu'ils nomment interstrate. La seconde face est tournée vers la terre comme plan de consistance. Ils la nomment métastrate.

Cette double articulation peut se produire à travers des rapports variables. Ils écrivent d'ailleurs à ce propos : « la double articulation est tellement variable que nous ne pouvons pas partir d'un modèle général, mais seulement d'un cas relativement simple. »[177] Le cas le plus simple montre que l'articulation fonctionne sur une mise en rapport entre une matière et une forme. Sur ce point, Deleuze et Guattari semblent rejoindre l'un des éléments fondamentaux de la *Métaphysique* d'Aristote. Il existe tout de même une différence entre la position d'Aristote et celle de Deleuze et Guattari. Pour Aristote, la matière est définie comme le substrat de la substance sur lequel la forme vient s'appliquer. Dans cette perspective, la matière est identifiable au caractère quantitatif de la chose stratifiée et la forme son caractère qualitatif. Dans la perspective de Deleuze et Guattari, la matière est une donnée intensive et expressive. La couche fournit la matière que la surface vient informer au sens strictement étymologique et au sens de charger d'information. La substance devient une matière formée en se référant à des systèmes de codage et à des modes de territorialisation qui constituent des structures stables. La strate se constitue donc par intériorisation des matériaux instables de la couche dans la structure stable que lui impose la structure stable que fournit la surface. Cette surface qui informe la couche matérielle se comporte comme une limite. C'est cette fonction de limite qui règle les rapports entre la couche et la surface de stratification. Ils écrivent d'ailleurs : « Entre les deux, c'est la limite, c'est la membrane qui règle les échanges et la transformation d'organisation, les distributions intérieures à la strate, et qui définissent sur celle-ci l'ensemble des relations ou traits formels (même si cette limite a une situation et un rôle très variable suivant chaque strate : par exemple, la limite du cristal et la membrane de la cellule.) »[178]

Ce concept de strate n'est ni un concept complètement spatial, ni un concept exclusivement politique. Il est l'un des concepts qui explique ce qu'est une

---

[177] Gilles Deleuze et Félix Guattari. *Mille plateaux. Capitalisme te schizophrénie 2.* Éditions de minuit. Collection critique. 1981. P. 55.

[178] *Ibidem.* P. 66.

organisation en général. Pour autant, il participe à la démarche géo-philosophique et de ce fait entre dans une analyse de l'espace et dans l'étude de sa construction politique. Cela est possible du fait que ce concept se compose de ceux de territorialisation, déterritorialisation et de reterritorialation ; de codage et de surcodage. Le concept de strate peut non seulement servir à une analyse de la construction de l'espace politique, mais aussi des formes de limites qui y apparaissent. Les strates d'espace sont une possibilité d'existence de la strate. Pour Deleuze et Guattari, elle est le système de double articulation qui règle aussi bien la formation d'une cellule ou d'un morceau de quartz que celle d'un langage ou d'un monde animal. La construction d'espaces enregistrables sur le *sol* est l'application d'un certain codage du chaos. Il faut donc dégager ce qui caractérise une strate d'espace et ce qui constitue leur spécificité politique.

L'application de cette notion de strate à une analyse des limites et des espaces qui leur sont corrélatifs nous permettra de définir trois points essentiels à la compréhension du rôle des frontières : sa relation avec la couche d'espace hylétique ; le rôle du *sol* dans la constitution des espace de signification sociale et enfin les modes d'interaction de la frontière avec les autres formes de limites.

Le *sol* est la zone d'interface par laquelle se lient et interagissent les couches d'espaces hylétiques travaillées par les limitrophies et les strates d'espace social elles-mêmes traversées par une grande variété de formes limites qui culminent et se synthétisent avec la frontière. En tant qu'il est déjà un système d'articulation, il entre nécessairement dans un processus de stratification. Il n'est pourtant l'une des strates au sens plein telles que les définissent Deleuze et Guattari. Il est pourtant la possibilité d'une mise en articulation, d'une organisation sociale des couches hylétiques. C'est à partir de ce *sol* comme forme primaire d'occupation d'un espace matériel que va pouvoir se faire une mise en forme abstraite des couches à partir de machines abstraites. En ce sens, le *sol* sert de plan de consistance et donc de métastrate. Il est l'espace sur lequel s'enregistrent les limites propres à chaque strate d'espace. Or là ou les limites propres à chaque strate ont un double rôle. Elles sont toujours effectives dans une double direction. Cela sera particulièrement flagrant avec l'analyse du *seuil* comme limite propre à la strate sociale proprement dite.

C’est donc cette double direction qui doit être analysée comme seconde corrélation entre la strate et les limites. Leur rôle premier, c’est-à-dire leur rôle le plus évident, est de séparer et spécifier à l’intérieur de la strate deux espaces relativement homogènes. Il s’agit d’une homogénéité relative dans la mesure où elle conserve en elle l’hétérogénéité des singularités qui la compose. Mais qu’une limite dans cette première fonction puisse jouer ce rôle, il faut que cette homogénéité ait elle-même été définie. Cette définition se produit par l’application d’une forme sur les substances que sont les couches hylétiques. La spécification des formes d’espaces est l’effet le plus immédiat des strates. Ce qui nous intéresse ici est la seconde direction de la limite qui rejoint à la fois cette notion de forme et la notion d’interstrate. Une limite est toujours aussi ouverture sur un espace hétérogène. Cela ne peut se faire qu’à partir du moment où cette limite est en connexion avec un autre mode de limite qui correspond à une autre fonction. Une limite se connecte sur une autre limite qui prend le rôle d’une interface entre deux strates différenciées. L’analyse des limites doit prendre en compte ces deux aspects pour être pleinement efficace. C’est dans ce problème du double sens que doit se poser la question des frontières territoriales et politiques. C’est dans cette mesure qu’elle doit être traitée en rapport avec les notions de métastrates et d’interstrates. Mais leur nature et leur rôle dans la théorie des strates doit encore être éclairci.

Comme toute autre forme de limite sociale et politique, la frontière s’enregistre sur le *sol* en tant qu’il est le plan de consistance des strates. De ce fait, elle se présente comme mise en forme d’une substance. Mais elle n’apparaît comme possédant une double direction au sens où nous l’avons définie plus haut. Une frontière met bien en contact deux espaces relativement homogènes ; mais la seconde direction que nous avons définit n’y apparaît pas sur un mode similaire à celui des autres strates. Toute strate sert d’interstrate entre celle qu’elle englobe et celle qui l’englobe. La limite d’une strate spécifiée met en contacte deux formes de limites particulières. Les frontières mettent en contact tous les modes de limite qui se forment sur les strates. Elle est la limite molaire qui entraine la fermeture de l’accumulation d’espaces. Elle est la forme d’une hyperstrate qui fait de l’organisation de l’espace politique l’organisation la plus vaste et qui produit l’illusion d’une complète homogénéité de l’espace en général. C’est ce qui donne à la frontière un rôle nodal qui permet au territoire de se constituer comme espace terminal quelque soit son mode

d’organisation, d’extension ou d’occupation.

Une analyse des différentes strates d’espace et des limites qui leur sont corrélatives nous permettra de dégager clairement la particularité des frontières et leurs rapports avec les autres modes de limites. Ainsi nous pourront comprendre comment s’exerce leur fonction nodal et leur rôle dans l’unification apparente du territoire et de l’espace en général.

. Strate individuelle, limites et horizon

La strate qui apparaît en premier est celle d'un espace individuel tel qu'il se forme dans la perception. C'est l'espace de la *singularité somatique* telle que la décrit Michel Foucault dans le *Pouvoir psychiatrique*. Cette singularité somatique est le corps envisagé comme une singularité pré-subjective et donc pré-individuelle. Elle est donc une zone matérielle non-stratifiée. L'individu est pour Michel Foucault un mode particulier de la subjectivité lié aux sociétés disciplinaires et celles organisées par les biopouvoirs. La subjectivité est elle-même le produit d'une segmentarité formée par les savoirs-pouvoirs. La catégorie de sujet est à la fois une production de savoirs et une catégorie juridique et une certaine positon dans le réseau social des stratégies de pouvoir. L'espace individuel ne peut donc être que généré par des processus de construction sociale de l'espace et de ses formes de limites. L'individu est une catégorie sociale et ses modes de perception sont ; au moins en partie ; socialement construits. L'espace individuel est donc une stratification des singularités somatiques. Si nous accordons une place première à cet espace, c'est d'une part qu'il est celui qui occupe et construit notre expérience immédiate et donc le plus accessible à l'analyse et d'autre part, dans la mesure où il est la strate qui s'applique directement à travers les singularités somatiques, il est celui qui est le plus en contact avec le sol et les zones de l'espace hylétique. L'interstrate en tant que limite nous permettra d'effectuer entre strate individuelle et strate sociale. Les formes limites qui occupent cette strate sont les limites proprement dites et l'horizon.

Pour analyser la limite et l'horizon, il nous faut d'abord passer par une analyse de la construction technique de l'espace. Il faut d'abord partir de la définition de l'intelligence et de son rôle dans l'évolution animale pour Bergson. En effet dans *L'évolution créatrice*, il montre comment le vivant est en confrontation avec la matière et que deux des trois formes que prend le vivant sont dirigées vers l'action. L'intelligence est donc orientée vers l'outil ce qui fait de l'homme un *homo faber*. L'espace techniquement construit a été thématisé par Heidegger à travers le concept d'*util* tel qu'il apparaît dans l'analytique de la spatialité du Dasein et de ses rapports avec l'entourance du monde ambiant dans *Être et temps*. Cela nous permettra

d'élaborer les notions de limite et d'horizon à partir des analyses qu'en fait Bergson dans *Matière et mémoire*. Il y a un nombre important de problèmes communs entre Bergson et Heidegger ; même s'ils n'aboutissent pas à des solutions compatibles. S'il s'agit de deux auteurs aux positions très divergentes notamment sur des problèmes ontologiques (définition de l'être, du néant, du chaos des rapports à la métaphysique et à la technique), ils se rejoignent sur le caractère technique et productif de cet espace individuel ; même s'il s'agit d'une position ontique qu'il faut déconstruire pour Heidegger. L'analyse de l'interstrate comme limite de passage d'une strate à celle qui l'englobe en tant que territoire nous sera fournie par les notions d'espace analytique dans *Surveiller et punir* de Michel Foucault et par une analyse des rapports entre limite et propriété privée à travers *Le discours sur l'origine et le fondement de l'inégalité parmi les hommes* de Rousseau et la notion de ritournelle dans *Mille plateaux* de Deleuze et Guattari.

Le premier élément à traiter est donc celui des rapports entre la singularité somatique et le reste de l'espace hylétique dans la mesure où elle possède cette particularité d'être vivante. Or, l'un de thèmes principaux qu'aborde Bergson dans *L'évolution créatrice* est bien ce rapport entre le corps vivant et la matière inanimée. Ce problème est rencontré dès les premières pages du premier chapitre. Le livre commence en effet par une reformulation et une clarification du concept de durée[179]. Ce développement se fonde sur le constat d'une durée dans la conscience en opposition avec un temps apparemment statique et rétrogadable dans la matière. Il s'agit d'une reprise d'un thème déjà présent dans *Matière et mémoire*. La question qui se pose ici est : comment la vie peut-elle s'inscrire dans la matière inerte ? Le fait est que, pour Bergson, une analyse scientifique ou mécaniste réduisant la vie à un pur processus physico-chimique n'est pas suffisante. Les biologistes et les généticiens qui ont défini le vivant comme langage à travers le codage de l'ADN restent actuellement incapable d'expliquer comment à pu se produire cette transformation de la matière en branche d'ADN. Le vitalisme tel qu'on le trouve chez Diderot ou chez les médecins de l'école de Montpelier ne sont pas satisfaisant non plus. Pour répondre à ce problème, Bergson a recourt au concept d'élan vital. La vie n'est un résultat

[179] Le concept de durée est d'abord présenté par le premier Bergson comme un fait de la conscience. Mais dans *Matière et mémoire* et dans *L'évolution créatrice*, elle devient un concept ontologique.

mécanique de certains états de la matière inanimée, ni une puissance qui pourrait s'actualiser spontanément. Elle est le résultat d'une force qui traverse et se sert de la matière pour se diversifier. Mais le problème des rapports entre vivant et matière ne s'arrête pas là. Bergson suppose que le rapport entre la matière et le vivant qui s'y constitue pose aussi problème. L'élan vital doit lutter contre la matière, et ses formes concrètes entrent elle aussi dans un des rapports conflictuels avec la matière qui l'entoure. Cet élan se divise en trois mouvements qui permettent à la vie de ce maintenir dans la matière. Il s'agit de la torpeur végétative, de l'instinct et de l'intelligence. La torpeur végétative ne nous intéresse pas ici. Mais le rapport humain à la matière s'explique en partie à travers la différence entre instinct et intelligence.

Intelligence et instinct sont les deux formes que prend l'élan vital pour occuper la matière sous une forme animale. Ce qui fait le point commun entre ces deux formes est la nécessité de l'action. Il écrit d'ailleurs : « Mais, chez l'animal, tout converge à l'action, c'est-à-dire à l'utilisation de l'énergie pour des mouvements de translation. »[180] Il écrit encore plus loin : « Or, la vie manifestée par un organisme est, à nos yeux, un certain effort pour obtenir certaines choses de la matière brute. »[181] Instinct et intelligence sont donc les deux moyens par lesquels l'animal répond à la nécessité d'organiser l'action sur la matière inanimée. L'intelligence est la forme spécifique des mammifères qui culmine avec l'humain, comme peut le faire l'instinct avec les fourmis et les abeilles. C'est dans une analyse de la définition de l'intelligence que va apparaître la question de la technique propre à l'action humaine. Bergson écrit en effet : « L'instinct achevé est une faculté d'utiliser et même de construire des instruments organisés ; l'intelligence achevée est la faculté de fabriquer et d'employer des instruments inorganisés. »[182] La différence entre intelligence et instinct n'est donc pas une différence de degré, d'intensité ou de perfection, mais de forme et de principe génétique. L'intelligence ne donc plus être présentée comme une raison spéculative, mais comme une faculté d'organisation de la matière par l'action. La première détermination des rapports entre l'humain et la matière est donc la

---

[180] Cf. Henri Bergson. *L'évolution créatrice*. Éditions PUF. Collection Quadrige. 2006. Chapitre II. « Les directions divergentes de l'évolution de la vie. Torpeur, intelligence, instinct. » P.121.

[181] *Ibidem.* P.137.

[182] *Ibidem*. P.141.

technique en tant que fabrication et usage d'outil en fonction d'un effet nécessaire prévu. Ainsi, Bergson peut affirmer : « Si nous pouvions nous dépouiller de tout notre orgueil, si, pour définir notre espèce, nous nous tenions strictement à ce que l'histoire et la préhistoire comme la caractéristique constante de l'homme et de l'intelligence, nous ne dirions peut-être pas *homo sapiens*, mais *Homo faber*. »[183] Dans la mesure où l'esprit humain est entièrement tourner vers l'action, il paraît logique que l'organisation de cette première strate d'espace que nous avons considérée comme strate individuelle perceptive soit déterminée par la technique. Il convient donc d'étudier comment ce caractère technique influence cette construction primaire de l'espace.

Dans *Être et temps*, Heidegger offre une description de l'influence de l'objet technique dans la construction de cet espace individuel et perceptif. Il va produire une théorie de la spatialité du Dasein. Cette théorie passe par la question de l'espace au sein du monde. Le but de la première partie de *Être et temps* est d'analyser « l'être-au-monde » comme structure fondamentale du Dasein. La première étape est une analyse de l'être-au comme premier moment structurel et la seconde une analyse du concept de monde comme second moment constitutif de l'être-au-monde. Pour Heidegger, c'est le concept de monde qui peut rendre visible la structure de l'être-au. Pour cela, il faut procéder à une recherche phénoménologique du monde, ce qui implique de passer par celle de l'étant-là-devant. L'explicitation du concept de monde exige de faire l'analyse de la mondéité en générale qui demande elle-même de produire l'analyse préparatoire de la mondéité ambiante. C'est dans l'entourance du monde ambiant que va apparaître la question de la spatialité du Dasein.

Le problème de Heidegger est donc de dégager la structure ontologique de l'espace. Mais ce qui nous intéresse ici sont les déterminations ontiques de l'étant-là-devant. C'est l'analyse de ce qu'il nomme *l'util* que va apparaître le lien entre cet étant-là-devant et l'espace individuel de l'expérience immédiate. En se limitant aux concepts d'*util* et d'*utillage*, il nous sera possible de tisser un lien avec les définitions de limites et d'horizon chez Bergson. L'utilisation du terme *util*[184] sert à Heidegger à

---

[183] *Ibidem.* P.140.

[184] Ce mot sert à traduire le terme allemand Zeug (dont la traduction la plus habituelle est truc) que

sortir du concept de chose ou de substance qu'il rattache à la métaphysique. Il lui permet ensuite d'analyser ce qui est le plus proche de nous, c'est-à-dire cette mondéité ambiante. Cette analyse doit se faire à partir d'une attitude particulière du Dasein qui est le commerce quotidien. Le commerce comprend une multiplicité de rapports avec de nombreux *utils* différents. C'est la modalité de ces rapports qui éclairera cette constitution de l'espace. Le rapport à l'*util* n'est pas une simple appréhension ou connaissance perceptive. Et sur ce point, Heidegger rejoint Bergson. Il reprend les termes grecs de *pragmata* et de *praxis* dans la mesure où l'*util* se définit par rapport à une certaine pratique et donc à un certain usage. L'*util* est un « fait pour ». Il écrit : « L'étant se rencontrant dans la préoccupation, appelons-le l'*util*. Dans le commerce avec l'étant au sein du monde se rencontrent des utils pour écrire, des utils pour coudre, des outils, des utils de transport, des utils de mesure. »[185] et un peu plus loin : « Par essence, l'util est quelque-chose qui est fait pour … »[186] Ce fait pour qui caractérise l'*util*, implique qu'il n'existe pas en soi. Il est toujours en fonction d'un autre *util*. C'est à ce point de l'analyse qu'émerge la structure de l'usualité qui est le mode d'être de l'*util*. Or ce mode d'être découle du renvoi. L'*util* n'existe jamais seul car il existe toujours dans une certaine pratique, d'une certaine utilité technique et d'un certain effet prévu. Il n'existe donc qu'au sein d'un réseau d'autres *utils* qui lui permettent ce mode d'être d'usualité. Ce réseau, Heidegger le nomme *utillerie*. C'est dans l'*utillerie* en tant que série de renvois entre *utils* qu'apparaît la spatialité propre à notre espace perceptif. C'est à partir de ce point que nous nous éloignerons de Heidegger. Dans cette première définition (puisqu'il revient à la fin de son ouvrage à une définition de l'espace dans une comparaison avec le concept de temps), Heidegger dégage trois niveaux de problématisation de l'espace : celui de l'utilisable, celui de l'être-au-monde, et celui de l'espace propre au Dasein. La définition comme renvoi d'un *util* à un autre *util* qui permet la constitution d'un réseau nous semble entièrement complète et satisfaisante ici. La question qui va se poser maintenant est de comprendre comment s'organise ce réseau d'*utils* et comment s'y insère la possibilité d'une limite. Sur ce point nous pouvons nous référer aux

---

Heidegger utilise pour ne pas recourir au mot Ding qui traduit le mot chose.

[185] Martin Heidegger. *Être et temps*. Éditions Gallimard. Collection Bibliothèque philosophique. Traduit de l'Allemand par François Vezin. 1986. P.104.

[186] *Ibidem.* . P.104.

travaux de Bergson dans *Matière et mémoire*.

Car en effet, si l'on se limite à cette partie spécifique, Heidegger montre bien que l'espace de l'expérience individuelle immédiate est constitué en atelier. Il écrit à ce sujet : « Ce qui se rencontre immédiatement sans être toutefois fois saisi thématiquement, c'est la pièce, encore n'est-elle pas non plus saisie comme ce qu'il y a entre "les quatre murs" au sens de l'espace géométrique – mais au contraire comme util d'habitation. C'est à partir de lui que se montre l'aménagement et en celui-ci l'util pris chaque fois isolément. *Avant* lui est chaque fois dévoilé une utillerie. »[187] L'*util* ne se montre jamais en lui-même. Il n'apparaît que dans des modes d'absence tels que la surprenance ou la récalcitrance. L'*util* ne se révèle que quand il manque ou qu'il n'est pas apte à remplir sa fonction. Pour Heidegger, l'espace se constitue en réseau qui n'apparaît que dans l'inefficacité de l'action. Ainsi, il existe dans les synthèses perceptives une construction de l'espace qui va se calquer sur les territoires et les autres réseaux. Du moins, il n'est saisi thématiquement que dans une impossibilité immédiate. Pourtant, si le concept d'util permet à Heidegger de présenter l'espace de l'étant comme réseau de renvoi, il exclue peut-être un peu trop vite la notion de chose même si elle ne prend son existence que dans des synthèses perceptives. Les renvois se référent à des corps matériels délimité. Le réseau des utils ne peut que se fonder et s'appliquer à de tels corps. C'est la théorie de la limite chez Bergson qui nous permettra de comprendre comment le réseau de renvois se construit sur les choses puisqu'elle nous permettra de comprendre comment elles se constituent. C'est ici la première occurrence du problème de la limite dans un réseau.

Nous avons déjà évoqué Bergson et le dernier chapitre de *Matière et mémoire* quand nous avons traité du problème de l'absence de limites dans l'espace hylétique. C'est aussi grâce à lui que nous pourrons analyser comment se forment les limites dans cet espace. Cependant, il convient d'abord de préciser que nous utilisons ici le terme limite dans son sens le plus strict ; c'est-à-dire comme la ligne démarcation entre l'intérieur et l'extérieur d'une chose. Nous rappellerons ici brièvement le problème général de *Matière et mémoire*. Bergson revient sur un problème classique de la philosophie qui est le problème de la liaison du corps et de l'âme ou de l'esprit.

---

[187] *Ibidem.* PP. 104-105.

Il essaye de trouver une nouvelle réponse à la question de la relation entre esprit et matière qui échappe à l'alternative entre matérialisme et spiritualisme. C'est dans ce cadre qu'apparaît la question des rapports entre perception et matière qui fait l'objet du chapitre IV. Bergson définit la matière comme une série d'images. L'image est, dans ce contexte, définie comme un peu moins qu'une chose pour le matérialiste, mais comme plus qu'une représentation pour un idéaliste. Il n'en donne pas de définition plus précise. La question qui va nous amener au concept de limite est celle de la manière dont la perception appréhende et construit cette série d'images qui nous entoure. Il nous faut donc pour cela passer par un résumé du traitement bergsonien de la perception.

Bergson thématise deux aspects de la perception qui sont, dans un premier temps, son rôle, et, dans un second temps son fonctionnement. La perception est une construction de et dans la conscience qui se fonde sur une intuition pure de la matière, de l'espace et de la durée. Le rôle de la philosophie est d'ailleurs de retrouver cette intuition pure pour comprendre les objets dont elle traite et répondre aux problèmes qu'elle pose. Elle va se constituer à partir d'un certain projet qui anticipe sur l'avenir proche grâce à un recours aux souvenirs purs. Pour Bergson, il existe en effet une mémoire pure qui contient absolument tous les moments de notre vie et de notre expérience. Le rôle du corps dans notre perception est d'appeler les souvenirs utiles à la construction de telle ou telle perception particulière en sélectionnant la portion de matière sur laquelle elle va porter. Nous développerons plus précisément la question de la constitution de la perception. Il nous suffit pour l'instant de considérer le rôle de la perception. Sur ce point, Bergson est très clair. Il n'a de cesse de réaffirmer le lien immédiat entre la perception et l'action. Ce problème va apparaître à travers celui du rôle du corps dans la perception. Dans la mesure où Bergson veut établir une position dualiste cohérente qui évite ce qu'il considère comme les impasses du matérialisme et de l'idéalisme, il est nécessaire qu'il réinterroge le rôle du corps[188]. Il oppose la

[188] Il écrit à ce propos : « Il y aurait donc l'inextension et la qualité d'un côté, l'étendue et la quantité de l'autre. Nous avons répudié le matérialisme qui prétend faire dériver le premier terme du second ; mais nous n'acceptons pas davantage l'idéalisme, qui veut que le second soit simplement une construction du premier. » Cf. *Matière et mémoire*. Presses universitaires de France. Collection Quadrige. Chapitre IV *De la délimitation et de la fixation des images. Perception et matière. Ame et corps.* P.201.

mémoire comme forme pure de toute matière au corps comme cette image particulière qui est celle à la fois en relation avec toutes les autres, mais que je connais de l'intérieur. Mais, l'affirmation qui nous paraît la plus importante ici est que l'esprit est entièrement tourné vers l'action. La faculté spéculative de l'intelligence humaine n'est qu'une part marginale de l'esprit humain. Sur ce point, il écrit : « Ce qu'on appelle ordinairement un *fait*, ce n'est pas la réalité telle qu'elle apparaît à une intuition immédiate, mais une adaptation du réel aux intérêts de la pratique et aux exigences de la vie sociale. »[189] Nous tenons à préciser que la référence aux nécessités de la vie sociale n'est pas ici sans importance. Nous verrons en effet que le problème de la limite perceptive qui apparaît ici est en grande partie déterminé par des données sociales. Nous considérons comme Deleuze et Guattari que : « Il n'y a que du désir et du social. »[190] Ce principe peut aussi venir jouer dans la structure de notre perception.

Il nous faut donc comprendre précisément la question de la limite de l'objet et par conséquent passer par une analyse des processus de construction de la perception. C'est en effet l'une des premières affirmations de Bergson que la perception est construite. C'est d'ailleurs ce qui la distingue d'une intuition pure. Mais il ne s'agit pas d'un mode construction par synthèse à partir de formes pures a priori de la sensibilité, de l'imagination et de l'entendement comme pour Kant. Nous avons d'ailleurs déjà évoqué la profonde hostilité de Bergson face à la critique transcendantale kantienne. La perception va se construire sur une intuition pure qui saisie la matière telle qu'elle. Donc, contrairement à une position kantienne, l'opposition entre intuition pure et perception ne recouvre pas l'opposition entre le phénomène et la chose en soi. La matière est ce qu'elle a l'air d'être. L'intuition est le fond sur lequel la conscience pourra construire la perception. Mais on ne peut affirmer qu'elle transforme radicalement l'intuition pure. Elle l'adapte à des nécessités utilitaires. Si l'intuition pure est spontanée, la perception ne l'est pas. Bergson écrit : « Mais qui ne voit que, dans l'hypothèse même où nous sommes placés, nos sens

---

[189] Cf. *Matière et mémoire*. Presses universitaires de France. Collection Quadrige. Chapitre IV De la délimitation et de la fixation des images. Perception et matière. Ame et corps. P.203.

[190] Cf. Gilles Deleuze et Félix Guattari. *L'anti-Œdipe*. *Capitalisme te schizophrénie 1*. Éditions de minuit. Collection critique. 1972. P. .

aurons également besoin d'éducation »[191]. Par cette nécessité d'éducation de la perception réapparait l'idée d'une influence sociale dans son organisation. La perception met en relation trois éléments qui sont la mémoire, l'état de la matière à un moment donné et une certaine visée ; un certain projet d'action. Elle prend ainsi une dimension temporelle renforcée par le fait que tout état de conscience occupe une certaine durée. L'occupation d'une durée est à la fois une nécessité de l'action et une nécessité structurelle de sa construction. Elle est toujours au croisement des trois dimensions du temps. L'intuition pure donne accès à l'état de la matière qui m'entoure. À ce sujet ; à propos des synthèses passives ; Gilles Deleuze écrit : « Elle n'est pas faite par l'esprit, mais se fait dans l'esprit qui contemple, précédant toute mémoire et toute réflexion. » » ; et il ajoute un peu plus loin : « Mais, dans l'ordre de la passivité constituante, les synthèses perceptives renvoient à des synthèses organiques, comme la sensibilité des sens, à une sensibilité primaire que nous *sommes*. Nous sommes de l'eau, de la terre de la lumière et de l'air contractés, non seulement avant de les reconnaître ou des les représenter, mais avant de les sentir. »[192] Elle saisie les images qui interagissent avec celle que représente mon corps. Cet état de la matière avec lequel j'interagis est ce que l'on peut nommer le présent. Et, le problème de la limite va se structurer sur le premier moment de la perception qui est celui de la distinction entre l'image qui nous sert de corps et celles qui l'entourent. Pourtant, ce présent n'est pas suffisant au sein de ma conscience pour structurer la perception. Je ne me préoccupe de la matière qu'en vue d'une action précise (actuelle ou virtuelle); c'est-à-dire en vue de la transformation d'au moins l'une des images qui sont présentes. La perception n'existe donc que comme mode d'organisation d'un effet à venir. Mon présent perceptif est donc constitué de mon futur proche. De ce fait, le présent de ma perception est donc toujours une certaine durée qui déborde ce que l'on pourrait définir comme un instant. Mais le passé, et c'est l'un des arguments principaux de *Matière et mémoire*, le passé intervient aussi dans ma perception. C'est en effet ici qu'intervient la mémoire. Je ne perçois qu'en fonction d'une précise. Pour cela, la perception doit être organisée en fonction de mon expérience passée. Bergson écrit : « Percevoir consciemment signifie choisir, et la conscience consiste avant tout

---

[191] *Ibidem*. P.43.

[192] Cf. Gilles Deleuze. *Différence et répétition*. Presses Universitaires de France. Collection Quadrige. 1968. P. 97 et P. 99.

dans ce discernement pratique. [193] C'est pour lui le corps qui va effectuer le choix des images à percevoir précisément. Mais c'est la mémoire qui va permettre sa construction. La mémoire est totalement détachée du corps. Elle est une entité purement spirituelle qui contient tous les moments de ma vie passée sous la forme de souvenirs purs. La nécessité d'une action précise sur une image particulière va lancer un processus de recherche dans la mémoire pure. Cette recherche va faire émerger tous les souvenirs purs qui correspondent à la situation en développement. Une série de souvenirs purs vient donc compléter et orienter l'intuition pure et ainsi la transformer en perception et la rendre plus efficace à l'accomplissement de l'action. Il n'y a par conséquent que des perceptions particulières dans la mesure où elles se forment à partir de mon expérience personnelle et nécessairement singulière. D'autre part, toute perception est un fait synthétique qui rassemble les trois dimensions temporelles et de ce fait occupe une certaine durée. Le premier problème qui apparaît dans la théorie bergsonienne est donc celui de la limite perceptive de l'instant. C'est le problème de ce que Whitehead ; qui a des positions extrêmement proches de celle de Bergson ; appelle des *moments-frontières*. Il s'agit de décider comment la perception découpe des instants dans la durée envisagée à la fois comme fait psychologique et comme principe ontologique. Il y a pour Bergson, une prédominance des problèmes temporels. Mais, ce qui nous intéresse ici est la question de la limite spatiale. Cependant, ce développement de la question temporelle nous permet de comprendre le fonctionnement global de la perception qui nous amènera à la limite dans l'espace.

La perception construit ses objets dans le temps, et nous l'avons dit, c'est la durée qui prévaut pour Bergson. Mais elle les construit aussi dans l'espace. Si pour lui, les problèmes d'espace cachent les problèmes de qualités liés au temps, nous considérons qu'ils priment et ne se résument pas à des questions quantitatives. La perception va construire les objets spatialement sous deux angles différents mais complémentaires. D'une part sous l'angle utilitaire. Il écrit : « Reconnaître un objet usuel consiste surtout à savoir s'en servir. »[194] Mais sur ce point nous avons déjà exposé le concept heideggérien d'*util* qui est complémentaire avec cette définition. Mais comme nous l'avons affirmé plus haut, ce concept ne peut valoir que si les

---

[193] Cf. *Matière et mémoire*. Presses universitaires de France. Collection Quadrige. P.48.

[194] *Ibidem.* P.101.

objets sont clairement isolés dans le tout de la matière. La perception s'insère dans la durée et le devenir de la conscience, mais c'est aussi elle qui va construire la limite spatiale qui isole les objets. La question de la limite apparaît dans le développement des rapports entre mouvement et perception, et plus spécifiquement dans la question de la multiplicité des objets. À ce sujet, il affirme : « Qu'il y ait, en un certain sens, des objets multiples, qu'un homme se distingue d'un autre homme, un arbre d'un autre arbre, une pierre d'une pierre c'est incontestable, puisque chacun de ces êtres a des propriétés caractéristiques et obéit à une loi déterminée d'évolution. »[195] Les objets vont d'abord apparaître dans la perception comme des complexes de qualités. La question des limites entre deux choses va devenir la question d'une séparation stricte et claire entre deux solides. Pour autant, nous l'avons déjà vu, Bergson suppose une identité entre espace et matière et que l'espace est avant tout une étendue hétérogène mais continue. Il est sur ce point dans une continuité directe avec Leibniz et Spinoza. Pour lui, on passe d'une image à l'autre par glissement sans rupture brutale telle que peut l'être la limite dans notre perception une fois structurée. Il affirme en effet : « l'étroite solidarité qui lie tous les objets de l'univers matériel, la perpétuité de leurs actions et réactions réciproques, prouve assez qu'ils n'ont pas les limites précises que nous leur attribuons. »[196] C'est la perception elle-même qui vient structurer les limitent qui nous permettent de dégager des objets. Il s'agit alors d'insérer une ligne de démarcation claire et distincte entre des qualités qui s'épuisent dans ces glissements. Pour Bergson, c'est d'ailleurs la première opération de l'esprit, et plus tard du vivant tel qu'il le définira dans *L'évolution créatrice*. La perception est l'adaptation d'une intuition pure aux nécessités de l'action et à un certain nombre de règles sociales. Les perceptions adaptent les données de la mémoire pure aux images sélectionnées par le corps et isole la portion d'espace ; donc l'image ; sur laquelle va porter notre action. La limite d'un objet est en fait la fissure arbitraire déterminée par la limite de nos besoins. Cette limitation des images va prendre la forme d'une ligne entre deux solides. Les solides sont le modèle prédominant de notre perception de la matière. Il apparaît que l'espace n'est pas géométrique mais que notre représentation de l'espace est profondément influencée par la géométrie. Là encore, Bergson sort l'esprit de la spéculation. La géométrie qui peut se présentée comme le discours

---

[195] *Ibidem.* . P.235.

[196] *Ibidem.* P.235.

abstrait des mathématiques sur l'espace dans sa forme pure devient alors une manière de dégager les structure logiques acquises de notre saisie constructive de l'espace. La ligne droite de séparation est le moyen par lequel notre conscience construit géométriquement l'espace et les objets qui entourent notre corps.

Heidegger a donc bien raison de montrer que le monde ambiant envisagé comme entourance spatiale est structuré essentiellement comme atelier. Mais comme nous l'avons déjà affirmé, le concept d'*util* ne peut pas nous dispenser de celui de chose ou d'objet. Pour que puisse apparaître un *utillage* permettant d'écrire par exemple, il faut que le stylo me renvoie à la feuille qui elle-même me renverra à la table, puis à la chaise, puis à la pièce où ils sont disposés. Cependant, pour que ces renvois soient possibles, il est nécessaire que ma perception puisse isoler le stylo, la feuille, la table et la chaise. C'est donc là qu'intervient la limite telle que la conceptualise Bergson. L'atelier qu'évoque Heidegger comme renvoi d'un *util* à d'autres *utils* ne peut se structurer qu'à la condition d'un espace découpé où se spécifient des zones de matières comme objets grâce à une limite. Cependant on ne peut affirmer un arbitraire total et absolu de cette limite perceptive. Les limites sont certes construites et donc artificielles, mais cette construction repose sur une possibilité de l'espace matériel lui-même. Nous l'avons montré ; Bergson conceptualise sa notion de limite sur cette position. Il y a des zones de passages entre des zones qualitatives qui constituent l'espace hylétique. Ces zones, nous les avons nommées limitrophies en réutilisant un terme de Jacques Derrida. Il s'agit de zones de glissements qualitatifs et d'indéterminations. Il nous paraît nécessaire que la limite s'établisse quelque part sur une limitrophie. La limite comporte donc bien un certain arbitraire, mais sa constitution reste prise dans une possibilité de jeu qui n'est pas infinie. Elle est restreinte par l'identité entre espace et matière et les possibilités de cette même matière.

Bergson conceptualise la limite qui sépare l'intérieur et l'extérieur de deux choses dans un espace perceptif ; mais il élabore le concept d'une autre forme de limite dans ce même espace perceptif individuel. Il s'agit de la notion d'*horizon*. Il se définit comme la limite de ma capacité perceptive et donc de mon espace individuel. Paul Virilio écrit d'ailleurs à ce sujet : « La ligne d'horizon est la première frontière

de l'espace, la pire. »[197]

Cette notion apparaît au sein d'un développement sur la possibilité d'existence de représentations inconscientes. Bergson considère que cette idée a immédiatement un sens. Il écrit à ce propos : « L'idée d'une *représentation inconsciente* est claire, en dépit d'un préjugé répandu ; on peut même dire que nous en faisons un usage constant et qu'il n'y a pas de conception plus familière au sens commun. »[198] Mais l'affirmation d'évidence n'est pas argument suffisant et pour sa démonstration, il va passer par une comparaison spatiale. Il cherche à prouver qu'il est possible d'avoir une représentation en dehors de la perception et donc que la perception ne représente pas la totalité de la matière. Il affirme ainsi : « Tout le monde admet, en effet, que les images actuellement présentes ne sont pas le tout de la matière. »[199] C'est pour démontrer que la matière continue d'exister en dehors de notre perception qu'il va poser la question de la limite de cette même perception. Là encore, il s'agit d'un problème temporel et spatial. Les limites temporelles et spatiales sont profondément intriquées dans notre perception. Et, là encore, Bergson va privilégier le problème temporel. De ce point de vue, la question est dans la nécessité pour la conscience de percevoir l'action comme possible indéfiniment. Par conséquent tout ce qui se trouve au-delà de cette limite qui existe sur le mode de l'horizon représente cette possibilité et donc mon avenir imminent. Mais ce qui nous intéresse ici est la dimension spatiale de cette forme de limite qu'est l'horizon. Elle se constitue sur la ligne des images qui représente mon présent. Sur cette ligne, les objets sont échelonnés sur cette ligne en fonction de la possibilité d'action que je possède sur elles. C'est ce qui définir la notion de distance. Plus j'ai de capacité à agir sur l'une des choses que ma perception a découpée dans la matière, plus elle me paraîtra proche. Là encore, le problème de l'horizon est un problème lié à un impératif technique de la possibilité d'agir. Dans cette perspective, il apparaît clairement que ma possibilité d'action est finie et connaît elle-même une limite. Par conséquent, la limite de mon espace perceptif coïncide avec la limite de ma faculté d'action. L'horizon est cette limite de l'agir sur laquelle se calque ma faculté perceptive. L'espace individuel envisagé sous l'angle de la

---

[197] Cf. Paul Virilio. *L'insécurité du territoire*. Éditions Galilée. 1976. P.14.

[198] Cf. *Matière et mémoire*. Presses universitaires de France. Collection Quadrige. PP.157-158.

[199].*Ibidem*. P.158.

perception se présente donc comme espace technique en tant que réseau d'*utils* se fondant sur une certaine forme de construction des objets par la conscience. Il connaît deux formes de limites qui sont la limite au sens strict et l'horizon comme effet du caractère restreint de mes facultés d'action qui détermine ma perception.

Cependant, il faut maintenant dégager les liens possibles entre ces limites de l'espace individuel perceptif et la question de l'occupation du *sol*. Cela nous amènera aussi à la question de la structuration sociale d'un espace où peut s'enregistrer cet espace perceptif. En effet, comme nous l'avons vu avec la théorie de Bergson, la perception est aussi une adaptation à des nécessités sociales et se construit à travers un travail d'éducation. Ce lien pourra se faire à travers le concept de ritournelle tel qu'il est exposé par Gilles Deleuze et Félix Guattari dans *Mille Plateaux*. Ils expliquent en effet comment se constituent un milieu puis un territoire dans le chaos. Il s'agit donc d'un concept qui permet de thématiser un espace individuel en dehors d'une théorie se référant simplement à la perception. Cette notion aboutira aussi au problème de la propriété privée. Elle est en effet une forme de liaison extrêmement importante entre espace individuel et espace social. Lorsque nous parlons ici d'espace individuel et de propriété privée nous parlons d'un espace et d'une propriété qui concerne réellement un individu ou encore un groupe restreint et homogène telle que la famille dans les conditions que décrit Aristote. C'est d'ailleurs ce qu'a pu montrer Jean-Jacques Rousseau dans un court passage du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.

Le concept de ritournelle apparaît dans *Mille Plateaux* comme un concept qui permet de répondre directement à la question de savoir comment se limitent et se maintiennent des mondes et des territoires. Il touche donc directement notre interrogation sur les limites et les frontières. Il nous permettra aussi de sortir de la dimension purement perceptive que nous a imposé le passage par Bergson grâce à la référence au concept de territoire. Il convient en effet de préciser que la notion de territoire telle qu'elle est utilisée par Deleuze et Guattari ne se réfère pas à ce que l'on entend habituellement par ce terme. Ils ne parlent pas de cette espace spécifiquement politique qui est celui qu'occupe une organisation socio-politique. Il s'agit d'un territoire existentiel qui n'est pas nécessairement ou exclusivement spatial. Le modèle serait plutôt le territoire animal. Le plateau ; puisqu'ils refusent le mot chapitre ;

intitulé « 1837. Ritournelle » comporte d'ailleurs de nombreuses références à Jakob von Uexküll, à Konrad Lorenz et à l'éthologie.

Ce que cherchent à comprendre Deleuze et Guattari est comment peut se former un espace intérieur stable qui résiste au chaos qui l'entoure. Ils écrivent : « Maintenant, au contraire, on est chez soi. Mais le chez-soi ne préexiste pas : il a fallu tracer un cercle autour du centre fragile et incertain, organiser un espace limité. »[200] Il s'agit de définir comment se construit cette espace individuel envisagé comme territoire au sens que nous avons défini plus haut, et comment il résiste à l'entropie pour ne pas retomber dans le chaos. Il faut comprendre, ensuite, comment la limite intervient dans la lutte face à cette entropie. Question qui entre dans la nécessité de définir la limite, car nous verrons un peu plus tard que c'est par la limite qu'apparaît et se maintient cette forme de territoire. À ce sujet, ils écrivent : « Le territoire, c'est d'abord la distance critique entre deux êtres de même espèce : marquer ses distances. »[201] Le concept de ritournelle et ses liens avec la territorialisation et les limites sont directement en relation avec les problèmes des espaces territoriaux individuels et leurs interactions.

Le mot ritournelle est emprunté au vocabulaire musical. La ritournelle est avant tout sonore et plus particulièrement rythmique. C'est un mur sonore. Pour Deleuze et Guattari, il y a un lien fondamental entre territoire et musique puis avec l'art en général. Ils débutent leur réflexion en prenant les exemples de l'enfant qui chante pour se rassurer sur un chemin effrayant, ou celui de la ménagère qui écoute la radio pour accompagner son travail. Dans un premier temps, ils mettent l'accent sur cet aspect sonore dans la construction du territoire individuel. Et dans cette préoccupation sonore rabat la limite sur le caractère profondément rythmique de la ritournelle.

La première fonction du territoire est la constitution de milieux au sein du chaos. Le chaos n'est pas en opposition totale avec les milieux. Il est en effet le milieu

---

[200] Gilles Deleuze et Félix Guattari. *Mille plateaux. Capitalisme te schizophrénie 2.* Éditions de minuit. Collection critique. 1981. P. 382.

[201] *Ibidem.* . P. 393.

de tous les autres. Ce qui définit essentiellement le chaos est de connaître des déterminations trop fugaces et évanescentes pour se maintenir dans l'espace et le temps. Leur définition ; comme ils l'avouent eux-mêmes ; rejoint les cosmogonies antiques. L'impératif des milieux est donc de fixer des composantes issues du chaos. Un milieu est un bloc d'espace et de temps suffisamment stable pour ne pas retomber dans le chaos. La stabilité de ce bloc est entièrement tributaire du rythme ce qui lui donne cette stabilité est la répétition périodique. Un milieu se construit en reproduisant un certain nombre de composantes fonctionnelles. Le problème de la limite va donc se formuler dans un premier temps comme ce qui empêche l'irruption du chaos dans la stabilité du milieu. Elle la faculté de résistance d'une certaine zone d'espace pour une certaine durée face à la dissolution et l'entropie. Mais un milieu n'est pas encore un territoire.

À propos des rapports entre territoire et milieu ; ils écrivent : « Toutefois, nous ne tenons pas encore un *Territoire*, qui n'est pas un milieu de plus, ni un rythme de passage entre milieux. Le territoire est en fait un acte, qui affecte les milieux et les rythmes, qui les « territorialise ». Le territoire est le produit d'une territorialisation des milieux et des rythmes. »[202] Le concept de ritournelle passe par conséquent par une analyse de ces rapports entre milieux et territoire. Et c'est au cours de cette analyse que va apparaître une conception de la limite qui nous intéresse principalement. Le territoire a comme les milieux un certain nombre de composantes. Il les emprunte aux milieux. Il est construit à partir d'élément qu'il extrait des milieux pour se les annexer. Un territoire est toujours à cheval sur plusieurs milieux sans en recouvrir totalement aucun. Mais ces composantes changent de nature en passant du milieu au territoire. Lorsqu'elles entrent dans la composition des premiers, elles ont un rôle fonctionnel. Dans le second cas, elles prennent un aspect expressif, ce qui nous ramène à la théorie des strates. Les strates se constituaient en effet comme application d'une forme en tant que système de codage sur une matière expressive. Il y a une relation immédiate entre les concepts de strates et de milieu. Ils écrivent : « La strate organique n'est plus séparable des milieux dits intérieurs, et qui sont en effet des éléments intérieurs par rapport à des matériaux par rapports à des éléments extérieurs,

---

[202]*Ibidem.* . P. 382.

mais aussi des éléments extérieurs par rapport à des substances intérieures. »[203] L'acte de territorialisation est un acte qui consiste à transformer les composantes fonctionnelles de milieux en matière expressive. Il s'agit donc de la première étape pour un processus de stratification d'un espace individuel. Ils écrivent : « C'est l'émergence de matières d'expression (qualité) qui va définir le territoire. Prenons un exemple comme celui de la couleur, des oiseaux ou des poissons : la couleur est un état membrane, qui renvoie lui-même à des états intérieurs hormonaux ; mais la couleur reste fonctionnelle et transitoire, tant qu'elle est liée à un type à un type d'action (sexualité, agressivité, fuite). Elle devient expressive au contraire lorsqu'elle acquiert une constance temporelle et une portée spatiale qui en font une marque territoriale, ou plutôt territorialisante : une signature. »[204] Mais un processus de stratification exige aussi une action de codage qui se ramène à une mise en forme par la limite pour ce qui concerne les modes d'organisation de l'espace.

C'est donc ici qu'intervient la référence à la signature. C'est une signature qui va définir la limite du territoire. Ce qui vient limiter le territoire est d'abord un système de marque et de signe. On rejoint encore ici la stratification. La limite fonctionne ici comme un système de codage pour les matières expressives annexées sur les milieux. Mais pour comprendre ce marquage, il faut envisager le problème de l'appropriation. Sur cette question, la notion de territoire reprend pleinement son aspect essentiellement spatial. Et, c'est particulièrement sur cette question que Deleuze et Guattari se référent à l'éthologie. Le fait est qu'il y a une coïncidence immédiate entre la formation d'un territoire et son appropriation. Ils affirment : « Une composante de milieu devient à la fois qualité et propriété, *quale* et *proprium*. »[205] La limite devient alors à la fois ce qui définit et ce qui approprie le territoire. Ils écrivent alors : « Le territoire n'est pas premier par rapport à la marque qualitative, c'est la marque qui fait le territoire. »[206] C'est par sa limite qu'existe le territoire dans la mesure où en tant que signature elle est précisément marquage du donné matériel par une série de signes, formes, postures, sons. Les deux formes qu'ils désignent comme

---

[203] *Ibidem.* . PP.67-68.

[204] *Ibidem.* . P. 387.

[205] *Ibidem.* P. 387.

[206] *Ibidem.* P. 388.

les exemples principaux de cette signature sont l'affiche et la pancarte. C'est ce qu'il leur permet d'affirmer qu'il existe un lien fondamental entre l'art et la constitution d'un territoire, et dans le même mouvement une origine commune entre l'expression artistique et le marquage territorial des animaux. Poser une limite est toujours un acte de même nature que le *ready-made*.

Ces éléments que nous avons extraits du concept de ritournelle nous permettent dans un premier temps de clarifier les rapports entre territoire ; entendu ici comme espace individuel ; et ce que nous avons désigné comme *sol,* et dans un second d'introduire la notion de seuil comme limite et interstrate entre l'espace individuel et l'espace social.

Nous avons défini le *sol* comme la surface grâce à laquelle se croisent et interagissent une série purement matérielle et une autre consistant en l'occupation sociale et politique de l'espace. C'est sur ce *sol* que se découpent les espaces construits par les hommes. À travers une analyse des thèses de Pierre Clastres, nous avons montré que cette occupation passe toujours par des modalités techniques. Sur ce point, nous pouvons reprendre l'affirmation de Bergson selon laquelle tout le vivant animal est avant tout nécessité d'action. Le mode par lequel passe l'être humain est l'intelligence qui entraîne l'utilisation d'outils. La perception telle qu'il la décrit est déjà une certaine occupation technique du *sol*. Pour autant, nous l'avons vu avec les éléments que nous avons extraits du concept de ritournelle chez Deleuze et Guattari ; l'espace individuel qui se donne dans les synthèses perceptives implique le découpage d'un autre espace sur lequel il repose immédiatement. Cet espace comme territoire dans ce sens particulier que décrit Deleuze va lui aussi être inscrit dans le *sol*. Dans ce cas, il est la surface qui permet d'extraire des composantes de l'espace matériel envisagé comme chaos. C'est sur le *sol* que vont pouvoir se former les éléments nécessaires à la construction de milieux. Il transforme en effet certaines zones matérielles de l'espace afin de les transformer en éléments fonctionnels pour une utilisation technique. Mais, comme l'ont souligné Deleuze et Guattari ; les composantes fonctionnelles sont insuffisantes à la formation de territoires dans l'acception où ils utilisent ce terme. Il doit y avoir un passage à une matière expressive pour que puisse se former une limite comme signature. La question est donc de savoir comment s'effectue cette transformation. C'est elle qui concrétise

l'enregistrement du territoire individuel dans le *sol*. Ce passage se fait précisément dans le rapprochement entre l'art et la limite du territoire et l'appropriation. Il y a un rapport immédiat entre art et technique. Il y a donc de ce fait un rapport immédiat entre art et signature. Deleuze et Guattari ont donné une définition précise de l'art dans *Qu'est-ce que la philosophie ?* S'ils définissent la philosophie comme l'activité qui consiste à créer des concepts, ils considèrent l'art comme création de percepts et d'affects. Le percept est un bloc de perception pure capable de résister par lui-même à l'effacement. L'affect est un bloc d'affection pure capable lui aussi de résister par lui-même. Dans cette définition ce qui prime est l'aspect de création. Or, la technique se réfère à la notion de production. Il y a une différence fondamentale entre création et production. Dans les deux cas, il s'agit de processus qui aboutissent à l'apparition de quelque-chose de nouveau. Pourtant, pour la création le résultat est unique et imprévisible. Elle est l'émergence du radicalement nouveau. Dans le second cas, l'apparition du nouveau ne possède pas ce caractère de radicalité. Il s'agit alors de renouveler ce qui existait déjà afin de combler un manque ou de répondre à un désir. L'effet de la production est par essence prévisible car prévu comme en témoignent les cahiers des charges des systèmes de production industrielle. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause la définition de l'art comme processus de création. Cependant, il faut bien réaffirmer l'aspect technique de la création artistique. Création et production existent simultanément dans l'œuvre d'art mais ne se positionnent pas au même niveau. Platon et Aristote ont considéré l'artiste avant tout comme un artisan. Aristote ; dans la *Poétique* ; ramène le mot poésie à son étymologie qui la rapporte à la production. Mais, leur position est tributaire de la conception grecque de l'art. Mais encore les textes d'Alberti, s'ils ouvrent à la notion de génie créateur n'ont de cesse de revenir sur l'aspect profondément technique de la peinture. Si le *De pictura* ne cesse d'affirmer l'individualité créatrice du peintre, il n'en est pas moins un manuel technique pour la formation des peintres à la nouvelle construction géométrique de l'espace par la perspective. Et, Régis Debray écrit encore à ce propos : « Les premiers « artistes » sont des ingénieurs et des savants, des mécaniciens comme Léonard qui perce les montagnes avec des canaux, invente l'homme-oiseau, et les machines à feu. »[207]

---

[207] Cf. Régis Debray. *Vie et mort de l'image*. Édition Gallimard. Collection Folio essai. 1992. P.49.

Ce qui semble poser problème dans les textes de Deleuze et Guattari est la référence au *ready-made*. Dans un premier temps, elle leur permet de tracer un lien directement visible entre l'art et le comportement de certains animaux territoriaux comme certains oiseaux, les lapins ou quelques espèces de poissons pour lesquels les processus de productions n'interviennent pas lors du marquage. Mais le *ready-made* n'exclue pas le caractère technique et productif de l'objet. La démarche de Marcel Duchamp consiste à se saisir d'un objet technique produit industriellement comme l'urinoir, le porte bouteille ou encore la pelle à neige pour en faire une œuvre d'art par le changement de contexte, le titre et la signature. Il n'exclue donc pas la production, il la transfère sur un tiers. Mais c'est précisément cette question de la signature qui pose problème. C'est la signature qui permet l'appropriation. Le *ready-made* montre que l'appropriation d'un objet technique et que la forme minimale de l'art et de la création est toujours le détournement d'un objet technique. Le détournement représente la forme minimale de l'irruption du nouveau et de l'imprévu dans le prévisible. Le *sol* est l'occupation technique de l'espace matériel. La signature est le détournement de cet usage de la matière. Le processus d'appropriation et de limitation du territoire est donc un processus de découpage dans le *sol* par signature.

Or, cette définition du territoire le présente aussi dans un rapport direct avec la propriété privée. Tel qu'ils le présentent dans les textes sur la ritournelle, il est un espace purement individuel. Il est comme nous l'avons vu ici, la distance critique entre deux êtres de la même espèce. C'est-à-dire qu'il est à la fois ce qui me sépare d'un autre être humain et ma propriété. De ce fait, il met aussi en jeu la définition de la propriété privée. Or, cette question ne touche pas que l'individu. Elle entraîne l'interrogation de tout un système social, économique et politique. Ce problème est déjà abordé par Platon dans *La république*. On la retrouve plus tard dans *Les politiques* d'Aristote. On retrouvera cette préoccupation dans le *Léviathan* de Hobbes ou dans de *L'esprit des lois* de Montesquieu où ils cherchent les institutions qui permettraient de défendre la propriété de chaque citoyen contre l'État et les autres citoyens. John Locke essaiera d'en démontrer la légitimité, la question se posera encore chez Tocqueville et plus tard dans la critique qu'en fera Marx. Il s'agit d'une question récurrente de toute la philosophie occidentale.

En effet, Socrate réfléchit longuement sur l'éducation des gardiens de la cité.

L'une des conclusions qu'il en tire est la réduction maximale du droit à la propriété. Principe d'égalité qui accompagne directement la suppression des genres sexuels. Dans un premier temps, le lien avec la territorialité de la cité n'est pas évident. Le rôle des gardiens concerne avant tout le maintien de l'unité entre la perfection des lois et la constance de la vertu publique qui s'impose aux travailleurs. C'est parce que chaque gardien doit faire preuve d'une probité absolue exigeant l'oubli de tout intérêt égoïste que la propriété privée, débordant les simples impératifs de survie, lui est refusée. Privation qui s'assimile à un entrainement à l'endurance dans la vertu et au courage. C'est dans cette exigence de courage que se tisse le lien entre le refus de la propriété et le territoire. Platon reconnaît la nécessité pour une cité de posséder un territoire suffisamment étendu pour répondre à ses besoins économiques. Le but est ici, comme il le sera plus tard chez Aristote, d'atteindre une totale indépendance. Pour autant, il admet aussi le risque du conflit armé inhérent à cette existence territoriale. La guerre peut même apparaître comme l'un des arts d'acquisition ; bien que cette idée soit plus clairement formulée par Aristote. La vertu de courage exigée des gardiens est certes morales ; elle n'en reste pas moins guerrière. Guerre et vertu sont les deux faces d'une même exigence et d'une même éducation. Les gardiens doivent assurer la persistance de l'intégrité morale des individus et de l'intégrité territoriales de la cité. L'une est d'ailleurs la condition de l'autre. La population ne peut rester vertueuse ni dans le manque, ni dans l'excès de richesses, ce qui implique qu'elle ne peut être vertueuse que dans une juste proportion dans les rapports entre le nombre de membres de la communauté et la taille du territoire. Il existe donc pour Platon une relation, qui bien que diffuse, n'en est pas moins réelle. Propriété privée et territoire sont pour Platon des éléments politiques qui convergent dans la vertu publique. Pour ce qui concerne Aristote et la question du territoire, nous l'avons déjà traité plus haut. Elle se place dans le problème du politique comme projet autarcique. Les rapports entre politique, économique et territorialité sont donc clairs d'après ce que nous avons pu voir précédemment. La propriété privée apparaît donc en relation avec l'équité du partage du territoire entre les citoyens et les différents groupes pré-politiques que sont les failles et les villages qui constituent la cité.

Si cette question de la propriété privée prend déjà une dimension importante dans les œuvres politiques de l'Antiquité, elle réapparaît de manière pressante dans les réflexions qui précèdent et qui fondent notre modernité. Le passage progressif de la

féodalité à un système de production capitaliste explique en partie le retour de cette préoccupation. Hobbes revient sur ce problème au début du *Léviathan* dans une interrogation sur l'état de nature et le droit naturel. C'est dans cette perspective que le problème sera posé jusqu'à Tocqueville et Marx. Chez Montesquieu, il apparaît dans le lien entre les droits fondamentaux du citoyen face à l'État ; c'est-à-dire l'idée que la liberté politique s'identifie à la sécurité de la personne et de ses biens. Cette question est donc traitée ici d'un point de vue juridique. Comment équilibrer la constitution de telle manière à ce que les lois préservent un droit fondamental que met en danger la concurrence immédiate entre les individus pour le monopole des avantages que procure la société. Le XIXe siècle sera encore très préoccupé par la propriété privée. Autant chez Tocqueville que chez Marx, elle reste un objet de conceptualisation et de réflexion important car un enjeu politique majeur. Chez Marx elle est corrélative d'une critique du capitalisme comme système de dépossession du travail par la propriété privée des moyens de production. Chez Tocqueville, elle va prendre une forme plus spécifiquement territoriale. La question de l'égalité est au centre de *De la démocratie en Amérique*. L'une des thèses principales de Tocqueville est que le devenir historique de toute société est une marche progressive vers un système toujours plus égalitaire, bien qu'il ne suppose pas une égalité absolue. Il postule au contraire l'existence de trois classes sociales qui ne peuvent que se rapprocher et limiter leurs écarts en termes de pouvoir politique et de moyens économiques. Pour autant cette égalité relative représente la finalité du progrès historique. Elle se développe dans une alternative où les termes sont système politique autoritaire et système politique libéral. Si l'Europe prend, pour lui, la première voie, ce sont les États-Unis qui incarnent la seconde. La question de la propriété va se poser chez Tocqueville comme élément de cette égalité par rapport à la terre. Il analyse la question de l'héritage de la propriété foncière. Le partage égalitaire des terres entre les membres d'une même fratrie constitue en effet l'une des conditions les plus essentielles de l'égalité politique. C'est la possibilité de chaque individu d'assurer sa survie par le travail dans une mesure équivalente à son voisin qui entraîne une communauté d'intérêt et l'existence d'un temps de loisir suffisant et commun pour s'occuper des affaires publiques. De ce fait, il y a une dépendance entre le partage des terres, le bornage et la limitation d'un espace individuel et le caractère politique de la propriété. Pour autant, les études historiques de Howard Zinn donnent tort à Tocqueville. Il montre en effet que, si le système de propriété et la forme d'héritage

qui lui est attachée est bien telle que la décrit Tocqueville ; très tôt dans le XIXe les fermiers indépendants doivent lutter contre des achats massifs de terres. Il se constitue alors des entreprises métayage qui exproprient peu à peu les petits propriétaires et leur imposent un système de location.

Tocqueville se situe dans la continuation du libéralisme politique initié par Locke et Montesquieu. Or, il existe un débat entre Locke et Rousseau sur la propriété privée qui va s'orienter sur la question du territoire individuel et sur sa limite. Dans le *Second traité du gouvernement*, Locke va essayer d'apporter une légitimation à la propriété foncière. C'est une question importante dans la mesure où l'économie politique va se développer dans une large mesure autour du problème de la rente foncière. Locke définit le pouvoir politique comme la capacité à produire des lois. Le rôle de l'État est d'appliquer ces lois dont l'un des motifs principaux est la conservation et la régulation de la propriété privée. Elle se présente donc ici comme le point nodal des problèmes économiques, juridiques, politiques et philosophiques. La nécessité juridico-politique qu'est une loi est fondée sur le droit naturel. C'est dans l'état de nature que se trouve la légitimité de la propriété privée. Ses limites ne peuvent donc être attribuées que dans celle du droit naturel. Ce qui fonde la légitimité de la propriété est d'une part un rapport à soi et d'autre part la nécessité du travail. Le chapitre IV, entièrement consacré à la propriété privée commence par affirmer que chacun est propriétaire de soi-même. Postulat d'un individualisme théorique qui est le commencement de toute position libérale qu'elle soit politique ou économique. Par conséquent, un individu est possesseur de ses propres forces et de leur usage. La nature est crée par Dieu. Tout ce qui est produit uniquement à travers les processus naturels n'a pas de propriétaire. Il s'agit alors d'un bien commun à toute l'humanité. Mais, suite à ces deux affirmations, Locke va faire intervenir la question du travail. Le travail va ici servir de concept connecteur entre la nature dans son intégralité et la question individuelle, et donc partielle, de la propriété privée. Il est défini comme l'activité qui consiste à transformer d'une manière ou d'une autre les productions naturelles. Pour autant, cette transformation par la production peur rester très minimale. Suivant un exemple de Locke lui-même, un homme qui ramasserait les fruits tombés d'un arbre pour les ramener chez lui serait déjà dans une relation de travail face au processus de production naturelle. Tout usage de force visant explicitement à se procurer les nécessités vitales peut entrer dans cette catégorie.

Quelque soit l'effort envisagé, le travail est un fait lié à la nature qui consiste en un usage des forces privées dans un perspectives purement individuelle. Locke ne pose pas la question de son organisation sociale. C'est pourtant en lui qu'il voit l'un des piliers de la société civile. Il est en effet l'élément connecteur qui transfère la propriété de soi sur les êtres naturels et communs. Le travailleur s'appartient à lui-même et par son effort, il s'approprie ce qu'il transforme ou ce qu'il produit par glissement d'un droit naturel. Il y a transformation partout où il y a addition de travail. L'addition de force s'identifie à une addition de propriété, donc de droit. Cela implique que tout individu a un droit quasi-absolu sur sa propriété comme sur lui-même. C'est dans cette perspective qu'apparaît le caractère foncier et donc territorial de cette notion chez Locke. Le fondement de la société civile est lié à un contrat qui vise à réguler le droit naturel de chacun à s'approprier une certaine quantité de sol. Chacun dans l'état de nature a un droit imprescriptible de s'accaparer une quantité de terre proportionnelle aux forces de travail dont il dispose. Chacun peut posséder autant de terre que ses capacités lui permettent d'exploiter. Limite d'extension en termes de forces, mais aussi en termes de droit. En effet, selon Locke, dans la mesure où Dieu a fondé le droit naturel, chacun doit s'y soumettre. La première règle est que chacun doit posséder tout ce qui est nécessaire à sa survie. On peut cependant observer qu'il n'y a pas de réelle différence entre la quantité de force dont dispose un individu et la quantité de nécessités auxquelles il doit répondre. Il y a proportionnalité entre les deux. En tous cas Locke en arrive à cette conclusion : « Par son travail peut-on dire, il l'enclot et la sépare des terres communes. »[208] La société civile se fonde sur un contrat par lequel chacun reconnaît la légitimité de cette propriété. Il écrit d'ailleurs : « par convention ils en sont venus à fixer les bornes de leur territoire respectif et à se mettre d'accord sur les limites qui les séparaient de leur voisins, puis, en se donnant entre eux des lois, ils ont établi les droits de propriété des membres de la société. »[209] Les États sont dans une situation similaire à celle des individus l'état de nature. Sur ce point, il y a une certaine ressemblance avec les propositions de Hobbes. Mais, Locke ne va pas supposer l'hostilité, mais une convention où chaque État tente de reconnaître le territoire de son voisin. Il nous semble que Locke pose un

---

[208] Cf. John Locke. *Deux traités du gouvernement*. Chapitre IV. De la propriété. P. 155. Éditions Vrin. Bibliothèque des textes philosophiques. Traduit de l'anglais par Bernard Gilson.

[209] *Ibidem*P. 159.

problème important dans ce lien immédiat entre territorialité et propriété privé. Pour autant, il faut entrer dans la contre argumentation que lui oppose Rousseau.

Et, il nous semble que le texte qui montre le mieux les rapports entre cet espace individuel comme territoire et propriété privée au sens social et l'espace qui lui est corrélatif est un court paragraphe du *Discours sur l'origine et le fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Il s'agit du premier paragraphe de la seconde partie :

> « Le premier qui ayant enclos un terrain, s'avisa de dire, *ceci est à moi*, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs, n'eut point épargnés au Genre-humain celui qui arrachant les pieux ou comblant les fossés, eut crié à ses semblable. Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; Vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits de la Terre sont à tous, que la Terre n'est à personne : Mais il y a grande apparence, qu'alors les choses en étoient déjà venues de ne pouvoir plus durer comme elles étoient ; car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain : Il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie et des lumières, les transmettre et les augmenter d'âge en âge ; avant d'arriver à ce dernier terme de l'état de Nature. Reprenons donc les choses de plus haut et tâchons de rassembler sous un seul point de vue cette lente succession d'événements et de connoissances, dans leur ordre le plus naturel. »[210]

La thèse générale de Rousseau développée à la suite de ce paragraphe est bien connue. D'abord les hommes vivent oisivement, isolés dans une nature relativement généreuse qui leur fournit suffisamment de ressources pour répondre à leurs besoins naturels. Mais arrive un moment où l'état de nature n'est plus vivable. L'oisiveté se transforme alors en nécessité de travail et l'isolement en efforts conjoints et collectifs. C'est alors que se constituent les premiers groupes humains structurés. Avec ces premiers groupes apparaît le besoin d'améliorer le travail et par suite les prémisses de

---

[210] Cf. Jean-Jacques Rousseau. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Seconde partie. Édition Gallimard. Collection Folio essais. 1969. P.94.

ce que nous pouvons nommer un progrès technique. L'amélioration de la production exige l'amélioration des outils de production technique. L'amélioration des outils implique la division du travail qui elle-même apporte l'apparition de surplus. La propriété se fait jour avec les surplus et la conscience des avantages qui existe à posséder ce qu'autrui ne possède pas.

La question n'est pas ici de revenir sur la pertinence d'une théorie fondée sur la fiction de l'état de nature ou des étapes de l'histoire imaginaire que décrit Rousseau. Ce qui nous intéresse ici est le lien qu'il trace entre limite, appropriation et naissance d'un système social. Ce texte en souligne plusieurs aspects essentiels. D'une part, il précise la nature des limites qui fixent cette propriété. Deuxièmement, il établit un rapport direct entre ces limites et la technique. Enfin, il montre un rapport direct entre propriété et territorialité. Le dernier élément souligné par ce texte est le lien génétique qui existe entre espace divisé et ce que Rousseau nomme une société civile.

Nous pouvons y voir une référence immédiate à ce que nous avons nommé le *sol*. Elle apparaît dès la première phrase du paragraphe. Il s'agit de s'approprier un terrain et non une récolte, un troupeau ou une maison. La prise de possession de la récolte ou du troupeau ne peut se faire qu'une fois celle du *sol* effectuée. Il s'agit de propriétés dérivées qui découlent d'une propriété originaire. Le terrain est immédiatement une portion de *sol*. C'est ce que nous avions déjà trouvé en passant par l'analyse des textes de Deleuze et Guattari sur la ritournelle. Leurs textes ne sont pas sans référence à Rousseau auquel Deleuze c'est beaucoup intéressé au début de sa carrière universitaire. Il nous semble que la notion de *pancarte* ou d'*affiche* font référence à ce texte. Deleuze et Guattari écrivent à propos de l'état de nature chez Rousseau cette phrase qui concerne directement ce texte : « C'est très curieux, cette instantanéité du mot d'ordre, qui peut être projeté à l'infini, mise à l'origine de la société : ainsi chez Rousseau, le passage de l'état de nature à l'état civil est comme un saut sur place, une transformation incorporelle qui se fait dans l'instant Zéro. »[211] La référence au *sol* est de surcroît renforcée par le lien entre propriété privée et

[211] Gilles Deleuze et Félix Guattari. *Mille plateaux. Capitalisme te schizophrénie 2.* Éditions de minuit. Collection critique. 1981. P. 103.

organisation technique du travail. En effet, Rousseau précise que cette appropriation du terrain est le produit d'une évolution de la division du travail qui découle elle-même d'une plus grande maîtrise technique de la matière qui pour nous s'identifie à l'espace. Or c'est précisément l'habitation technique de la matière qui définit le *sol*. Rousseau montre aussi ici que l'appropriation n'est possible que par l'édification de limites. Dès la première phrase du paragraphe, il précise quelle est la nature de cette limite. Il y a en effet deux limites distinctes. La première consiste à enclore, la seconde à dire. La seconde limite revient aux signatures que nous avons trouvées dans l'analyse de la ritournelle. Il n'est donc pas nécessaire de revenir dessus ici. Mais la référence à l'enclos montre que cette seule limite est insuffisante en elle-même. Pour qu'une partie du *sol* soit véritablement isolée, il faut avoir recours à des dispositifs matériels qui empêchent, limitent, contrôlent les possibilités de mouvement. Nous reviendrons un peu plus tard sur une définition de la notion de dispositif. Pour limiter un espace qui est approprié individuellement, il est nécessaire d'avoir recours à des clôtures dont le fil de fer barbelé est le meilleur exemple. C'est ce que montre Olivier Razac par rapport à la division de la prairie du centre des États-Unis dans *Histoire politique du barbelé*. Le but du livre est de dégager le rôle politique qu'a joué le fil de fer barbelé. Il écrit : « Vieux de plus d'un siècle, le fil de fer barbelé a été et reste largement utilisé. Quasiment partout en fait, autour des champs et des pâtures à la campagne, à la ville, au-dessus des murs ou des grillages des usines, des casernes et de certaines maisonnées inquiètes. Ailleurs le long des frontières nationales, sur les champs de batailles, ou pour garder sous la main des hommes à faire survivre, à renvoyer chez eux, à tuer. »[212] Il s'agit de faire l'analyse d'un dispositif au sens foucaldien du terme. La question est de comprendre quelle a été l'influence des barbelés dans la conquête de l'ouest américain, dans la guerre de tranché et dans la construction des camps nazis. Mais ce qui nous intéresse ici est le rôle qu'il tient dans le processus progressif d'appropriation des grandes plaines par les éleveurs de bétail. Le fil de fer barbelé est inventé en 1874 par un fermier de l'Illinois. Olivier Razac écrit d'ailleurs : « En fait, les quatre cinquièmes des modèles de nouvelles clôtures proposés depuis le milieu du XIXe siècle proviennent du Middle-West. »[213] C'est un

---

[212] Cf. Olivier Razac. *Histoire politique du barbelé*. La prairie, la tranchée, le camp. Édition La fabrique.2000. P.7.

[213] *Ibidem.* P.13.

fait important, car le besoin de clôture correspond à celui de terre des fermiers pauvres qui font pression sur le gouvernement américain pour accélérer la colonisation de l'ouest. Ces fermiers vont entrer en concurrence avec les grands éleveurs de bétail du Texas qui se servent de ces grandes plaines comme espace de déplacement des troupeaux qu'ils vont revendre dans les villes de l'est. L'utilisation des barbelés va d'abord servir aux éleveurs à privatiser leur terre contre l'usage qu'en font les éleveurs. Il s'agit certes d'un exemple particulier de dispositif, mais comme le rappelle Olivier Razac, le barbelé porte une forte valeur symbolique en politique. De plus il nous permet de poser la question : « Qu'est-ce qu'un dispositif ? ».

C'est sa particularité technique qui le rend intéressant de ce point de vue. Razac écrit d'ailleurs à ce propos : « Pourtant il ne semble pas bien élaboré, cet objet de la technique, primaire même, au plus bas degré du génie mécanique. Dans un siècle de progression technique fulgurante, alors qu'en dix ans la puissance d'un ordinateur devient ridicule, alors que les objets dépassés encombrent les casses de la modernité, le barbelé, lui, n'a quasiment pas changé depuis son apparition. » [214] De plus, il se place explicitement dans une démarche foucaldienne et traite le barbelé comme un dispositif particuliers. Mais nous reviendrons en détail sur la nature des dispositifs quand nous aborderons leur rôle dans la construction des frontières proprement dites. Nous dégagerons simplement pour l'instant le fait que les dispositifs sont la forme matérielle que peut prendre un rapport de pouvoir quand il s'incorpore à l'espace.

Ce genre de limite est lié aux capacités de déplacement dans l'espace. Elles correspondent aux dispositifs de découpage des espaces analytiques que nous aborderons avec la constitution des espaces sociaux selon Michel Foucault. Le dernier point que nous voulons souligner à propos de ce texte est que ce moment d'appropriation d'une portion du *sol* est le mouvement génétique de ce que Rousseau nomme la *société civile*. Lorsque Rousseau parle de *société civile*, il dénomme un système politique au sens large. La propriété a évidement un sens économique. Elle dépend de la division du travail, et en outre encourage son développement : « dés qu'on s'apperçut qu'il étoit utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité

[214] *Ibidem.* P.7.

disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire, et les vastes forêts se changèrent en des Campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons. »[215]

Elle entraîne aussi une production discursive : « De la culture des terres s'ensuivit nécessairement leur partage ; et de la propriété une fois reconnue les premières règles de justice », et, « ils ont fait entendre par là que le partage des terres, a produit une nouvelle sorte de droit. C'est-à-dire le droit de propriété différent de celui qui résulte de la Loi naturelle. »[216] Nous montrerons plus tard qu'économie et discours sont en lien direct avec l'espace et qu'ils constituent leur propre forme de limites. Mais ici, Rousseau montre que toute création de territoire individuel est toujours prise dans une production plus large. Il existe en effet des faits sociaux dans lesquels s'insèrent cette production.

Durkheim a en effet montré dans *Les règles de la méthode sociologique* que les *faits sociaux* peuvent être analysés de manière indépendante par rapport au faits psychologiques individuels ou à d'autres faits collectifs tels que les faits politiques, économiques ou culturels. Fait social qu'il définit ainsi : « c'est un certain état de l'âme collective. »[217] Si pour Durkheim, cette existence est analysable de manière indépendante, il paraît évident que dans la réalité qui nous entoure ces dimensions sont entremêlées et inséparables. C'est d'ailleurs l'étude des relations entre espace, limites et frontières qui nous permettra de comprendre ; au moins à ce niveau spatial ; cet entrelacs qu'est ce que nous désignons comme réalité.

La compréhension exige de tracer des limites dans ce réel. Limites qui sont tributaires ; comme celles de la perception ; de la nécessité d'action et de la nécessité sociale auxquelles s'ajoutent des déterminations culturelles et historiques. Si l'on

---

[215] Cf. Jean-Jacques Rousseau. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. Seconde partie. Édition Gallimard. Collection Folio essais. 1969. P.101.

[216] *Ibidem.* . PP. 103 et 104.

[217] Cf. Émile Durkheim. *Règles de la méthode sociologique*. Édition P.U.F. Collection Quadrige. 2005. P.11.

considère ; comme le fait Durkheim ; l'existence à un certain degré d'autonomie des faits sociaux, il est nécessaire d'envisager un espace social où ils peuvent se produire. Il y a donc un espace social qui leur est corrélatif. La question n'est pas pour l'instant d'en analyser la structure. Il faut d'abord définir la limite qui sert d'interstrate avec l'espace individuel tel que nous l'avons décrit à partir de Deleuze et Guattari et Rousseau.

Cette limite interstrate nous la nommerons *seuil*. Ce que nous a montré Rousseau est que la *signature* n'est pas amplement suffisante pour produire une limite du point de vue social. Sans entrer dans une définition trop stricte de l'espace social, nous pouvons déjà affirmer qu'il se constitue comme espace de rapports entre groupes constitués. Les limites telles que les clôtures, les murs, les palissades et les autres constructions matérielles du même genre sont des renforts nécessaires de signatures. Leur rôle est d'assurer l'efficacité des marquages en limitant les possibilités des mouvements des individus et des groupes. Par cette gestion elles séparent des espaces où la circulation et l'usage prennent un mode d'être collectif et d'autres espaces qui conservent un usage privatif. S'il faut séparer ces deux espaces c'est qu'ils ont une tendance spontanée à entrer en contact et à se mélanger, voir à se fondre parfois sous forme conflictuelle. La question du *seuil* comme limite interstrate est donc relativement similaire à celle des rapports entre milieu et territoire. Le *seuil* est la forme de limite poreuse qui permettra au territoire individuel de rester en contact et en communication avec l'espace social sans que celui-ci ne puisse l'envahir, et dans l'autre sens sans qu'il se produise de phénomènes d'appropriation. Le *seuil* fait intervenir un nouveau rôle de limite. Si les limites ont pour rôle premier de séparer et spécifier, elles doivent aussi permettre les échanges. Ce second rôle est un rôle de membrane. Cet échange se fait toujours entre deux espaces hétérogènes. Il s'agit donc de la fonction générale des limites interstrates. Le *seuil* vient doubler les signatures. Il leur donne un double sens ; c'est-à-dire à la fois une double signification et une double direction. Il est d'une part ce qui empêche ou permet une entrée dans le territoire individuel. D'autre part, il est un vecteur de déterritorialisation ou de reterritorialisation. Deleuze et Guattari l'ont affirmé à de nombreuses reprises dans leur œuvre commune : il n'ya pas de territoire sans vecteur d'entrée et de sortie du territoire ; et il n'ya pas de processus de déterritorialisation sans un vecteur de reterritorialisation. Le *seuil* est donc la forme limite qui fait des signatures renforcées

par leurs clôtures un vecteur de communication et de déterritorialisation/reterritorialisation. Avec ou sans clôture ; le *seuil* accompagne systématiquement la signature. Les portes d'entrée des maisons indiquent un nom, celles des magasins portent une enseigne qui signale non seulement leur spécialité, mais aussi le nom de leur propriétaire. De même, les cabinets de médecin ou d'avocats, les études de notaires sont toujours signalés par une plaque à l'endroit de l'entrée. L'existence de la signature implique celle du *seuil*, et celui-ci se positionne par rapport à une marque ou une signature. Il est la dernière forme de limite que nous pouvons dégager dans l'espace que représente le territoire individuel.

L'espace individuel comprend de faces. La première est perceptive. C'est dans cet espace qu'apparaît la limite au sens strict comme ligne de démarcation entre deux solides. Cette limite vient structurer la série de renvois qui constitue l'utillage tel que le définit Heidegger. Sur cet utillage peut reposer l'horizon comme limite à la fois de mon action possible et de ma perception. Le second espace individuel ; ou plutôt sa seconde face ; est le territoire au sens où Deleuze et Guattari le définissent. La limite s'y présente comme signature renforcée la plupart du temps par des dispositifs matériels dans lesquels s'interposent des *seuils* comme interstrates entre espace individuel et espace social. Le problème qui se pose donc maintenant est celui de la nature de cet espace social et celui de la nature des limites qui s'y forment.

Espaces et limites sociales comme axes fonctionnels

Nous avons déjà évoqué la nature de cet espace en le définissant comme l'espace de relations entre groupes. Mais cette définition n'est pas suffisamment précise. Elle exige encore de déterminer ce que sont ces groupes et quels types de rapports ils entretiennent. Pour ces définitions nous pouvons nous reposer sur les travaux de Pierre Bourdieu et de Michel Foucault. Il y a d'ailleurs une certaine affinité entre leurs travaux. À ce sujet Deleuze rappelle d'ailleurs la profonde communauté qui existe entre Foucault et Bourdieu sur la notion de stratégie. Le terme « espace social » apparaît d'ailleurs à de nombreuses reprises dans les écrits de Bourdieu. Il nous donne une définition de cet espace social. Foucault nous donnera une image des processus de la constitution des groupes qui l'occupent. Et, cette définition foucaldienne des groupes nous montrera que l'espace social s'étale sur deux échelles de nature différente. D'abord une échelle des singularités qui est l'espace synaptique entre les territoires des individus et l'espace social et un espace social proprement dit qui se joue au niveau des groupes où vont se mettre en place des rapports tactiques de ségmentarité. Chacune de ces échelles nous montrera un type particulier de limites que nous pourrons interroger à partir des théorisations de Claude Lévi-Strauss et de Pierre Clastres.

De ce fait, la première définition que nous devons donner est celle de cet espace social en général. Dans le recueil de conférences qu'il publie sous le titre de *Raisons pratiques*, Pierre Bourdieu va s'attacher à le définir dans une conférence prononcée au Japon intitulée « Espace social et espace symbolique ». Comme il le précise au début de ce texte, il s'agit de thématiser un certain nombre de concepts méthodiques qu'il n'a pas assez clarifié jusqu'ici. Il écrit à propos de ces précédents travaux : « Les notions d'espace social, d'espace symbolique ou de classe sociale n'y sont jamais examinées en elles-mêmes ; elles sont mises à l'œuvre et à l'épreuve dans une recherche inséparablement théorique et empirique qui, à propos d'un objet bien situé dans l'espace et le temps, la société française des années 1970 … »[218] La

[218] Cf. Pierre Bourdieu. *Raisons Pratiques*. Éditions du seuil. Collection point essai. 1994. P.16.

question qui est à l'œuvre dans ce texte est celle de savoir ce qui motive les positions et les pratiques régulières des agents sociaux. Il s'agit pour Bourdieu de mettre en relation ces pratiques et prises de position avec la position hiérarchique sociale de l'agent. La question est de comprendre ce qui constitue ce qu'il nomme *l'habitus*. Cette question est centrale dans le travail de Bourdieu depuis les textes qu'il écrit avec Passeron sur la reproduction sociale par l'éducation comme *Les héritiers* ou *La distinction*. C'est au sein de cette interrogation générale qui représente le noyau de la sociologie de Bourdieu qu'apparaît la notion d'espace social.

Cet espace social, il définit ainsi : « Cette idée de différence, d'écart, est au fondement de la notion même d'*espace*, ensemble de positions distinctes et coexistantes, extérieures les unes aux autres, par leur *extériorité mutuelle* et par des relations de proximité, de voisinage ou d'éloignement et aussi par des relations d'ordre, comme au-dessus, en-dessous et *entre* ; nombre des propriétés de la petite-bourgeoisie peuvent par exemple se déduire du fait qu'ils occupent une position intermédiaire entre les deux positions extrême sans être identifiable. »[219] Or, cette définition envisage deux types de disposition. D'abord un positionnement spatial, mais surtout un positionnement hiérarchique et symbolique. Il conviendra un peu plus loin d'analyser ce qui détermine le rapport entre position dans l'espace symbolique et hiérarchique et la position dans l'espace réel. Ce qui revient à analyser les formes de correspondances entre les formes d'espaces les plus concret et la forme la plus abstraite de l'espace social. Mais dans un premier temps, il s'agit de montrer ce qui produit à la fois la disposition sociale des groupes dans l'espace hiérarchique et les *habitus*. Pour ce faire Bourdieu va emprunte un concept à l'économie. Ce concept est celui de capital. Chaque groupe se positionne dans l'espace social hiérarchique suivant un « capital global » ; qui se décompose en un capital économique et un capital symbolique ou culturel. Ainsi, si certains auteurs ont pu reprocher à Bourdieu de produire une théorie marxiste sur la base de cette référence à l'économie et sur le déterminisme social ; comme ont Luc Ferry et Alain Renault et d'une autre manière Jacques Rancière[220], il semble qu'ils négligent l'influence de Max Weber. La notion

---

[219] *Ibidem.* P.20.

[220] Cf. Le chapitre consacré à Bourdieu dans la *Pensée 68* où ils résument les travaux de Bourdieu à une mise en lien de Marx et de Heidegger et l'introduction de *Le philosophe et ses pauvres* de Jacques

d'*habitus* et la référence au symbolique fait écho à l'éthos et aux travaux sur les liens entre l'éthique protestante et le capitalisme et les questions de pouvoirs symboliques. La notion de capital financier est assez simple à définir. Il s'agit de l'ensemble des ressources matérielles dotées d'une valeur économique que possède un groupe ou les agents sociaux appartenant à ce groupe. La notion de capital culturel semble à premier vue plus floue. Mais, il s'agit d'une accumulation de savoir au sens de procédures discursives et de pratiques socialement reconnues comme possédant une valeur. La position d'un groupe dans l'espace social hiérarchique est déterminée par le capital global qui n'est autre que la moyenne entre les deux autres capitaux. Le comportement d'un individu est en grande partie déterminé par son *habitus*, c'est-à-dire par son appartenance à un groupe social spécifique. Pour décrire ce déterminisme ; Bourdieu parle de causalité structurale. Il insinue ainsi qu'il ne s'agit pas d'un déterminisme intégral tel qu'on peut le trouver chez Spinoza par exemple. Il s'agit plutôt d'une causalité statistiquement efficace, qui ne se réalise que dans la plupart des cas. L'appartenance à un groupe est marquée et signifiée par un certain nombre de pratiques. Or ces pratiques sont elles-mêmes déterminées par l'appartenance à un groupe social qui passe par des procédures de reproduction dont la principale est l'organisation du système d'éducation. C'est d'ailleurs à partir de cette question scolaire que nous pourrons comprendre les liens entre espace hiérarchique et un espace social entendu comme un territoire matériel étendu occupé par des groupes sociaux constitués. Nous le verrons à travers l'exemple du problème spécifique de l'usage de la carte scolaire et des zones d'éducation prioritaires en France tel que l'analyse l'économiste Éric Maurin dans le *Ghetto français*.

Le but que se propose Éric Maurin est de décrypter les relations qui existent entre stratégies scolaires et stratégies territoriales des groupes sociaux. Il va prendre comme point de départ à cette étude l'influence que peut avoir sur la mobilité sociale le classement en Z.E.P d'un établissement scolaire dans un quartier précis. Il y a donc une possibilité de passage entre la sociologie de Bourdieu et les analyses territoriales d'Éric Maurin, bien que le second reproche au premier d'exagérer l'importance du problème d'éducation sur le destin social des agents sociaux. Si les travaux de Maurin

---

Rancière où il reproche à Bourdieu d'adopter une position qui le rapproche de Platon et de Marx en affirmant l'impossibilité d'une émancipation en dehors d'une pensée philosophique.

sont situés exclusivement en France, nous pouvons les appliquer à tout autre système social et politique dans la mesure où, comme l'ont montré Bourdieu et Passeron au début de la *Reproduction*, toute organisation sociale se sert de l'éducation en vue de la reproduction des groupes. Les travaux de Maurin nous permettront de montrer comment les groupes sociaux constitués dans le champ social hiérarchique abstrait se constituent aussi localement. Cette comparaison nous permettra aussi de montrer que la différence d'échelle est immédiatement constitutive du passage du champ symbolique à l'espace social local.

Il faut d'abord revenir sur la démarche générale de l'ouvrage d'Éric Maurin. Si l'objet sur lequel il travaille est le rôle des stratégies scolaires dans le devenir des groupes, son véritable but est une analyse de ce qu'il nomme le « séparatisme social ». Il s'agit de comprendre comment le fait scolaire qui structure en grande partie le champ social hiérarchique qu'a décrit Bourdieu influence la mobilité géographique des groupes sociaux. Ce mode d'analyse l'amène au constat que la société française est, depuis les années quatre-vingt dix, parcourue par une forte volonté de séparation géographique des groupes supportée par une peur latente du déclassement social qui se cristallise sur une hantise de l'échec scolaire. Il écrit : « De fait, le « Ghetto français » n'est pas tant le lieu d'un affrontement entre inclus et exclus, que le théâtre sur lequel chaque groupe s'évertue à fuir ou à contourner le groupe immédiatement inférieur dans l'échelle des difficultés. À ce jeu, ce ne sont pas seulement des ouvriers qui fuient des chômeurs immigrés, mais aussi les salariés les plus aisés qui fuient les classes moyennes supérieures, les classes moyennes supérieures qui esquivent les professions intermédiaires, les professions intermédiaires qui refusent de se mélanger avec les employés, etc. Bref, en chacun de nous se découvre un complice plus ou moins actif du processus ségrégatif. »[221] et il ajoute plus loin : « Or, on a peu de chance de désamorcer les processus de sécession territoriale sans s'attaquer au principal facteur d'anxiété sociale qui les sous-tend : la précocité et l'irréversibilité des mécanismes d'enfermement des individus dans des destins sociaux écrits d'avance. Car, en cloîtrant le présent dans des territoires, c'est aussi l'avenir que l'on enferme ou que l'on sécurise. Si le territoire est l'enjeu d'une compétition aussi âpre,

[221] Cf. Éric Maurin. *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. Édition du Seuil. Collection La république des idées. 2004. P.6.

c'est que le lieu de résidence et les interactions sociales qu'il conditionne comptent parmi les ressources essentielles d'une concurrence généralisée pour les meilleurs destins, laquelle s'engage désormais dès l'enfance. »[222] Le point d'ancrage de cette compétition et de ce séparatisme est la compétition scolaire. En effet, comme l'avaient démontré Bourdieu et Passeron, « la concurrence pour les meilleurs destins » est avant une question scolaire, puisque tout système d'éducation est un système de reproduction du capital symbolique et donc des positions sociales. C'est à partir de l'influence du classement scolaire en Z.E.P qu'il va démontrer qu'il y a un rapport d'interdétermination entre le champ d'agencement hiérarchique et la situation géographique des groupes. Le premier constat d'Éric Maurin est que les politiques de la ville et d'aides sociales visent à aider un certain nombre de quartiers ou de zones urbaines dites « sensibles » qui cumulent les handicaps économiques sociaux, économiques et culturels. Il écrit : « Contrairement à une idée reçue, les clivages territoriaux ne sont guère plus élevés qu'il y a vingt ans : la société française était et reste très loin d'un idéal de mixité. Si certains clivages tendent à se creuser aujourd'hui, ce n'est d'ailleurs pas tant entre les ghettos pauvres en perte de vitesse et le reste de la société, qu'entre les enclaves chics et les différentes fractions de classes moyennes qui fuient les cités déshéritées et restent aimantées par les quartiers bourgeois. »[223] Il ajoute encore : « La concentration de la richesse est sans nul doute l'expression d'un choix, celui des personnes les plus aisées et les mieux informées qui décident de s'installer dans l'environnement le plus stable et le plus protégé possible. »[224] La thèse de départ montre que les individus et les familles tendent à vivre dans un voisinage le plus proche possible d'eux en terme de revenu et de niveau culturel. Une ségrégation s'opère où les plus riches et les plus cultivés cherchent à échapper au voisinage de ceux qui le sont un peu moins, qui eux-mêmes cherchent à échapper à un voisinage plus pauvre en termes de capital économique et symbolique et ainsi de suite jusqu'aux familles qui se situent le plus bas dans l'échelle hiérarchique dessinée par le capital global dans le champ social abstrait. Il est donc évident que la question du prix des loyers et de la valeur immobilière joue un grand rôle dans ces stratégies de ségrégation. Or en se rapportant à des études économiques

---

[222] *Ibidem.* P.8.

[223] *Ibidem*. P.13.

[224] *Ibidem.* P.15.

américaines et anglaises, il constate que les loyers et les prix des logements sont indexés sur l'évaluation de l'école primaire du secteur. L'environnement scolaire a la même influence en France qu'aux États-Unis ou en Grande-Bretagne. La concurrence territoriale entre les familles se fait donc d'abord pour l'accès aux écoles qui accueillent les élèves les plus performants. C'est donc à ce moment de l'analyse qu'apparaît l'influence du classement en Z.E.P d'un établissement scolaire. Elle va mettre en évidence deux stratégies de ségrégation territoriale qui sont la fuite et l'évitement. Le classement en Z.E.P ruine la valeur sociale de l'établissement. Les familles qui ont la possibilité de quitter la zone de voisinnage pour s'installer prés d'un établissement mieux quotté le feront aussi vite que possible. C'est donc la stratégie de fuite. Les familles qui sont dans une nécessité de mobilité géographique vont déployer tous les moyens à leur disposition pour ne pas s'installer dans cette zone de voisinnage et tendre à s'installer dans une zone possédant un établissement mieux quotté. C'est donc la stratégie d'évitement. Les familles des groupes les plus favorisés économiquement et culturellement vont par l'intermédiaire de ces stratégies rechercher le voisinnage d'autres familles vivant dans des conditions proches ou équivalentes. La constitution de zones économiquement et socialement défavorisées n'est donc pas l'effet de processus d'exclusion direct, mais plutôt celui de ce que Éric Maurin nomme la volonté de « l'entre-soi ».

Notre question ici est donc de comprendre comment se fait le passage du champ social hiérarchique à l'investissement social d'un espace géographique local. Le champ social est construit sur la notion d'*habitus*. Les groupes se répartissent sur ce champ en fonction d'un certain nombre de pratiques qui signifient leur capital global. L'espace local se situe géographiquement comme espace de voisinnage. Il s'agit donc de deux espaces différents en termes de nature et d'échelle. Le premier est un espace différentiel à la manière dont on peut le trouver décrit chez Nietzsche, Saussure ou chez Freud ou encore chez Deleuze. Il est constitué de signes qui recouvrent des rapports de forces et se construit sur une ligne verticale. Il faut donc revenir sur cette définition de l'espace différentiel. L'espace différentiel fait référence au problème de la production de valeur. La question de la différence est l'une des plus importantes de la pensée de la seconde moitié du XIXe siècle de Hegel à Heidegger. Chez Nietzsche, Saussure et Freud, elle se connecte directement au problème de la valeur, valeur morale et différence de puissance, valeur linguistique et différence dans

le système de la langue, différence entre pulsions et place dans l'économie libidinale. Dans ces trois cas, la valeur fonde un système de signe ou de sens. Une puissance, un signe linguistique ou une pulsion n'existent que dans une relation avec ce qui l'entoure. Mais cette relation doit être différenciente pour permettre l'existence. La valeur est alors le mode de différence qui se produit dans ce rapport différencient. Le champ social est un champ où les groupes constitués ne peuvent exister qu'en se distinguant les uns des autres. Les pratiques qui constituent l'*habitus* sont les éléments de production de la différence qui fait qu'ils apparaissent comme des faits sociaux possédant une valeur. L'espace local est structuré sur un mode exclusivement horizontal et formé par des zones d'occupation du *sol*. C'est d'ailleurs ce rapport au *sol* qui implique l'horizontalité. La mise en parallèle des théories de Bourdieu et des observations d'Éric Maurin nous permettra de comprendre comment ce champ vertical de signes et un espace matériel horizontal peuvent se croiser pour former un espace relativement homogène qui est l'espace social au sens propre. Cette question est en lien direct avec la définition des strates. Il s'agit en effet comment une forme vient coder ou surcoder une matière afin qu'elle devienne expressive. Elle nous permettra plus tard d'analyser les liens qui existent entre les aspects matériels de l'espace et le champ discursif. La connexion entre espace et champ hiérarchique va se faire sur un double mouvement. Dans un premier temps, il y a une interaction avec le champ hiérarchique, *habitus* comme effet du capital global, et dans un second temps, un problème lié à la formation des groupes que nous analyserons à partir de la question de la formation des disciplines chez Foucault. Pour revenir au capital global et à la notion de reproduction, il y a un lien d'interdétermination entre le capital discursif et le capital financier d'un groupe social. Posséder un capital financier ouvre la possibilité d'accéder à un certain capital discursif ou culturel et inversement, la possession d'un capital discursif ouvre la possibilité d'accéder à un certain capital financier. L'équilibre entre les deux est variable, il existe toujours un déséquilibre entre les deux. Le premier capital acquis est systématiquement en excès par rapport à l'autre. Mais d'après ce que montrent les observations d'Éric Maurin, la plus grande concurrence se fait le capital culturel. C'est à travers les performances scolaires que se tissent les destins sociaux. Mais c'est par une série de données économiques (loyers, salaires, impôts) que se règle cette concurrence. Ce sont ces données économiques qui déterminent l'ancrage territorial des groupes. Sur ce point, l'interstrate entre territoire individuel et territoire social va rejouer son rôle. Il s'agit ici de la seconde face de

cette interstrate. Les données économique vont permette l'appropriation d'une parcelle du *sol* sur le mode de limitation qu'est la signature. La signature sera renforcée par le mode de limitation par clôture que nous avions dégagée à partir des textes de Rousseau. Mais ici c'est l'autre face de ces limites qui est en jeu. En tant que moyen d'appropriation d'un terrain, le terrain possédant une signification sociale, il y a à ce moment croisement entre le champ vertical et l'espace horizontal. Ce croisement marque de plus une profonde corrélation entre espace social et espace économique que nous analyserons plus tard.

Pourtant, cette interdétermination n'est dénouable par elle-même. Elle pose un problème de régression à l'infini. C'est d'abord le champ hiérarchique qui détermine l'espace local, puis l'espace local qui détermine le champ social et ainsi de suite. Il faut donc trouver un mode d'analyse qui enraye cette régression et nous permet de comprendre la constitution des groupes qui s'échelonnent sur le champ hiérarchique et se distribuent sur l'espace géographique. C'est par la compréhension de la formation des groupes que nous pourrons saisir cet ancrage. Or, c'est Michel Foucault, par sa théorisation des segments tactiques, qui nous permettra d'expliquer la formation des groupes. Nous verrons ensuite avec l'exemple des disciplines comment se concrétise leur disposition dans l'espace. Il nous faut donc nous arrêter sur la généalogie des pouvoirs telle qu'il la pratique dans *Surveiller et punir*.

Foucault avait mené une analyse des discours et des pouvoirs dans l'*Histoire de la folie à l'âge classique*. Mais la définition qu'il en donne ne le satisfait plus. Il revient sur une théorie et une critique des discours que nous évoquerons plus tard. Il réorganise sa conception des pouvoirs durant les années soixante-dix. Il considère qu'il était resté dans une définition restrictive et négative des pouvoirs dans son histoire de la genèse des institutions psychiatriques. Il isole en effet deux théories inefficace et inopérante des pouvoirs qui sont les définitions juridco-discursives et les théories répressives. Dans la première, le pouvoir est présenté comme l'émanation de la loi. Elles sont profondément liées aux théories du contrat. Les hypothèses répressives sont en lien directe avec les conceptions marxistes ou freudo-marxistes. Ce qui définirait le pouvoir serait alors les procédures de répression par violence et censure. Foucault reproche à sa propre analyse dans l'*Histoire de la folie à l'âge classique* d'être resté pris dans les conceptions répressives des pouvoirs. Après une

reformulation des questions sur les discours, il revient dans *Surveiller et punir*, sur sa définition des modes de fonctionnement des pouvoirs. Sa première affirmation est celle de la positivité des pouvoirs. Ils construisent ou produisent toujours quelque-chose. Il écrit : « Analyser plutôt les « systèmes punitifs concrets », les étudier comme des phénomènes sociaux dont ne peuvent rendre compte la seule armature juridique de la société ni ses choix éthiques fondamentaux, les replacer dans leur champ de fonctionnement où la sanction des crimes n'est pas l'élément unique ; montrer que les mesures punitives ne sont pas simplement des mécanismes « négatifs » qui permettent de réprimer, d'empêcher, d'exclure, de supprimer ; mais qu'elles sont liées à toute une série d'effets positifs et utiles qu'elles ont pour charge de soutenir … »[225] Le caractère répressif d'un pouvoir est toujours marginal. La seconde affirmation qui nous paraît importante ici est que les pouvoirs ne sont pas une violence. C'est ce qui va l'amener à en donner une définition plus précise et explicite. Il va l'élaborer sur le changement de sens de la punition et la modification du rôle du corps avec le passage de l'âge classique à l'âge moderne. C'est la compréhension du passage de l'économie des supplices à celle des surveillances, des discipline et du monde carcéral qui va être l'occasion pour Foucault de former les concepts méthodiques qui servent de cadre à la définitions des pouvoirs. Il convient d'insister sur le caractère méthodique de cette définition. En effet, Foucault n'est pas dans une démarche de définition générale du pouvoir, mais dans la mise en place d'analyses de pouvoirs spécifiques. Il n'y a pas un pouvoir en général ; il n'y a pas un pouvoir essentiel mais une série de pouvoirs particuliers qui ont tous leur mode spécifique de fonctionnement. Les pouvoirs sont assimilés à des techniques d'application. Ils s'exercent sur les corps. Or, tout corps est un composé de forces. Il écrit : « Cet investissement politique du corps est lié, selon les relations complexes et réciproques, à son utilisation économique, c'est ; pour une bonne part, comme force de production que le corps est investi de rapports de pouvoirs et de domination ; mais en retour sa constitution comme force de travail n'est possible que s'il est pris dans un système d'assujettissement (où le besoin est aussi un instrument politique soigneusement aménagé, calculé et utilisé) ; le corps ne devient force utile que si il est à la fois corps productif et corps assujetti. »[226] Les pouvoirs sont des techniques qui permettent de capter et de mettre sous contrôle,

---

[225] Cf. Michel Foucault. *Surveiller et punir*. Éditions Gallimard. Collection TEL. 1975. P.32.

[226] *Ibidem*. P.34.

d'orienter, d'organiser, de dévier les forces du corps. Le but général de toute forme de pouvoir est de produire le corps et l'individu docile à travers une économie des rapports de force.

A partir de cette définition du corps docile comme but du pouvoir, nous amène à une interrogation sur leurs processus génétiques. L'analyse de la genèse des pouvoirs nous amènera aussi à la question de la genèse des groupes. Foucault commence cette analyse par ce qu'il nomme une « microphysique des pouvoirs ». On ne peut pas envisager l'existence concrète d'un pouvoir efficace sans supposer une série de micro-pouvoirs. Le concept de micro-pouvoir s'éclaire à partir de sa définition du corps. C'est d'ailleurs l'un des points sur lesquels se fait véritablement sentir l'influence de Nietzsche au-delà de la démarche critique, historique et généalogique. Un corps est toujours un composé de forces hétérogènes. Un corps singulier est toujours en situation qui le met en relation avec au moins un autre corps singulier. Le rapport entre deux singularités somatiques est toujours un rapport de force. Au dessus de ce niveau microphysique se trouve un niveau tactique qui fait le lien avec un niveau stratégique et macro. C'est au niveau tactique que vont se constituer conjointement les premières formes de pouvoir et les groupes. Ce qui définit proprement les tactiques c'est la ségmentarisation des micro-pouvoirs. Mais il s'agit plus d'un problème d'économie que de géométrie. Les technologies d'application du pouvoir vont se saisir de ces micro-pouvoirs pour les homogénéiser afin qu'ils s'alignent en vue d'un même effet. L'exemple des disciplines va nous permettre de mieux comprendre cette ségmentarité, son rôle dans la formation des groupes et leur répartition dans l'espace.

L'une des idées directrices de la généalogie des prisons telle que Foucault la met en place émerge de la comparaison des châtiments corporelles et de l'enfermement carcéral. Le passage des exécutions publiques par des supplices spectaculaires aux prisons et à l'apparente douceur des peines ne marque pas pour lui le passage de la barbarie brutale à une rationalité respectueuse de la vie humaine. Il s'agit d'un changement radical dans l'économie des pouvoirs et des savoirs. Il s'agit d'un mouvement de transition des pouvoirs de souveraineté aux pouvoirs disciplinaires. Or c'est dans la définition des disciplines qu'apparaissent un certain nombre de technologies et de tactiques dont l'analyse nous montrera comment se

forment les groupes dans l'espace social où ils se répartissent. L'analyse de ce changement montrera aussi comment les pouvoirs influencent l'organisation et la structure de cet espace.

La troisième partie de *Surveiller et punir* s'intitule les « disciplines ». Dans le premier chapitre de cette partie ; « le corps docile » ; il va examiner le rapport spécifique qui existe entre discipline, corps et répartition dans l'espace. Ce qui caractérise les disciplines en tant que technique d'application du pouvoir est essentiellement leur forme d'application au corps. Les souverainetés prenaient le corps comme un fait massif. Les disciplines vont le décomposer. La manière dont elles se rapportent au corps est profondément analytique. Il s'agit de deux formes particulières de ce que Foucault nomme une « anatomie ». Les disciplines saisissent le corps à une échelle infinitésimale. Comme nous l'avons dit précédemment, le but de cette anatomie est de dresser le corps à être docile. Docilité va permettre d'aligner ou d'agencer chaque corps afin que leurs forces puissent se combiner pour produire un effet socialement utile. Cette technologie implique un nouveau savoir du corps, mais aussi de nouvelles pratiques. L'accomplissement d'une tâche collective spécifique suppose l'alignement des corps dans la dimension temporelle. L'emploi du temps et la surveillance de son observation sont des parties intégrantes de cette forme de pouvoir. Mais cet emploi du temps existe comme conséquence d'un travail disciplinaire sur la structure de l'espace qu'il nomme « l'art des répartitions ». Dans la *Physique*, Aristote définissait le temps comme la mesure du mouvement. Ici, Foucault fait du temps politique un phénomène spatial. Il écrit : « La discipline procède d'abord à la répartition des individus dans l'espace. Pour cela, elle met en œuvre plusieurs techniques. »[227] Pour comprendre ce qu'est une discipline, il faut comprendre comment se jouent ses capacités à saisir et à travailler l'espace. Et pour cela Foucault va dégager quatre techniques fondamentales. À ce sujet, il affirme : « La discipline parfois exige la *clôture*, la spécification d'un lieu hétérogène à tous les autres et fermé sur lui-même. »[228] Or nous avons déjà rencontré le problème de la clôture avec la question de l'interstrate entre territoire individuel et espace social. C'est une limite biface qui prend son sens social sur sa face extérieure. Plus loin, il ajoute : « Mais le

---

[227] *Ibidem*. P.166.

[228] *Ibidem*. 1975. P.166.

principe de « clôture » n'est ni constant, ni indispensable, ni suffisant dans les appareils disciplinaires. »[229] Il est donc nécessaire d'élaborer d'autres techniques. Une deuxième technique est celle du quadrillage. Il s'agit de décomposer l'espace en zones pour l'implantation des individus et des groupes. Le quadrillage est une technique de maîtrise et de surveillance des mouvements et des regroupements. Il écrit : « La discipline organise un espace analytique »[230] Il y a encore une troisième technique que Foucault nomme les « emplacements fonctionnels ». Il s'agit alors de ménager dans l'espace social des zones réservées à des actions spécifiques. Nous reviendrons sur le caractère fonctionnel de l'espace puisque c'est à partir de lui que vont apparaître les limites de l'espace socialement investi. Foucault le décrit ainsi :

> « La règle des *emplacements fonctionnels* va peu à peu, dans les institutions disciplinaires, coder un espace que l'architecture laissait en général disponible et prêt à plusieurs usages. Des places déterminées se définissent pour répondre non seulement à la nécessité de surveiller, de rompre les communications dangereuses, mais aussi de créer un espace utile. Le processus apparaît clairement dans les hôpitaux, surtout dans les hôpitaux militaires et maritimes. En France, il semble que Rochefort ait servi d'expérimentation et de modèle. Un port, et un port militaire, c'est avec des circuits de marchandises, d'hommes enrôlés de gré ou de force, des marins s'embarquant et débarquant, de maladies et d'épidémie, un lieu de désertion, de contrebande, de contagion : carrefour de mélanges dangereux, croisement de circulations interdites. L'hôpital maritime doit donc soigner, mais pour cela même, il doit être un filtre, un dispositif qui quadrille ; il faut qu'il assure une emprise sur toute cette mobilité et ce grouillement, en décomposant la confusion de l'illégalité et du mal. La surveillance médicale des maladies et des contagions y est solidaire de toute une série d'autres contrôles : militaire sur les déserteurs, fiscal sur les marchandises, administratif sur les remèdes, les rations, les disparitions, les guérisons, les morts, les simulations. D'où la nécessité de distribuer et de cloisonner l'espace avec rigueur. »[231]

Nous montrerons plus tard que le découpage fonctionnel n'est pas qu'une technique

---

[229] *Ibidem*. 1975. PP. 167-168.

[230] *Ibidem*. P.168.

[231] *Ibidem.* PP. 168-169.

disciplinaire, mais qu'il est au contraire un mode de construction social de l'espace qui prend un sens particulier dans les disciplines. La dernière technique est du classement. Foucault la décrit ainsi : « Dans la discipline, les éléments sont interchangeables puisque chacun qu'il occupe dans une série, et par l'écart qui le sépare des autres. L'unité n'y est donc ni le territoire (unité de domination), ni le lieu (unité de résidence) mais le *rang* : la place qu'on occupe dans un classement, le point ou se croise une ligne et une colonne, l'intervalle dans une série d'intervalles qu'on peut parcourir les uns après les autres. »[232] Cette dernière technique et sa place dans la série des procédures disciplinaires montre à quel point sont liées les séries du champ social et de l'espace local socialement habité. L'analyse de ces quatre techniques nous permet de comprendre la genèse des groupes et leur lien avec l'espace.

Les groupes vont se constituer sur des segments tactiques. Un corps va être saisi par différents segments pour le rendre ; comme nous l'avons déjà vu ; docile et utile face à certains types de pouvoirs, certaines institutions, certaines fonctions sociales, à une appartenance de genre, etc. … Un segment est formé par des pratiques de capture et d'organisation des micropouvoirs. Les segments tactiques sont une structuration, une stratification pour reprendre l'expression de Deleuze et Guattari, du champ microphysique. Un groupe va se définir par la similitude des techniques qui agissent comme segment sur les singularités somatiques pré-individuelles qui le composent. Les disciplines ne sont pas les seules formes de lignes tactiques ou stratégiques. Les pouvoirs de souveraineté qui les avaient précédés connaissaient aussi des segmentarités. Ce que montre cette analyse, c'est que leur formation est fortement dépendante de la gestion de l'espace. C'est parce qu'elles sont un système de captures des corps que les disciplines sont particulièrement une microgestion de l'espace. Nous verrons avec le problème des limites dans les textes de Jean-Pierre Vernant, Claude Lévi-Strauss et Pierre Clastres que cette question du pouvoir et de l'espace peut se généraliser à tout système social et politique bien qu'elle prenne à chaque fois des formes spécifiques. S'il n'est pas possible de généraliser les quatre techniques disciplinaires exposées par Foucault ; il nous paraît cependant possible d'affirmer qu'il s'agît d'usage particuliers de techniques de pouvoir liées à l'espace que nous pouvons retrouver ailleurs. Nous avons vu que la clôture accompagne les signatures.

---

[232]*Ibidem*. P.171.

Les espaces fonctionnels se retrouvent dans toute société et le classement est la forme disciplinaire que prend la nécessité de structuration du champ hiérarchique tel qu'il apparaissait chez Bourdieu. Le champ hiérarchique est à la fois une technique de pouvoir et son propre but. C'est cette ambivalence qui est la zone de liaison entre champ social et espace local. C'est parce que la constitution des groupes se fondent su la microphysique et les micropouvoirs que le champ hiérarchique est un champ de rapports de force et de concurrence pour les positions dominantes. Un pouvoir est soit le passage des micropouvoirs à un segment tactique ou le passage d'un segment à une ligne stratégique. Dans tous les cas, un pouvoir est un rapport de force, et les rapports de force sont souvent des tentatives de domination. La hiérarchie est une forme de contrôle qu'exercent les groupes sur leur propre production et reproduction. Le processus de formation des groupes implique immédiatement un classement hiérarchique.

En résumé, si la question des segments telle qu'elle apparaît dans les textes de Foucault sur la gestion des espaces analytiques concerne essentiellement l'organisation de l'espace local, il est clair qu'ils produisent aussi les dispositions et les écarts dans le champ hiérarchique abstrait tel que le décrit Bourdieu. Le champ social est un champ stratégique. Bourdieu a montré que ce champ stratégique est déterminé par des données économiques et culturelles et symboliques. Éric Maurin a, quand à lui, dessiné le lien qui existe entre position dans ce champ et fixation dans l'espace local. Foucault montre que ce champ se forme à travers des jeux tactiques et stratégiques de pouvoirs qui sont aussi les processus de production des groupes qui le composent. Toute société connaît ses propres formes de segmentarité et donc ses propres problèmes de constitution du champ social. Bourdieu avait supposé que ce champ est toujours composé sur une certaine verticalité qui se forme comme espace abstrait de visibilité symbolique. Foucault montre qu'il y a une correspondance entre ce champ et l'espace proprement dit. La composition des groupes implique des systèmes de disposition dans l'espace qui entrent dans des rapports d'interaction qui dédoublent le champ abstrait. Ainsi, Foucault décrit les pouvoirs de souveraineté comme à la fois une organisation qui suppose une organisation hiérarchique qui suppose un régime de visibilité du pouvoir aussi bien dans le champ abstrait que dans l'espace concret. Le roi représente le sommet d'une pyramide qui doit rester visible pour tous. Face à cette pointe se trouve une base de groupes, qui eux, sont invisibles.

Le changement qui s'effectue avec le passage aux techniques disciplinaires est aussi un changement de régime de visibilité dans le champ social et dans l'espace. C'est un renversement de la visibilité, puisque ce sont les groupes ou les individus surveillés qui deviennent visibles alors que le pouvoir disparaît. Il y a donc alors une multiplication des points à partir desquels s'exercent les pouvoirs corrélative de ce renversement des jeux de visibilité. Ce changement a pour conséquence de rendre le champ social horizontal. On retrouve cette même opposition chez Deleuze et Guattari dans la comparaison entre le socius impérial vertical et le socius capitaliste horizontal, ou encore dans la comparaison entre la bureaucratie d'État et la bureaucratie capitaliste au début de leur livre su Kafka. Bourdieu avait montré l'importance de l'économique et du culturel dans la disposition des groupes. Mais le champ est construit comme une série parallèle à l'espace concret. La disposition de l'un agit sur la disposition de l'autre. Cette interaction est le fait des segments de pouvoir qui définissent à la fois l'organisation générale et l'ancrage dans l'espace concret.

La question qui se pose, maintenant que nous avons décrit les caractéristiques de l'espace social dédoublé, est de savoir quelle forme limite il comprend ; comment elles fonctionnent et comment elles s'insèrent dans l'espace. Nous avons déjà rencontré la question des clôtures et des signatures qui par leur caractère biface jouent aussi un rôle de limite dans l'espace social. Mais il existe une autre forme de limite. Dans *Anthropologie structurale I*, Claude Lévi-Strauss va montrer très précisément comment les différences entre groupes sont clairement ressenties et comment elle fait l'objet de séparations territoriales. Il aussi va montrer aussi comment ces divisions n'apparaissent jamais telles qu'elles se présentent dans la conscience des individus. Ces analyses vont nous permettre de comprendre comment se fait le rapport concret entre les limites territoriales des groupes sociaux et les segments tactiques qui les constituent.

C'est essentiellement dans les articles d'*Anthropologie structurale I* consacrés à l'organisation sociale de l'espace que Lévi-Strauss va évoquer le problème des limites spatiales entre groupes dans une interrogation sur l'existence des organisations dualistes. Il s'agit pour lui de savoir si l'organisation des sociétés dites primitives ; et plus particulièrement celles des indiens du Brésil ; fonctionnent sur un mode de division binaire comme l'ont affirmé de nombreux anthropologues. Or, pour répondre

à cette question, il s'intéresse d'une part à la représentation qu'ont les agents de cette division supposée et d'autre part à la répartition concrète des groupes sociaux dans la répartition réelle des villages.

La question des organisations dualistes consiste à essayer de décider si l'organisation spatiale d'un village correspond à une division binaire ; et si cette dualité existe comment elle s'articule sur une possible dualité sociale. Or, Lévi-Strauss est lui-même opposé à cette idée. Il reconnaît en effet que cette hypothèse se fonde bien sur des constats empiriques. Il écrit : « On sait que les Winnebago étaient jadis divisés en deux moitiés, respectivement appelées *wangeregi* ou « ceux d'en haut » et *manegi* ou « ceux qui sont sur la terre » (nous dirons désormais, pour plus de commodité « ceux d'en bas »). Ces moitiés étaient exogamiques et elles définissaient aussi des droits et devoirs réciproques, chacune devant célébrer les funérailles d'un membre de la moitié opposée. »[233] Mais il va vite montrer que cette répartition dualiste correspond essentiellement à une représentation subjective des rapports entre groupes sociaux. Il écrit à propos du discours dualiste des membres des villages étudiés par les anthropologues : « Je voudrais montrer ici qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une alternative : les formes décrites ne concernent pas obligatoirement deux dispositions différentes. Elles peuvent aussi correspondre à deux manières de décrire une organisation trop complexe pour la formaliser au moyen d'un modèle unique, si bien que, selon leur position dans la structure sociale, les membres de chaque moitié auraient tendance à la conceptualiser d'une façon ou d'une autre. »[234] Les divisions de l'espace social ; mais aussi celles de l'espace politique sont donc aussi des enjeux de représentation qui déterminent les positionnements subjectifs des agents par rapports aux différents groupes. Le début de *Le cuit et le cru* montre d'ailleurs que cette représentation des positions sociales est toujours mis en relation avec un discours mythique. Il y a donc un lien immédiat entre champ social et champ discursif. Mais nous reviendrons plus tard sur ces deux problèmes. Ce qui nous intéresse ici est que cette représentation n'est jamais tout à fait en adéquation avec la réalité matérielle de l'organisation spatiale du village. C'est un postulat commun à de

---

[233] Cf. Claude Lévi-Strauss. *Anthropologie structurale I.* Chapitre VIII. « Les organisations dualistes existent elles ? ». Éditions Plon. Collection Agora. 1974. P.155.

[234] *Ibidem.* P.157.

nombreuses tendances de la sociologie et de l'ethnologie que d'affirmer le fossé entre la représentation des individus et la structure réelle des faits sociaux. Pour Lévi-Strauss, la théorie dualiste correspond à un excès de confiance des observateurs envers la parole spontanée des observés.

La théorie des organisations dualistes montre cependant que l'organisation spatiale est parallèle à l'organisation du champ social. Chaque segment du champ hiérarchique et symbolique est dédoublé par un axe spatial. Les objections de Lévi-Strauss correspondent à un problème numérique plus qu'à une question qualitative. Une ségmentarité binaire est un mode d'analyse encore trop limité. Lévi-Strauss affirme à ce sujet : « L'auteur de la présente communication ne se distingue pas à cet égard de ces collègues. Toutefois, le doute qu'il entretenait depuis longtemps l'avait incité à postuler le caractère résiduel des structures dualistes dans l'aire considérée. Comme on le verra par la suite, cette hypothèse devait se révéler insuffisante. »[235] Il montre ensuite que dans les sociétés dites primitives se rencontrent des organisations de type ternaire. Les dispositions des habitations du village est faite en fonction d'appartenance de clan. La disposition des clans est en relation avec l'impératif de mariage exogamique. Les trois axes sur lesquels s'alignent les zones d'habitations de chaque clan sont aussi des axes de possibilité ou d'interdiction du mariage. Des axes spatiaux suivent systématiquement cette ségmentarité profonde de construction du champ social. Nous ne pouvons cependant pas considérer avec Lévi-Strauss que cette organisation est une structure. Comme pour une structure, il s'agit de processus asubjectifs ; mais contrairement à ce que suppose l'idée de structure ; ils n'ont pas de fixité anhistorique et agéographique clôturée qui empêche les embranchements ou les mutations en profondeur. Le concept de segment théorisé par Michel Foucault nous permet au contraire des variétés profondes d'organisation aussi bien synchroniques que diachroniques pour reprendre le vocabulaire du structuralisme lui-même. Lévi-Strauss écrit à propos de la division ternaire en clan : « Pourtant, cette structure concentrique avec plusieurs autres, de type diamétrale. Le village bororo est d'abord divisé en deux moitiés, par un axe est-ouest qui répartit les huit clans en deux groupes de quatre ostensiblement exogamiques. Cet axe est recoupé par un autre, qui redistribue les huit clans en deux autres groupes de quatre, dits respectivement « du

[235] *Ibidem*. P.141.

haut » et « du bas », ou – quand le village est en bordure de la rivière – « de l'amont » et « de l'aval ». »[236] Cette citation montre qu'il y a bien des segments et des axes plus rigides et plus importants que d'autres qui forment des divisons essentielles de la société et de son espace. Pourtant, il existe un grand nombre d'autres axes et de segments qui ont une importance tout aussi grande dans le champ hiérarchique et dans la construction de l'espace.

La théorie de Lévi-Strauss renforce ce que nous avions pu dégager des travaux de Pierre Bourdieu, Éric Maurin et Michel Foucault. Elle confirme la similitude axiale entre séparations dans le champ social et les séparations locales de l'espace géographique. Mais, elle ne nous donne encore aucune connaissance spécifique sur la nature des limites dans l'espace construit comme territoire social. Elle ne montre rien d'autre qu'une disposition où les limites ne sont pas décrites. Elle nous fait voir cependant l'un des segments les plus rigides et qui est récurrent à toute organisation sociale. Il s'agit du problème de la différence sexuelle qui est supposée par celui du mariage. En revenant sur les structures de la parenté et l'exogamie, Lévi-Strauss est obligé de prendre en compte cette différence dans l'organisation des villages qu'il décrit. Cette organisation prend en compte les classes d'âge qui se distribuent à travers la distinction entre hommes et femmes dans des institutions et des bâtiments spécifiques qui tiennent compte du mariage et du célibat. Il nous semble que la différence est une des lignes stratégiques fondatrice des groupes sociaux. Il nous pour le montrer prolonger les constats de Lévi-Strauss par les travaux de Pierre Clastres et de Jean-Pierre Vernant.

Avant de passer aux textes de Clastres, il convient de définir brièvement cette notion de différence sexuelle. La distinction rigide entre un groupe des hommes et un groupe des femmes est l'un des segments tactiques ou stratégique à la fois les plus dures et les plus récurrentes. Fernand Braudel écrit d'ailleurs à ce sujet : « Le rôle de la femme s'affirme toujours une structure de civilisation, un test, parce qu'il est, dans chaque civilisation, réalité de *longue* durée, résistance aux chocs extérieurs, *difficilement* modifiable du jour au lendemain. »[237] Il se fonde sur des données

---

[236]*Ibidem*. P.165.

[237] Cf. Fernand Braudel. *Grammaire des civilisations*. Éditions Flammarion. Collection Champs

biologiques pour en faire des signes sociaux à travers une théorisation de la nature telle qu'elle apparaît par exemple dans les *Politiques* d'Aristote. S'il existe bien une différence entre mâle et femelle, elle ne justifie pas la différence entre homme et femme. Cette différence est en effet une construction sociale, et de ce fait, elle a une influence sur la construction de l'espace qui nous permettra de saisir les limite que le social insère dans l'espace. Judith Butler décrit ces processus de construction comme une forme de performativité. Si le terme performatif est d'abord utilisé par John Austin dans une analyse des actes de langage qui poursuit la théorie des jeux de langage de Wittgenstein ; Judith Butler va reconstruire cette notion sur la théorie des normes de Foucault et le décrit comme régulation et assujettissement. Elle écrit : « Il est important de se souvenir d'au moins deux mises en garde concernant l'assujettissement et la régulation qui proviennent de l'enseignement de Foucault : (1) le pouvoir régulateur n'agit pas seulement sur un sujet préexistant mais forme aussi ce sujet ; et (2) être sujet à la régulation, c'est y être assujetti, c'est-à-dire devenir un sujet par le fait d'être régulé. Ce second point dérive du premier en ce que les discours régulateurs qui forment le sujet du genre sont justement ceux qui contraignent le sujet et ceux qui le produisent. »[238] Cette définition de la performativité correspond donc bien aux savoir-pouvoirs qui constituent les segments dont parle Foucault. Les genres sexuels sont en effet bien liés à certaines pratiques de pouvoir. Ces groupes sont des pratiques sociales. Dans, *Sexe, race et pratiques du pouvoir*, Collette Guillaumin montre comment le pouvoir masculin se produit dans les sociétés par un certain nombre de pratiques du corps et par des assignations de fonctions sociales qu'elle nomme le sexage. Elle écrit : « Ainsi les techniques, engins et autres moteurs au sujet desquels la stupidité des femmes est bien connue. L'univers des femmes ce serait plutôt les vêtements, les pommes de terre, les parquets et autres vaisselles et dactylographie ; et les formes d'agencement technique qu'impliquent ces domaines sont *ipso facto* déclassées et renvoyées au monde du néant technologique, si ce n'est de l'inexistence pure et simple. »[239] Dans un premier temps, elle montre comment

---

histoire. P.73. 1993.

[238] Cf. Judith Butler. *Défaire les genres*. « Régulation des genres ». Éditions Amsterdam. Traduit de l'Américain par Maxime Cervulle. 2006. P.58.

[239] Cf. Colette Guillaumin. *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de na ture.* Éditions Côté-femme. 1992. P.53.

s'appliquent au corps féminin une série de pratiques qui tendent à en limiter les possibilités de mouvement ou d'action. Dans un second, elle montre comment les tâches les plus difficiles et les plus dégradantes (celles liées à la saleté, aux excréments, aux maladies dans leurs effets les plus avilissants) sont prioritairement réservées aux femmes. Là encore, Collette Guillaumin montre comment ces pratiques sont à la fois sous-tendues par un discours naturaliste qu'elles viennent confirmer en permanence. Nous pouvons rapporter ces propos de Howard Zinn à propos de la condition des femmes au moment de la constitution des États-Unis : « Les sociétés fondées sur la propriété privée et la compétition, pour lesquelles la famille monogame fait figure de d'unité fonctionnelle dans l'organisation du travail comme dans l'organisation sociale, ont jugé fort utile d'attribuer ce statut spécial aux femmes. La femme est alors une sorte d'esclave au carrefour de l'intimité et de l'oppression, qui pourtant, en raison de cette intimité et des liens qui l'attachent durablement aux enfants, est l'objet d'un paternalisme spécifique susceptible – en fonction des rapports de force – de tendre vers une certaine égalité. Une oppression si intime qu'elle se révélera très difficile à déraciner. »[240]Le discours qui justifie la domination est pleinement confirmé par ses propres effets. C'est pourquoi Collette Guillaumin ; mais aussi Étienne Balibar ; tracent un lien profond entre racisme et sexisme. Il s'agit là aussi d'un discours qui transfère les effets de pouvoirs sur un discours naturalistes qui confirme perpétuellement ses propres effets. D'ailleurs Balibar écrit : « En d'autres termes, ce qui a lieu n'est pas que courent parallèlement un « racisme ethnique » et un « racisme sexiste » (ou sexisme), c'est plutôt que racisme et sexisme fonctionnent ensemble, en particulier que le racisme présuppose toujours un sexisme. »[241] Il ne s'agit pourtant pas d'affirmer que cette ligne d'exercice du pouvoir se répète à l'identique dans toutes les sociétés quelque soit leur diversité géographique ou historique. Les modalités de son existence empiriques sont extrêmement variables. Il s'agit seulement ici de lui attribuer une récurrence suffisante pour en tirer une définition des limites sociales suffisamment stable.

---

[240] Cf. Howard Zinn. *Une histoire populaire des États-Unis. De 1492 à nos jours*. Chapitre VI. « Les opprimées domestiques. » Traduit de l'américain par Frédéric Cotton. Édition Agone. 2002.

[241] Cf. Étienne Balibar et Immanuel Wallerstein. *Race, nation, classe. Les identités ambigües*. Éditions La découverte. 1998. P.71.

Donc, comme nous l'avons vu avec Éric Maurin, il existe un rapport d'interdétermination entre groupes sociaux et organisation spatiale. La confrontation des travaux de Lévi-Strauss et de ceux de Foucault nous ont permis de montrer qu'il existe bien un parallélisme entre les segments de composition et les axes autours desquels l'espace s'organise. Rien ne nous interdit d'étendre une telle symétrie à toute forme d'organisation sociale. Or Pierre Clastres et Jean-Pierre Vernant établissent un rapport immédiat entre différence sexuelle et organisation sociale de l'espace. Dans *La société contre l'État* Clastres fait un lien entre les genres et la perception utilitaire de l'espace du village et son milieu. Dans *Mythe et pensée chez les Grecs*, Vernant va tracer une ligne plus stricte dans les rapports entre ces deux faits. Ce que va montrer le court texte de Clastres qui nous intéresse ici est le lien fonctionnelle qui existe entre groupe et espace. Les textes de Vernant vont préciser les rapports d'assignations entre groupes, fonctions et espace. La comparaison de ces deux auteurs nous donnera de plus l'accès à deux autres formes de sociétés en dehors des sociétés occidentales contemporaines dont parlaient Colette Guillaumin, Judith Butler ou Etienne Balibar.

Clastres procède à une analyse des rapports entre groupe des hommes et groupe des femmes dans les sociétés Guyaki. Cette différence est essentiellement attachée à une fonction socio-économique et à ses attributs. Les femmes ont, dans ces sociétés, un rôle que nous pouvons qualifier de strictement domestique. Les hommes sont assignés au rôle de guerrier et de chasseur ; la chasse représentant dans ces sociétés la source principale, voir unique de nourriture. Il écrit : « Une opposition très apparente organise et domine la vie quotidienne des Guyaki : celle des hommes et de femmes dont les activités respectives, marquées fortement de la division sexuelle des tâches, constituent deux champs nettement séparés et, comme partout ailleurs, complémentaires. Mais à la différence des autres sociétés indiennes, les Guyaki ne connaissent point de forme de travail auquel participent à la fois les hommes et les femmes. » [242] À ces activités correspondent des attributs spécifiques qui sont l'arc et le panier. L'arc est à la fois arme de chasse et arme de guerre. Les enfants mâles des tribus Guyaki reçoivent dés l'âge de cinq ans un arc à leur taille avec lequel ils commencent à apprendre les rudiments de la chasse. Les enfants femelles assissent leur mère dans la fabrication des paniers dès l'âge de neuf ans. Il y a donc attribution

[242] Cf. Pierre Clastres. *La société contre L'État*. « L'arc et le panier. » P.89.

de signes correspondant à une appartenance de groupe qui se fait donc très tôt à travers l'éducation. Mais ce qui nous intéresse spécifiquement dans les analyses de Clastres est qu'il définit un territoire de l'arc et un territoire du panier. Les Guyaki sont des indiens nomades qui vivent dans la forêt brésilienne. Leur vie se partage entre déplacements dans la forêt et étapes de repos dans des campements. Or, chacun de ces territoires n'est pas un espace différent. Il s'agit de deux façons spécifiques d'habiter le même lieu. Clastres écrit : « Espace du danger, du risque, de l'aventure toujours renouvelée pour les hommes, la forêt est au contraire, pour les femmes, espace parcouru ente deux étapes, traversée monotone et fatigante simple étendue neutre. »[243] Une remarque symétrique pourrait être faite sur la manière dont les hommes et les femmes perçoivent les campements. Il est en effet espace rassurant pour les femmes et espace d'ennui pour les hommes. L'espace est donc essentiellement différencié dans le temps par une charge affective propre à chaque groupe. Mais cette temporalité constitue bien deux territoires différents. Nous reviendront plus loin sur l'aspect temporel des limites sociales.

D'autre part, Jean-Pierre Vernant arrive à des conclusions similaires dans une analyse des liens entre Hermès et Hestia dans le panthéon de la Grèce archaïque. Dans l'article de *Mythes et pensée chez les Grecs* intitulé « Hestia-Hermès », Vernant va analyser l'organisation d'un espace sexué à partir d'une fresque attribuée à Phidias. Dans cette fresque ; qui représente le panthéon ; les dieux sont associés en couples. Ces couples sont définis par des liens familiaux ou matrimoniaux à l'exception de Hestia et Hermès. Athéna et Apollon sont frère et sœur, Héphaïstos et Aphrodite sont mariés ; mais Hestia et Hermès n'entretiennent aucuns rapports de cet ordre. La première question qui intéresse Vernant est de clarifier le lien qui les unit. En effet, il ne s'agit pas d'un lien hasardeux, ni d'une décision arbitraire du sculpteur ; mais bien d'une constante dans les représentations du panthéon grec. Chacune de ces divinités est associée à une fonction particulière. Les deux fonctions de Hestia et Hermès sont structuralement liées. Elles correspondent à des catégories psycho-sociales liées à l'organisation de l'espace dans la Grèce Préhellénique. Leur liaison est fondée sur l'opposition entre espace extérieur et espace intérieur du foyer. Vernant écrit à ce sujet : « Sils font couple, pour la conscience religieuse des Grecs, c'est que les deux

[243] *Ibidem.* P.91.

divinités se situent sur un même plan, que leur action s'applique au même domaine du réel, qu'ils assument des fonctions connexes. Or, au sujet d'Hestia pas de doute possible : sa signification est transparente, son rôle strictement défini. Parce que son lot est de trôner, à jamais immobile, au centre de l'espace domestique, Hestia implique, en solidarité et en contraste avec elle, le dieu véloce qui règne sur l'étendue du voyageur. À Hestia, le dedans, le fixe, le clos, le repli du groupe humain sur lui-même ; à Hermès, le dehors, l'ouverture, la mobilité, le contact avec l'autre que soi. On peut dire que le couple Hermès-Hestia exprime, dans sa polarité, la tension qui se marque dans la représentation archaïque de l'espace. »[244] Il s'agit donc clairement d'une opposition entre l'espace du foyer et l'extériorité. C'est donc cette polarité qui justifie leur union, mais ce qui nous intéresse ici n'est pas l'analyse des mythes à laquelle procède Vernant. La question est ici dans le lien profond qui existe dans la société grecque entre différence sexuelle et construction de l'espace social. Le mythe grec lie un espace à un genre. Hestia est une déesse du foyer au deux sens du terme. Elle est à la fois la fonction féminine d'entretenir le foyer comme l'endroit où brule le feu qui réchauffe la maison et permet de faire la cuisine ; mais aussi par extension du foyer comme la pièce où se trouve le foyer au sens premier et finalement toute la maison où vie la famille dont les femmes doivent s'occuper. Le foyer est un lieu d'isolation et de fixité. Vernant écrit : « Mais Hestia ne constitue pas seulement le centre de l'espace domestique. Fixé au sol, le foyer circulaire est comme le nombril qui enracine la maison dans la terre. Il est symbole et gage de fixité, d'immuabilité, de permanence. Dans le *Phèdre*, Platon évoque la procession cosmique des Douze Dieux. Dix divinités cheminent à la suite de Zeus qui les mène à travers l'étendue du ciel. Seule Hestia demeure immobile à la maison, sans jamais quitter sa place. Point fixe, centre à partir duquel l'espace humain s'oriente, pour les poètes et les philosophes, pourra s'identifier avec la terre, immobile au centre du cosmos. »[245] Hermès est le dieu grec qui concerne et protège les voyageurs et les messagers et transporte les âmes des morts jusqu'à l'Hadès. Sa valeur dans le mythe est immédiatement associée à un espace extérieur, virtuellement infini, par rapport à l'espace clos et fixe de l'*oikos*. Or Hermès est un dieu masculin. L'association qui est faite avec l'extérieur en fait directement un espace masculin. Dans la mentalité

---

[244] Cf. Jean-Pierre Vernant. *Mythe et pensée chez les Grecs*. P.159.

[245] *Ibidem.* P.157.

grecque, le masculin est donc immédiatement attaché à l'espace extérieur de circulation, et le féminin à un espace clos et statique. Vernant précise que les femmes n'ont d'autre véritable mode de circulation dans la société grecque que le mariage. Il y a donc ici un autre exemple de parallélisme entre segments de pouvoir et découpage de l'espace, encore une fois doublé par un problème discursif que nous examinerons plus tard.

Ces exemples vont nous permettre de mieux comprendre comment se trace une limite spatiale entre de groupes sociaux ainsi que la nature de cette limite. Il s'agit de limites axiales et fonctionnelles. Elles sont directement liées à des modes d'utilisation de l'espace. Elles comportent une forte dimension temporelle issue du fait spatial comme le montre l'exemple des sociétés Guyaki chez Clastres. Les segments tactiques qui produisent et organisent les groupes produisent dans le même temps des axes dans l'espace qui imposent leur localisation aux différents groupes. Chaque groupe tend à vivre sous un régime de séparation dans l'espace hiérarchique et de ce fait sous un régime de séparation spatiale. Mais il est impossible d'envisager une organisation sociale quelconque où les groupes n'entrent pas en interaction d'une certaine manière. Il se produit nécessairement des échanges, des phénomènes de concurrence ou de lutte, des croisements … Il existe donc des espaces où les axes valent par eux-mêmes en tant que séparation fermes particulièrement pour les lieux de résidence. Ces axes sont alors complétés parfois par des dispositifs du même genre que ceux qui renforcent les signatures des territoires individuels tels que des clôtures, des haies, des murets … C'est spécialement le cas dans les séparations dues aux segments de construction des groupes comme nous avons pu le voir avec le séparatisme social que décrit Éric Maurin. Mais les exemples que nous voyons avec les Guyaki pour Clastres ou la Grèce archaïque de Vernant montrent aussi qu'il existe des axes qui correspondent à des fonctions sociales, et, dans ce cas les limites axiales prennent compte de la temporalité de ces fonctions comme complément de leur spatialité. Il ne s'agit pas d'une forme d'axialité foncièrement différente de celle qui découpe les zones de résidence. Ces zones sont plus rigides, mais connaissent aussi une forme de temporalité qui dépend de l'usage des zones purement fonctionnelles. Ces axes sont l'autre face des segments qui séparent les groupes sociaux. Ils ancrent ces groupes dans l'espace, mais ils s'adaptent aux emplois du temps socialement définis de chacun des groupes. Les lignes tactiques qui découpent chaque groupe leur

assigne aussi des rôles spécifiques dans les formes économiques, discursives ou politiques. Là encore, ces fonctions vont s'inscrire sur le *sol* à travers une série de dispositifs matériels tels que les clôtures ou les seuils qui permettent le découpage de zones socialement habitées. Mais les fonctions se modifient de manière régulière et cyclique. Et, de fait la valeur de limite des axes fonctionnels peut varier au cours de la journée, de la semaine, du mois ou de l'année. Une zone isolée comme espace de travail, comme une zone industrielle à la périphérie d'une grande ville, est une zone de travail du matin jusqu'au soir et devient une sorte de *no man's land* en dehors des horaires de travail. De même qu'une zone de loisir pour une certaine catégorie de la population et être dans le même temps une zone de travail pour un autre groupe. Les axes fonctionnels peuvent être multivalents. Leur caractère de limite n'est pas nécessairement celui d'une coupure stricte dans un espace matériel, mais plutôt la définition de l'extension possible d'un espace d'occupation ou d'habitation en tant que corrélat de la structure du champ social.

Ces axes fonctionnels sont en rapport direct avec des champs économiques et discursifs. Le fait est que souvent ces axes correspondent à un canal de circulation. La multivalence des axes va se retrouver dans le rôle tendanciel qu'ils vont y jouer. Dans cette mesure, les axes fonctionnels vont servir d'interstrates à ces deux autres formes d'espaces, il faut donc analyser ces deux espaces.

Il y a donc une constitution de territoires sociaux plus flous que les territoires individuels du fait de l'instabilité temporelle de ses limites. Ces territoires correspondent à des modes d'occupation du *sol* découpés techniquement sur les couches de l'espace hylétique.

L’espace économique

Au fur et à mesure que les strates s’accumulent, elles tendent à prendre un caractère de plus en plus abstrait et détaché du matériel. C’est ce que montre déjà le problème de l’espace comme territoire social et de ses rapports d’interdétermination avec le champ social hiérarchique et symbolique. Le même problème va apparaître avec les espaces économiques et discursifs. Ces espaces ont ceci de particulier qu’ils vont être essentiellement des espaces de circulation ; ce qui leur impose une structuration en réseau. Nous montrerons que le réseau est un mode d’organisation différent du territoire.

Nous avons vu que les axes fonctionnels qui définissent les territoires sociaux peuvent servir d’interstrarte avec ces deux espaces. Il s’agit dans un premier temps de définir comment ils peuvent mettre en contact l’espace économique et l’espace social. Il nous faut donc, comme tâche préliminaire, définir cet espace économique. Nous l’avons pour l’instant définit comme espace de circulation. Il s’agit maintenant de décrire le type spécifique de circulation qui va supporter le mode d’existence de la spatialité de l’économie. Il s’agit d’un espace d’échange de flux de marchandises et de flux monétaires. Or, sur ce point, Marx a déjà produit une description complète des systèmes d’échange qui nous semble rester encore valable dans les conditions historiques actuelles. Ce problème occupe une grande partie des trois premiers chapitres de *Le capital*. Notre description se rapportera donc à celle de Marx. Le but du *Capital* est de donner une théorie des modes de fonctionnement économique du capitalisme. C’est une partie importante de son œuvre puisqu’il considère que l’histoire est déterminée par les conditions matérielles et donc par l’économie. Il va entrer dans un débat avec les théories de David Ricardo qui reste son adversaire théorique privilégié. La définition qu’il donne de l’échange va apparaître dans une interrogation sur l’origine et la nature de la production de la plus-value. Il répond à cette question dans un développement à la fois économique et historique. Il cherche en effet à dégager les évolutions historiques de l’économie qui ont permis l’émergence des modes de production et d’échange proprement capitalistes. Ce qui nous intéresse ici sont les données économiques propres à l’échange. Nous verrons plus tard les conséquences de l’économie sur l’espace et comment les axes

fonctionnels y servent d'interstrates.

Pour comprendre le problème de l'échange chez Marx, il faut d'abord comprendre ce qu'il nomme une marchandise. En effet, pour lui, l'échange est toujours une mise en relation de marchandises. Il affirme à ce propos : « Pour mettre ces choses en rapport les unes avec les autres à titre de marchandises, leurs gardiens doivent eux-mêmes se mettre en rapport entre eux à titre de personnes dont la volonté habite dans ces choses mêmes, de telle sorte que la volonté de l'un est aussi la volonté de l'autre et que chacun s'approprie la marchandise étrangère en abandonnant la sienne, au moyen d'un acte volontaire commun. » Il ajoute un peu plus loin : « Les personnes n'ont affaire ici les unes aux autres qu'autant qu'elles mettent en rapport entre elles certaines choses en tant que marchandises. Elles n'existent les unes pour les autres qu'à titre de représentant de la marchandise qu'elles possèdent. Nous verrons d'ailleurs dans le cours du développement que les masques divers dont elles s'affublent suivant les circonstances, ne sont que les personnifications des rapports économiques qu'elles maintiennent les unes vis-à-vis des autres. » [246] L'échange ne se produit qu'entre marchandises, bien qu'il soit nécessaire qu'interviennent leur propriétaire. Une marchandise est un certain mode d'être du produit du travail. Le produit direct du travail n'est pas encore une marchandise. La production ne s'effectue qu'en fonction d'un certain besoin social. Une chose est produite dans le but d'être utilisée. Cette première détermination définit ce que Marx nomme la valeur d'usage. La valeur d'usage est le fond nécessaire de toute marchandise ; mais elle n'est pas encore suffisante à la constituer. Un objet dont personne n'aurait l'utilité ne pourrait trouver d'acquéreur, donc ne pourrait pas être échangé et donc ne pourrait pas devenir une marchandise. Il faut que cette chose soit dotée d'une valeur d'échange. Elle est la seconde face de toute marchandise. Marx affirme que la valeur d'usage est la matière de la marchandise et que sa valeur d'échange est sa forme. La valeur d'échange se réduit à la quantité de travail qu'une marchandise cristallise. Ce n'est pas une idée foncièrement nouvelle puisqu'elle est déjà affirmée dans la *Richesse des nations* d'Adam Smith ou dans *Les principes de l'économie politique et de l'impôt* de David Ricardo. Mais contrairement à Ricardo qui considère que le travail concret

---

[246] Cf. Karl Marx. *Le capital* « Des échanges ». Éditions Flammarion. Collection Champs. Traduit de l'Allemand par J. Roy. 1985. P.77.

influence cette valeur à travers une hiérarchie des difficultés et des savoir-faire socialement reconnue, Marx considère que le travail que cristallise la marchandise est un travail abstrait duquel on extrait la qualité pour ne prendre en compte que sa quantité sous la forme de temps. Ce qui définit la valeur d'échange de la marchandise est donc le temps de travail abstrait nécessaire à sa production. Mais le problème de la production n'est pas suffisant pour que la chose se révèle comme marchandise. Il faut encore qu'elle entre sur le marché pour passer dans le système d'échanges. Marx écrit : « Les objets A et B ne sont point ici des marchandises avant l'échange, mais le deviennent seulement par l'échange même. »[247] Ce sont donc les conditions à partir desquelles une chose produite peut devenir une marchandise.

Dans l'échange lui-même, la valeur d'usage est écartée. Seule compte la valeur d'échange. Pourtant, le but primaire de l'échange est de s'approprier une valeur d'usage qui manque ou fait défaut. L'échange se définit comme l'aliénation volontaire d'une marchandise contre une autre. Ce qui intéresse vraiment l'échangiste dans la forme première de cet échange est bien de transformer une valeur d'usage contre une autre. Marx écrit : « Pour lui, la marchandise n'a aucune valeur utile immédiate ; s'il en était autrement, il ne la mènerait pas au marché. La seule valeur utile qu'il lui trouve, c'est qu'elle est porte-valeur, utile à d'autre et par conséquent un instrument d'échange. Il veut donc l'aliéner pour d'autres marchandises dont la valeur d'usage peut le satisfaire. »[248] La valeur d'échange est donc dans un premier temps le moyen par lequel peut s'effectuer cette transmutation. L'échange est en effet la transmutation d'une valeur d'usage à une autre car il s'agit d'une marchandise qui change de nature. Pour que l'échange soit possible ; il est nécessaire de passer par un équivalent général. Il faut l'existence d'une marchandise particulière, spéciale, exclue du régime général du reste des marchandises. C'est la monnaie qui permet d'évaluer entre elles les valeurs d'usage de nature différente en chiffrant la valeur du travail qu'elle contient et cristallise. Ainsi un système d'échange normal, précapitaliste se définit par le schéma M — A — M. Le capitalisme échappe à se schéma dans la mesure où il le renverse dans une première étape. L'argent est ici un intermédiaire qui permet la mutation d'une marchandise en une autre. Dans le capitalisme, elle devient le but de l'échange.

---

[247] *Ibidem.* P.79.

[248] *Ibidem*. PP. 77-78.

Marx écrit : La circulation des marchandises est le point de départ du capital. Il n'apparaît que là où la production marchande et le commerce ont déjà atteint un certain degré de développement. L'histoire moderne du capital date de la création du commerce et du marché des deux mondes au XVIe siècle. »[249] L'existence de l'échange est une condition nécessaire de l'existence du capitalisme. Sa première caractéristique est de renverser le schéma de l'échange pour le transformer en A — M — A. L'argent n'est plus alors un moyen de mutation d'une marchandise en une autre, c'est au contraire la marchandise qui devient un intermédiaire entre deux sommes d'argent. Pourtant ce schéma n'est pas encore suffisant pour définir la particularité de l'échange capitaliste. Sous cette forme, il reste en effet stérile. Il faut encore y intégrer la recherche systématique de la plus-value. Ainsi il écrit : « A — M — A' est donc réellement la formule générale du capital tel qu'il se montre dans la circulation. »[250] La plus-value ne se crée pas dans le système de circulation et d'échange. Elle découle de la division du travail qui conduit à l'exploitation du surtravail et à la maîtrise des salaires à travers un jeu sur la technique et de ce que Marx nomme l'armée de réserve. Mais la circulation des marchandises et de la monnaie est nécessaire pour qu'apparaisse et donc se réalise cette plus-value. L'échange tel que le décrit Marx, qu'il s'agisse des formes capitalistes ou précapitalistes, est un système fortement orienté sur la circulation. Bien sur la question de l'organisation de la production joue un rôle très important, notamment dans les intentions polémiques qui poussent Marx à écrire le *Capital*. Mais pour notre propos qui est de comprendre les rapports entre économie et espace, la circulation est le trait prédominant. Il y a en effet un lien nécessaire entre l'organisation du champ économique et celle d'une certaine strate d'espace.

L'organisation spatiale qui découle du champ économique organisé en marché ; donc en double système de circulation de marchandise et de flux monétaires ; se présente sous forme de réseau. Un réseau comprend des éléments abstraits, des éléments mouvants ; mais aussi des éléments matériels ancrés dans le *sol*. Il faut par conséquent analyser la logique du réseau par rapport à ce problème de la transmutation des marchandises que décrit Marx afin d'évaluer son influence sur la

---

[249] *Ibidem*. P.115.

[250] *Ibidem*. P. 121.

construction de l'espace. C'est un problème d'autant plus important que nous verrons à partir des travaux de Michel Foucault, d'Antonio Negri et Michael Hardt et de Luc Boltanski et Ève Chapiello que si la logique du réseau ne change pas radicalement son rôle politique est actuellement en pleine transformation. Transformation résumée sous le terme de *globalisation* pour les anglophones et de mondialisation pour les francophones. Un modèle de la logique des réseaux apparaît très clairement chez Deleuze et Guattari dans leur théorisation des machines désirantes et dans leur définition des rhizomes. Nous nous référerons donc pour l'instant au début de *L'anti-Œdipe* et à l'introduction de *Mille plateaux*.

Le premier chapitre de *L'anti-Œdipe* donne une première image de ce qu'est un réseau qui sera confirmé plus tard dans certain aspects du concept de rhizome. Le premier but de Deleuze et Guattari est de reformer une théorie du désir fondée sur le concept de machine désirante. Ils veulent le faire sortir de la définition du manque que la philosophie et la psychanalyse lui donnent depuis Platon jusqu'à Freud. L'une de leurs idées fondamentales est que l'inconscient n'est pas un théâtre de représentation où se rejouent perpétuellement Œdipe et Hamlet pour les paraphraser ; mais une usine et un système de production qui s'aligne sur les productions sociales. Ils désignent donc l'inconscient comme une série de machines désirantes. C'est dans la définition du fonctionnement de ces machines qu'apparaît un modèle du réseau. Ils écrivent : « Les machines désirantes sont des machines binaires, à règle binaire ou régime associatif ; toujours une machine couplé avec une autre. La synthèse productive, la production de production, a une forme connective : « et », « et puis » … C'est qu'il y a toujours une machine productrice d'un flux, et une autre qui lui est connectée, opérant une coupure, un prélèvement de flux (le sein — la bouche). Et comme la première est à son tour connectée à une autre par rapport à laquelle elle se comporte comme coupure et prélèvement, la série binaire est linéaire dans toutes les directions. »[251] Dans cette définition, il y a deux points qui nous paraissent essentiels pour une description des réseaux que nous pourrons compléter par d'autres éléments issus du concept de rhizome. Il s'agit ici de la connectivité et de la linéarité. Le désir est un flux. Les machines désirantes fonctionnent par coupure et prélèvement sur ces

[251] Cf. Gilles Deleuze et Félix Guattari. *L'anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie 1*. Éditions de Minuit. 1971. P.11.

flux. Il existe donc une machine qui produit le flux et une autre qui existe en coupant le flux. L'exemple que prennent ici Deleuze et Guattari est le sein qui produit un flux de lait et la bouche qui le coupe. Mais ce flux est toujours coupé par une machine qui d'un autre côté produit une autre sorte de flux qu'une autre machine viendra couper et ainsi de suite. C'est cette connectivité linéaire qui constitue la première caractéristique d'un réseau. Un point du réseau se connecte à un autre point du réseau sur un mode purement binaire. Pourtant si l'on reste à cette description aucun réseau réel ne pourrait réellement se constituer. On ne peut nommer sérieusement réseau la simple connexion de deux seuls points. C'est pourquoi il faut souligner l'importance du « et puis ». Les connexions sont linéaires, mais comme, ils le signalent, elles se répandent dans toutes les directions. Dans la mesure où le système de production désirante s'aligne sur le système des productions sociales, ce modèle qui apparaît dans l'*Anti-Œdipe* peut aussi s'appliquer au système de circulation des marchandises et des flux monétaires. Mais il s'agit encore ici d'un modèle minimal qui va être complété par un certain nombre de composantes du concept de rhizome.

Ce concept de rhizome semble bien éloigné d'un problème strictement social, politique ou économique auxquels se rattachait encore les machines désirante. Nous n'affirmons pas non plus que les concepts de réseau et de rhizome coïncident totalement. Le but de Deleuze et Guattari est dégager plusieurs modèles de construction d'un livre qui s'éloigne de sa forme classique comme arbre. Ils posent en effet des modèles botaniques dans lesquels l'arbre et le rhizome s'opposent. Pourtant cette question du livre va pouvoir être transférée et se rabattre sur ces questions sociales et économiques d'une part à partir de l'idée selon laquelle le livre est une image du monde et d'autre part à travers la notion d'agencement. Ainsi, nous pouvons détacher des composantes de concept pour compléter les éléments que nous avons déjà emprunté à l'*Anti-Œdipe*. Le premier élément qui définit un rhizome est que n'importe lequel de ses points est connecté à n'importe quel autre. Un rhizome, et aussi un réseau, est un système dans lequel il est possible de partir d'un point quelconque et de rejoindre n'importe quel autre par une multiplicité de chemin du fait de la connectivité binaire et linéaire. Mais sur ce point, il n'y a pas tellement de différence entre la description du régime connectif des machines désirante et un rhizome. Le deuxième élément qui définit le rhizome est le principe d'hétérogénéité. C'est l'exemple de la guêpe et de l'orchidée qui servira aussi à illustrer les devenirs.

Les éléments qui forment le rhizome ne sont pas tous de même nature ; il va de même d'un réseau. Dans le cadre d'un champ économique et de son intervention dans l'espace, ces éléments peuvent aussi bien être des lieux de production, des espaces de distribution, de consommation, d'enregistrement ou de stockage. Usines, magasins, entrepôts, banques … Mais les rhizomes, et aussi les réseaux sont connectés à des éléments qui ne leur appartiennent pas et qui sont donc de nature très différente. Ainsi, un réseau économique est nécessairement connecté à des organisations de nature sociale ou politique. Il suffit de voir comment les institutions juridiques peuvent intervenir dans le fonctionnement de l'économie ou comment un réseau peut se connecter à certains éléments constituant de l'État. Les derniers principes qui nous intéressent dans ce concept de rhizome sont les principes 5 et 6. D'abord l'idée qu'aucun rhizome n'et tributaire d'aucun modèle préconstitué. Ils écrivent : « Il est étrangère à toute idée d'axe génétique comme de structure profonde. »[252] Ce cinquième principe du rhizome est en lien direct avec le principe d'hétérogénéité. Ces deux principes combinés impliquent une profonde mutabilité concrète des réseaux. Ils peuvent en effet se transformer d'une manière virtuellement infinie par transformation, suppression, ajout de connexion, par intégration ou exclusion de nouveaux éléments, par réorganisation partielle ou totale de son organisation actuelle ou effective, par autoextension. Les réseaux sont toujours instables et en possibilité de réorganisation permanente. Le dernier principe que décrivent Deleuze et Guattari est la cartographie. Il est en fait inséparable de l'hétérogénéité et exprime l'absence de modèle fixe ou de structure stable. Ils écrivent : « La carte est ouverte, elle est connectable dans toutes ses dimensions, démontable, renversable, susceptible de recevoir constamment des modifications. »[253]

Ces éléments nous permettent de donner une description du réseau qui s'applique au champ économique envisagé comme marché ; mais qui s'appliquera aussi au champ discursif. Il convient donc aussi de s'interroger sur l'ancrage concret de ce champ dans l'espace avant de reposer la question des limites du réseau. Cette question touchera de la même façon le réseau lié au champ discursif. Le rôle du réseau économique change de rôle dans une période historique récente. Luc Boltanski

---

[252] *Ibidem.* . P.19.

[253] *Ibidem.* P.20.

et Eve Chiapelleo écrivent : « La formation des réseaux plus ou moins étendus n'est pas plus une réalité nouvelle que l'activité marchande l'était à l'époque où Adam Smith écrit *La richesse des nations*. Mais tout se passe comme s'il fallait attendre la fin du XXe siècle pour que l'activité de médiateur, l'art de tisser et d'utiliser les liens les plus divers et les plus lointains, se trouve autonomisée, détachée d'autres formes d'activités qui jusque-là la recouvraient, identifiée et valorisée pour elle-même. C'est ce processus qui nous paraît constituer une nouveauté digne d'attention. »[254] Ce qui va en effet changer profondément à partir de la fin de la seconde guerre mondiale c'est le lien entre espace politique et champ économique. C'est ce que montrent Antonio Negri et Michael Hardt dans *Empire* à propos de l'importance des réseaux dans la mondialisation. Ce qui est nouveau n'est pas l'existence d'un réseau économique, mais sa fusion avec l'espace politique. Sur ce point, ils restent dans une grande proximité avec les travaux de Michel Foucault sur la biopolitique. C'est en effet sa position dans le cours au Collège de France intitulé *La naissance de la biopolitique*. C'est à partir des travaux de Foucault sur les biopouvoirs que nous fonderons notre analyse de l'ancrage des réseaux dans l'espace. Nous pourrons d'abord considérer qu'il existe un modèle qui précède la biopolitique et un second qui lui est contemporain et qui intègre les évolutions du monde économique. Cette analyse aura d'ailleurs une profonde importance pour celle des frontières politiques puisque la tendance à la fusion entre politique et économique entraîne nécessairement une profonde mutation de l'espace politique même envisagé comme territoire. C'est d'ailleurs dans un problème d'analyse des systèmes de circulation que Foucault va commencer à élaborer ses concepts de biopouvoir et de biopolitique. Il écrit dans *Sécurité, territoire, population* : « J'avais essayer de vous montrer à travers quelques textes, d'une part, quelques projets, quelques aménagements réels aussi de ville au XVIIIe siècle, comment le souverain du territoire était devenu architecte de l'espace discipliné, mais aussi, et presque en même temps, régulateur d'un milieu dans lequel il ne s'agit pas tellement de fixer les limites, les frontières, dans lequel il ne s'agit pas tellement de déterminer les emplacements, mais surtout essentiellement de permettre, de garantir, d'assurer des circulations : circulations des gens, circulation des

[254] Cf. Luc Boltanski et Éve Chiapello. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Éditions Gallimard. Collection NRF. Essai. P.162.

marchandises, circulation de l'air, etc. »[255] L'analyse comparative des disciplines et des biopouvoirs nous permettra d'extraire les éléments pour saisir le changement de rôle du réseau et dans une certaine mesure comment il s'enregistre dans le *sol*.

Luc Boltanski et Ève Chiapello affirment clairement le fait que si l'utilisation systématique du réseau est dans un but de rentabilisation maximale, notamment du travail, il ne s'agit pas d'une réalité nouvelle ; comme le montre la citation que nous avons faite plus haut. C'est bien aussi ce que montre Foucault sur le passage des disciplines à ce qu'il nomme encore à la fin des années soixante dix les dispositifs de sécurité. En effet, il montre que la question répond ce changement dans l'économie du pouvoir est un problème d'architecture de l'espace politique. Il s'agit de construire cet espace de telle façon à assurer de la manière la plus efficace la gestion des différents modes de circulation. S'il prend comme exemple de ces nouveaux modes d'organisation le traitement des épidémies de variole et de peste ; le principal cas auquel il s'intéresse est celui de l'interaction entre les disettes récurrentes sous l'Ancien Régime et la gestion de la circulation des grains. Il applique dans cette analyse le concept méthodique de savoir-pouvoir et montre l'interdépendance de ce changement d'économie du pouvoir avec les transformations qui surviennent dans les théories de l'économie politique qui passent par les physiocrates puis les économistes anglais tels qu'Adam Smith et plus tard David Ricardo. Au cours de cette analyse, il démontre comment dès la fin du XVIIIe siècle la question de la gestion des espaces de circulation ; c'est-à-dire ce que nous avons défini comme réseau ; va prendre de plus en plus d'importance. Mais il montre aussi que cette série n'est pas foncièrement nouvelle. Elle est déjà présente dans les pouvoirs de souveraineté et dans le dressage des singularités somatiques que sont les disciplines. Mais ce qui change avec les dispositifs de sécurité est l'importance proprement politique que vont prendre ces réseaux dont l'importance était foncièrement économique. Foucault montrera comment, selon lui, ce changement prendra toute son efficience après la seconde guerre mondiale. C'est en effet dans le cours au Collège de France intitulé *La naissance de la biopolitique*. En effet, il explique comment certains économistes ; particulièrement Hayek et Friedman ; se servent de cette catastrophe historique pour

---

[255] Cf. Michel Foucault. *Sécurité, territoire, population*. Cours au Collège de France. 1977-1978. Éditions Gallimard et Le Seuil. Collection Hautes études. P.31.

montrer à travers la question du rôle de l'État comment la liberté qui est le but légitime de toute organisation politique n'est en fait accessible qu'à travers l'organisation du champ économique envisagé comme libre marché. En parallèle à cette modification discursive se met en place une forme de pouvoir qui prend appui sur les disciplines mais dont la visée est de saisir les données biologiques fondamentales du corps humain. Cette double transformation aboutit à la réduction du rôle de l'État au profit des réseaux de circulation économique comme centre stratégique d'application du pouvoir. De cette analyse on peut tirer la conclusion d'une tendance à la fusion entre espace politique et espace économique. C'est cette fusion qui crée ce que Negri et Hardt ont nommé l'*Empire*. Ce n'est donc pas tellement la nature des réseaux qui se renouvelle ; mais l'importance de leur interaction avec le territoire politique. C'est donc ce changement d'importance qui fait sens dans la mondialisation. Encore une fois l'existence de systèmes de production et de circulation composée à un niveau international et mondial n'est pas une situation nouvelle. Il suffit de rappeler l'existence du commerce transatlantique qui se met en place à partir du XVIIe siècle où s'échangent les produits européens contre les produits américain ou africains ou le commerce colonial qui s'établit dès le XVIIIe siècle avec les comptoirs hollandais des Indes et d'Indonésie. D'ailleurs Marx écrivait déjà en 1845 dans *L'idéologie Allemande* : « Assurément, c'est une donnée tout aussi empirique de l'histoire écoulée que, avec l'extension mondiale des activités, les différents individus ont été de plus asservis à une puissance qui leur est étrangère (oppression qu'ils prenaient parfois pour une brimade du *weltgeist*, de l'Esprit du monde, etc.) à une puissance devenue de plus en plus massive, pour apparaître comme marché mondial »[256] Il ajoute dans la conclusion du chapitre sur la circulation des marchandises *Capital* : « Dans l'enceinte nationale de la circulation, ce n'est qu'une seule marchandise qui peut servir de mesure de valeur et par suite de monnaie. Sur le marché du monde règne une double mesure de valeur, l'or et l'argent. »[257]

Ce changement de rôle et de sens du réseau ne modifie donc en rien son mode profond d'organisation et donc ne transforme pas non plus son mode d'enregistrement

---

[256] Karl Marx. *L'idéologie allemande*. In Philosophie. Édition Gallimard. Collection Folio. P.324-325.

[257] Cf. Karl Marx. *Le capital* « La formule générale du capital ». Éditions Flammarion. Collection Champs. Traduit de l'Allemand par J. Roy. 1985. P. 114.

sur le *sol*. Si nous avons montré qu'ils sont profondément mutables, ils n'en n'ont pas moins besoin de points fixes matériels qui permettent la redistribution de la production comme fait matériel. Ces points fixes sont des connecteurs. Ils peuvent se déplacer ou changer au cours du temps ; leur présence n'en reste pas moins nécessaire. Or, Michel Foucault et Paul Virilio ont montré dans leurs analyses respectives de la politique contemporaine de l'espace l'importance des villes dans l'espace économico-politique. Foucault les rencontre dans sa description des dispositifs de sécurité et leur donne une place centrale dans le rôle de la gestion des espaces de circulation. Paul Virilio rencontre l'espace urbain dans cette même préoccupation des problèmes de sécurité notamment dans *L'espace critique* et dans *L'insécurité du territoire*. Il s'agit donc de définir comment apparaissent les villes en tant que limite interne des réseaux de type économique. Paul Virilio cite à ce propos une affirmation d'un ancien maire de San Francisco : « Désormais les frontières de l'État passent à l'intérieur des villes. »[258] Nous reviendrons plus tard sur la référence à l'État, ce qui nous intéresse ici est celle qui est faite à la ville. Les points fixes qui procurent des limites aux réseaux économiques sont donc les villes.

Nous l'avons déjà vu, l'une des caractéristiques primaires des réseaux est la mutabilité. Il connaît une forme de limite qui sera relativement similaire à l'horizon dans la perception. Il occupe un espace fini. Si la question des réseaux prend une tournure nouvelle avec la mondialisation, il n'en est pas moins clair qu'il ne peut pas occuper un espace plus large que celui fournit par le monde. Il a donc une limite au niveau de son extension possible et réelle. La question essentielle par rapport au réseau est donc celle de ses limites internes puisque ses limites extensives lui sont imposées de l'extérieur. Il se limite lui-même par le dedans ; par une série de centres stables qui empêchent, ou plutôt réduisent les possibilités de connexions. L'horizon des réseaux se définit dans ses formes concrètes par l'intérieur. Le réseau est mutable mais a besoin de points fixes qui dans le cadres des réseaux économiques se cristallisent dans les villes. Tout réseau de circulation est influencé par ce qu'il transporte, c'est-à-dire ici des marchandises et des flux monétaires. Cela impliquera une certaine différence avec les réseaux d'information qui découleront du champ discursif. Le fait que l'espace économique soit l'espace où se fait l'échange implique

[258] Cité par Paul Virilio. *L'insécurité du territoire*. Édition Galilée. 1976. P.280

qu'il incorpore des systèmes de production et de distribution. Incorporation de lieux fixes qui entrainent la circulation sans pouvoir y participer ; points fixes qui fonctionnent comme le premier moteur de la physique aristotélicienne. Ils mettent la circulation en mouvement sans y participer. Le déplacement des marchandises et des flux monétaire suppose les usines, les entrepôts et les banques. Ce sont eux qui font des villes les points fixes matériels ancrés dans le *sol*. Il est formé de points fixes reliés entre eux par des segments plus souples tels que les routes, les voies ferrées, les voies aériennes ou maritimes. Mais les villes ne sont pas seulement des fixations de production. Elles sont aussi les points d'enregistrement et de production. Il suffit pour s'en rendre compte de reprendre la description du port de Chamfort que nous donne Michel Foucault dans *Surveiller et punir*, ou celles de aéroports de Paul Virilio. Les points fixes sont une nécessité d'existence pour ce genre de réseau car ce sont eux qui déterminent les possibilités de circulation. Ils sont donc une limite dans le sens où ils coupent une certaine quantité de possibilité. Ils ne sont pas à strictement parler une limite spatiale. Mais cette limitation des possibles de connexion va engendrer l'horizon du réseau. Les villes en tant que points fixes du réseau économique auront un rôle de limite sous un aspect plus directement spatial avec l'émergence du rôle politique que va prendre cet espace économique. Elles créeront alors une catégorie de frontière spéciale qui aura tendance à se répandre comme frontière mouvante sur les lignes de connexions. Nous analyserons ce problème avec le concept de *frontière-aleph* et l'analyse des sociétés de contrôle chez Deleuze.

Il y a donc un champ économique qui se structure comme un réseau relativement souple sur le *sol*. Le réseau est une organisation d'un genre différent que celle du territoire au sens où il ne connaît pas les mêmes modes d'occupation de l'espace. Il connaît des limites dans un sens non spatial en tant que limites de possibilité, mais qui vont déterminer ces formes et limites spatiales en régulant son extension. Il reste donc à analyser le second espace rhizomatique qui est celui du champ discursif.

L'espace discursif

Pour l'analyse des relations entre discours et espace, nous nous fonderons sur les descriptions du champ discursif élaborées par Michel Foucault dans *Les mots et les choses* et *L'archéologie du savoir*. Il cependant passer par quelques précisions préliminaires. Foucault trace bien une ligne de démarcation entre l'archéologie des discours et une démarche linguistique ou une philosophie analytique et logique telle qu'on peut la voir chez Wittgenstein, Carnap, Austin ou Quine. Il suffit pour s'en rendre compte de lire les textes où il établit la différence entre un énoncé, un syntagme et un acte de langage.

Or, cette distinction que fait Foucault nous donne l'occasion d'aborder et de régler dès maintenant la question des rapports entre les frontières et les langues. Ce que nous nommons champ discursif n'est pas assimilable à un espace linguistique. Cependant, il est nécessaire d'analyser ce problème d'espace linguistique. Pour ce faire, il convient de revenir sur les principes méthodiques de la linguistique géographique que met en place Ferdinand de Saussure dans les *Cours de linguistique générale*. Il va en effet montrer comment une langue peut se comporter par rapport à un espace. C'est une question qui prend d'ailleurs un sens politique important, d'autant plus à l'époque où Saussure écrit ; époque qui voit se former les nationalismes, où l'antagonisme entre l'Allemagne et la France, ou encore la construction de l'unité nationale de l'Italie et de l'Allemagne se produisent autour de problèmes de langues. Saussure va bien montrer qu'une langue n'existe pas en dehors de l'occupation d'un certain espace. Il écrit : « Ce qui frappe tout d'abord dans l'étude des langues, c'est leur diversité, les différences linguistiques qui apparaissent dès qu'on passe d'un pays à un autre, ou même d'un district à un autre. Si les divergences dans le temps échappent à l'observateur, les divergences dans l'espace sautent tout de suite aux yeux ; les sauvages eux-mêmes les saisissent, grâce aux contacts avec d'autres tribus parlant d'autres langues. C'est même par ces comparaisons qu'un peuple prend la conscience de son idiome. »[259] Saussure remarque que la diversité des langues est avant tout une diversité géographique. Pour la comprendre, il suppose un

[259] Ferdinand de Saussure. *Cours de linguistique générale*. Éditions Payot. P.260.

territoire unilingue à un moment donné de l'histoire. C'est une hypothèse de travail qui va lui permettre de comprendre comment peut se produire cette diversité géographique. Il en arrive à la conclusion qu'une langue n'est jamais stable dans le temps. Il l'a déjà montré dans les chapitres du *Cours de linguistique générale* consacrés à la méthode d'étude diachronique d'une langue. C'est ce qu'il nomme les innovations qui vont affecter la langue sur certaines zones qui vont être à l'origine à la fois de l'instabilité historique et de la diversité géographique. S'il reconnaît peut toucher l'intégralité de ce territoire unilingue, il reconnaît aussi qu'il s'agit d'un cas rare. Une innovation ne touche, dans les cas généraux, qu'une portion du territoire. C'est à ce moment de sa démonstration qu'intervient le problème de la manière dont son délimitées ces zones d'innovation. Il montre alors comment les innovations se répandent par ondes. Une onde n'est pas une limite précise, donc les zones par rapport à ces ondes ne sont définies de manière très précise. Saussure écrit : « Dans les conditions idéales que nous avons supposées, on ne peut pas plus établir entre langues parentes qu'entre dialectes ; l'étendue du territoire est indifférente. De même qu'on ne saurait dire où finit le haut allemand, où commence le plattdeutsch, de même il est impossible de tracer une ligne de démarcation entre l'allemand et le hollandais, entre le français et l'italien. Il y a des points extrêmes où l'on dira avec assurance : « Ici règne le français, ici l'italien » ; mais dès qu'on entre dans les régions intermédiaires, on voit cette distinction s'effacer ; une zone compacte plus restreinte, qu'on imagine pour servir de transition entre les deux langues, comme par exemple le provençal entre le français et l'italien, n'a pas plus de réalité. »[260] Une séparation brusque entre deux langues sur laquelle puisse se construire une frontière n'existe pas et n'est pas possible. Fonder une frontière sur une démarcation linguistique exigerait l'existence de lignes dites isoglosses. Or, isoglosses et ondes s'opposent. De plus, il nous semble que ce n'est pas la frontière qui est formée sur le modèle de l'isoglosse, mais l'isoglosse qui est construite sur le modèle de la frontière. S'il existe des cas particuliers recensables, il s'agit de l'effet historique d'un travail politique tout aussi particulier. Ainsi c'est sur un territoire politique constitué et structuré par ses frontières politiques que peuvent apparaître des frontières linguistiques et non l'inverse. Il ne nous paraît pas utile de pousser plus loin les conclusions de Saussure. Il montre suffisamment comment un espace linguistique n'influe qu'artificiellement

[260] *Ibidem*. PP. 278-279.

sur le territoire politique. Nous montrerons à travers l'analyse du champ discursif qu'il n'est pas un espace linguistique. Il est le champ où s'effectue la production des énoncés suivant la définition qu'en donne Michel Foucault. C'est sur ce champ d'énonciation que peut se produire une influence sur la construction de l'espace et de l'espace politique en particulier.

Il nous faut donc dans un premier temps reprendre la description que Foucault dessine du champ discursif dans *L'archéologie du savoir*. Ce livre poursuit plusieurs buts. Il s'agit d'un texte qui vise à clarifier après coup la méthode et les concepts (s'il est possible de faire une véritable distinction entre les deux chez Foucault) mis en place dans *Les mots et les choses*. Il essaye aussi de rectifier ou de reformuler un certain nombre de propositions qu'il considère comme erronées ou insuffisantes dans l'*Histoire de la folie à l'âge classique* et *La naissance de la clinique*. Dans une lecture a posteriori, on peut voir apparaître l'annonce de la courbe que prendra son travail à partir de *Surveiller et punir*. Il s'agit aussi de répondre aux critiques et aux incompréhensions qu'avaient suscitées ses précédents livres. L'analyse du discours chez Foucault s'inscrit donc dans une stratégie discursive. Il cherche à poser en face de la linguistique, des philosophies analytiques ou de l'histoire des systèmes de pensée ou des sciences un mode nouveau d'analyse des discours qui échappe aux catégories du signifiant, de propositions, de sens et aux grandes unités historiques. En effet, il affirme : « Enfin dernière raison de cette quasi-invisibilité de l'énoncé : il est supposé par toutes les autres analyses du langage sans qu'elles aient jamais à le mettre en lumière. Pour que le langage puisse être pris comme objet, décomposé en niveaux distincts, décrit et analysé, il faut qu'il existe un « donné énonciatif » qui sera toujours déterminé et non infini : l'analyse d'une langue s'effectue toujours sur un corpus de paroles et de textes ; l'interprétation et la mise à jour de significations implicites reposent toujours sur un groupe délimité de phrase ; l'analyse logique d'un système dans la réécriture, dans le langage formel, un ensemble donné de proposition. »[261] Il ajoute un peu plus loin : « Ni caché, ni visible, le niveau énonciatif est à la limite du langage »[262]. Son mode d'analyse du discours va reposer sur celle de ce qu'il nomme

[261] Cf. Michel Foucault. *L'archéologie du savoir*. Édition Gallimard. Collection NRF. Sciences humaines. 1969. P.146.

[262] *Ibidem*. P.146.

les formations discursives. Il écrit : « On peut donc maintenant donner un sens plein à la définition du « discours » qui avait été suggérée plus haut. On appellera discours un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive ; il ne forme pas une unité rhétorique ou formelle indéfiniment répétable et dont on pourrait signaler (et expliquer le cas échéant) l'apparition ou l'utilisation dans l'histoire ; il est constitué d'un nombre limité d'énoncés pour lesquels on peut définir un ensemble de conditions d'existence. »[263] On voit donc ici comme première définition qu'une formation discursive est d'abord une composition d'énoncés. Ces formations vont venir peupler ce que nous pouvons désigner comme un champ discursif. Pour comprendre comment elles se composent, il faut comprendre comment se forme un énoncé. À ce propos, Foucault écrit : « Décrire des énoncés, décrire la fonction énonciative dont ils sont porteurs, analyser les conditions dans lesquelles s'exerce cette fonction, parcourir les différents domaines qu'elle suppose et la manière dont ils s'articulent, c'est entreprendre de mettre au jour ce qui pourra s'individualiser comme formation discursive. »[264] Ce qui fait l'énoncé et donc les formations discursives sont leurs règles de formation et de production. Il existe quatre règles principales qui sont à la fois des règles méthodiques de description et des règles d'apparition sur le champ discursif. Michel Foucault les décrit ainsi : « En examinant l'énoncé, ce qu'on a découvert c'est une fonction qui porte sur des ensembles de signes, qui ne s'identifient ni avec l' « acceptabilité » grammaticale ni avec la correction logique, et qui requiert, pour s'exercer : un référentiel (qui n'est pas exactement un fait, un état de choses, ni même un objet, mais un principe de différenciation) ; un sujet (non point la conscience parlante, non point l'auteur de la formulation, mais une position qui peut être remplie sous certaines conditions par des individus indifférents) ; un champ associé (qui n'est pas le contexte réel de la formulation, la situation dans laquelle elle a été articulée, mais un domaine de coexistence pour d'autres énoncés) ; une matérialité (qui n'est pas seulement la substance ou le support de l'articulation, mais un statut, des règles de transcription, des possibilités d'usage ou de réutilisation). »[265] Ces quatre règles correspondent à la formation des objets, des positions subjectives, des concepts et des choix stratégiques. En dehors de ces règles d'émergence

---

[263] *Ibidem*. P.146.

[264] *Ibidem*. P.151.

[265] *Ibidem*. PP. 150-151.

apparaissent deux autres principes définitionnels qui son la répétabilité de l'énoncé corrélative d'un principe de rareté. Ce n'est que parce qu'n énoncé est rare, qu'il apparaît dans une aire géographique donnée et à un instant historique daté ; parce qu'il n'apparaît qu'un nombre restreint d'énoncés nouveaux qu'ils doivent être répétés. Mais aussi parce qu'un énoncé est toujours une singularité sur le champ discursif. C'est sur ces règles que se constituent les formations discursives qui s'identifient avec les régularités. Cette identité entre formation et régularité fait qu'il y a une identité générale entre le champ discursif lui-même et les conditions réelles d'émergence des énoncés. Le champ discursif n'est rien d'autre que l'ensemble des énoncés réels (dans la mesure où il n'y a rien de possible ou de virtuel dans le discours) de leurs relations et de leurs dispositions.

Ces règles forment donc, comme l'affirme Deleuze, « un espace raréfié ». Si le champ discursif est un espace immatériel, cette série de règles lui impose de se connecter à un Dehors. Parmi les règles de formation, la constitution du sujet et la répétabilité font des énoncés un être immatériel en lien avec les institutions sociales et politiques et intégrées dans une certaine matérialité. Nous nous intéresserons d'abord à cette matérialité avant de nous intéresser aux liens avec les institutions. Nous partirons pour cela du seul véritable exemple d'énoncé que donne Michel Foucault dans *L'archéologie du savoir*. Il écrit : « Resserrons encore l'exemple : le clavier d'une machine à écrire n'est pas un énoncé ; mais cette même série de lettres A, Z, E, R, T, énuméré dans un manuel de dactylographie, est l'énoncé de l'ordre alphabétique adopté par les machines françaises. Nous voici donc en présence d'un certain nombre de conséquences négatives : une construction linguistique régulière n'est pas requise pour former un énoncé (celui-ci peut être constitué d'une série à probabilité minimale) ; mais il ne suffit pas non plus de n'importe qu'elle effectuation matérielle d'éléments linguistiques, il ne suffit pas de n'importe quelle émergence de signes dans le temps et l'espace, pour qu'un énoncé apparaisse et ce mette à exister. »[266] Cet exemple montre bien que la matérialité de l'énoncé ne peut pas être de n'importe quel ordre. Il montre bien aussi qu'il ne suffit de matérialiser une série linguistique pour créer un énoncé. Cette matérialité énonciative est en lien directe avec la répétabilité. Elle est à la fois une conséquence et un impératif de circulation et de prolifération de

[266]*Ibidem*. P.114.

l'unique sur des lignes de multiplicités sociales. Si dans le champ discursif un énoncé est unique parce que ses règles de formation ne se répètent pas, son intervention dans le champ social doit pouvoir se répéter, proliférer dans la circulation afin d'y jouer son rôle définit. Sa matérialité est donc à la fois ce qui va dépendre et permettre les conditions sociales de cette circulation du discours. Cette condition sociale n'est pas un élément annexe ; mais un constituant essentiel et effectif des énoncés dans la mesure où les séries du visible et du dicible sont en constante interaction. La matérialité se fait en lien avec une certaine échelle de la géographie. Michel Foucault écrit : « L'énoncé n'existe donc ni sur le même mode que la langue (bien qu'il soit composé de signes qui ne sont définissables, en leur individualité, qu'à l'intérieur d'un système linguistique naturel ou artificiel), ni sur le même mode que des objets quelconques donnés à la perception (bien qu'il soit toujours doté d'une certaine matérialité et qu'on puisse toujours le situer selon des coordonnées spatio-temporelles). »[267] Elle va aussi nous permettre de comprendre dans quelle mesure se jouent les liens avec cet autre, ce Dehors du discours que sont les institutions et les rapports de pouvoir.

Or ce qui nous intéresse ici est précisément la question de la possibilité d'une connexion avec ce Dehors. C'est la manière dont Foucault pense l'évènement comme lien entre *Les mots et les choses* et l'archéologie du savoir d'un côté, et *Surveiller et punir* et le premier tome de l'*Histoire de la sexualité* de l'autre.

Michel Foucault est un philosophe aux figures multiples ; multiplicité des objets, des méthodes, multiplicité des point d'ancrage avec la pratique. Son œuvre présente donc une difficulté quant à son unité. Difficulté qu'il reconnaît lui-même et sur laquelle il ne cesse de revenir dans un certain nombre de ses articles, interviews ou encore dans ces cours au Collège de France. Tout au long de l'évolution de ses travaux, il n'a de cesse de proposer des modes de saisie et d'unification pour une lecture a posteriori de sa propre œuvre. C'est ainsi qu'il affirme à propos de leur enchainement dans *Le gouvernement de soi et des autres* : « Ces trois dimensions ayant été un peu explorées, il s'est trouvé, bien sûr, qu'au cours de chacune de ces

[267] *Ibidem*. P.114.

exploration, que je systématise un peu d'une façon arbitraire puisque je le repasse après coup […] »[268]. C'est à partir d'une lecture a posteriori que l'on peut trouver la cohérence et l'unité d'une œuvre. L'auteur, comme l'affirme Foucault, ne représente qu'une fonction discursive. Donc, bien qu'il reconnaisse un aspect hasardeux à sa démarche, nous pouvons proposer des modes de lecture venant confirmer ces liaisons qui traversent ses divers travaux. L'un de ces liens les plus apparents est celui qui unit *Les Mots et les Choses* et *Surveiller et punir*. Solidarité d'abord négative puisqu'il s'agit de corriger certaines insuffisances de l'*Histoire de la folie à l'âge classique* (caractérisation de la folie comme expérience ontologique, interprétation inopérante des pouvoirs). Pourtant, une autre solidarité positive va se formuler entre ces deux textes pour constituer, dans notre lecture, une interdépendance souterraine entre l'archéologie et la généalogie. Sous l'apparente hétérogénéité des deux méthodes – due à la différence de leur objet – se profile une symétrie qui impose des liens nécessaires. Le signe de cette symétrie est la chronologie de l'événement provoquant d'une part une profonde mutation épistémologique et d'autre part impose une réorganisation générale des stratégies de pouvoir. C'est sur ce point que va apparaître une solidarité entre l'émergence de l'homme dans l'espace du savoir et de l'individu dans les pratiques du pouvoir. Cette symétrie pourrait aussi expliquer la formation du concept de savoir-pouvoir formulé dans *Surveiller et punir*. Ce n'est pas ce concept qui permet l'unité entre archéologie et généalogie, mais au contraire c'est cette unité qui permet ce concept.

Cette unité des modes d'analyse – et de leur corrélat nécessaire qu'est l'événement historique qu'elles décrivent – se fait dans le problème du système de signe. C'est l'élément comment aux descriptions des stratégies de pouvoir et des stratégies discursives. Leur point de conjonction va se faire avec le problème du corps. Les effets de ces deux mutations vont se joindre dans la création de ce que Foucault va nommer une *sémio-technique*, et dont l'analyse nous permettra de comprendre comment le corps vient jouer le rôle de surface synaptique entre discours et pouvoir. Mais il faut d'abord signaler les grandes caractéristiques de ces mutations telles que les décrit Foucault.

---

[268] Michel Foucault. *Le gouvernement de soi et des autres*. Editions Gallimard et Le Seuil. Collection des Hautes Etudes. 2008.

I) Mutation épistémologique et mutation des systèmes de signes.

Le but explicite de Foucault dans *Les mots et les choses* est de faire une archéologie des sciences humaines. Pratique d'analyse qui cherche la mise au jour de leurs conditions de possibilité. Lesquelles sont d'une part historiques, mais d'autre part font appel à une constitution obscure qui échappe à la visibilité immédiate. L'archéologie cherche à dégager la « table » sur laquelle peuvent se formuler des discours aussi divers que l'économie politique ou la psychanalyse. Il s'agit pour Foucault de faire émerger l'espace et les règles qui assurent leur coexistence épistémologique et les règles de leur rapport. Cette *table*, cet espace de solidarité épistémologique et de rapports réglés, Foucault le problématise à travers la notion d'*épistémè* : « L'archéologie, s'adressant à l'espace général du savoir, à ses configurations et au mode d'être des choses qui y apparaissent, définit des systèmes de simultanéité, ainsi que la série des mutations nécessaires et suffisantes pour circonscrire le seuil d'une positivité nouvelle. »

Foucault présente le problème de l'archéologie comme celui de la compréhension de l'espace intermédiaire qui existe entre le théorique et l'empirique. Lien qui permet de comprendre le rapport obscur du discours et du corps. Cependant, il faut clarifier ce qui constitue pour Foucault cet espace qu'il nomme épistémè. Elle est l'espace générale des discours et de prolifération des énoncés, à la fois le lieu de formation et règle générale des modes d'articulation et un espace relationnel qui se forme par l'articulation des positivités qui à la fois l'occupent et le constituent. Forme économique non unifiée mais qui est produite par des savoirs, par des positivités hétérogènes au moins dans leur surface. Ce qui la caractérise fondamentalement c'est d'être une disposition. Ainsi contrairement à la notion de structure, l'*épistémè* est ouverte et ne correspond pas à une règle fixe. Espace qui correspond à l'espace de prolifération des énoncés suivant les critères d'analyse de *L'archéologie du savoir*. Espace de formation et de circulation des énoncés.

A la fois espace de disposition et espace de formation discursive, l'*épistémè* se présente dans sa profondeur comme système de signe. La description du système de

signe occupe une part importante des *Mots et les choses*. Passage du système de représentation redoublée à un système d'herméneutique historique. C'est à partir d'une analyse du système de signe que Foucault découvre la solidarité qui unit les positivités de l'âge classique ou le rôle connectif des sciences humaines dans le trièdre du savoir contemporain. Si l'épistémè est l'espace d'articulation et de disposition des savoirs, le système de signe semble se présenter dans *Les mots et les choses* comme le principe génétique de ces productions.

Cela apparaît clairement si l'on reprend les étapes de l'analyse du savoir à l'âge classique. On s'aperçoit que les positivités reposent entièrement sur le signe comme système de représentation redoublée. L'épistémè classique se construit sur l'exigence de constitution d'un ordre par comparaison et mesure. Analyses en éléments simples et disposition suivant une série hiérarchique des différences par degrés de complexité pour former un tableau. C'est sur cette exigence que se constitue la forme générale du savoir classique comme *mathesis universalis* et *taxinomia*, et qui rend possible l'émergence de positivités telles la grammaire générale, l'analyse des richesses et l'histoire naturelle. La mathesis se présente comme cette science de l'ordre et de la mesure.

La première étape de l'analyse est donc la constitution de cette *mathesis*. C'est une rupture avec le système des similitudes qui la rend possible. Rupture qui va passer par une exclusion de la ressemblance que Foucault voit le plus clairement annoncée par Descartes. Aux ressemblances se substitue la réduction en identité et différences envisagées comme les termes les plus pures. Comparaison qui établit l'ordre et la mesure. Or cette comparaison ne peut se faire que par une analyse comme décomposition en unités comparables. Analyse mathématique qui rend possible l'ordination par la mesure. L'ordre consiste en une organisation par étape des choses de la plus petite à la plus grande. C'est ce qui résulte de l'analyse et permet la réalisation pratique des projets de *mathesis universalis* et de *taxinomia*.

Foucault montre le changement radical qui se produit entre la Renaissance et l'Âge classique. Il va dessiner la manière dont, en quelques années, l'épistémè va se détacher complètement de la recherche systématique des similitudes. Le monde de la Renaissance est un enchaînement de cercles concentriques où chacun répond à l'autre

par la lecture de signes fondés sur la ressemblance. C'est dans le *Don Quichotte* de Cervantès qu'il va percevoir la manifestation de la dissolution du fondement herméneutique du signe. Il écrit : « *Don quichotte* dessine le négatif du monde de la Renaissance ; l'écriture a cessé d'être la prose du monde ; les ressemblances et les signes ont dénoué leur vieille entente ; les similitudes déçoivent, tournent à la vision et délire ; les choses demeurent obstinément dans leur identité ironique […] »[269] Ce traitement herméneutique du signe va tout de même se maintenir à travers deux personnages culturels que sont le fou et le poète. Le fou comme celui qui reste « aliéné dans l'analogie », qui trouve des ressemblances là où elles n'existent pas. Le poète est celui qui retrouve les similitudes par delà la dissolution de leur caractère de signe. C'est d'ailleurs ce qui explique les communications entre folie et poésie. L'événement se matérialise avec *Don Quichotte* mais Foucault en trouve l'annonce dans les critiques de Francis Bacon. Il admet en effet que bacon vient faire vaciller la légitimité de la ressemblance ; même s'il la reconstitue plus tard. C'est avec le baroque qu'une critique radicale de la ressemblance comme signe sans fiabilité va voir le jour. Elle est une source d'erreur dont il faut se méfier. Si Bacon et Cervantès ouvrent la possibilité de cette dissolution du système de ressemblance, il n'en reste pas moins que pour Foucault c'est Descartes qui va la produire en profondeur. Il va élaborer son projet sur les notions d'identité et de différence, d'ordre et de mesure. Ce sont ces questions qui vont aboutir à la *mathesis universalis* comme méthode et à la *taxinomia* comme résultat de cette démarche. Il s'agit dans un premier temps de pratiquer une universalisation de la comparaison. C'est l'intuition comme acte de l'intelligence pure qui va être le premier élément de cette méthode ; la déduction en sera le complément en tant qu'acte de liaison des évidences acquises. Les deux analyses en termes d'ordre et de mesure suivent le modèle de l'arithmétique, c'est-à-dire la décomposition en éléments. Cette décomposition aboutit à dégager des égalités quantitatives aussi bien que qualitatives. Il ne s'agit plus alors de faire apparaître des similitudes ou de trouver un nouveau mode d'analogie, mais au contraire de découvrir des différences. La *mathesis* permet de les extraire par l'analyse, la *taxinomia* est alors le tableau où elles vont s'organiser par ordre croissant. Il s'agit donc d'un passage de l'interprétation à la mise en ordre. Ce changement correspond à un événement dans l'organisation du discours qui amorce le passage d'un système de signe à un autre.

---

[269] *Les mots et les choses*. P.61.

C'est la différence qui va fonder la nature du signe qui se dispose sur la *taxinomia*. Le premier effet de l'événement est de dissoudre l'identité profonde qui va se tisser entre la chose et le signe.

Cette première étape comprend l'analyse d'un changement du rapport au langage, de la perception de sa nature et de son rôle. Le langage cesse de faire partie des êtres. Il n'est plus ce signe qui appartient aux choses et que la pensée ne cesse d'interpréter comme lien, comme appel du microcosme vers le macrocosme. Le langage devient alors un espace neutre et transparent. Cette mutation est au centre de celle de l'épistémè qui configure le savoir classique. Mais ce changement du langage ne peut être la conséquence que d'un changement dans le système de signes. Foucault écrit : « Car ce qui a changé dans la première partie du XVIIe siècle, et pour longtemps — peut-être jusqu'à nous —, c'est le régime entier des signes, les conditions sous lesquelles ils exercent leur étrange fonction […] »[270]. Si cette nouvelle forme du langage peut apparaître, si le savoir peut se former comme *mathesis* et *taxinomia* c'est que le signe devient une représentation redoublée. C'est donc une mutation du système de signes qui permet le passage de l'épistémè de la Renaissance à celle de l'âge classique.

Le problème est maintenant de décider si une mutation du système de signe est toujours consubstantielle de toute mutation et succession d'épistémè. Rappelons que le but explicite de *Les mots et les choses* est de faire une archéologie des sciences humaines. Si Foucault passe par une analyse de l'épistémè classique, c'est essentiellement pour montrer que le problème de l'homme n'y est pas possible. L'homme se constitue comme objet dans un champ épistémologique récent qu'il est nécessaire d'analyser. C'est le passage à l'épistémè moderne qui assure leur possibilité, et c'est le problème majeur du travail de Foucault. Il faut chercher sui cette seconde mutation dans l'épistémè est elle aussi liée à un changement dans le système de signes.

Or Foucault commence son analyse en soulignant la symétrie entre le passage du savoir de la Renaissance à celui de l'âge classique et celui du savoir classique au savoir moderne. Passage du système d'identités et de différences à celui des analogies

---

[270] *Ibidem*. P.72.

et des successions. Le principal changement est que l'espace du savoir n'est plus le tableau mais l'histoire. Symétrie d'une part par l'aspect événementiel, mais surtout dans la mesure où Foucault laisse entendre qu'il se produit dans le système de signes un profond changement. La première phase se fait dans la configuration des empiricités. Cependant cette réorganisation va affecter le système de représentation redoublée. Dans la biologie, l'économie politique et la philologie, la représentation ne cesse de se lier à son extérieur, à ce qui n'est pas visible ou directement saisissable en elle. C'est la liaison du signe avec son Dehors. L'espace du signe n'est plus possible qu'en puisant sa source dans l'obscurité des profondeurs. Foucault écrit à propos du nouveau signe : « c'est la surface claire et discursive de cette masse secrète mais souveraine que les caractères émergent. »[271]. Enracinement de la représentation dans l'opacité du langage, de l'organisme, du travail. La première se fait donc bien par une modification du signe. A partir de là on peut affirmer que la mutation se fait par décomposition de ce système de signe. Pourtant, avec l'histoire comme espace général du savoir et l'obscure profondeur des nouvelles empiricités, le signe va prendre reprendre un caractère herméneutique même s'il ne s'agit pas de la recherche du reflet du macrocosme dans le microcosme. Travail d'exploration de formes massives et énigmatiques qui régit les possibilités du savoir. Donc dans cette seconde rupture épistémologique apparaît la mutation en profondeur d'un régime de signe.

Le problème du système de signe est donc central dans l'analyse du savoir dans *Les mots et choses*. Ce système de signe se présente donc comme la règle génétique des empiricités et finalement de tout discours. Dans *L'archéologie du savoir*, Foucault va introduire la notion de régularité discursive et d'énoncé. Les premières forment le principe de production des positivités en tant qu'elles sont des groupes d'énoncés. *L'archéologie du savoir* est une volonté de systématisation a posteriori de la méthode archéologique mise en place dans *Les mots et les choses*. Il n'y a cependant qu'un rapport lointain entre système de signe et régularité discursives. Il semble que Foucault opère ici un déplacement du problème. On passe du système de signe comme ce qui se dégage de l'analyse à la notion de régularité discursive comme outil d'analyse. Toute référence à la constitution du signe semble avoir disparut dans *L'archéologie du savoir*. Faut-il y voir une forme de discontinuité dans

[271] *Les mots et les choses*. P.250.

l'œuvre de Foucault ? Il apparaît en effet un décrochage, qu'il existe pour Foucault une systématisation qui ne coïncide plus totalement à la pratique, qu'il laisse une certaine inflexion dans ses concepts.

II) Corps, signes et savoir-pouvoir.

Pourtant le problème du système de signe va réapparaître dans *Surveiller et punir*. C'est sur ce problème que va se tracer la jonction entre l'archéologie des sciences humaines et ce qui va former la généalogie des pouvoirs disciplinaires.

La généalogie dans *Surveiller et punir* va analyser essentiellement un changement radical dans les pratiques pénales avec l'ouverture de la modernité. Passage des pouvoirs de souveraineté aux pouvoirs disciplinaires. Cette analyse d'un passage d'un mode de pouvoir à un autre n'est pas la première que pratique Foucault. Il avait déjà isolé une rupture entre la Renaissance et l'âge classique dans *L'histoire de la folie à l'âge classique*. Il reconnaîtra plus tard dans son cours au Collège de France *Le pouvoir psychiatrique* l'insuffisance de la démarche qu'il y pratique du fait d'une séparation insuffisante entre savoir et pouvoir. Cela implique t'il de remettre en cause la réalité de cette rupture. A première vue *Surveiller et punir* présente les pouvoirs de souveraineté comme une continuité homogène entre la Renaissance et l'âge classique. Notre problème est donc pour le moment de savoir si se détachement de Foucault par rapport à *L'histoire de la folie à l'âge classique* implique aussi un détachement avec l'idée du grand renfermement de l'âge classique ? Il s'agira aussi de décider si toute mutation de pouvoir est accompagnée d'un changement dans l'épistémè. Le changement de pouvoir analysé dans l'*histoire de la folie à l'âge classique* est parfaitement solidaire du changement épistémologique. Il s'agit d'un changement dans les procédures d'exclusion physique des corps qui découle directement du changement dans les modes d'exclusions discursives. Jeu du vrai et du faux sur lequel Foucault revient au début de *l'ordre du discours* qui se présente comme un texte de transition entre archéologie et généalogie. Foucault va maintenir les références au grand renfermement, même si son analyse va changer en 1973 avec son cours au Collège de France intitulé *Le pouvoir psychiatrique*. Si les méthodes

d'analyses changent, l'événement est maintenu. Mais il s'agit d'une modification du pouvoir qui existe comme répercutions des transformations discursives. C'est le passage du raisonnable au rationnel dans le discours sur la folie qui va configurer l'espace asilaire. S'il y a un événement avec le passage du modèle de contrôle de la lèpre à celui de la peste qui constitue l'asile, il est d'ampleur mineure par rapport à la naissance de la prison. C'est un événement qui perturbe les pratiques de souveraineté sans les briser. Il découle seulement de la profonde solidarité entre savoir et pouvoir.

L'événement qui préoccupe Foucault est celui qui permet le passage de l'âge classique à la modernité. Un autre problème est de savoir si l'événement qui assure le passage d'une épistémè à une autre est le même que celui qui assure le passage de la souveraineté aux disciplines. La question qui se pose est de savoir si des événements différents peuvent avoir des effets déséquilibrés sur les savoirs et les pouvoirs. Le premier point est l'éclairage que Foucault apporte à l'événement dans *Les mots et les choses* et celui de *Surveiller et punir* sont du même ordre. Ils consistent en une analyse de surface qu'il ne peut que pointer. *Don Quichotte* dans le savoir comme crise du signe, Descartes et la critique de la ressemblance. Pour ce qui concerne les pouvoirs : remplacement de l'arquebuse par le fusil et une crise des pratiques juridiques dans les années qui précédent la Révolution Française. Cependant ce parallélisme d'approche n'est pas suffisant pour affirmer qu'il s'agit d'un événement unique. Cela nous permet d'affirmer qu'une même conception de l'événement se conserve de *Les mots et les choses* à *Surveiller et punir*. Il semble aussi qu'il nous faille supposer l'existence de deux événements simultanés d'égale importance affectant respectivement les formations discursives et les stratégies de pouvoirs. Nous avons supposé un déséquilibre entre savoir et pouvoir dans le passage de la Renaissance à l'âge classique. De même si un seul événement avait eu lieu dans l'ouverture de la modernité nous pouvons supposer qu'il apparaitrait le même type de déséquilibre. Une même dissymétrie existera dans l'analyse qu'il fera de la naissance des biopouvoirs. La transformation principale s'effectuera dans les pratiques des pouvoirs et aura ensuite une influence dans les savoirs dans le sens d'une intensification de l'importance de l'économie politique. Donc si le passage à la modernité a une telle importance dans l'œuvre de Foucault c'est qu'il représente une double genèse. Deux événements d'une même ampleur viennent former un nœud de conséquences qui s'entretiennent mutuellement.

C’est à partir de cet événement redédoublé que l’on peut analyser le rôle du système de signe dans l’archéologie et dans la généalogie.

Cependant, il faut expliciter comment se présente se système de signe dans *Surveiller et punir*. Mais il faut d’abord reprendre la description des changements que représente le passage de des souverainetés aux disciplines. C’est d’abord le passage d’une pénalité organisée autour de la punition et du supplice à une pénalité qui vise le redressement et l’orthopédie sociale. Le modèle général des disciplines est le *panoptique* de Bentham. Il s’agit de deux organisations de technologie d’application du pouvoir profondément incompatibles. Cependant, elles cumulent des modes d’application communs à toutes les formes de pouvoir. Les pouvoirs visent les corps à travers un certain savoir au sein d’une économie des forces. La différence va être effective dans la manière dont disciplines et souveraineté captent le corps suivant les modalités des savoirs qu’ils utilisent, et suivant l’organisation stratégique des micro-pouvoirs qui fondent cette économie des forces.

Le modèle des pouvoirs de souveraineté est celui de la monarchie absolue qui possède un droit juridique absolu à la punition. Modèle juridique qui implique une vision du corps comme espace d’application de la punition. Or, la punition prend toujours la forme du supplice et se présente comme l’exercice de la force du roi par la douleur. Le supplice impose un savoir anatomique comme « savoir quantitatif de la souffrance » qui permet de reculer la mort pour laisser place à une plus grande longueur du supplice. Ce savoir dans son rapport au pouvoir implique une compréhension du corps comme un fait massif dans un jeu de force qui de résout dans la violence. Foucault illustre cette compréhension du jeu de force par l’organisation militaire. Chaque régiment de piquiers, de cavaliers ou d’arquebusiesr est considéré comme un bloc possédant une certaine capacité de dégât et de résistance. C’est dans ce schéma que s’opère la compréhension juridique du corps.

C’est aussi ce schéma qui va profondément changer dans les techniques disciplinaires. Foucault trouve ce changement dans l’analyse de l’organisation militaire. Le phénomène important est l’apparition du mousquet. Les blocs se défont pour devenir un système réglé d’articulation de singularités somatiques qui les

composent. Tout le problème des disciplines est d'organiser les moyens de cette combinaison de forces. Par conséquent, Le corps ne peut plus être compris comme une masse compacte, les savoir anatomiques et juridiques ne peuvent plus être efficaces. C'est dans la mesure où les forces deviennent combinatoires qu'il faut organiser les corps en fonction de normes dans l'espace et le temps. Ce qui est visé à partir de ce moment c'est un comportement individuel dans ses caractères productifs et dociles. Le corps n'est plus ce qui doit être puni, il est ce centre des forces productives qu'il faut augmenter et des capacités résistance qu'il faut, sinon anéantir, du moins réduire à leur minimum. Dans cette perspective vont se constituer les dispositifs de surveillance et d'enregistrement. C'est au sein de ces dispositifs que vont se développer les savoirs normatifs tels que la criminologie ou la gestion individualisée de dossiers.

L'enjeu du corps est bien un problème de forces, mais il est aussi un problème de signes. Le corps est entouré d'un système de signe, car il est objet de signe. Par ce problème, Foucault rejoint au plus prés le problème du châtiment tel que l'aborde Nietzsche dans la première dissertation de *La généalogie de la morale*. L'une des questions centrales de *Surveiller et punir* est de savoir comment le corps se transforme en signe. C'est cette interrogation du système de signe qui nous permettra de formuler la symétrie qui existe avec l'archéologie des sciences humaines.

Si le problème du signe est posé avec évidence dans l'analyse de l'épistémè, sa présence est plus discrète dans l'analytique des pouvoirs. Cependant Foucault ne cesse d'y ramener le problème du corps. Comme pour le problème des rapports et des usages des forces, la capture sémantique du corps va subir des transformations importantes. Avec les pouvoirs de souveraineté le signe va s'appliquer au corps dans la punition, avec les disciplines le signe va être extrait du corps à travers les dispositifs de surveillance et d'enregistrement.

Là encore, il faut reprendre les analyses que Foucault fait des signes. D'abord c'est le supplice qui intéresse Foucault. « Le supplice est une technique et il ne doit pas être assimilé à l'extrémité d'une rage sans loi. »[272] Sa première caractéristique est

[272] *Surveiller et punir*. P.43.

d'être le plus visible possible. C'est un spectacle qui vise à produire un affect proportionnel à la douleur du condamné. Le supplice est une mise en scène de la violence d'où jaillit « une horreur obscure » où sont jouaient pitié, honte, indignation, gloire et repentir. Pourtant ces affects ne sont pas simplement le produit de la violence et de l'atrocité du châtiment. La mise en scène y est tout aussi importante. Il s'agit aussi de manifester le pouvoir de vie et de mort du roi. Ce pouvoir passe aussi par la mise en scène de la grâce royale. Mise en scène aussi du repentir ou de l'obstination du condamné qui peut interrompre le supplice pour faire acte de rédemption ou au contraire réaffirmer sa défiance face au pouvoir. Mise en scène du pouvoir absolu du roi, mise en scène de la rédemption, mais encore mise en scène de l'indignité du crime. Le crime est répété par le supplice. Il est reproduit comme son double négatif à travers la vengeance du souverain. Le supplice est signifiant, il prend la forme d'une représentation, et dans ce but un espace d'application du signe s'organise pour redoubler cette représentation. Il y a un code juridique de la souffrance. Les corrélations entre crimes et supplices sont régulières. Le voleur n'est pas châtié comme l'assassin, et le parricide de la même manière que l'assassin. Ces règles ont pour but de faire jaillir la vérité du crime et donc suppose que le supplice soit lisible. Ce système de lisibilité est une réponse au caractère obscure des procédures judiciaires. Cette lisibilité détermine le système de signes. 1) Il s'agit de faire du criminel le personnage central de son crime. Ecriteaux rappelant la nature du crime. 2) Reproduire l'aveu. Le supplice vient redoubler l'interrogatoire par représentation. 3) « Epingler le supplice sur le crime lui-même ; établir de l'un à l'autre une série de relations déchiffrables. » Faire du supplice une représentation du crime lui-même. Exposition sur les lieux du crime, corrélation entre peine et crime, présence de l'arme, marquage directement sur le corps. 4) Représentation du châtiment divin. Le supplice est donc un système de signes judiciaires appliqué directement sur le corps. Mais c'est aussi une série de signes dans pris dans un jeu de représentations politiques. L'infraction aux lois est une atteinte directe au souverain. Le supplice vise aussi à rétablir ce pouvoir absolu. Donc l'un des moyens de capture du corps dans les pouvoirs de souveraineté est d'en faire un signe dans un système de représentation.

L'une des premières différences que pointe Foucault entre les souverainetés et les disciplines est un renversement de leur visibilité. Passage de l'éclat des supplices à l'obscurité des prisons. Les stratégies de pouvoir se font plus discrètes sinon

invisibles. La pénalité perd son caractère strictement punitif pour devenir un système de dressage social du corps. Il se développe systématiquement dans une série d'espaces proprement localisés : la caserne, l'école, l'atelier et essentiellement la prison. Donc inversion de la visibilité mais aussi inversion des buts. Il ne s'agit plus de châtier le corps qui a enfreint la loi, mais de produire un corps qui obéit spontanément à des normes. Cette pratique du pouvoir va aussi se référer à une pratique du signe qui lui est immédiatement conjointe. Dans la mesure où la pratique du pouvoir se renverse, celle du corps aussi. Les corps ne sont plus visés exceptionnellement. Ce sont tous les corps qui sont visés en permanence. La pratique des signes va donc aussi se modifier. Le problème n'est plus d'appliquer un signe sur le corps mais de l'extraire. La peine n'est plus la représentation redoublée du crime sur le corps, mais la rééducation de l'être anormal. De ce fait, elle doit s'adapter à l'anomalie de l'individu. Le problème devient donc alors de saisir l'histoire de cet individu afin d'agir sur la profondeur du corps comme source de l'anomalie. Il faut donc dégager et interpréter ces signes qui se forment dans la profondeur muette du corps et en tirer la signification historique. C'est ce que Foucault nomme les sémio-techniques. La criminologie, la psychologie, la médecine sous sa forme d'analyse clinique sont des arts de faire parler les corps et d'en extraire le sens historiques. Les sémio-techniques se caractérisent aussi par l'enregistrement de ces signes. Toute une technique administrative se constitue autour de ce corps devenu expressif. La sémio-technique vise l'individu en même temps qu'elle le produit. C'est parce qu'il y a une herméneutique du corps, un enregistrement historique que les singularités somatiques peuvent s'insérer dans l'espace analytique des dispositifs. D'un autre côté c'est par l'existence de ces espaces analytiques que peuvent s'appliquer cette herméneutique et cet enregistrement. Le passage aux pouvoirs disciplinaires est aussi le passage de l'application d'un signe comme représentation à l'extraction d'un signe herméneutique de la profondeur insondable. Nous pouvons donc affirmer qu'au moment de *Surveiller et punir* tout pouvoir implique l'existence d'un système de signe approprié.

Notre projet est de montrer que c'est la constitution d'un système de signe qui fait la continuité entre l'archéologie et la généalogie. Le premier élément notable est le parallélisme total entre les deux formes de signes. Les signes du savoir et ceux du pouvoir ont exactement la même constitution que l'on examine l'âge classique ou la

modernité. Le signe classique est une représentation redoublée aussi bien dans l'épistémè que dans le supplice. Le signe classique se forme comme interprétation historique des profondeurs aussi bien dans l'épistémè que dans la prison. Ce parallélisme nous laisse penser que pour Foucault chaque période historique ne peut ne peut produire qu'un seul système de signe qui s'applique différemment à divers endroits de l'espace social. Mais il y a tout de même un point de jonction entre ces deux applications qui est le corps. Continuant une tradition spinoziste ou nietzschéenne, Foucault prend le corps comme objet essentiel de la pensée. S'il y a évidence pour le problème des pouvoirs, cela paraît moins évident pour les savoirs. Il faut donc encore préciser comment intervient le corps dans la formation des savoirs. La préface des *Mots et les choses* montre comment le problème de l'archéologie est double. Dans un premier temps il s'agit d'analyser la *table* neutre qui permet l'expérience, et d'autre part comment cette expérience mène à la constitution d'un savoir. Ces expériences ne sont saisies que dans leur immédiateté. Mais l'épistémè touche directement au corps dans la mesure où elle se constitue sur cette expérience possible qui n'est concevable que dans les possibilités du corps. Le système des signes est ce qui vient constituer l'empirique comme le savoir et il met en jeu le corps dans ses facultés de confrontation avec une réalité chaotique qu'il doit organiser. Ici Foucault rejoint une question kantienne qu'il traite suivant des méthodes inspirées de Nietzsche. De surcroit, les constantes références à un *Dehors* inconnaissable laissent supposer que ce *Dehors* est la profondeur insondable du corps.

C'est ce double rapport au corps qui permet la constitution des savoirs-pouvoirs. Ce qui paraît être le concept qui permet la continuité entre archéologie et généalogie de la morale est le fait la conséquence d'une liaison plus profonde qui se forme dans les sémio-techniques comme point de jonction entre deux modes de saisies du corps.

Ce problème de l'événement montre comment le discours se connecte sur des éléments liés aux institutions et aux pouvoirs. Pourtant, ils ne disent encore rien sur la composition en réseau et son ancrage sur le *sol*. Or c'est l'un des problèmes essentiels de l'organisation actuelle de l'espace. Boltanski et Chiapello avaient montré l'importance que prend la question des réseaux dans l'organisation et les discours économiques. Antonio Negri et Michael Hardt montrent que la question

d'organisation rhizomatique se fait d'un autre côté avec les systèmes de communication. Ils reconnaissent eux aussi l'importance des réseaux dans les nouvelles formes de construction économiques et de productions de souveraineté politique. Mais ils posent d'abord son rôle dans un système de communication. Ils écrivent : « Le développement des réseaux de communication possède un lien organique avec l'apparition du nouvel ordre mondial : il s'agit, en d'autres termes, de l'effet et de la cause, du produit et du producteur. La communication non seulement exprime mais aussi organise le mouvement de mondialisation. Elle l'organise en multipliant et en structurant les interconnexions par le biais de réseaux ; elle l'exprime et contrôle le sens et la direction de l'imaginaire qui parcourt ces connexions communicantes. »[273] Le point commun de cette affirmation avec celles de Boltanski ou Chiapello, dans la prolongation des travaux du dernier Foucault, est de montrer une profonde transformation des espaces politiques en lien avec le changement d'importance et de fonction des réseaux. Il nous pour l'instant revenir à ce prolongement que nous proposions du traitement foucaldien des espaces discursifs. Son analyse est bien en lien direct avec le problème de la matérialité de l'énoncé et de la formation du sujet dans ce même champ. Si ce sont les savoirs-pouvoirs qui entraînent et permettent l'ancrage des énoncés dans l'espace matériels, ils ne sont pas suffisants à structurer la matérialité qui fait que la forme sociale du discours s'inscrit dans un réseau. Ce sont pourtant eux qui imposent le recours à un enregistrement dans la matière et à la création d'un sujet dans le triple sens que lui accorde Foucault. La matérialité est ce qui permet la circulation d'un énoncé. Mais elle présuppose et entraine aussi cette mise en circulation. C'est la conséquence directe de sa reproductibilité qui est le premier élément de sa définition. Mais cette reproductibilité n'est pas qu'une notion quantitative. Il s'agit certes d'affirmer qu'un énoncé est unique, qu'il n'apparaît qu'une fois du fait de l'unicité de ses règles de formation, et du fait il n'occupe qu'un seul lieu dans le champ discursif ; il se répète un nombre indéfini de fois dans le champ social, politique et institutionnel. Matérialité et subjectivité apparaissent comme les moyens de cette reproductibilité. Cependant, elle aussi un sens temporel et local. Elle signifie aussi qu'un énoncé ne se répète qu'à tel moment et à tel endroit, qu'il ne se répète que dans une certaine situation. Or pour

[273] Michael Hardt et Antonio Negri. *Empire*. Édition 10/18. Traduit de l'Américain par Denis-Armand Canal. 2000. P.59.

cela, il faut qu'il entre dans un système de circulation. Mais là encore, si la matérialité est une condition de cette circulation, elle n'est pas suffisante. Si l'énoncé circule dans un espace matériel, ce n'est pas dans cet espace qu'il se forme. Il a donc besoin d'un autre relais, et dans une certaine mesure, ils sont dans la même situation que les marchandises qui ne peuvent se rendre seules au marché comme le soulignait Marx. Si la matérialité est la condition, la subjectivité va lui servir de moteur. Si elle peut mettre les énoncés en mouvement c'est qu'elle est aussi un effet social. La duplication des éléments de discours est le produit d'une double nature de la subjectivité comme règle des formations discursives qui se définit par une certaine position dans le champ discursif et comme effet des procédures de pouvoir dans un champ politique et social. La subjectivité apparaît donc ici comme la surface synaptique entre le champ discursif et l'espace matériel duquel s'occupent les pouvoirs en tant qu'ils travaillent les corps sur un mode technique.

En tant que réalité circulante, les énoncés ne touchent pas directement à une organisation territoriale. Il se posera la question de son lien avec la territorialité quand nous reviendrons sur celle de sa singularité et de sa répétabilité, de sa reproductibilité matérielle et technique. Il pose, comme la marchandise, la question des réseaux. Il faut donc décider dans un premier temps décider si les énoncés et la marchandise répondent à suffisamment de conditions communes pour que leur réseau s'établisse sur les mêmes axiomes de construction. Un premier point commun entre énoncés et marchandises et dans la matérialité ; or c'est cette même matérialité qui est à la fois la cause et la possibilité de la circulation de ces deux genres de réalité. Pourtant, il semble bien que ces deux formes de matérialité ne soient pas dans un rapport de parfaite similitude. Il semble bien au contraire qu'elles ne peuvent pas coïncider. Il ne s'agit pas ici d'affirmer qu'il existerait une possibilité de plusieurs genres ou catégories de matières. L'intuition nous montre suffisamment qu'il y a une certaine unicité dans la nature de la matière. L'antinomie de ces deux matérialités est dans l'usage au sein d'un système de genèse et de production. Pour ce qui concerne la marchandise, elle est matérialité et valeur. Cette matérialité est une composante absolument nécessaire et essentielle à la marchandise. Dans la mesure où elle répond à une nécessité ou à un besoin corporel et donc matériel, il est inenvisageable que son caractère abstrait et immatériel domine. Quand à sa valeur, si elle tend à de prendre une forme de plus en plus abstraite, Marx n'en a pas moins montré comment elle est

quantifiée à partir de l'existence matérielle et concrète d'une autre marchandise qui est exclue du régime général et habituel de l'échange. La différence de matérialité va se construire sur la différence d'importance que prend la matière dans la formation de ces objets. Les énoncés ne peuvent être réduits entièrement à leurs éléments concrets ; bien qu'il s'agisse de composantes nécessaires à leur existence. Il n'est pas suffisant ; contrairement à leur rôle dans l'être de la marchandise dont la matière marque l'intégralité de son essence au point de déterminer jusqu'à sa forme abstraite qu'est sa valeur d'échange. L'énoncé a donc une plus grande capacité à s'échapper sur un domaine abstrait puisque c'est là qu'elles se forment. C'est sur cette différence de degré d'abstraction et de matérialité que pourra reposer et apparaître la différence entre les deux formes de réseaux. Elle ne se construit pas sur la forme ou le mode d'organisation, mais sur l'influence de ces caractéristiques de degrés dans la mutabilité des segments qui parcourent le réseau. Si le marché est relativement souple et que ses segments de circulations sont variables, ils sont tout de même limités dans leur faculté à muter par leur ancrage direct sur le *sol* qui les met en contact immédiat avec la profondeur matérielle de l'espace. Les mutations occupent en générale une durée relativement importante. L'ancrage matériel des réseaux de communication à travers lesquels se répandent les discours et les énoncés qui les composent est beaucoup plus faible, et, par conséquent, les mutations s'approchent au plus prés de l'immédiateté. La reconfiguration d'un réseau de circulation tel qu'il peut exister sur internet peut bien prendre un certain temps, il sera toujours indéfiniment plus bref que celui nécessaire à la construction d'une nouvelle route, d'une ligne de chemin de fer, d'installations portuaires ou d'un aéroport. Les connexions différent donc par le degré d'abstraction et les conséquences de rapidité dans leurs capacités de mutation. Cela montre aussi que les réseaux de circulation des énoncés sont aussi construits sur un modèle proche de ce que Deleuze et Guattari ont conceptualisé sous le terme de *rhizome*.

La principale différence est dans le fait que les réseaux discursifs ont tendance à s'échapper vers le champ discursif comme espace abstrait. La question des limites de ce réseau se pose donc d'une manière similaire à celle qui concerne les réseaux économiques. Il s'agit de l'effectuation d'une limitation ou d'une finitude des possibilités qui impose l'apparition d'un horizon.

Mais un second problème de limite va intervenir dans la question de l'extension géographique du discours. Dans *Les mots et les choses*, Michel Foucault limite son analyse à un espace exclusivement européen. Il s'agit d'un problème factuel dans la mesure où l'Europe est bien l'espace qui voit se produire la construction des sciences humaines qui forme la question centrale de son ouvrage. Pourtant, il nous semble au contraire que ce fait révèle l'existence d'un élément important des formations discursives. Il s'agit d'une seconde conséquence des règles de matérialité et de subjectivité de l'énoncé. Foucault affirme dans *L'archéologie du savoir* la nature datée et située de tout énoncé et des formations qu'il compose. Il écrit en effet : « L'énoncé n'existe donc ni sur le même mode que la langue (bien qu'il soit composé de signes qui ne sont définissables, en leur individualité, qu'à l'intérieur d'un système linguistique naturel ou artificiel), ni sur le même mode que des objets quelconques donnés à la perception (bien qu'il soit toujours doté d'une certaine matérialité et qu'on puisse toujours le situer selon des coordonnées spatio-temporelles). »[274] Si tout énoncé est datable historiquement et situable géographiquement dans une aire précise, les formations discursives le sont nécessairement aussi. C'est bien ici le sens de cette citation de Foucault. Les coordonnées spatio-temporelles auxquelles il est fait référence prennent dans les analyses archéologiques la forme d'un repérage historico-géographique. Les procédures discursives et les stratégies de pouvoir qui les accompagnent occupent une aire géographique plus ou moins définie car plus ou moins bien définissable. Il se pose donc ici la question des limites de ces aires discursives et du rapport qu'elles entretiennent avec la question des frontières.

Ces aires correspondent à ce que certains auteurs ont pu désigner sous le terme de *civilisation*. Parmi les nombreux auteurs, philosophes, anthropologues ou historiens qui ont essayé de donner une définition de la civilisation ; Fernand Braudel est celui qui a tenté d'en donner la définition la plus synthétique. En effet, dans *Grammaire des civilisations*, il recense et résume les différents éléments qui ont servi à en circonscrire le concept dans les sciences humaines et la philosophie. Il souligne dans un premier temps l'origine juridique du mot. Civilisation désigne d'abord le fait

---

[274] Cf. Michel Foucault. *L'archéologie du savoir*. Édition Gallimard. Collection NRF. Sciences humaines. 1969. P.114.

de rendre civil un procès criminel. Il va être ensuite utilisé pour désigner ce qui s'oppose à la barbarie. On ne parle pas d'abord de la civilisation, mais de l'opposition entre nations barbares et nations civilisées. Braudel montre ainsi le double sens du mot qui désigne à la fois une valeur morale et un fait matériel. L'affirmation sur laquelle commence la véritable définition que nous donne Braudel est que les civilisations sont toujours situables, localisables géographiquement et historiquement. Elles sont liées à travers la nécessité matérielle à un impératif de spatialisation. Les civilisations, selon Braudel, forment donc des espaces qui sont toujours décomposables. Il écrit en effet : « Tout naturellement, à l'imitation des anthropologues, géographes et historiens se sont mis à parler (à propos cette fois de civilisations évoluées et compliquées) *d'aires culturelles*. C'est désigner des espaces chaque fois décomposables en une série de districts particuliers. Cette décomposition possible reste essentielle, nous le verrons dans le cas des grandes civilisations : elles se dissocient régulièrement en unités restreintes. »[275] Il affirme ensuite, ce qui nous intéressera ici, la fixité des frontières qui découlent de ce rapport à l'espace. Les autres traits caractéristiques des civilisations sont le fait qu'elles sont toujours rattachées à une certaine organisation sociale et économique, que l'on peut les identifier avec ce que certains sociologues ont pu nommer une mentalité collective. Il souligne pour cela l'importance qu'y joue le fait religieux. Enfin, Braudel achève cette définition en affirmant que toutes ces caractéristiques qui doivent nous permettre de comprendre le fait civilisationnel sont des structures. Pourtant le terme de civilisation nous paraît peu à propos. Il nous semble qu'il sur interprète la réalité et de plus reste ouvert à des usages politiques contestables comme nous le verrons avec les thèses de Samuel Huntington. Ce qui est généralement désigné comme civilisation nous paraît être une zone suffisamment étendue pour ne pas être homogène, mais suffisamment restreinte pour que s'y répartissent et s'y partagent certaines procédures discursives et certaines stratégies et techniques d'exercice du pouvoir sous leurs formes minimales. Il s'agit d'espaces formés par une communauté vague qui ne peut justifier l'usage de descriptions d'une unité actuelle au sens stricte. Contrairement à ce qu'affirme Braudel la continuité de telles entités nous paraît instable et même profondément mutable sur la longue durée. Elles se construisent sur des faits qui sont

---

[275] Cf. Fernand Braudel. *Grammaire des civilisations*. Éditions Flammarion. Collection Champs histoire. P.54. 1993.

sous-jacents aux phénomènes culturels ou aux mentalités collectives. Elles se fondent sur la série de règles minimales qui permettent l'émergence de formes dites culturelles. La notion de civilisation nous paraît être une reconstruction historique a posteriori qui n'a souvent qu'une réalité fragile comme le montre les désaccords parmi les historiens et les anthropologues face au recensement et à la situation des civilisations tant passées que présentes. La définition de ce qui semble se montrer comme un fait brut, tel que la « civilisation occidentale » ne connaît aucune définition claire et précise qu'il s'agisse du plan historique, géographique ou culturel. Une telle définition correspond le plus souvent à une compréhension factice de réalité géo-politique et poursuit la plus grande partie du temps des arrière-pensées politiques comme peut le montrer un livre tel que *Le choc des civilisations* de Samuel Huntington. Le but de ce livre est de donner une analyse géopolitique et géostratégique de l'état du monde et des relations internationales à la suite du la chute du mur de Berlin et de l'effondrement du bloc soviétique. Il constate le passage d'un monde dit bipolaire à un monde multipolaire. Il affirme la recomposition du monde autours des civilisations. S'il est évident que l'effondrement du groupe d'États qui formait l'air d'influence soviétique à entrainé et imposé une reconfiguration profonde des rapports internationaux, il ne nous semble pas pertinent de décrire ce phénomène à partir d'une renaissance de l'influence des civilisations. Premièrement, Huntington les définit exclusivement à partir des religions. Mais cette définition n'est pas cohérente avec le découpage géographique qu'il propose. Il énumère neuf civilisations : civilisation occidentale, latino-américaine, africaine, islamique, chinoise, hindoue, orthodoxe, bouddhiste et japonaise. La première chose qu'il convient de remarquer est que cette liste ne peut pas procéder d'un principe de classification claire. Elle mélange en effet des groupes culturels avec des groupes religieux. Or, s'il est indéniable que les religions ont pu jouer un rôle essentiel dans la construction et le développement de la plupart des cultures ; elles ne sont pas un élément suffisant pour définir ces aires civilisationels. En effet, si la religion est ; comme le soutient Huntington, la caractéristique centrale à partir de laquelle elles peuvent se définir, il faut encore expliquer en quoi la « civilisation latino-américaine » se distingue de pays encore fortement imprégnés par le christianisme comme le Portugal, l'Espagne ou la Pologne. Ou encore démontrer le lien profond qui pourrait exister entre la Grèce et la Russie profondément influencées par la branche orthodoxe du christianisme. Enfin, pourquoi ne trace-t'il pas une ligne de démarcation entre un

occident catholique et un occident protestant dans la mesure où Braudel a pu montrer que cette séparation se faisait sur les anciennes frontières de l'Empire Romain. De plus, la définition d'une civilisation occidentale semble tendre de plus en plus à une civilisation négative dans la mesure où depuis deux siècles la religion y devient de moins en moins influente dans les affaires politiques, économiques, sociales et culturelles. Cette hypothèse n'est pas apte à rendre compte de cas particuliers tels que le Liban où une moitié de la population est chrétienne (mais partagée sur plusieurs tendances) et l'autre musulmane (et là encore partagée sur diverses formes). Ce mode de définition et de découpage semble donc bien être relativement artificiel et donc ne pas coïncider avec la réalité. Le deuxième élément qui nous semble en décalage avec le réel est dans une contradiction interne des analyses de Huntington. Il écrit : « L'histoire des hommes, c'est l'histoire des civilisations. Il est impossible de concevoir autrement l'évolution de l'humanité, depuis les anciennes civilisations sumériennes et égyptienne jusqu'aux civilisations chrétiennes et musulmanes, en passant par les civilisations classiques méso-américaines, et par les civilisations chinoises et hindoues sous leurs différentes formes. »[276] Il affirme pourtant d'un autre côté, que le passage d'un monde bipolaire à un monde multipolaire organisé autours des civilisations est un retour et un phénomène récent. Il affirme le passage d'identités politiques et idéologique à des identités civilisationnelles après la fin de la Guerre Froide et présente ce changement comme une nouveauté. Or, on ne peut pas affirmer d'une part un retour des civilisations, ce qui suppose une coupure ou une disparition historique même courte, et de l'autre considérer que les civilisations sont le moteur et le matériau de l'histoire ce qui suppose une continuité immuable de leur existence et de leur influence. Enfin, la dernière incohérence que nous voulions souligner est dans le rôle politique qu'il accorde à ces entités religieuses qu'il dénomme civilisation. Il ne cesse d'affirmer leur caractère culturel (sans jamais définir un lien nécessaire entre culture et religion) et de ce fait leur impossibilité à jouer un rôle politique. Il écrit à ce propos : « Cinquièmement, puisque les civilisations sont des entités culturelles et non politiques, elles n'ont pas pour fonction de maintenir l'ordre, de dire le droit, de collecter les impôts, de mener des guerres, de négocier des traités, en un mot

[276] Cf. Samuel Huntington. *Le choc des civilisations*. Traduit de l'Américain par Jean-Luc Fidel. Éditions Odile Jacob. P.37. 2007.

d'accomplir ce qui est la tâche des gouvernements. »[277] Tout d'abord, il suppose une définition de la politique beaucoup trop restreinte, mais il ne s'agit du problème ici. Le fait est que les civilisations ne sont pas constituées de telle manière à pouvoir être des acteurs concrets de la politique internationale. Il admet en effet que ces relations n'existent qu'entre États ou des institutions internationales dont les principales sont l'ONU, Le FMI, la Banque Mondiale et l'OTAN. Il nous semble donc que la théorie du choc des civilisations n'est qu'un moyen de légitimé abstraitement un certain nombre de conflits qui sont directement liés à la politique extérieure des États-Unis. Il y a une double idée derrière cette conception. D'une part, Huntington expose le déclin de l'occident comme un fait certain mais évitable et d'autre part il prétend expliquer ce même déclin par la menace et l'hostilité particulière et naturelle des civilisations chinoises et musulmanes envers l'Occident. Cette hostilité aurait pu connaître une résurgence grâce à la mondialisation qui se met en place à partir de la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt dix. Il semble vouloir oublier que cette hostilité est aussi le fait d'une politique agressive des États-Unis et de certains États européens dans certaine régions du monde. Pour ne prendre que quelque exemple qui datent d'avant 1990, il nous suffit d'évoquer le soutient américain à la colonisation israélienne du territoire palestinien, du bombardement de Tripoli exigé par l'administration Reagan ou la déstabilisation du gouvernement iranien avant la révolution de 1979. Une théorie telle que celle de Huntington n'est d'ailleurs pas sans rappeler les discours racistes sur les civilisations qui servaient à justifier la colonisation en Angleterre et en France. Ainsi, Negri et Hardt peuvent écrire à propos du prétendu choc des civilisations et de Huntington : « En invoquant le fantôme des civilisations, il trouve en elles le grand schéma qui reconstitue la division politique fondamentale ami-ennemi. Ceux qui appartiennent à notre civilisation sont nos amis ; les autres civilisations sont nos ennemis. Venez et écoutez la bonne nouvelle : la guerre s'est transformée en choc des civilisations ! »[278]

Nous affirmons donc contre cette notion de civilisation celle de procédure minimale. Ces procédures correspondent en effet à des aires géographiques vagues

---

[277].*Ibidem.* P.37. 2007.

[278] Cf. Michael Hardt et Antonio Negri. *Multitude*. *Guerre et démocratie à l'âge de l'empire*. Traduit de l'américain par Nicolas Guilhot. Éditons La découverte. P.53. 2004.

qui connaissent des limites floues. C'est d'ailleurs ce qui explique l'impossibilité de les situer précisément et de les définir clairement. Ici peut réapparaître la notion de limitrophie. Il nous emble que ce problème peut être traité avec des conclusions similaires à celles de Ferdinand de Saussure au sujet des lignes isoglosses et des territoires linguistiques. Bien que Foucault ne se place pas dans le prolongement direct des méthodes structurales issues de la linguistique, qu'il essaye même d'extraire le discours au concept fermé de structure et que de surcroit il isole la question du discours de toute démarche linguistique, nous pouvons appliquer ici un principe proche de celui des vagues d'innovation. Si tel ou tel discours particulier est matériellement déterminé à occuper un certain espace géographique, c'est que ces règles de production sont enregistrées sur le *sol* par cette matérialité. Contrairement à la structure pour laquelle les règles sont anhistoriques, le champ discursif voit les siennes se modifier dans le temps. Dans *Les mots et les choses*, Foucault montre bien comment des seuils de rupture épistémologiques et discursifs existent entre la Renaissance, l'âge classique et la modernité. De tels seuil apparaîtront dans *Surveiller et punir* à propos des discours qui accompagnent systématiquement les technologies d'application du pouvoir. Si les ruptures apparaissent sous la forme de coupures brutales ; chacune de ces période est parcourue par des variations, des modifications mineures qui ne remettent pas en cause les équilibres et les règles les plus fondamentales de l'organisation du discours. Il s'agit de microvariations qui conduisent à de légers disfonctionnements plus ou moins flagrants. Ces fractures de surfaces entrainent des irrégularités de léger débranchement dans la continuité historique du discours sans pour autant entrainer le saut radicale d'une régularité discursive à une autre. Or ce modèle historique peut aussi servir de modèle géographique. Tout comme les langues dans l'analyse de Saussure, le discours est parcouru de microvariations et de microcoupures dans l'espace et dans toutes les directions. Ainsi les variations dans le discours reproduisent un schéma proche de celui des ondes d'innovations sur un territoire unilingue. Cependant, ce que Foucault présente comme discours est dans un rapport d'interdétermination plus direct que la langue avec les formes politiques et donc avec la forme politique géographique qu'est le territoire.

Il y a un rapport plus complexe entre discours, limite et frontière qu'entre langue, limite et frontière. Cette complexité est la conséquence du fait qu'il ne connaît

pas qu'une seule forme de limite dans son ancrage spatial. D'une part, il n'y a jamais une seule régularité discursive sur un espace comme il peut y avoir une seule langue sur un territoire. De plus, si l'on prend un discours tel que le discours juridique, il est visible qu'il le ne peut avoir le même genre de continuité que le discours philosophique ou scientifique. Cette différence de continuité est en partie liée à l'existence de frontières nationales. Mais s'il existe des différences entre le droit français ou italien par exemple, il semble que les procédures profondes gardent une certaine ressemblance. Une différence beaucoup plus importante apparaît entre les systèmes inspirés du droit romain et ceux fondés sur un régime de *common law* comme en Angleterre et aux États-Unis. Il s'agit bien ici d'une coupure beaucoup plus profonde. On peut donc ici distinguer de catégories de coupures et donc trois formes de continuité de discours. Une première forme de discours qui se perpétue aussi loin qu'il le peut, qui connaît une limite sur le mode de l'*horizon*, dont la continuité est assurée par une série de microcoupures ou de légères innovations. La rupture ne va être que l'effet de l'épuisement de l'efficacité des procédures qui construisent le discours. Il existe une seconde catégorie de discours fortement liées aux procédures d'exercice des pouvoirs. Ce second groupe se subdivise pour faire apparaître ces deux modes différents de la coupure discursive. Le premier est lié aux règles les plus profondes et les plus stratégiques du pouvoir. Les coupures du discours s'alignent ici sur les coupures stratégiques. Le second groupe s'aligne sur les coupures territoriales. Il s'agit de formes de différences qui touchent essentiellement la surface du discours. C'est ce second genre de coupures que les frontières politiques vont influencer, voir créer. Il nous suffit pour l'instant de constater cette influence. Pour la comprendre ; il faut d'abord analyser le concept de frontière.

L’espace politique et les frontières

Nous avons vu que l’espace est une réalité composée, stratifiée et construite. Nous avons aussi affirmé à travers les analyses que nous avons faites des textes d’Aristote et de Hannah Arendt et de Pierre Clastres que la réalité isolable sous le terme de politique est avant tout la constitution d’un espace. Or l’espace politique apparaît comme territoire au sens habituel du terme. Il nous faut donc maintenant revenir sur la constitution de cet espace, sur ces relations avec les autres strates d’espace que nous avons pu dégager. La question du mode d’existence du territoire nous permettra de saisir thématiquement l’objet qu’est la frontière dans tous ces rapports avec tous ces types d’espace et leurs limites. Il s’agissait en effet de montrer qu’elles sont une forme spécifique de limite non simplement du fait qu’elle limite une souveraineté ; mais aussi parc qu’elle existe sur des modes propres. Dans un premier temps, le concept de frontière exige celui de territoire, et réciproquement celui de territoire appelle celui de frontière.

Le territoire et les autres espaces

Le premier élément qui nous permettra de comprendre la composition est d’abord l’ensemble des relations qu’il entretient avec l’ensemble des espaces que nous avons dégagés jusqu’ici. Nous avons déjà considéré la nécessité de l’existence du *sol* comme surface synaptique et biface techniquement construite entre les couches hylétiques et les espaces construits comme strates. Le comportement de cet espace dénommé territoire politique est assez similaire à celui des autres espaces. Il procède aussi par enregistrement sur cette surface à une saisie technique des éléments matériels. Nous avons pu le montrer à partir des analyses que nous avons faites des théories d’Aristote et de Pierre Clastres. Pourtant, il nous faut bien admettre une certaine spécificité de l’enregistrement du territoire politique sur le *sol*. Celle-ci apparaît dans le rapport qu’il entretient avec les autres strates d’espaces. Sous un premier aspect, il est accumulations d’espaces. Nous avons énuméré un certain nombre d’espaces hétérogènes au cours de nos analyses sur la nature des limites. Ces limites sont les modes de stratification qui s’enregistrent sur le *sol* en tant que surface

synaptique entre l'espace hylétique et les espaces habités. Nous avons aussi vu que bien que ces espaces connaissent des interstrates qui leur servent de connexion sur leur dehors, ils n'en sont pas moins de nature et de fonctionnement différents. Or, le territoire politique va se comporter comme espace d'accumulation des strates. Il va se saisir des espaces sociaux et d'une partie des réseaux économiques et discursifs. Il va absorber aussi une partie des territoires individuels tels que les ont décrit Gilles Deleuze et Félix Guattari dans *Mille plateaux* et de ce fait, indirectement, des synthèses perceptives. Le territoire politique se comporte avec les strates d'espace de la même manière que le territoire individuel se comporte avec les éléments de couche hylétique qui l'attendent sur le *sol*. Le *sol* est comme la surface primaire sur laquelle apparaissent les milieux par lesquels se construisent les territoires individuels. Le territoire politique va s'approprier les territoires individuels et sociaux qui se créent sur ce *sol* comme une série de milieux et va découper des portions des réseaux qui parcourent l'espace. Ainsi, Manola Antonioli a raison de préciser à propos des travaux de Deleuze et Guattari que l'on ne peut pas opposer radicalement réseaux et territoires. Elle précise en effet que le territoire est une réalité hétérogène parsemée de zones et de points de natures et d'intensités très différentes. Ce processus d'accumulation d'espace est déjà thématisé ; bien qu'encore d'une manière floue et imprécise ; dans certains passages des *Politiques* d'Aristote que nous avons évoqué plus haut. Nous avons vu que la cité est foncièrement définie par la production d'un territoire qui doit répondre aux nécessités économiques et techniques. Ces nécessités sont déjà elles-mêmes le résultat d'un processus qui apparaît avec la réunion de plusieurs villages, qui elle même se construit sur les formes pré-politiques que sont les familles qui se réunissent dans les villages. Or, on voit bien ici qu'il y a déjà ici l'idée qu'une cité se forme dans la réunion d'espaces hétérogènes. D'abord s'opère la saisie d'un espace domestique en tant que territoire du groupe restreint qui confine au territoire individuel. Accaparation ensuite du village comme ancrage spatial du champ social hiérarchique abstrait où se fixent une partie des points qui construisent le réseau économique. Puis accaparation du réseau qui double le champ discursif où la cité devient un espace de discours juridique, politique, moral, religieux ou philosophique. La description du territoire du fait primaire du politique chez Aristote montre bien ce caractère accumulateur du territoire dans son acception proprement politique. On trouve une description similaire dans l'analyse du *socius* impérial en tant qu'il est le modèle de la genèse de l'État dans l'*Anti-Œdipe* de Deleuze et Guattari. Ils écrivent :

« L'État despotique, tel qu'il apparaît dans les conditions les plus pures de la production dite asiatique, a deux aspects corrélatifs : d'une part il remplace la machine territoriale, il forme un nouveau corps plein déterritorialisé ; d'autre part il maintient les anciennes territorialités, les intègre à titre de pièces ou d'organe de production dans la nouvelle machine. Il a sa perfection du coup parce qu'il fonctionne sur la base des communautés rurales dispersées, comme des machines préexistantes autonomes ou semi-autonomes du point de vue de la production, il réagit sur elles en produisant les conditions de grands travaux qui excédent le pouvoir des communautés distinctes. Ce qui se produit sur le corps du despote, c'est une synthèse connective des anciennes alliances avec la nouvelle, une synthèse disjonctive qui fait que les anciennes filiations effusent sur la filiation directe, réunissant tous les sujets dans la nouvelle machine. »[279] Cette citation introduit le problème des synthèses. Si, ici, il n'est pas question de territoriales, elle les suggère.

Le simple constat d'accumulation n'est pas encore suffisant à rendre compte du fonctionnement du territoire politique face aux autres catégories d'espace. Il faut encore analyser son rôle de synthèse. L'idée d'une telle synthèse peut évidement paraître paradoxale tant le territoire apparaît comme une unité politique immédiate particulièrement d'un point de vue géopolitique. Elle nous paraît pourtant une composante nécessaire du rôle du territoire. Nous reprendrons ici le thème des synthèses tel qu'il est élaboré chez Kant dans la *Critique de la raison pure*. La question que pose Kant n'est évidement pas celle de la constitution d'un espace politique dans ses composantes matérielles ou dans ses composantes de milieu. Ce problème apparaît dans une interrogation sur les pouvoirs et les droits de la raison humaine à faire de la métaphysique une science. La question est de déduire si elle a la capacité de produire des jugements purs a priori. C'est une démarche qui s'éloigne d'autant plus d'une analyse matérielle et matérialiste qu'elle prend place dans le cadre de l'idéalisme transcendantal qui repose sur la distinction de la chose en soi et du phénomène. Pour autant ; il offre un schéma qui nous permettra de comprendre les processus et les mécanismes de synthèses. Nous compléterons nos analyses à partir de la conception des synthèses qui apparaît dans *Différence et répétition* de Deleuze et

[279] Cf. Gilles Deleuze et Félix Guattari. *L'anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie 1*. Éditions de Minuit. 1971. PP. 234-235.

dans l'*Anti-Œdipe* de Deleuze et Guattari.

Un premier modèle de synthèse se pose donc dans la théorie des jugements chez Kant. Répétons le, il ne s'agit pas pour nous de reprendre une interrogation transcendantale qui n'a que peu d'intérêt dans la construction d'un concept de frontière. Il s'agit d'extraire un premier modèle des processus de synthèse. Il nous semble qu'il est possible de l'extirper de son sens logique et psychologique pour le rabattre sur des questions matérielles telles que la construction d'un espace spécifiquement politique. Chez Kant, la première question sur laquelle porte le problème des synthèses est celle du divers de la perception. Comment est-il possible qu'une multiplicité d'éléments hétérogènes sans liens immédiats entre eux puisse produire un tout cohérent. L'idée de synthèse est formulée très simplement au début de la *Critique de la raison pure*. Un jugement synthétique s'oppose à un jugement analytique. Le second consiste dans la décomposition d'un concept. Il est l'affirmation d'une identité entre deux éléments qui appartiennent à un concept donné. Une synthèse fonctionne donc par accumulation d'éléments hétérogènes. Dans cette simple définition, il apparaît qu'une synthèse est un agrégat de différences. Mais cette affirmation n'épuise pas encore la spécificité d'une synthèse. La définition d'un objet n'est pas encore celle d'un processus. Chez Kant, les termes synthétique et analytique servent de points de repères dans la description des éléments qui permettent la formation des jugements. Or, c'est en interrogeant plus loin le jugement que nous pourrons améliorer notre compréhension des synthèses. Kant affirme que tous les jugements de connaissance qui portent sur l'expérience sont synthétiques. L'analyse de leur processus de construction nous fournit donc une analyse de celle ses synthèses. Sans entrer dans le détail de la théorie des facultés, les jugements sont le produit de l'entendement. Le divers de la sensation n'est pas subsumable à un jugement sans une médiation. Il y a une première médiation qui est opérée par les formes pures de la sensibilité qui créent le cadre général de toute perception possible à travers le temps et l'espace. Ces formes médiatisées sont celles sur lesquelles vont porter les jugements de l'entendement. Pourtant, ils ne sont pas encore utilisables tels quels. L'imagination va servir d'interface entre la sensibilité et l'entendement. Les schèmes transcendantaux font la transition entre la forme les objets saisis dans le temps et l'espace pour que l'entendement puisse y appliquer ses catégories. Le processus de synthèse apparaît dans le jugement sous la forme des jugements

synthétiques, mais il n'est possible qu'à la condition de synthèses inférieures et médiatisées qui en sont la condition.

Cette description nous livre un certain nombre d'éléments qui nous paraissent primordiaux pour comprendre les synthèses en général. Tout d'abord, si effectivement, elles sont des processus d'accumulation, il ne s'agit pas d'une accumulation simple. Elles ne sont jamais de simples juxtapositions. Une synthèse présente des interactions trop fortes entre ses éléments divers pour supposer qu'ils ne font que cohabiter dans un espace commun. Dans la synthèse telle que la présente Kant, cette cohabitation simple existe bien, mais il s'agit d'une première étape liée au divers de la sensation qui est nécessaire avant une unification. La synthèse fait du divers une unité fonctionnelle qui se présente, chez Kant, comme une représentation de la réalité. Une synthèse suppose les moyens de créer ces interactions, ici il s'agit des schèmes transcendantaux et des catégories de l'entendement. La synthèse est une série de médiations qui suppose une remise en forme et en série des éléments qui la compose. Ici cette description nous servira de point de départ pour l'élaboration d'un concept de synthèse territoriale.

Après cette description de la synthèse kantienne, il convient de préciser dans quel sens il en existe des formes relativement proches dans la construction matérielle du territoire politique. Le premier point commun est que le territoire est une accumulation qui ne se limite pas à une simple juxtaposition. Il se saisit d'éléments qui correspondent à du divers spatial qu'il doit mettre en interaction fonctionnelle. Le territoire apparaît dans un premier temps comme un cadre fonctionnel à une accumulation de phénomènes divers. Ce qui caractérise ce divers est nécessairement l'hétérogénéité. Comme dans la construction de l'expérience, la synthèse territorialisante vise à faire fonctionner ensemble du divers dans une certaine forme d'unité. Cependant, contrairement au modèle exposé par Kant, cette synthèse d'une part ne vise pas à produire une totalité homogène, et d'autre part ne produit pas elle-même ses propres médiations. Les possibilités de médiation sont dans les espaces eux-mêmes et existent par les interstrates. Elles ne sont d'ailleurs pas pleinement des formes de médiation, mais des surfaces synthétiques. Le territoire n'est médiation entre des espaces que dans la mesure où il s'impose comme cadre nécessaire d'une coexistence nécessaire. Il nous faut donc compléter ce modèle par un second que nous

trouverons dans la question des synthèse du présent pur dans *Différence et répétition* de Gilles Deleuze et dans la question des synthèses disjonctives chez Gilles Deleuze et Félix Guattari.

Différence et répétition est le premier livre où Gilles Deleuze essaye de sortir de l'histoire de la philosophie pour entrer dans la philosophie elle-même. Il contient déjà une grande partie des concepts et des préoccupations qui vont parcourir sont œuvre, qu'il s'agisse de celles qu'il écrit seul ou de celles qu'il écrit avec Guattari. Il cherche à définir un concept de différence en soi, de répétition qui échappe à la notion d'identité et à montrer le lien nécessaire qui existe entre les deux. C'est au sein de cette démarche que va se poser la question des synthèses du présent vivant. La répétition impose une définition du temps. Deleuze va donc élaborer sa définition à partir des concepts d'association d'idées dans l'imagination qu'il va emprunter à Hume et à la mémoire chez Bergson. Chez Kant, le temps était un élément de médiation inhérent à l'esprit et à la synthèse. Chez Deleuze, le temps est le produit de la synthèse elle-même. Il écrit : « Une succession d'instants ne fait pas le temps, elle le défait aussi bien ; elle en marque seulement le point de naissance toujours avorté. Le temps ne se constitue que dans la synthèse originaire qui prote sur la répétition des instants. »[280] Le temps ici garde bien une certaine dimension psychologique, mais *Différence et répétition* reste un ouvrage d'ontologie et donc le temps est ici un concept ontologique. Il écrit à ce sujet : « Elle n'est pas faite par l'esprit, mais *dans* l'esprit qui contemple, précédant toute mémoire et toute réflexion. »[281] La question est donc sous qu'elle forme se produit cette synthèse originaire du temps et du présent vivant. Le temps est bien une synthèse subjective, pourtant elle s'effectue sur un passif qui la contemple. De ce fait, la synthèse est passive. Elle se fait sur l'imagination en tant que, comme l'a montré Hume ou plutôt la lecture deleuzienne de Hume, elle est une surface d'enregistrement sensible qui produit des associations. Or l'imagination est la production de contraction. La synthèse originaire produit des contractions et non des médiations. Mais cette description n'est pas encore suffisante, pour la compléter, il faut revenir plus en détail sur la constitution du temps. La seule

---

[280] Cf. Gilles Deleuze. *Différence et répétition*. Presses universitaires de France. Collection Épiméthée. 1968. P.97.

[281] *Ibidem.* P.97.

véritable réalité du temps est le présent vivant. Le passé et l'avenir n'en sont que des dimensions. Le présent ne s'échappe pas de lui-même pour rencontrer des instants qui ne sont pas en lui. Or Deleuze montre que ces deux autres dimensions se construisent sur l'imagination par ajout de synthèses actives de la mémoire et de l'entendement. La synthèse passive originaire ne peut se réaliser qu'à la condition de l'interférence de nouvelles synthèses actives. Il va montrer aussi que les synthèses actives de la mémoire et de l'entendement se fondent sur des synthèses originaires passives dans lesquelles interviennent les synthèses actives des deux autres facultés. Il n'y a donc pas de synthèse qui ne se réfère à d'autres synthèses qui se constitue en dehors d'elle. Toute synthèse mélange des éléments actifs et passifs. Mais, Deleuze montre encore que les synthèses vont toujours puiser des éléments de synthèses dans d'autres synthèses de nature différente. Il écrit : « Mais, dans l'ordre de la passivité constituante, les synthèses perceptives renvoient à des synthèses organiques, comme la sensibilité des sens, à une sensibilité primaires que nous *sommes*. Nous sommes de l'eau, de la terre, de la lumière et de l'air contractés, non seulement avant de les reconnaître ou de les représenter, mais avant de les sentir. »[282] Il y a donc une première combinaison entre synthèse passive originaire et synthèse active, mais encore entre différent de synthèses passives. Il y a donc une modification profonde du sens de la synthèse par rapport au schéma que pouvait en donner Kant. Tout d'abord ; la synthèse opère des contractions dans lesquelles se mettent en place les fonctionnalités qui vont lier leur éléments. Ensuite, il n'y a pas de synthèse simple, une synthèse s'opère toujours suivant divers modes et divers niveau.

Ainsi nous pouvons d'hors et déjà compléter la modalité d'existence des synthèses territoriales. Elle s'opère sur des espaces par contraction. Elle n'effectue pas de médiation entre des espaces mais contracte leurs modes d'existence. Les interstrates que nous avions décrites comme des formes de quasi-médiations sont en fait les formes que prennent les contractions synthétiques. Comme les synthèses perceptives qui produisent le présent vécu, les synthèses territoriales ne sont pas simples. Il s'agit d'un mode de synthèse qui s'effectue à travers un mélange et une contraction de différents genres et de différents niveaux de synthèses. Elle comprend des éléments passifs originaires comme le *sol* qui pourtant nécessite des synthèses

[282]*Ibidem*. P.99.

techniques actives. Elle comprend aussi un mélange de différent niveaux de synthèses. Elle se produit sur des synthèses qui se font déjà au niveau des espaces mêmes qu'elle vient contracter. Mais, il faut encore compléter cette image des synthèses par la question de son rapport avec l'hétérogène. Pour cela, il faut revenir à une seconde thèmatisation des synthèses dans l'*Anti-Œdipe*.

Nous l'avons déjà vu, l'*Anti-Œdipe* est une critique de la psychanalyse ; particulièrement sous sa forme freudienne, à laquelle ils reprochent de conserver les formes fondamentales de l'idéalisme là où ils voudraient fonder une psychiatrie matérialiste. Ils proposent donc une nouvelle théorie de l'inconscient organisée autour des concepts de machine-désirante, de corps-plein-sans-organe et de *socius*. Nous avons déjà utilisé ceux-ci dans le cours de notre développement. Il ne nous semble pas ici nécessaire de revenir sur leur définition. Dans cette reformulation de l'inconscient apparaît le problème de synthèse. Il ne s'agit plus d'une question transcendantale comme chez Kant ou comme elle apparaît encore dans *Différence et répétition*, mais du fonctionnement de l'inconscient. Donc, ici encore, nous nous référerons à ce traitement des synthèses comme un modèle généralisable à d'autres objets où apparaît la possibilité des synthèses hétérogènes.

Deleuze et Guattari distinguent trois types de synthèses qui correspondent à des moments des productions inconscientes et sociales. Ces trois modes sont les synthèses connectives, les synthèses disjonctives et les synthèses conjonctives. Nous avons déjà rencontré les synthèses connectives avec la question des espaces rhizomatiques ou réticulaires que sont les réseaux dont elle est le modèle. La théorie des synthèses disjonctives nous permettra de compléter les synthèses dont nous trouvons le modèle chez Kant, puis dans *Différence et répétition*. Cette nouvelle formalisation apparaît dans la question des rapports entre les machines-désirantes, le corps-plein-sans-organe et les *socius*. Le corps sans organe et le *socius* sont des entités parallèles qui servent de surface improductive d'enregistrement pour les productions sociales et inconscientes. Il ya un problème d'enregistrement aussi avec le territoire ; puisqu'il est la seconde surface sur laquelle s'enregistre les espaces hétérogènes que nous avons décrits plus bas. Or, Deleuze et Guattari précisent que l'enregistrement ne peut suivre exactement les mêmes modèles que les productions. Les productions suivent un modèle de connexion binaire. Les enregistrements sur le

corps sans organe ou sur le *socius* suivent un régime de synthèse disjonctive. Ils dégagent deux formes de synthèses disjonctives. La première est exclusive et manifeste une forme caractérisée par le « et… puis ». La seconde est non-limitative et non-exclusive et se caractérise par le « soit … soit ». Ils peuvent ainsi écrire : « C'est la disjonction libre ; les positions différentielles subsistent parfaitement, elles prennent même une libre valeur, mais elles sont toutes occupées par un sujet sans visage et trans-positionnel. »[283] Il s'agit donc d'un mode de synthèse qui conserve les caractéristiques des éléments qu'elle contracte. Ensuite, en conservant ces caractéristiques, elle conserve aussi leur singularité. Non seulement elle conserve les singularités, mais le « soit … soit » les réaffirme dans une cohabitation différentielle qui permet toutes les séries de permutations possibles. Ces synthèses créent bien une certaine forme d'unité mais qui n'est pas tout à fait totalisante. La synthèse disjonctive de Deleuze et Guattari peut donc servir de modèle à une synthèse hétérogène.

Il nous faut maintenant procéder comme nous l'avions fait avec les synthèses transcendantales chez Kant. Il nous faut rabattre les synthèses disjonctives sur le territoire afin de montrer comment il est lui aussi un processus de synthèse qui conserve l'hétérogénéité de ses espaces. Les synthèses kantiennes nous avaient montré qu'il se produit une unité à travers une série de quasi-médiations internes. Nous avons vu que ces quasi-médiations se font sur les interstrates et qu'elles sont des points de contraction où viennent se mêler les différents états et les différents niveaux de synthèse. Dans le cas des synthèses hétérogènes nous pouvons encore affirmer que ces processus sont immanents. Les synthèses disjonctives nous montrent la possibilité de synthèses telles qu'elles conservent les singularités dans leur hétérogénéité. Elle montre que le territoire est bien une accumulation et une contraction d'espaces disparates qui forme un divers capable d'entrer dans une forme spécifique où s'agencent des singularités qui fonctionnent ensemble. Le territoire se présente alors comme une seconde surface d'enregistrement des strates d'espace. Il est la métastrate totalisante et unifiante. Il est la strate qui vient refermer toutes les autres et qui ne possède pas d'interstrate. Un territoire ne peut séjourner qu'auprès d'un autre

---

[283] Cf. Gilles Deleuze et Félix Guattari. *L'anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie 1*. Éditions de Minuit. 1971. P.91.

territoire sans connexion avec une strate d'un autre genre. De ce fait, le territoire politique est l'espace qui vient clore la possibilité de tout autre espace. Cela aura une forte influence sur la nature de sa forme limite qu'est la frontière. Le territoire au sens politique est donc une surface d'enregistrement qui fonctionne sur le mode d'une synthèse hétérogène. C'est la condition pour qu'il y ait un enregistrement sur le *sol*. C'est ce qui définit son caractère de métastrate et de clôture d'espace.

Il ne peut y avoir d'enregistrement sur le *sol* que s'il y a une véritable limitation locale. Aucun espace humain habité et construit ne peut-être infini ou indéfini. Il doit être circonscrit à une certaine zone ou partie des couches d'espace hylétique neutre. Nous l'avons vu avec les relations entre l'espace social hiérarchique abstrait et sa nécessité à matérialiser localement à travers les territoires de groupes sociaux ou encore avec les réseaux et leur connexion avec des éléments matériels nécessaires à leur construction. Il y a un parallélisme de construction entre le territoire politique et le territoire individuel tel que le donne à voir le concept de ritournelle chez Deleuze e Guattari. Les strates différenciées d'espace se comportent comme des milieux tissés sur les choses dont le territoire vient faire la synthèse. Comme pour le territoire individuel, le territoire politique prend sa forme sur le *sol* (permettant ainsi l'enregistrement des autres espaces) par ses limites. La frontière est donc le moyen d'enregistrement et de définition du territoire politique et par conséquent des autres espaces. Nous analyserons plus tard ce fait sous le terme de fonction nodale de la frontière. Mais, pour l'instant, il nous définir les autres caractéristiques d'un territoire. La fonction synthétique n'est pas suffisante à épuiser sa définition.

Territoire, souveraineté et pouvoir.

L'analyse des *Politiques* d'Aristote et des textes de Hannah Arendt sur la nature de la politique nous avait menés à cette conclusion que toute organisation politique dans ses fonctions primaires est création d'un espace. Cet espace nous l'avons défini comme territoire. Il est l'une des données immédiates de la politique. Il n'y a d'action politique que localisée et assignée à un espace particulier et défini

d'une manière au moins minimale. Mais cette constitution spatiale n'est pas le seul élément qui permet de définir l'action politique et de ce la politique elle-même. Si tel était le cas, nous ne pourrions distinguer le territoire politique des espaces perceptifs, des territoires individuels, des espaces sociaux et des réseaux économiques et discursifs. Il nous paraît donc nécessaire de délimiter plus clairement les éléments immédiats du fait politique et ses liens avec cette spatialité immédiate.

Un second élément apte à formuler cette définition de la politique est qu'elle est toujours une conjonction d'exercices de pouvoirs. Mais, là encore, cette affirmation n'est pas suffisante en soi. Elle peut déjà se faire à propos de certaines relations interpersonnelles, sociales ou économiques, et, dans une certaine mesure, du discours puisque comme a pu le montrer Michel Foucault, il y a une concurrence entre les groupes sociaux pour le monopole de l'accès et du contrôle des procédures discursives. Le territoire politique est un espace où s'exercent un certain nombre de pouvoir sous leurs formes stratégiques. En tant que métastrate, la politique est stratégies de pouvoirs. Nous avions déjà abordé leur niveau tactique lorsque nous avons analysé la constitution des groupes sociaux dans le champ social hiérarchique abstrait et leur enregistrement sur le *sol*. Nous pouvons ici reprendre la notion de stratégie élaborée par Foucault particulièrement dans ses travaux sur la sexualité et les biopouvoirs. Foucault part d'une microphysique des pouvoirs. Il existe d'abord des rapports de force entre les singularités somatiques. Nous avons vu que par une série de dispositifs et de saisies institutionnelles des corps et des micropouvoirs, les forces sont alignées et homogénéisées en segments tactiques qui constituent des pouvoirs à un niveau intermédiaire entre micro et macro. Or, les stratégies construisent les pouvoirs au niveau macro en alignant les fonctionnements des différents segments qui pouvaient apparaître à d'autres niveaux. La fonction stratégique est corrélative de la fonction de synthèse hétérogène, car la création de strate d'espace est corrélative de mises en place tactiques des pouvoirs. À l'espace individuel correspondent les micropouvoirs. Les espaces sociaux et économiques correspondent à des mises en séries tactiques de ceux-ci ; et les réseaux discursifs sont directement en contact avec les éléments tactiques de ces pouvoirs. Si le fait politique se définit par un fonctionnement stratégique des pouvoirs, celui-ci est donc nécessairement parallèle avec la synthèse des espaces hétérogènes où s'appliquent les segments tactiques de pouvoir. Le territoire politique est donc un espace synthétique où s'exercent les

pouvoirs sous des formes stratégiques.

Il se pose un dernier problème auquel se confronte la pensée politique depuis l'âge classique qui est celui de la souveraineté. Problème qui se pose pour la première fois dans sa plus grande clarté avec Hobbes et qui se perpétuera tout au long de la tradition philosophique jusqu'à une période récente. Les réflexions de Carl Schmidt, de Hannah Arendt ou de Léo Strauss, quelles que soient les oppositions entre leurs analyses, se font dans cette interrogation sur la souveraineté. Cette question se rapporte à l'État et à la légitimité de son autorité. Or, Pierre Clastres a démontré l'existence de formes politiques pré-étatiques. Nous pouvons en déduire la possibilité de l'existence de sociétés sans État. La question de la souveraineté est donc limitée à un modèle géographique, historique et institutionnel précis qui est celui de l'État-nation occidental. Pourtant, il n'y a pas de pouvoirs qui ne cherche pas une certaine forme d'autolégitimation ; crédible ou non. Même les États les plus dictatoriaux ou les plus totalitaires ont cherché une légitimation dans des notions plus que réfutables comme la pureté de la race. Il ne s'agit pas ici de décider s'il existe des pouvoirs réellement légitimes. Il s'agit d'affirmer qu'il n'existe aucun pouvoir capable de se maintenir longtemps sans un discours sur sa propre légitimité. C'est un problème parfaitement illustré par Machiavel dans le *Prince* à propos du gouvernement d'un pays ou d'une province nouvellement conquis. Il montre en effet qu'un nouveau gouvernement installé par la force, soit par la conquête, soit par un coup d'État, soit à la suite d'une guerre civile ne peut se maintenir uniquement par l'effet de sa simple force. La population ; si elle n'est pas suffisamment convaincue de sa légitimité ; finira toujours par opposer une résistance qui conduira nécessairement à son effondrement. Ainsi, les institutions ou les groupes qui exercent d'une certaine manière un pouvoir doit apporter avec elle son autojustification. La monarchie absolue française se référait au droit divin. D'après Pierre Clastres, les chefs des groupes primitifs justifient leur statut social par leur capacité à produire de long discours qui font la preuve de leurs capacités rhétoriques et oratoires. Cela leur impose de faire régulièrement des discours. Les formes de pouvoir actuelles, liées au capitalisme, se justifient par la nécessité de la croissance économique et les liens entre la libre entreprise, de la liberté du marché et la liberté politique. Il y a ainsi un discours associé à chaque genre de pouvoir effectif. Il ne s'agit pas ici d'une relation telle que celle que décrit Michel Foucault dans *Surveiller et punir* où pouvoir et savoir

s'interproduisent, il s'agit d'affirmer que tout pouvoir crée où il existe un discours qui lui sert de justification symbolique. Ainsi, si le territoire est un espace d'exercice de pouvoir, il est aussi un espace discursif. Il est donc un espace discursif où il découpe une partie des réseaux discursifs qui ne sont pas liés à sa formation propre, et d'autre part parce qu'il se double par nécessité de son propre réseau discursif.

Il se montre ainsi trois fonctions ou trois éléments primaires de la politique. Il existe une première fonction qui consiste en elle-même à produire un espace, les deux autres, si elles ne sont pas directement spatiales, elles entrent dans un rapport déterminé avec cette fonction territoriale, de telle sorte que les frontières territoriales entrent en interaction avec ces trois composants élémentaires sous leurs formes les plus concrètes. Mais avant de passer à l'analyse des frontières elles-mêmes, il est nécessaire d'analyser deux autres caractéristiques essentielles de la construction de cet espace politique.

Contigüité.

La première de ces déterminations est qu'il n'existe de territoire que contigu. Ce fait découle directement de l'existence d'une quantité déterminée de territoires. Il semble impossible ; aux vues de l'observation géographique, historique et géopolitique, donc de simples constats empiriques, d'affirmer l'existence d'un territoire unique et infini. Si cette donnée paraît évidente dans le cadre des États-nations, elle n'en est pas moins vraie pour les autres formes d'organisations territoriales. Le territoire est un espace politique qui ne peut prendre une forme indéfinie. Il ne peut donc, par conséquent, être infini. Il est nécessairement limité et limité par un être du même ordre que lui, c'est-à-dire par un autre territoire. S'il existe des cas concrets de territoires insulaires, une île est nécessairement dans une certaine forme de contact ou de connexion avec les territoires continentaux, il s'agit de cas particuliers où une limite naturelle va servir de frontière préconstituée complétée par des voies de communications contrôlées. Il y a donc pour tout territoire politique une zone de voisinage avec d'autres territoires. Cette zone implique des formes

d'interaction spécifiques et concrètes entre ces territoires et les éléments qui les composent. De par son caractère de forme limite, la frontière va nécessairement jouer un rôle essentiel dans cette spécificité des espaces politique. Il reste encore une dernière caractéristique du territoire qu'il nous faut étudier pour pouvoir construire un concept de frontière qui la différencie clairement d'autres formes limites.

Frontières internes proliférantes.

Le dernier caractère constituant du territoire est le fait qu'il n'existe pas comme espace homogène ; qu'il est toujours un certain assemblage hétérogène et que de ce fait il n'existe que comme espace toujours déjà subdivisé. Il n'y a pas d'espace politique qui ne soit pas composé de microterritoires dont la forme actuelle est la subdivision. Elle prend pour nous, dans nos sociétés contemporaines la forme du découpage administratif ; mais il ne s'agit que d'un mode d'être particulier. Pour des raisons d'économie du pouvoir et d'efficacité de sa nature synthétique, de la nécessité de circulation des discours, le territoire ne peut être donné d'un seul coup comme une réalité unique. De ce fait, il est parcouru par toute une série de divisions apparemment plus ou moins artificielles qui serviront de relais à ses fonctions primaires. En tant que relais, elles vont former une série de frontières internes qui prolifèrent comme complément des frontières externes. Le territoire comprend donc une série de frontières internes qu'il nous faudra analyser pour elles-mêmes et dans leurs rapports avec les frontières externes en tant qu'elles en sont le complément.

Il s'agit donc dans un premier temps de comprendre quelles sont les relations courantes d'une frontière avec ces éléments primaires du territoire et donc avec le territoire lui-même. Nous aurons alors une première définition des frontières qu'il nous faudra compléter par une réflexion sur leurs rapports avec les données matérielles et discursives. Une fois cette définition construite nous pourrons aborder la question de leur évolution historique concrète

Fonction nodale et fonction synthétique.

Nous avons affirmé le caractère de synthèse hétérogène du territoire. Nous avons vu aussi qu'il est la métastrate par rapport à laquelle tous les autres espaces que nous avons isolés se comportent comme des milieux qui doivent eux-mêmes être stratifiés. La première question qui va préfigurer la définition du concept de frontière est celle de leurs rapports avec cette fonction de métastrate et de clôture dans le processus de construction de l'espace en général. Une strate se constitue par la limite qui vient rassembler les milieux et désigner par rapports à eux des relations de mises en forme et des caractéristiques d'intérieur et d'extérieur. Cette fonction va donc se retrouver dans celles du territoire. Elle a bien une fonction limite qui forme et met en forme cet espace ; et c'est de ce fait qu'elle est aussi ce qui permet d'assurer le processus de synthèse hétérogène des différentes strates d'espace. Elle est donc bien un système de clôture.

Cependant, il existe une différence fondamentale entre la frontière et les autres formes limites que nous avons énumérées et décrites. Cette différence foncière correspond à l'existence de la fonction d'interstratre dans les autres formes limites. Dans la mesure où chaque strate se compose à la fois comme espace autonome et comme espace un milieu pour une autre strate plus large, il est nécessaire que les limites qui achèvent sa constitution servent aussi de voie de sortie ou de connexion sur cette autre strate. Or, une frontière ne peut pas se constituer comme interstrarte. C'est une fonction qu'elle ignore totalement ; qui est simplement inexistante en elle. Puisque le territoire est la métastrate, il achève le processus de stratification des autres espaces successifs. De fait, il n'y a pas de strate plus large qui utiliserait le territoire politique comme milieu. La frontière se comporte donc comme une métalimite. Elle se compose d'une double surface mais qui n'est pas assimilable à une interstrate. Cette caractéristique est directement liée à la contigüité entre territoires. Nous reviendrons sur elle un peu plus loin.

Dans la mesure où la frontière vient mettre en forme le territoire, nous pouvons affirmer que c'est elle qui concrétise la synthèse hétérogène. Mais une autre fonction découle de cette première. La frontière est en soi un espace nodal. En réalisant la forme concrète de la synthèse hétérogène, la frontière vient rabattre et replier les strates d'espace les plus larges et les fait se plier les unes dans les autres. Elle vient nouer les strates de grande extension que sont le champ social et les réseaux économique et discursifs. La frontière est un espace nodal où se replient les espaces formés par les segments tactiques de pouvoir. Cette fonction nodale de la frontière est corrélative de celle stratégique du territoire. Si elle n'assure pas directement la mise en alignement des segments tactiques dans les lignes stratégiques elle y contribue d'une manière que nous expliciteront plus tard quand nous aborderons ses liens avec la fonction stratégique du territoire. Ce qui est important ici est que ce caractère nodal va expliquer un certain nombre de fonctions et d'éléments constitutifs des frontières.

Le premier qui en découle directement est que les frontières vont accumuler toutes les fonctions des limites des autres strates qu'elles viennent nouer directement et de celles qu'elles nouent indirectement. La métastrate politique et sa forme limite qu'est la frontière ont un lien direct avec les strates qui lui sont les plus proches, c'est-à-dire les territoires sociaux et les réseaux économiques et discursifs. Mais elle n'a qu'un lien indirect et lointain avec les strates qui se définissent comme territoire individuel et espace de synthèse perceptive. Pour autant, par l'intermédiaire des intestrates, les frontières vont contribuer à les intégrer dans l'espace politique. Elles vont donc en accaparer aussi les fonctions.

Nous avons isolé comme formes limites, la limite proprement dite, l'horizon, la signature, la clôture, le seuil, les axes fonctionnels et les points fixes des réseaux. La frontière en tant que métalimite, en tant que limite des limites résume à elle seule toutes leurs fonctions. La limite proprement dite permet la séparation dans la matière de blocs solides au comportement homogène. La frontière assume ce rôle au niveau macro. Elle vient spécifier et séparé, par l'intermédiaire su *sol,* deux espaces particuliers et nettement identifiables au comportement relativement homogène du moins pour leurs éléments primaires. C'est-à-dire dans la finitude et dans la création politique de ces espaces.

La seconde limite qui s'isole dans l'espace perceptif est l'horizon tel qu'avait pu le décrire Bergson dans *Matière et mémoire*. Nous avons aussi reconnu son existence comme limite externe des réseaux. Sa caractéristique est d'être une limite de l'extension par épuisement. Elle surgit à l'endroit où mes possibilités d'actions ou d'organisation ne sont plus suffisantes pour maintenir de véritables déterminations. Elle est la ligne de fracture qui sépare un espace de pleine actualité d'un espace qui est seulement possible ou virtuel ; espace que l'individu ou le réseau peuvent atteindre au prix d'un déplacement ou d'une réorganisation interne. Or, les frontières connaissent aussi cette dimension d'horizon. Cette fonction est corrélative au lien immédiat qui se tisse entre construction d'un territoire et les stratégies de pouvoir qui s'y construisent et s'y appliquent. Dans la mesure où les pouvoirs se forment et s'exercent dans un complexe et un alignement de forces, ils sont pleinement dépendants de cet élément primaire. Les stratégies comme lignes d'exercice et comme lignes spatiales connaissent des formes d'épuisement et d'évanouissement (liées à leurs composantes de forces) qui s'institutionnalisent plus ou moins clairement dans les frontières et les espaces frontaliers. Elles sont donc aussi horizon parce qu'elles sont limites des possibilités d'action et d'efficacité d'une quantité de pouvoirs effectifs. Nous retrouverons d'ailleurs ce problème lorsque nous envisagerons ses liens et son influence su la production des subjectivités.

L'analyse du territoire individuel nous avez permis, à partir du concept de ritournelle chez Gilles Deleuze et Félix Guattari, de dégager les signatures, les clôtures et les seuils. De fait, il y aura par cette accumulation de fonction dans les frontières une forme de parallélisme souple entre territoire individuel et territoire politique. La signature est un marquage par signe. L'exemple privilégié qu'utilisent Deleuze et Guattari est la pancarte. La première coupure qui permet l'isolement d'un territoire privé, la spécification de cette échelle d'espace est aussi présente dans la construction des frontières. Elles sont toujours signalées et signalées sur un mode très proche de la limite du territoire individuel. L'exemple de la pancarte peut être repris dans ce cas. Les limites entre deux territoires politiques telles que nous la connaissons dans notre contexte géo-politique et historique sont d'abord manifestées par une pancarte, un panneau ou bien une borne avant d'être matérialisée par une série de dispositifs divers. Il existe un certain nombre de cas concrets où les renforts matériels

ne sont d'ailleurs pas nécessaires. Ainsi, la limitation entre l'Arabie Saoudite et les pays du sud de la péninsule arabe ou entre Le Brésil et la Guyane française n'imposent pas de matérialisation plus rigide. La signature y est suffisante tant les difficultés de mouvement et de circulation qu'entraînent le désert ou la forêt primaire sont importantes. Les frontières sont donc d'abord une limite par signe qui leur donne un mode d'être pré-discursif.

Mais, comme nous l'avions montré avec l'extrait du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Jean-Jacques Rousseau, la signature n'est pas toujours suffisante. Elle n'est l'est pas dans la plupart des cas. Elle doit alors être renforcée par ce que nous avions désigné sous le terme de clôture. La clôture est la matérialisation, le renfort concret d'une signature. À ce propos, Olivier Razac écrit : « L'action de clôturer est donc politique en tant qu'elle marque la propriété privée, qu'elle participe à la gestion du patrimoine et qu'elle matérialise des distinctions sociales. »[284] La clôture est un segment de matière concrète sur le *sol* qui vient renforcer un segment de nature discursive. Nous avons vu à ce sujet l'exemple du fil de fer barbelé dans les praires du *Midwest* aux États-Unis au moment de l'apparition des grands troupeaux de bovins et de la privatisation des pâturages. Mais Olivier Razac montre aussi le rôle qu'a pu jouer le barbelé dans la conquête des territoires de l'ouest ; comment il a permis de fixer, puis de repousser la frontière avec les nations amérindiennes. Si certaines frontières peuvent exister sur la simple signature pour des raisons d'équilibre géo-politique ou par des nécessités matérielles liées aux éléments physiques du terrain. Il faut souvent avoir recours à ces renforts matériels. La forme la plus classique que nous en montre l'histoire reste le mur. La Muraille de Chine, le mur d'Hadrien et les fortifications du *limes* romain, le mur de Berlin, et les différents projets de murs contemporains aux États-Unis, en Israël ou encore entre certains segments de la frontière entre l'Inde et le Pakistan. Murs et palissades sont les formes les plus simples de la clôture comme renfort. Il en existe d'autres. Ainsi, le *limes* romain ne se cristallise en mur que sur des points très précis, aux frontières de l'Écosse, de la Germanie ou de la Dacie. Dans sa plus grande longueur, elle est organisée comme une série de segments constitués de tours de guet

[284] Cf. Olivier Razac. Histoire politique du barbelé. La prairie, la tranchée, le camp. Éditions La fabrique. 2000. P.66.

ou de fortins reliés par une route qui permet la circulation et la communication de l'un à l'autre. Il s'agit d'un dispositif plus aéré et plus discret que les murs telle que la grande Muraille de Chine. Cependant, il n'en s'agit pas moins d'une clôture. De même, l'utilisation des fils de faire fer barbelés comme élément matériel qui tend à la transparence et à la disparition comme le souligne Olivier Razac[285], ou encore l'utilisation de systèmes de détection électronique entre les États-Unis et le Mexique ou dans les enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla au Maroc semble indiquer une disparition de la matérialité des frontières par un effacement de la rigidité des clôtures. Mais il s'agit d'un effacement si l'on s'en tient aux apparences. Les murs sont top visibles, les formes modernes et contemporaines de pouvoir, comme l' a prouvé Michel Foucault, s'exercent tendanciellement à leur maximum d'invisibilité. Pour autant, même un système qui semble aussi dématérialisé que la surveillance électronique est un fait matériel. Au lieu de jouer comme les murs à un niveau macro de la matière ; la surveillance électronique fonctionne à un niveau micro de l'existence de la matière. Le problème de telles clôtures n'est pas leur matérialité, mais celui de leur souplesse, de leur discrétion et de leur sensibilité. Il s'agit donc bien d'un renfort matériel et donc d'une clôture au sens où nous l'avions définie. C'est aussi ce qui va nous permette de définir les segments frontaliers comme dispositifs. Il nous faudra définir le concept de dispositif que nous empruntons à Michel Foucault. Mais, avant, il nous faut observer comment les frontières accaparent les fonctions des autres limites.

La limite qui complète les signatures et clôtures sont les seuils. C'est à partir de l'accumulation simultanée de ces fonctions de signature, de clôture et de seuil dans la mesure où elles entrent en relation avec certaines techniques d'application des pouvoirs que nous pourrons qualifier les segments frontaliers comme dispositifs. Les frontières absorbent donc aussi la fonction d'interstrate propre aux seuils en tant qu'ils

---

[285] Olivier Razac montre bien le caractère de discrétion des fils de fer barbelé quand il analyse le rôle qu'il a pu prendre dans la constitution des tranchées au cours de la première Guerre Mondiale. Il écrit : « Paradoxalement, l'importance tactique décisive du barbelé tient à sa légèreté matérielle. Il est discret. De jour, les repérages par avions ou par aérostats sont difficiles et les soldats sont parfois trompés. […] De nuit, il arrive que les soldats ne trouvent la tranchée d'en face qu'en buttant sur les barbelés. » Cf. Olivier Razac. *Histoire politique du barbelé. La prairie, la tranchée, le camp*. Éditions La fabrique. 2000. P. 37.

sont des zones de passages entre les territoires individuels et les territoires sociaux. Le seuil est cette partie de la limite qui permet le passage d'un territoire à un autre. Si dans le cadre de la limite des territoires individuels et des territoires sociaux, il est avant tout passage d'une strate, et donc d'un mode d'organisation et d'échelle à un autre, dans le cas du passage du territoire politique à un autre territoire politique ; il est passage d'un espace à un espace de même nature. Pourtant, son existence fonctionnelle reste de même nature. Il s'agit de créer une ouverture/fermeture entre ces deux espaces. Son rôle est de permettre la circulation, le passage de l'un à l'autre, mais il s'agit aussi de limiter les quantités et de sélectionner les qualités. Un seuil est une fonction de porosité des limites territoriales. Cette porosité n'est jamais une absence ou une pure béance. Le seuil est une limite par limitation et sélection, par rôle de contrôle. S'il est un vide dans le système des signatures et des clôtures, il n'en est pas moins relatif et efficace. Relatif, car comme la clôture, il est matériellement présent et organisé. Pour le passage d'un territoire individuel, il peut s'agir d'une porte. Dans le cadre d'un segment frontalier, il peut s'agir d'un poste de douane ou d'un *checkpoint*. La question de la matérialité des seuils de frontière se pose d'une manière assez similaire à celle des clôtures. Même si un seuil tend toujours à s'effacer et donc à avoir la matérialité la plus faible possible, il ne peut disparaître complètement et garde nécessairement une certaine dimension matérielle. Dans le cas des frontières, il assume aussi le rôle de sélection. Il s'agit de choisir ce qui peut entrer ou sortir du territoire. Cette présence des seuils sur les frontières va avoir une influence particulière sur les réseaux de circulation. Par cette fonction, il est visible que les limies du territoire influencent les mouvements internes qui se produisent sur lui. Elles peuvent dans un sens permettre des formes de passages et dans un autre les interdire. Elles peuvent aussi provoquer des mouvements de réfraction. Mais ce ne sont pas là les seuls mouvements qui procèdent des frontières. Nous reviendrons plus tard sur l'influence que prennent les frontières sur les mouvements du territoire, qu'ils soient constituant, ou que, simplement ; ils se produisent ou s'effectuent sur lui comme cadre spatial. Signatures, clôtures et seuils forment les dimensions proprement et profondément matérielles des frontières. Nous voyons ici qu'elles occupent les fonctions propres aux limites des territoires d'échelles plus restreintes.

Il reste une dernière limite territoriale qui correspond aux territoires sociaux que sont les axes fonctionnels. Nous avions rencontré les axes fonctionnels quand

nous avons traité des territoires sociaux comme forme d'ancrage du champ social hiérarchique abstrait. Ces territoires sont déterminés par des axes qui dépendent directement des fonctions assignées à la fois à chaque espace et à chaque groupe. Si certains axes sont fixes comme ceux que dégage Claude Lévi-Strauss dans les villages, ou Jean-Pierre Vernant avec les espaces attribués aux hommes et aux femmes qu'il découvre à travers les mythes liés à Hermès et à Hestia. D'autres sont temporellement mouvant. Leur fixité est alors cyclique. Or une frontière se présente aussi comme un axe fonctionnel relativement fixe. Elle vient limiter des territoires sociaux en tant que de chaque côté se situent des groupes sociaux différenciés du fait qu'ils sont intégrés à des formations politiques qui entrainent ces différences.

Il faut encore analyser comment les frontières peuvent accaparer les formes limites qui sont propres aux réseaux. Nous avons dégagé deux genres de limites dans les systèmes de circulation proches des rhizomes et dans les systèmes réticulaires comme le montrent Antonio Negri et Michael Hardt. Il s'agissait de l'horizon et des points fixes. Nous avons pu montrer que l'horizon y fonctionne de la même manière que le mode qui le définit dans les synthèses perceptives. La raison en est simple, c'est qu'il existe aussi un réseau à travers les *utils* dans l'espace perceptif. Les frontières occupent déjà cette fonction en lien avec la construction du territoire en tant qu'espace d'exercice des stratégies du pouvoir. La question se pose alors de savoir si une frontière peut absorber les points fixes en tant qu'ils sont des limites internes de redistribution au sein du réseau. Pour cela, il faudrait que les frontières elles-mêmes soient des espaces qui connaissent une certaine épaisseur, une dimension suffisante pour créer une intériorité. D'autre part, il est aussi nécessaire que les frontières s'organisent d'une manière proche des réseaux. Or intériorité et organisation réticulaire sont des réalités profondément proches dans les frontières. Le géographe Michel Foucher affirme que les frontières qui entourent un territoire sont des *dyades*. Il entend par là qu'elles sont constituées de segments qui ne peuvent séparer que deux espaces à la fois. Il est inenvisageable qu'un même segment frontalier puisse séparer trois territoires en même temps. Nous verrons pourtant qu'il s'est constitué des points frontières qui séparent une quantité indéfinie de territoires. Mais la forme principale reste encore actuellement les segments dyadiques. De plus, comme nous le verrons, les frontières ponctuelles s'insèrent très facilement dans les systèmes politiques qui connaissent une importance accrue des réseaux. Ces frontières ponctuelles

connaissent aussi une forme spécifique d'intériorité de telle sorte qu'elles accaparent aussi toutes ces fonctions. Le caractère dyadique et segmentaire aboutit à une forme proche du réseau. De fait, la frontière connaît des points fixes comme limite interne ; mais ils n'ont pas le rôle qu'ils peuvent avoir dans les réseaux proprement dits. Si dans un cas, ils servent d'orientation interne des segments et de limitation des possibilités d'organisation et d'extension, dans les frontières elles-mêmes, ces points fixes servent de connecteurs entre les différents segments qui les composent. Nous reviendrons plus tard sur la question des points fixes de frontière dans la constitution des réseaux eux-mêmes quand nous analyserons les formes d'influence qu'ont les frontières sur les mouvements qui se produisent sur et dans le territoire. Quand à l'intériorité, elle découle directement de la matérialité et de son caractère de dispositif qui en fait un espace que nous qualifierons d'espace *inframince*. C'est d'ailleurs la première caractéristique propre aux frontières comme limites nodales qu'il nous définir maintenant.

Espace *inframince*, dispositif et matérialité.

Nous avions plusieurs fois évoqué la notion de dispositif et plusieurs fois annoncé que nous en donnerions une définition. Il est ici nécessaire d'en dégager précisément le concept afin de pouvoir en tirer les conséquences claires sur la nature et la constitution des frontières.

Le terme de dispositif est utilisé par Michel Foucault depuis *Surveiller et punir* pour désigner un certain nombre d'éléments liés aux pratiques du pouvoir. Pourtant, il ne donne aucune véritable définition de ce terme. Ce qui permet à Giorgio Agamben de préciser : « En philosophie, les questions terminologiques sont importantes. Comme l'a dit un philosophe pour lequel j'ai le plus grand respect, la terminologie est le moment poétique de la pensée. Cela ne signifie pas que les philosophes soient obligés de définir à chaque fois les termes techniques qu'ils emploient. »[286] S'il ne

[286] Cf. Giorgio Agamben. *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Traduit de l'italien par Martin Rueff. Éditions

définit pas le terme, il en donne des exemples dont le principal est le *panopticon* élaboré par Jeremy Bentham et la prison qui en est l'application concrète. Il est évident que la prison panoptique n'est pas le seul exemple possible de dispositif. Olivier Razac fait du fil de fer barbelé un dispositif. Giorgio Agamben donne cette liste d'exemples : « En donnant une généralité encore plus grande à la classe déjà très vaste des dispositifs de Foucault, j'appelle dispositif tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants. Pas seulement les prisons donc, les asiles, le *panoptikon*, les écoles, la confession, les usines, les disciplines, les mesures juridiques, dont l'articulation avec le pouvoir est en un sens évidente, mais aussi le stylo, l'écriture, la littérature, la philosophie, l'agriculture, la cigarette, la navigation, les ordinateurs, les téléphones portables et, pourquoi pas, le langage lui-même, peut-être le plus ancien dispositif dans lequel, plusieurs milliers d'années déjà, un primate probablement incapable de se rendre compte des conséquences qui l'attendaient, eu l'inconscience de se laisser prendre. »[287] Il convient donc d'interroger ce terme tel qu'il est utilisé dans les travaux de Michel Foucault à travers les réflexions de Giorgio Agamben et de Gilles Deleuze.

Le premier fait qu'il nous paraît utile de rappeler est que les dispositifs apparaissent après le passage de l'archéologie à la généalogie. Il s'agit donc d'une notion profondément liée à celle de pouvoir. Deleuze, dans l'un des textes qui composent le recueil intitulé *Deux régimes de fou,* donne cette définition des dispositifs : c'est un ensemble multilinéaire hétérogène. Le problème est donc dans la nature des lignes qui composent les multiplicités que sont les dispositifs. Deleuze en dégage quatre principales et décrit les relations qui existent entre elles. La première de ces lignes est une ligne de visibilité, de lumière. Deleuze écrit : « Chaque dispositif a son régime de lumière, manière dont celle-ci tombe, s'estompe et se répand, distribuant le visible, faisant naître ou disparaître l'objet qui n'existe pas sans elle. »[288] Un dispositif est une ligne de répartition optique à travers laquelle apparaît la

---

Rivage poche. Collection Petite bibliothèque. 2006. P.7.

[287]*Ibidem*. PP. 31-32-33.

[288] Cf. Gilles Deleuze. *Deux régimes de fou*. « Qu'est-ce qu'un dispositif ? ». Éditons de minuit. Collection Paradoxe. 2003. P.317.

chose ou le corps sur lequel le dispositif s'applique. Mais, il est aussi composé d'une ligne discursive d'énonsabilité. Deux lignes parallèles du visible et du dicible qui constituent l'une des grandes idées de Michel Foucault où se retrouve l'influence de Wittgenstein. La troisième ligne est celle du pouvoir, c'est une ligne de force qui fait la liaison entre le visible et le dicible, ligne d'aller retour entre les mots et les choses. La dernière ligne que vient dégager Deleuze est une ligne de subjectivation. C'est elle qui d'après lui, tend à s'échapper, à fuir des dispositifs auxquels elle participe et à se replier sur elle-même. Ligne pliée, ligne de constitution de ce qu'il a pu nommer ailleurs le pli. Giorgio Agamben peut ainsi écrire à ce sujet : « Le dispositif est donc, avant tout, une machine qui produit des subjectivations et c'est pourquoi il est une machine de gouvernement. »[289] La position de Deleuze nous semble justifiée dans la description qu'il fait des lignes constituantes qu'il dégage de la notion de dispositif. Cependant, tout comme la liste d'exemples que nous donne Agamben, il nous paraît donner trop d'extension à ce concept. Outre la référence aux prisons, il fait de la cité athénienne un dispositif, tout comme Agamben fait du langage lui-même un dispositif. Il nous semble qu'il y a ici un élargissement trop important des réalités que peut recouvrir le mot dispositif. D'autre part, il nous semble qu'un tel élargissement à faire des dispositifs le concept central et unique du travail philosophique de Michel Foucault. Plus encore, ils tendent à faire du concept de dispositif un concept qui intègre la totalité de la réalité ; ce qui bien une position excessive. Tous les autres concepts de Foucault ne seraient que les éléments préparatoires pour une analytique des dispositifs. Nous pouvons certes reconnaître avec Deleuze qu'ils se constituent de pouvoirs, de choses visibles, de discours et de processus de subjectivation ; et que de ce fait ils sont des ensembles hétérogènes.

Dans la mesure où ils sont une certaine manière de rendre une chose visible, ils sont aussi une certaine manière de s'emparer d'elle. Les dispositifs sont toujours un mode de saisie d'une réalité matérielle. Dans la mesure où nous avons affirmé l'identité entre espace et matière nous pouvons affirmer qu'un dispositif est toujours en relation avec une certaine réalité spatiale. Ce fait se confirme aussi par rapport à la définition des pouvoirs. Les pouvoirs s'exercent toujours sur des corps. Sous un

---

[289] Cf. Giorgio Agamben. *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Traduit de l'italien par Martin Rueff. Éditions Rivage poche. Collection Petite bibliothèque. 2006. P.42.

certain aspect, les pouvoirs disposent les corps dans l'espace comme c'est le cas dans les ateliers, les usines, les casernes, les hôpitaux et bien sûr les prisons. L'un des rôles des pouvoirs, l'un de ses modes d'efficacité de son exercice est aussi de constituer un espace qui lui permette d'avoir prise sur les corps. C'est le problème des espaces analytiques au début de *Surveiller et punir*. Les dispositifs sont le moyen des pouvoir grâce auquel ils peuvent constituer ces espaces. Ses rapports aux pouvoirs et aux corps et à la visibilité en font une réalité spatiale. C'est ce qu'a bien dégager Olivier Razac quand il définit le barbelé à la fois comme dispositif et comme espace intercalaire entre deux espaces. Même un dispositif qui tend à la plus grande abstraction ne peut se dégager de cet élément. Si nous prenons l'exemple de la confession dans les traditions catholiques et protestantes que Foucault évoque dans l'*Histoire de la sexualité* ne peut se dégager de cette production d'espace. Les premières confessions sont publiques. Il faut bien créer un espace de réunion où le pécheur peut s'adresser au prêtre et aux autres croyants. Lorsque la confession devient privée, il devient nécessaire de lui fournir un espace ; espace du confessionnal qui va s'intégrer dans celui de l'église avec un système de visibilité et de répartition des corps particulier. Or, la constitution d'espace par les dispositifs est toujours au niveau local. C'est ce qui nous permet de considérer contre Agamben que le langage n'est pas compris sous la notion de dispositif. Les relations concrètes des dispositifs forment toujours des espaces particuliers, isolables, précisément situables. Il s'agira toujours de telle prison particulière, de tel confessionnal, de telle caméra de surveillance liée à telle feu de signalisation ou de tel portail d'entrée. Il nous faut donc maintenant montrer que les segments dyadiques, qui sont la forme référentielle des frontières, peuvent se subsumer au concept de dispositif.

Or, les frontières peuvent se présenter comme des dispositifs sous deux aspects différents. Le premier est une constante des espaces frontaliers qu'ils soient organisés sous la forme de segments dyadiques ou sous la forme de points *aleph*. Le second aspect n'est pas nécessaire, il peut entrer ou non dans leur constitution. Le premier élément qui forme les frontières comme dispositif sont les points qui terminent chaque segment. Le second élément, non nécessaire, qui peut en faire un dispositif est sa possibilité d'existence comme clôture. La clôture existe comme dispositif de renfort d'autres dispositifs.

Ce sont les points terminaux qui font des segments des dispositifs. Ceux sont eux qu'il faut analyser d'abord. Ces points ; qui sont les équivalents des points fixes dans les réseaux ; se situent sur l'espace d'embranchement de deux segments. De fait, les segments s'embranchent sur les lignes de communication entre les territoires contigus. Ces points fixes insérés dans les réseaux sont aussi des seuils de passage entre deux territoires. Leur caractère de dispositif se matérialise sous la forme de poste de douane ou de *check point*. Le problème est similaire pour des formes de frontières proprement ponctuelles que nous nommons frontières *aleph*. Il existe dans les villes portuaires ou dans les aéroports des zones douanières et des espaces de contrôle qui ont aussi une fonction de seuil et de point fixe. Ces éléments de frontières concentrent bien des lignes hétérogènes qu'avait décrites Gilles Deleuze. Il correspond bien aussi au processus de création d'espace local que nous avons dégagé. Un espace tel que le poste de douane est bien un système de visibilité, un mode de saisie de corps, de marchandises, de sélection de mouvements. Espace de saisie de la matière par surveillance de ses flux et ses mouvements. Ils contractent bien une ligne discursive. D'une part en tant que signature, une frontière est bien déjà un espace pré-discursif. Mais il est aussi un espace un espace de matérialisation de certains discours, discours juridique, discours politique, économique, architectural … Il comporte bien aussi une ligne de force. D'une part, ils sont des points de rupture avec les lignes de force qui émanent des territoires contigus. D'autre part, ils produisent leurs propres tactiques de pouvoir, leurs propres alignements de forces à travers un travail de police, à travers un système de surveillance et de contrôle, à travers des ralentissements, des accélérations ou des blocages de circulation. Ils produisent bien des lignes de subjectivation, mais nous examinerons ce problème plus tard. Ces lignes hétérogènes se contractent bien dans des espaces concrets et assignables. Le poste de douane, le *check point*, le fortin du *limes* romain ou les protes de la Muraille de Chine sont des espaces qui possèdent leurs caractéristiques propres et une existence autonome. Les mêmes éléments viendront se joindre dans les espaces de clôture qui ne peuvent réellement concerner que les segments dyadiques. Nous pouvons bien définir les frontières comme des dispositifs.

De ce caractère de dispositif découle une nouvelle caractéristique des frontières. Elles sont toujours des espaces autonomes et concrets. Elles ne sont jamais

une ligne abstraite sur une carte géographique ou un planisphère ou une ligne abstraite sans épaisseur dans un traité entre deux souverains. Les dispositifs en tant que construction d'espaces locaux strictement isolés ; dont la présence se construit précisément sur une occupation d'un espace déterminé ; implique aussi l'occupation d'une certaine quantité de matière. Il n'y a pas de séparation stricte entre occupation d'une quantité d'espace et saisie d'une quantité de matière. C'est par la relation immédiate avec la matière que les frontières ne sont pas des espaces abstraits comme peuvent l'être le champ hiérarchique social ou les réseaux discursifs. Ces derniers sont en effet des espaces abstraits ou virtuels qui n'en ont pas moins besoin d'un enregistrement sur le *sol*, dans la matière pour garantir leur existence. Les frontières sont des espaces qui d'abord s'enregistrent sur le *sol* avant de développer un caractère potentiellement abstrait. Mais cette abstraction n'est pas un élément essentiel. Elle découle de la forme pré-discursive de la fonction de signature. Il suffit à certaines frontières d'être simplement signée comme frontière, et dans le cas des frontières segments, des dyades comme les nomme Michel Foucher, les points fixes matériels existent pour que la ligne de signature soit efficiente. Mais l'abstraction de cette ligne de segment frontière n'est que potentielle. Elle est toujours tributaire d'une situation géo-politique concrète. Toujours une ligne de signature peut se transformer en espace matériel proprement dit. Partout où la ligne de signature peut sembler suffisante, il peut y avoir quand même création d'un mur, d'un réseau de fortins, installation d'un système de surveillance électronique toujours renforcée par une rotation de patrouilles de police. C'est d'ailleurs la tendance des États contemporains telle qu'a pu l'analyser Wendy Brown dans son livre intitulé *Murs*. Elle montre en effet comment les États contemporains tentent de rétablir leur souveraineté mise en danger par les changements actuels de l'organisation du politique en rigidifiant leurs segments frontaliers. Olivier Razac avait pu montrer comment les dispositifs de matérialisation des frontières segments avaient tendance à devenir plus abstraits avec le fil de fer barbelé. Mais, il s'agit d'un état limite, d'une zone d'équilibre entre virtuel et actuel, entre abstraction et concrétude. Wendy Brown montre qu'avec ces deux exemples profondément révélateurs de l'état géo-politique du monde que sont les États-Unis et Israël que cette tendance s'inverse. Le rapport entre présence et absence tend actuellement à se réorganiser et à se rééquilibrer. L'existence de mesures de surveillance électronique renforce le caractère abstrait au-delà de ce que pouvait faire le fil de fer barbelé. Pourtant, ces mesures électroniques ne cessent d'être renforcées

aux endroits les plus sensibles par des murs de béton, des grillages et des patrouilles comme matière humaine. C'est une tendance récurrente pour toutes les formes de frontières que de voir ressurgir cette matérialité épaisse dont les murs resteront l'archétype le plus évocateur. Cette répétition elle-même amène à retourner le sens de ce potentiel d'abstraction. Si les formes brutalement matérielles telles que les murs comme renfort nous avez parus secondes dans les lignes de signatures individualisées, elles nous apparaissent premières sur les lignes signatures frontières. S'il est vrai que les frontières segments ont eu tendance à se rabattre sur leurs formes abstraites et tendre à devenir un champ d'espace plutôt qu'un espace réel. Mais, la tendance des États contemporains montre qu'elles ne peuvent jamais perdre cet attachement à la dimension matérielle.

Nous avons déjà affirmé la réduction de l'espace à la matière. Le fait que les frontières soient constituées de dispositifs et que ces dispositifs intègrent une certaine extension matérielle fait des frontières dyadiques (mais aussi des autres types de frontières telles que les marches ou les frontières aleph) des espaces autonomes. Pour qualifier ce genre d'espace nous utiliserons le terme *inframince* que nous empruntons à Marcel Duchamp. Ce mot, il l'utilise dans les carnets qui lui servent à élaborer ses œuvres. Il n'a pas spécifiquement l'intention de décrire une réalité proprement spatiale ou politique. Il cherche au contraire à décrire l'existence d'objets, de choses entre lesquelles les différences sont tellement minces et insaisissables qu'elles semblent absolument similaires[290]. La manière dont Duchamp utilise ce terme décrit donc un concept assez proche de celui d'indiscernable chez Leibniz. Mais il l'utilise comme moyen de décrire une certaine qualité qui confine à la transparence, de ce qui se tient sur la limite entre le matériel et l'immatériel. Il s'agit d'une forme d'indiscernabilité qui est une forme de flou entre le perceptible et l'imperceptible Nous détournerons donc le sens de ce mot comme nous l'avions fait avec celui de

---

[290] Il écrit par exemple : « La différence (dimensionnelle) entre deux faits en série (sortis d'un moule) est un infra mince quand le maximum (?) de précision est obtenu. » Cf. Marcel Duchamp. *Notes*. Éditions Champs Flammarion. 1999. P.24. Et il précise :

« Semblablité/ similarité

Le même (fabricat en série)

Approximation pratique de la similarité. »

Notes. Éditions Champs Flammarion. 1999. P.21.

limitrophie de Jacques Derrida. Nous désignons par *inframince* une certaine catégorie d'espace dont les frontières peuvent être une forme particulièrement exemplaire. Tout d'abord l'espace *inframince* est un espace qui ne peut exister seul. Il est toujours le produit de rapports divers entre blocs ou lignes d'espaces hétérogènes. Il est de ce fait un espace qui existe comme interstice entre d'autres formes d'espace. Cependant, il est de telle nature qu'il ne puisse être confondu ou intégré dans les espaces avec lesquels il entre en relations. Il a donc en quelque sorte une existence propre. Si les espaces *inframinces* existent de manière relativement dépendante face aux espaces entre lesquels ils s'inscrivent, ils n'en ont pas moins des modes d'être et des règles de fonctionnement qui leur sont spécifiques. La dernière caractéristique qui peut leur être attribué est le potentiel d'abstraction qui leur est propre. Nous l'avons vu avec l'analyse des segments dyadiques ; il s'agit d'espaces qui pas besoin d'une véritable épaisseur pour pouvoir exister. Ils peuvent à tout moment s'enfuir dans des formes d'être évanescentes qui frôlent constamment le non-espace. Ils peuvent connaître des phénomènes d'extension ou de dilatation qui leur procurent une certaine étendue les rendant similaires à d'autres catégories d'espace ; mais ce qui les caractérise ; ce qui les différencie des autres formes d'espace que nous avons isolé jusqu'ici est cette faculté à devenir un linéament minimal ; à être l'épaisseur la plus petite et la plus simple de tout espace. Un espace *inframince* est donc un espace interstitiel qui s'insère entre les espaces qui le produisent et dont il dépend. Il s'organise malgré tout en suivant ses propres modes dont le principal est cette épaisseur minimale qui tend à la non-épaisseur. Nous avions affirmé que les frontières étaient des espaces qui existaient sous leur propre mode. Il nous paraît évident qu'elles existent comme des *inframinces* et que ce mode se construit sur leur constitution par dispositif.

Il faut encore dégager une autre conséquence de l'existence des espaces *inframinces* pour la spatialité des frontières. Ce mode est l'existence infinitésimale du territoire. L'*inframince* fait des frontières des micro-territoires à une échelle si réduite qu'il ne peut être qu'une forme de territoire proche de la non-territorialité. C'est le territoire au point de rupture avec lui-même. C'est dans cette mesure que les frontières peuvent entrer en rapport de limite avec le territoire proprement dit.

Dispositifs, points fixes et réseaux.

Nous avons vu que les dispositifs interviennent principalement sur les bords des segments des dyades ou dans la constitution des points que nous avons désignés comme frontières *aleph*. Or, nous avons comparé ces dispositifs matérialisés aux points fixes à partir desquels se fait l'organisation interne des réseaux. Comme nous avons pu définir les frontières, envisagées comme *inframinces*, en tant que territoire infinitésimal, nous pouvons aussi la définir comme une forme particulière de réseau. Les frontières possèdent en effet les mêmes composantes que les réseaux que nous avons décrits comme espaces économiques et discursifs. C'est-à-dire qu'elles se composent de points fixes et de segments plus ou moins mutables.

Pourtant, une frontière va se construire comme une forme paradoxale de réseau. Nous avions montré que la limite externe des réseaux est l'horizon, que cet horizon est déterminé par une limite interne enracinée dans les points fixes dont la fonction consiste dans une limitation sélective des possibilités de connexion des segments. Par conséquent, s'il y a une clôture du réseau sous cette forme qu'est l'horizon, c'est qu'il répond à un certain nombre de nécessités qui découlent de sa nature qu'elle soit perceptive, économique ou discursive. La limite externe du réseau est produite par la série des limitations internes. Ce qui fait qu'une frontière est un réseau paradoxal est qu'elle s'identifie à sa propre clôture. Il s'agit d'un réseau où l'ensemble des limitations internes s'identifient entièrement aux limitations externes. Il n'y a pas de différenciations possibles entre l'horizon de la frontière et ses limitations internes par points fixes. Elle prend spontanément une forme linéaire unidimensionnelle. Il s'agit d'un second paradoxe dans la mesure où nous avons vu que les réseaux prennent des formes s'approchant fortement du rhizome tel qu'il a été conceptualisé par Deleuze et Guattari. Il y a donc un double paradoxe d'un réseau unidimensionnel dont la seule possibilité est la clôture sur lui-même. La frontière aleph en forme le cas le plus extrême.

Pourtant, le paradoxe ne s'arrête pas là. Nous posions le principe que territoires et réseaux sont deux formes bien distinctes d'occupation du *sol*. Si elles

sont complémentaires, qu'elles s'agencent suivant des rapports plus ou moins déterminés sur le *sol*, que la production d'un réseau suppose généralement celle d'un territoire qu'elle vient compléter tout en la débordant, ces productions n'en sont pas moins clairement différenciées. Ils existent comme deux rapports au *sol*, deux modes de production et d'enregistrement spécifiques. Territoires et réseaux s'additionnent, se superposent, mais ne coïncident jamais. Or, nous l'avons vu avec le développement du concept d'*inframince*, les frontières segments ou les points fixes comme frontières aleph sont des territoires *inframinces*. Une frontière est donc toujours une contraction d'un territoire infinitésimal et d'un réseau linéaire d'autoclôture. Elles sont non seulement des espaces *inframinces*, mais aussi une contraction paradoxale d'espaces contradictoires. Elles sont donc des espaces autonomes d'une part par les caractéristiques de leur épaisseur ; mais aussi parce que leurs règles de production et de fonctionnement sont incompatibles avec tout autre espace. Elles sont toujours un espace *inframince* et paradoxal. De ce fait, elles n'accaparent pas seulement les fonctions limites des espaces sur lesquels elles interviennent ; elles recoupent aussi une certaine quantité des spécificités des espaces macro que sont les territoires politiques et les réseaux économiques et discursifs. C'est par ce fait même qu'elles peuvent intervenir sur un nombre déterminé de mouvements et d'éléments du territoire politique.

Les frontières et leur influence sur les composantes du territoire politique.

Le moment génétique du territoire politique et de ses frontières est identique. Les deux sont conatifs. Si nous accordons un certain primat logique de la frontière sur le territoire, c'est que c'est à travers les frontières comme espace nodal que se concrétisent les synthèses territoriales. Si le territoire est produit, les frontières l'accompagnent dans un même mouvement qui implique une rétroaction en tant que synthèse qui permet au territoire de devenir une détermination stable. Pour autant, la garantie de la synthèse n'est pas la seule rétroaction des frontières sur le territoire. Les rétroactions les plus évidentes vont concerner les composantes de circulation

produites par le découpage de portions de réseau. La seconde forme de rétroaction spécifique va concerner le rôle des frontières internes proliférantes que nous traiterons de manière isolée et spécifique.

Ce qu'il faut donc définir ici est l'influence des frontières sur les mouvements circulatoires qui parcourent un territoire. Nous pouvons d'ors et déjà affirmer que cette rétroaction ne change pas avec la nature des flux circulants. Qu'il s'agisse de flux discursifs ou de flux économiques (marchandises ou monnaie), ou encore de flux de population, elles gardent des fonctions tendanciellement similaires. Cette capacité de rétroaction est intimement liée aux seuils. Elle va fonctionner comme sélection, réorientation et redistributions des flux. Le premier rôle de la frontière en tant que membrane partiellement poreuse est de ralentir les flux afin de mettre en place des processus de blocage. Certains flux peuvent traverser les frontières, d'autres non. Le premier effet consubstantiel à la sélection est une régulation des vitesses dont Paul Virilio a montré l'importance croissante dans l'élaboration des processus politiques[291]. Il faudrait analyser l'influence précise que prennent les phénomènes d'accélération, de ralentissement et de vitesse pure sur les formes de matérialisation de l'espace. Nous nous bornerons ici à affirmer leur importance et de ce fait l'efficacité des phénomènes de ralentissements à l'approche des espaces frontaliers. Les frontières ne se contentent pas de les ralentir, elle en laisse passer certains, mais en bloque d'autres. Cela est évident pour les flux économiques et les flux de populations. L'apparition de nouveaux réseaux de communication tels que internet ou les réseaux de téléphonie mobile semblent rendre impossibles ces coupures dans les flux discursifs. Pourtant, l'exemple des censures chinoises ou iraniennes montre bien que ce type de flux peut très bien être interrompu tout comme peuvent l'être les flux de marchandises et de population. Le fait que certaines informations puissent tout de même se diffuser en dehors et à l'intérieur des territoires chinois ou iraniens ne montre pas une plus grande facilité pour la circulation des flux discursifs à traverser les frontières. Il montre seulement qu'aucune frontière ; comme tout dispositif ; n'est

[291] Il écrit : « L'instantanéité de l'ubiquité aboutit à l'atropie d'une unique interface. Après les distances d'espace et de temps, la *distance vitesse* abolit la notion de dimension physique. La vitesse redevient soudain une *grandeur primitive* en deçà de toute mesure, de temps comme de lieu. » Cf. Paul Virilio. *L'espace critique*. Éditions Christian Bourgois. Collection Choix essais. 1984. P.19.

pleinement efficace. Il y a longtemps eu une contrebande de sel et de tabac aux frontières françaises et il existe une contrebande d'alcool à certains points de la frontière iranienne.

La question qui se pose alors est celle du devenir de ces flux après blocage. Ces flux sont redistribués sur le territoire. De ce fait, ils entrent dans un rapport d'interaction nouveau avec les flux internes au territoire. Les frontières ont une rétroaction sur le territoire par réfraction des flux.

Il existe cependant un flux qui fait exception à ce principe. Il s'agit des flux discursifs qui accompagnent les stratégies de pouvoir proprement territoriales. Il existe, en effet, un certain nombre de segments tactiques ou de lignes stratégiques qui parcourent un territoire et ne le dépassent jamais. Lignes strictement cantonnées aux territoires. Ces lignes sont doublées par des lignes discursives qui correspondent à la fois à la composante de savoir qui constitue la plupart des pouvoirs et aussi à leurs procédures d'autolégitimation. Or, il s'agit de lignes inséparables de l'extension du territoire. Ce sont bien les frontières qui viennent interrompre le développement de ces lignes. Nous avons affirmé que les frontières se fixent à l'endroit où s'épuisent ces doubles lignes. Pour autant, ce n'est pas un phénomène d'épuisement qui produit les frontières. Les frontières existent déjà à ce point d'épuisement. La dissipation des effets de pouvoir est consubstantielle au territoire lui-même. Tout est donné dans un même mouvement de genèse ; territoire, épuisement des composantes et frontières. Mais les frontières ne sont pas non plus causes de l'épuisement ou de l'inefficacité de ces procédures. Pourtant, Elles ont une influence d'un autre genre sur ces lignes. Elles leur imposent de se rependre le long des segments qui les composent ou de se contracter dans les points où elles se forment. Ces contractions des espaces discursifs internes forment un redoublement des espaces *inframinces*. Les lignes se répandent de chaque côté des frontières. Ils forment un espace insécable. Nous préciserons cela un peu plus loin lorsque nous analyserons la constitution des territorialités.

Les frontières internes proliférantes.

À partir de ce redoublement, qui assure la surface synaptique entre les frontières comme espaces autonomes et le territoire comme espace qui lui est immédiatement et nécessairement connecté, prolifère une série de frontière internes. Il ne peut y avoir de territoire que subdivisé. Les exemples de ces subdivisions sont multiples ; il peut s'agir des États dans une fédération telle que peuvent l'être les États-Unis ou les *Lander* en Allemagne, les cantons en Suisse. Il peut aussi s'agir de divisons administratives, comme les contés en Angleterre ou les régions et les départements en France. La nature précise de ces sous-territoires varie suivant l'organisation et la situation politique précise du territoire. Mais, dans tous les cas, elles sont toujours présentes, même dans les territoires les plus réduits.

Comme les lignes de pouvoirs, les éléments discursifs, le *sol*, ces subdivisions sont conatives et consubstantielles à l'existence d'un territoire. Il ya une immédiateté de la constitution du territoire. Pourtant, les frontières internes qui permettent l'existence de ces divisions internes sont le produit d'un processus qui se construit sur les frontières externes elles-mêmes. Il s'agit d'une rétroaction directement liée aux mécanismes de synthèse qui font des frontières un espace nodal. Les frontières ; qu'elles existent sous la forme d'un segment dyadique réduit à un pur *inframince*, d'un segment clôture ou sous la forme d'un segment aleph ; accaparent toutes les fonctions limite et viennent produire les synthèses hétérogènes de territoire. Mais, ces synthèses ne sont possibles que par une rétroaction constante des frontières sur les territoires et les espaces qui leur servent de milieux. Cette rétroaction n'est pas possible de la manière simple dont elle se fait sur les réseaux. Elle doit passer par une occupation et un investissement constant du territoire. Il existe donc un processus de production de linéaments qui parcourent les zones d'exercice de synthèses réelles sur le territoire lui-même.

Il s'agit d'une production permanante de micro-frontières. En tant que telles, elles connaissent les mêmes modes de construction, la même définition et les mêmes fonctions que les frontières externes. La différence est dans l'intensité de leur existence ; comme la différence entre idée et impression dans la théorie de la connaissance humienne. Ce sont ces linéaments qui produisent la permanence des

synthèses. On ne peut pas dire que ces frontières internes soient des médiations de la synthèse territoriale originaire. Elles ne sont pas les étapes d'une synthèse plus générale. Elles sont contemporaines de la synthèse elle-même. Ces linéaments ; ces frontières internes proliférantes ; sont plus que le moyen de la synthèse ; elles sont la synthèse elle-même. Cette forme de rétroaction est plus essentielle que celle qui se joue avec les réseaux. Les réseaux essayent toujours d'excéder l'extension du territoire. Les rétroactions qui se jouent par rapport à eux sont toujours des prises de contrôle et des limitations que les territoires doivent imposer au moins partiellement à ces réseaux. Les frontières internes proliférantes touchent directement à la structure profonde du territoire. C'est par ces linéaments qu'une frontière est logiquement première sur le territoire. Tous les éléments et toutes les conditions des synthèses hétérogènes du territoire sont contenues dans les éléments les plus fondamentaux des frontières.

Nous avons défini ainsi un concept général de frontière. Elles sont un espace nodal où viennent se concrétiser les synthèses hétérogènes qui font l'existence brute du territoire. Ces synthèses s'effectuent réellement par la prolifération de ces linéaments. Les frontières existent comme un type d'espace particulier qui ne peut se réduire à une forme particulière de territoire, ni à une forme particulière de réseau dans la mesure où elles sont des territoires organisés comme des réseaux et comme des réseaux clos sur eux-mêmes comme les sont les territoires. Elles sont des espaces paradoxaux qui combinent les caractéristiques différentielles et opposées du territoire et du réseau. Cette autonomie de l'espace frontalier en fait ce que nous avons défini comme *inframince* en reprenant un terme de Marcel Duchamp. Espace particulier qui existe sur le mode d'une épaisseur qui tend à son propre effacement. Cependant, nous avons évoqué plusieurs possibilités de modes concrets des frontières. Frontières segments épaisses, frontières segments proprement *inframinces* et frontières comme points aleph. Il nous faut donc expliquer et compléter cette typologie.

III. Typologie des frontières

Nous avions insidieusement évoqué trois formes ; trois schémas génériques de frontières. Nous pouvons en effet considérer que, si la forme de frontière à laquelle nous nous référons généralement est la dyade segmentaire telle que la décrit Michel Foucher, qu'elle est encore la plus courante, elle n'est pourtant pas la seule frome existante. Elle n'est pas la seule possibilité de limite territoriale. Il existe d'autres modes. C'est ce dont peut rendre compte l'affirmation de Paul Virilio au début de *L'espace critique* ou à la fin de *L'insécurité du territoire* selon laquelle, aujourd'hui, les frontières passent à l'intérieur des villes. Nous pouvons dégager trois grandes catégories de frontières qui sont le segment marche, le segment *inframince* et le point aleph. Il faut donc définir et dégager les conditions d'existence historico-géographiques de ces trois types. Il est évident quelles sont toujours contemporaines d'une certaine territorialité et de son organisation politique et sociale. Elle dépend de la prédominance de certains éléments sociaux. Gilles Deleuze et Félix Guattari ont pu montrer l'importance que joue la question de la production, de son enregistrement et de sa distribution dans l'organisation sociale et politique. Cette influence, ils la résument sous le terme de *socius*. Ils dégagent trois *socius* qui recouvrent de larges réalités géographiques et historiques. Il existe un *socius* territorial, un *socius* impérial et un *socius* capitaliste. Nous verrons comment se présentent ces modèle,; comment ils sont aptes à recouvrir des réalités historiques et politiques hétérogène sans pour autant perdre leur cohérence, et comment nous pouvons lier ces catégories à des formes de territorialités et donc de frontières. Mais, en parallèle, nous pouvons trouver chez Michel Foucault une classification des sociétés en termes de pouvoir. Pouvoirs de souveraineté, pouvoirs disciplinaires, biopouvoirs. Cette classification peut-être complétée par une analyse des pouvoirs dans les sociétés dites primitives telle que la pratique Pierre Clastres. En effet, Michel Foucault ne s'y est jamais intéressé. Mais cette question pourra nous permettre d'établir un lien entre la série des *socius* et celles des pouvoirs. Il s'agit en effet de deux thématisations différentes des organisations sociales. Elles ne s'établissent pas sur les mêmes concepts, ni sur les mêmes méthodes

et n'ont pas le même rôle stratégique dans l'économie des œuvres de ces auteurs respectifs. Il se pose d'ailleurs des problèmes de compatibilité Deleuze et Guattari et Foucault qui n'ont pas la même notion du pouvoir, ou Deleuze et Guattari et Pierre Clastres qui sont en désaccord sur le moment de genèse de l'État. Il nous semble cependant possible de lier directement les problèmes de production et de pouvoir tel que le fait Clastres dans *La société contre l'État*. Nous ne voulons pas affirmer que la question des pouvoirs est absente des recherches de Deleuze et Guattari : l'*Anti-Œdipe* a bien pour but de montrer que la psychanalyse est une forme de pouvoir proche, sinon similaire à celle du prêtre que définit Nietzsche dans *La généalogie de la morale*. Une des thèses de Michel Foucault dans *Surveiller et punir* est de montrer comment les techniques de pouvoir s'établissent pour créer le corps docile qui est la condition du corps productif. Il écrit d'ailleurs : Cet investissement politique du corps est lié, selon des relations complexes et réciproques, à son utilisation économique ; c'est, pour une bonne part, comme force de production que le corps est inverti de rapports de pouvoir et de domination, mais en retour sa constitution comme force de travail n'est possible que s'il est pris dans un système d'assujettissement (où le besoin le besoin est aussi un instrument politique soigneusement aménagé, calculé et utilisé) ; le corps ne devient force utile que s'il est à la fois corps productif et corps assujetti. »[292] Notre problème est de trouver les points de compatibilité pouvoir/production qui nous permettra de ramener cet ensemble à des types de territorialité et des genèses d'espaces frontaliers.

[292] Cf. Michel Foucault. *Surveiller et punir*. *Naissance de la prison*. Éditions Gallimard. Collection Tel. 1975. P.34.

Les trois *socius*

Il convient dans un premier temps d'exposer la théorie des *socius* telle qu'elle se présente dans l'*Anti-Œdipe*. Le but de Gilles Deleuze et Félix Guattari est d'abord d'élaborer, contre la psychanalyse, une théorie de l'inconscient qu'ils veulent matérialiste. Au sein de cette reformulation, ils aboutissent à la conclusion que l'inconscient est un système de production désirante et non un système de représentation comme a pu l'affirmer Freud avec son concept de pulsion. Ce système de production s'aligne sur un système de production plus général qui est celui de la production sociale. Ils définissent les productions inconscientes et sociales sous la catégorie du processus. Ils écrivent : « Lenz s'est mis avant la distinction homme-nature, avant tous les repérages que cette distinction conditionne. Il n'y a plus ni homme, ni nature, mais uniquement qui produit l'un dans l'autre et couple les machines. »[293] Ce processus de production fonctionne sur un mode linéaire d'une machine désirante qui produit un flux qu'une deuxième machine vient couper pour produire une intensité qui entraine un second flux. Mais ce processus connaît plusieurs étapes. Il y a d'abord une production primaire, production de production. Cette production entraîne une production d'enregistrement. La production d'enregistrement entraîne une production de distribution et de consommation. Ils écrivent : « Suivant le sens du mot « processus », l'enregistrement se rabat sur le production, mais la production d'enregistrement est elle-même produite par la production de production. De même, la consommation prend la suite de l'enregistrement, la consommation est produite par et dans la production d'enregistrement. »[294]Or nous l'avons déjà souligné, il y a un parallélisme entre production inconsciente et production sociale. Ils écrivent d'ailleurs à ce sujet : « La production désirante est aussi dès le début : il y a production désirante dès qu'il y a production et reproduction sociales. »[295] S'il existe un corps plein sans organe dans

---

[293] Cf. Gilles Deleuze et Félix Guattari. *L'anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie 1*. Éditions de Minuit. 1971. P.8.

[294]*bidem*. P.22.

[295]*Ibidem*. P.163.

les productions désirantes ; il existe un socius dans les productions sociales. Le *socius* est la surface d'anti production qui se rabat sur les productions sociales pour les enregistrer et les redistribuer. C'est-à-dire qu'elle est la zone d'anti-production qui vient effectuer le codage, le surcodage et le décodage qui vont configurer les phénomènes d'enregistrement et de redistribution. Le *socius* absorbe aussi bien les flux de productions désirantes que les flux de productions sociales dans la mesure où les deux sont inextricables. Il existe trois *socius*. Ces trois *socius* sont le *socius* territorial, le *socius* impérial despotique et le *socius* capitaliste. La différence entre ces trois *socius* est dans la nature de la machine abstraite qui sert de surface d'enregistrement et dans la forme de codage qui s'effectue sur les flux en vue de leur redistribution.

Ce qui définit le *socius* territorial c'est donc que la machine abstraite qui produit l'enregistrement est la terre elle-même. Ils écrivent : « Car la terre n'est pas seulement l'objet multiple et divisé du travail, elle est aussi l'entité unique indivisible, le corps plein qui se rabat sur les forces productives et se les approprie comme présupposé naturel ou divin. »[296] La machine abstraite territorial est le *socius* qui correspond aux sociétés dites primitives. Ils précisent ainsi : « Car la terre n'est pas seulement l'objet multiple et divisé du travail, elle est aussi l'entité unique indivisible, le corps plein qui se rabat sur les forces productives et se les approprie comme présupposé divin. »[297] La machine abstraite territoriale fonctionne par codage de flux. Ce codage, qui touche aussi bien les flux de production sociale et les flux de production désirante, fonctionne d'abord par marquage des corps. Ici, ils se placent dans le prolongement direct de Nietzsche et du problème de la création d'un animal capable de promettre dans la *Généalogie de la morale*. Ils écrivent ainsi : « L'essence du *socius* enregistreur, inscripteur, en tant qu'il s'attribue les forces productives et distribue les agents de production, réside en ceci — tatouer, exciser, inciser, découper, scarifier, mutiler, cerner, initier. »[298] S'il s'agit ici de marquage des corps individuels,

---

[296] *Ibidem*. P.163.

[297] *Ibidem*. P.164.

[298] Et ils ajoutent juste après : « Nietzsche définissait « la moralité des mœurs, ou le véritable travail de l'homme sur lui-même pendant la plus longue période de l'espèce humaine, tout son travail préhistorique » : un système d'évaluation des forces ayant pour force ayant force de droit concernant

il y a aussi un marquage des groupes à travers le codage des relations familiales et celui des relations sociales dans les formes d'alliance et de mariage. Les structures familiales sont définies et déterminées par des structures économiques et politiques. « Les marxistes ont raison de rappeler que si la parenté est dominante dans la société primitive, elle est déterminée par des facteurs économiques et politiques. »[299] Le système d'alliance est codé en termes de blocs de dettes finies. Il y a toujours une question économique liée à l'échange dans les structures familiales. Sur les questions de production proprement dite nous pouvons revenir à l'analyse qu'en donne Pierre Clastres. D'ailleurs Deleuze et Guattari ne cessent de multiplier les références à ses travaux. Clastres explique simplement que les sociétés primitives sont les premières sociétés d'abondance, qu'elles ne produisent pas de surplus, non par impossibilité mais par nécessité liée à leur organisation interne. A partir des travaux de Marcel Mauss, George Bataille a pu montrer dans *La part maudite* comment l'échange des sociétés primitives est lié à la dette et à l'obligation. Il reprend l'analyse du *potlach* pour montrer que le commerce dans sa forme première se fait toujours par un don qui impose un contredon encore plus important. Le problème chez Bataille est qu'il en déduit l'existence d'une dépense improductive. Nous ne pouvons pas nous accorder avec cette idée. Si une dépense économique n'est pas économiquement productive, elle peut et va toujours entrainer une production d'un autre ordre, sociale, politique ou intensive. Une production n'entraine pas nécessairement des effets de même nature ou de même échelle. S'il est évident que les systèmes d'échange primitifs fonctionnent sur un système de dette, ils se rapportent comme l'a montré Pierre Clastres dans *L'archéologie de la violence*, à un système d'alliance entre clans ou tribus dans le cadre de relations essentiellement guerrières. Ces échanges économiques ont pour but de favoriser les échanges de femmes dans le cadre de l'impératif du mariage exogamique. Echange, mariage, alliance, guerre et dette forment un tout complètement indécomposable dans les sociétés dites primitives. De ce fait, les productions économiques se rabattent sur les productions sociales. Le codage des alliances, le marquage des corporel des systèmes de dette s'incorpore immédiatement dans le régime des productions économiques.

---

les divers membres et parties du corps. » Cf. Gilles Deleuze et Félix Guattari. *L'anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie 1*. Éditions de Minuit. 1971. P.164.

[299] *Ibidem*. P.172.

Deleuze et Guattari dégagent un second *socius* qu'ils nomment *socius* impérial despotique. Le changement de *socius* correspond pour eux à un profond changement de toutes les strates de constructions sociales. Le changement de *socius* correspond au changement de la machine abstraite qui sert de surface d'enregistrement aux productions désirantes et sociales. Ce n'est plus la terre ici qui sert de surface et de quasi-cause mais le corps du despote. Historiquement, ce fait est situé par Deleuze et Guattari dans l'apparition des grandes formations impériales de Sumer, d'Ur et de Babylone. Il nous importe peu ici de connaître les causes réelles d'un changement aussi formidable. Ce qui importe ici c'est la modification réelle qu'elle apporte. Ils écrivent : « L'instauration de la machine despotique ou du socius barbare peut être résumée ainsi : nouvelle alliance et filiation directe. »[300] Ils ajoutent un peu plus loin : « En principe, la formation barbare despotique doit être pensée par opposition à la machine territoriale primitive, et s'établit sur ses ruines : naissance d'un empire. »[301] Puisqu'il y a changement de *socius*, il y a changement de mode d'inscription et d'enregistrement de la production. On passe alors d'un système de codage à un système de surcodage. Ils affirment à ce propos : « Au lieu de détachements mobiles de chaîne signifiante, un objet détaché a sauté hors de la chaîne ; au lieu de prélèvements de flux, tous les flux convergent en un grand fleuve qui constitue la consommation du souverain : changement radical dans le fétiche ou le symbole. Ce qui compte n'est pas la personne du souverain, ni même sa fonction qui peut être limitée. C'est la machine sociale qui a profondément changer : au lieu de la machine territoriale, la « mégamachine » d'État, pyramide fonctionnelle qui a le despote au sommet, moteur immobile, l'appareil bureaucratique comme surface latérale et organe de transmission, les villageois à la base comme pièce travailleuse. »[302] Il s'agit d'une transformation radicale de système d'organisation de l'enregistrement et de la redistribution des flux de production. Pourtant cette transformation crée une nouvelle machine qui complète l'ancienne. « L'essentiel de l'État, c'est donc la création d'une seconde inscription par laquelle le nouveau corps plein, immobile, monumental, immuable, s'approprie toutes les forces et les agents de production ; mais cette

---

[300]*Ibidem*. PP.227-228.

[301] *Ibidem*. P.228

[302]. *Ibidem*. P.230

inscription d'État laisse subsister les vielles inscriptions territoriales, à titre de « briques » sur la nouvelle surface. »[303] Cette double inscription des flux, une fois sur la machine territoriale puis une seconde sur le corps du despote est ce qui définit proprement le *socius* impérial despotique. C'est ce mouvement qui rend les dettes infinies. Là encore, il y a une profonde influence sur les systèmes d'organisation familiale. Mais si Deleuze et Guattari soulignent à ce point ce fait, c'est parce que le but est de refonder ; contre les tendances œdipiennes de la psychanalyse et de l'ethnologie, une théorie de la famille qui redonne un nouveau sens à la question de l'inhibition de l'inceste. Mais toutes les formes de productions sont soumises à des formes de surcodage sur le *socius* infini. Surcodage qui s'effectue par les signes graphiques. Si pour la machine territoriale le référence était clairement les sociétés primitives ; celles des sociétés despotiques sont plus variées. Ils peuvent aussi bien se référer aux douze Césars de Suétone qu'à l'empire chinois ; à la féodalité européenne qu'à Ur et à Babylone ou encore aux tyrannies grecques. Si ces références font généralement appel à des formes impériales, l'empire est un modèle abstrait de la machine despotique qui peut prendre une grande variété de réalisation concrète à travers la diversité des formes de construction étatique. Ce *socius* concerne donc les systèmes étatique qui précédent le développement capitaliste.

Le troisième et dernier *socius* qu'ils décrivent est le capitalisme. Le changement de *socius* qui va entrainer le passage du corps de l'empereur au capital se fait sur les mêmes éléments que celui qui amenait le passage de la machine territoriale à la machine despotique. Il concerne la nature d'inscription des flux productifs et la manière dont ils sont codés. Ils écrivent : « Le premier grand mouvement de déterritorialisation apparaissait avec le surcodage de l'État despotique. Mais il n'est rien encore à côté de l'autre grand mouvement, celui qui va se faire par le décodage des flux. »[304] Mais le décodage des flux n'est pas encore suffisant à faire naître le capitalisme. Ils montrent effectivement comment le *socius* despotique est touché par des décodages de flux qu'il doit recoder. C'est ce qui donne d'ailleurs la multiplicité des formes d'États. C'est la généralisation du décodage des flux qui caractérise le capitalisme. Les flux décodés ne sont plus ici simplement les résidus, les flux qui

---

[303] *Ibidem*. P.235

[304]. *Ibidem*. P.263

échappent au codage ou au surcodage. À ce propos, ils affirment : « Au cœur du *Capital*, Marx montre la rencontre de deux éléments « principaux » : d'un côté le travailleur déterritorialisé, devenu travailleur libre et nu ayant à vendre sa force de travail, de l'autre côté l'argent décodé, devenu capital et capable e l'acheter. »[305] Le capitalisme apparaît dans la dissolution du *socius* despotique par la rencontre de deux flux qui se décodent au sein de cet effondrement. C'est une rencontre contingente. Deleuze et Guattari ne reconnaissent pas de nécessité historique contrairement à Marx. Mais la rencontre de ces deux flux décodés est bien la condition nécessaire de l'apparition du capitalisme comme machine abstraite. Le décodage des flux s'opère d'abord par abstraction ; par ouverture de la possibilité d'un travail abstrait et d'argent abstrait. Sur ce point ils ne se différencient pas des points principaux de l'analyse de Marx dans le *Capital*. La description de ce *socius* correspond aux sociétés contemporaines et à la manière dont celles-ci se sont construite après la révolution industrielle et les révolutions anglaises, américaines et française et le développement de la navigation océanique et de son influence sur les réseaux commerciaux. Les distinctions et les définitions des trois *socius* nous permettent donc de distinguer trois formes de rapports fondamentaux d'une organisation sociale et politique à la production. Cela nous permettra de dégager trois formes de territorialité et donc trois formes particulières de frontière.

[305]. *Ibidem*. P.266

Territorialité et pouvoirs

Mais nous ne pouvons pas encore définir ces formes de territorialité. Nous avons considéré que la production n'est pas l'unique élément qui permet de comprendre les liens entre organisation sociale et territorialité. L'autre élément primaire dans lequel peut se dessiner les liens entre territoire est l'organisation des pouvoirs. Nous l'avons vu, l'une des fonctions du territoire est d'être l'espace d'exercice des pouvoirs. Or, comme Deleuze et Guattari ont défini trois *socius* ; Michel Foucault va décrire trois formes d'organisations des pouvoirs qui sont les pouvoirs de souveraineté, les pouvoirs disciplinaires et les biopouvoirs. Chez Foucault, les identifications des formes particulières à des formes de sociétés précises est plus claire. Les pouvoirs de souveraineté s'identifient aux sociétés de la Renaissance et de l'âge classique. Les disciplines correspondent aux sociétés modernes. Enfin les biopouvoirs correspondent aux sociétés biopolitiques. Il faut dans un premier temps reprendre ces descriptions.

La théorisation des pouvoirs disciplinaires est corrélative de celle des pouvoirs disciplinaires. Elle est l'un des moyens par lesquels il construit l'histoire du présent qui constitue l'un des buts les plus généraux de son œuvre. La question des souverainetés est avant tout un moyen de comprendre les pouvoirs disciplinaires. Elle apparaît dans ses cours au Collège de France *Le pouvoir psychiatrique* et *Les anormaux* et surtout dans son livre sur les prisons *Surveiller et punir*. Il les décrit sous une forme pyramidale et fortement hiérarchisée. Le sommet de cette pyramide est le point de connexion des différents segments de pouvoir. Cette pointe, ce sommet est le souverain. Les pouvoirs de souveraineté sont des pouvoirs qui s'exercent de manière juridique et légale, c'est-à-dire à travers des questions de lois et de respect de ces lois. Le souverain est à la fois l'origine des lois et la source de la force qui va provoquer leur application comme effectuation de sa volonté. Il est aussi un régime de visibilité et d'individuation. Plus les groupes se rapprochent de cette source qu'est le pouvoir et plus ils sont visibles et leurs membres individualisés. Les pouvoirs de souveraineté fonctionnent sur des groupes qui forment des quantités de forces indifférenciées. Foucault parle de « surpouvoir monarchique » pour comprendre son mode d'exercice.

Ils correspondent donc au pouvoir du roi tel qu'il s'exerce à la Renaissance et à l'âge classique. On peut cependant supposer une forme d'exercice des pouvoirs assez proche durant l'antiquité et le moyen-âge.

Les disciplines représentent la coupure entre âge classique et modernité. Elles sont une forme radicalement différente d'exercice du pouvoir. Elles apparaissent d'abord dans un retournement complet de la visibilité des pouvoirs de souveraineté. Ce ne sont plus les groupes sur lesquels le pouvoir s'exerce qui échappent à la visibilité ; mais les points à partir qu'ils s'exercent. Les disciplines sont essentiellement des pratiques de surveillance. Elles sont une forme optique d'exercice du pouvoir, leur efficacité est dans la construction spatiale et temporelle d'un champ de vision. C'est cette construction qui implique l'invisibilité des points d'exercice. « L'exercice de la discipline suppose un dispositif qui contraigne par le jeu du regard ; un appareil où les techniques qui permettent de voir induisent des effets de pouvoirs, et où, en retour, les moyens de coercition rendent clairement visibles ceux sur qui ils s'appliquent. »[306] Le but poursuivit par les pouvoirs est de créer des corps dociles. Le principe de surveillance est de vérifier en permanence la conformité à cet effet. Si les points d'application étaient trop visibles, ils perdraient leur efficacité. Mais, il y a aussi une réduction des éléments auxquels s'appliquent ces pouvoirs. Foucault écrit : « Déplacer l'objectif et en changer l'échelle. Définir de nouvelles tactiques pour atteindre une cible qui est maintenant plus ténue mais aussi plus largement répandue dans le corps social. »[307] Ce sont les corps soumis au pouvoir qui entrent dans ce nouveau régime de visibilité. Ce sont des individus, isolés du groupe massif des pouvoirs de souveraineté, qui accèdent à cette nouvelle visibilité disciplinaire. Il s'agit d'une nouvelle visibilité analytique qui décompose les groupes et de ce fait produit des individus. Si dans les pouvoirs de souveraineté, la question est celle du légal et de l'illégal. Dans les systèmes disciplinaires, elle devient celle du normal et de l'anormal. Là où la souveraineté cherche des groupes dociles par le respect de la légalité, les disciplines cherchent des individus dociles par correspondance à la norme. C'est ce qui vient produire une mutation profonde dans l'exercice du pouvoir de punir. Le

---

[306] Cf. Michel Foucault. *Surveiller et punir*. *Naissance de la prison*. Éditions Gallimard. Collection Tel. 1975. P.201.

[307] . *Ibidem*. P.106

supplice cherchait la vengeance infinie du souverain par le corps souffrant ; la prison cherche la renormalisation la plus rapide à travers la rééducation du corps analytique. Ces disciplines correspondent foncièrement aux sociétés modernes qui s'installent dans la rupture avec l'âge classique et la Révolution française. Elles vont bien perdurer dans nos sociétés contemporaines, mais selon l'affirmation de Gilles Deleuze, les disciplines ne sont que les prémisses d'un nouveau mode de pouvoir, une étape vers l'établissement des biopouvoirs.

En effet, Michel Foucault constate une modification qui se met en place à la suite des disciplines. Un nouveau changement de l'exercice du pouvoir qui se construit à la suite des disciplines dans les années qui suivent directement la seconde guerre mondiale et qu'il nomme biopouvoir. Mais le rapport qui se tisse entre société disciplinaires et biopolitique est plus complexe que celui qui existe entre disciplines et pouvoir de souveraineté. Les disciplines abolissaient totalement les souverainetés. Les modes d'exercice des pouvoirs changent totalement de l'un à l'autre. Les biopouvoir n'abolissent pas les disciplines. Au contraire, ils ne peuvent se construire que sur elles. Pour autant, il ne s'agit pas réellement d'un rapport de complémentarité. Il y a d'abord ici une question d'échelle. Cette modification ne va pas toucher l'intégralité de l'exercice du pouvoir. Elle ne va concentrer que sa dimension stratégique en conservant le niveau tactique. Il ne s'agit pas tout à fait d'une succession chronologique ; même s'il insiste sur l'importance de la biopolitique après la fin de la seconde guerre mondiale. Les disciplines forment l'anatomie politique sur laquelle vont pouvoir se former les biopouvoirs en tant que série de systèmes de contrôle de populations. Ils se forment à proximité des disciplines. Michel Foucault écrit :

> « Concrètement, ce pouvoir sur la vie s'est développé depuis le XVIIe siècle sous deux formes principales ; elles ne sont pas antithétiques ; elles constituent plutôt deux pôles de développement reliés par tout un faisceau intermédiaire de relations. L'un des pôles, le premier, semble-t-il, à s'être formé, a été centré sur le corps comme machine : son dressage, la majoration de ses aptitudes, l'extorsion des ses forces, la croissance parallèle de son utilité et de sa docilité, son intégration à des systèmes de contrôle efficaces et économiques, tout cela a été assuré par des procédures de pouvoir qui caractérisent les *disciplines : anatomo-politique du corps humain*. Le second qui s'est formé un peu plus tard,

> vers le milieu du XVIIIe siècle, est centré sur le corps espèce, sur le corps traversé par la mécanique du vivant et servant de support aux processus biologiques : la prolifération, les naissances et la mortalité, le niveau de santé, la durée de la vie, la longévité avec toutes les conditions qui peuvent les faire varier ; leur prise en charge s'opère par toute une série d'interventions et de *contrôles régulateurs : une bio-politique de la population*. Les disciplines du corps et les régulations de la population constituent deux pôles autour desquels s'est déployée l'organisation du pouvoir sur la vie. La mise en place au cours de l'âge classique de cette grande technologie à double face – anatomique et biologique, individualisante et spécifiante, tournée vers les performances du corps et regardant vers les processus de la vie – caractérise un pouvoir dont la plus haute fonction désormais n'est peut-être plus de tuer mais d'investir la vie de part en part. »[308]

Il s'agit donc d'une différence de nature, d'économie et d'échelle. La biopolitique vient aussi prendre, comme les disciplines : le relais des pouvoirs de souveraineté. Michel Foucault décrit ce passage ainsi : « On pourrait dire qu'au vieux droit de *faire* mourir ou de *laisser* vivre s'est substitué un pouvoir de *faire* vivre ou de *rejeter* dans la mort. »[309] Les biopouvoir se présentent comme un contrôle du corps espèce. Il s'agit de systèmes de régulation qui s'exercent sur la grande échelle des populations. Système de gestion des circulations des marchandises, système de contrôle de la sexualité, exercice de la gestion du territoire et de sa population. La notion de biopouvoir apparaît d'ailleurs dans un cours au Collège de France intitulé *Sécurité, territoire, population*. Comme les disciplines, il s'agit d'un savoir du corps, mais cette fois dans sa profondeur biologique, dans la dimension la plus intime des fonctions du vivant. Si les biopouvoirs se présentent comme stratégie qui se fonde sur des tactiques de surveillance, Foucault insiste sur le renforcement de leur influence après la seconde guerre mondiale avec la mise en place progressive du néolibéralisme. C'est le sens général des recherches qu'il effectue dans *La naissance de la biopolitique*. Il ne s'agit donc pas d'une rupture au sens plein, mais d'une modification des rapports et des équilibres entre niveau stratégique et niveau tactique. Or, dans *La volonté de savoir*, Foucault écrit : « Ce bio-pouvoir a été, à n'en pas douter, un élément indispensable au

---

[308]*Ibidem*. PP. 182-183.

[309]. *Ibidem*. P.181

développement du capitalisme ; celui-ci n'a pu être assuré qu'au prix de l'insertion contrôlée des corps dans l'appareil de production et moyennant un ajustement des phénomènes de population aux processus de production. »[310] Les biopouvoirs sont, avec les disciplines ; la forme stratégique de pouvoirs sous lesquels nous vivons. Et, dans ce sens correspondent aux mêmes sociétés que celles que cherchent à décrire le concept de *socius* capitaliste chez Deleuze et Guattari. Nous reviendrons un peu plus loin sur les problèmes de compatibilité entre *socius* capitaliste et biopouvoir.

Pour l'instant nous voyons que les pouvoirs de souveraineté décrivent l'organisation de l'Ancien régime ; mais il semble facile de l'étendre au-delà du Moyen-âge. Disciplines et biopouvoirs nous permettent de décrire les périodes modernes et contemporaines. Or, il n'y a rien chez Foucault qui nous permet de décrire les structures de pouvoir dans les sociétés dites primitives. Pour ces sociétés ; nous nous référerons aux théories de Pierre Clastres sur ce qu'il nomme la société. Dans la *Société contre l'État*, il réfute l'idée que les sociétés primitives soient des sociétés sans pouvoir. Une telle conception découle pour lui d'une définition hâtive d'une vision occidentale du pouvoir où il ne peut se présenter qu'à l'intérieur d'une relation binaire concrétisée par le couple dominant/dominé ou commandement/obéissance. Il écrit à ce sujet : « De sorte que sur ce point, entre Nietzsche, Max Weber (le pouvoir d'État comme monopole de l'usage légitime de la violence) ou l'ethnologie contemporaine, la parenté est plus proche qu'il n'y paraît et les langages différent peu de se dire à partir d'un même fond : la vérité et l'être du pouvoir consistent en la violence et l'on ne peut pas penser le pouvoir sans son prédicat, la violence. Peut-être en est-il effectivement ainsi, auquel cas l'ethnologie n'est pas coupable d'accepter sans discussion ce que l'Occident pense depuis toujours. Mais il faut précisément s'en assurer et vérifier sur son propre terrain — celui des sociétés archaïques — si, lorsqu'il n'y a pas coercition ou violence, on ne peut pas parler de pouvoir. »[311] Et, il complète un peu plus loin : « Nous estimons au contraire (en toute conformité aux données de l'ethnographie) que le pouvoir politique est *universel*, immanent au social (que le social soit déterminé par les « liens du sang » ou par les classes sociales), mais qu'il se réalise en deux modes principaux :

---

[310] *Ibidem*. P.185

[311] Cf. Pierre Clastres. *La société contre L'État*. « Copernic et les sauvages. » PP. 10-11.

pouvoir coercitif, pouvoir non coercitif. »[312] Il réaffirme que la forme de pouvoir coercitive fonctionnant sur la docilité et l'obéissance est un cas particulier du pouvoir qui n'en épuise pas toutes les possibilités et la définition. Forme particulière qui de plus correspond à nos sociétés. Les sociétés primitives connaissent aussi une forme d'organisation politique, et dans la mesure où la politique s'identifie aux formes concrètes de pouvoir ; elles sont aussi des sociétés qui en connaissent un certain mode d'exercice. Mais il s'agit d'un type de pouvoir non coercitif. C'est l'absence d'État qui, pour notre regard, rend difficile l'acceptation de l'existence d'une telle organisation politique. Il écrit : « Si le pouvoir politique n'est pas une nécessité inhérente à la nature humaine, c'est-à-dire à l'homme comme être naturel (et là Nietzsche se trompe), en revanche il est une nécessité inhérente à la vie sociale. On peut penser le politique sans la violence, on ne peut pas penser le social sans le politique : en d'autres termes, il n'y a pas de société sans pouvoir. »[313] Il est vrai que dans les sociétés primitives ce qui caractérise la fonction de chef n'est pas la notion d'autorité. Clastres écrit : « et l'on dit des Jivaro que leur langue ne possédait pas de terme pour désigner le chef. »[314] Clastres montre bien qu'une telle politique, qu'une telle pratique du pouvoir nous paraît fortement paradoxale puisqu'elle s'identifie dans notre regard à un pouvoir qui ne pourrait être réellement exercée. Or, le rôle du chef, tel qu'il est isolé dans les tribus amérindiennes, autant du sud que du nord, se réduit à une fonction principale. Il est d'une part une instance modératrice qui tempère les conflits. Clastres remarque tout de même que le pouvoir du chef se transforme en pouvoir coercitif qui impose de l'obéissance durant les opérations militaires. Mais sa forme la plus courante, sa forme normale est le pouvoir civile. Le chef pratique ce pouvoir à travers un système de dons systématiques et obligatoires et par l'art de la parole. Pour qu'il puisse assumer sa fonction régulatrice et pacificatrice, il faut qu'il accepte de céder ses biens et doit être un bon orateur. L'équilibre est maintenu par le droit exclusif du chef à la polygamie. Il est généralement le seul à posséder le droit d'avoir plusieurs femmes. Le chef peut cependant prendre un certain nombre de décisions ; mais leur application dépend simplement du bon vouloir du reste des membres de la tribu. Clastres montre que le pouvoir politique est en lien direct avec

---

[312]. *Ibidem*. P.20

[313]. *Ibidem*. P.21

[314]. *Ibidem*. P.26

les objets fondamentaux de l'échange qui sont en fait les biens de consommation, les mots et les femmes. Le pouvoir politique s'exerce donc ici au plus proche des structures profondes de la société. La régulation est à la fois le but et la condition d'exercice de ce genre de pouvoir puisqu'il procède par conviction plutôt que par coercition. Le chef doit régler les conflits internes entre les membres du groupe social afin de s'assurer de leur coopération. Il ya une opposition totale des sociétés à l'existence d'un pouvoir coercitif et plus particulièrement sous leur forme étatique qui peut facilement s'identifier aux pouvoirs de souveraineté. Les sociétés sont entièrement organisées pour empêcher leur émergence.

Avec ces trois formes de pouvoirs, nous pouvons opposer des formes parallèles aux formes de production. À partir de là, il semblerait déjà possible d'élaborer un modèle général de trois formes particulières de territorialité avec celles des frontières qui leur sont associées. Mais, nous sommes en face de théories qui possèdent une inspiration commune, ou du moins des mouvements de pensée proches, sans pour autant être immédiatement compatibles. S'il y a bien une théorie des pouvoirs chez Deleuze et Guattari, elle est immédiatement présentée comme une théorie répressive alors que Foucault réfute l'hypothèse répressive dans *L'histoire de la sexualité* au profit d'une conception productive. Opposition qui vient se nouer sur la question du désir puisque si Deleuze peut affirmer une conception répressive du pouvoir, c'est parce qu'il cherche une à affirmer le caractère productif du désir. Ce caractère répressif se définit comme système de capture des productions désirantes. Foucault quand à lui va placer la production du pouvoir ce qui la coupe en partie de son aspect économique[315] et élimine le désir au profit du plaisir. Or ; pour Deleuze et Guattari ; le plaisir est l'un des systèmes de capture du désir. Ils y substituent le concept de productions intensives. Par rapport à Pierre Clastres, il y a une forte opposition avec la théorie de l'État que proposent Deleuze et Guattari dans *Mille plateaux*. Le rapport que l'on peut trouver entre Foucault et Clastres pourrait aussi présenter une certaine opposition puisque le second affirme l'existence de pouvoirs non coercitifs, ce qui semble en contradiction avec l'idée foucaldienne de pouvoir comme rapport de forces. Avant de dégager les différentes formes de territorialité et

[315] Bien qu'il admette un lien profond entre les mutations qui conduisent des pouvoirs de souveraineté aux disciplines et les mutations qui conduisent à l'apparition d'un mode capitaliste de production.

leurs frontières ; il nous faut procéder à une certaine homogénéisation de ces trois conceptions des rapports production/pouvoir.

Le fait est que ces trois théories posent un lien immédiat entre production et pouvoir. Il est impossible d'envisager une indépendance totale entre les deux. Cela est évident d'après les éléments que nous avons énumérés à propos de Foucault ; de Deleuze et Guattari, mais un tel rapport existe aussi chez Clastres. Il y a en effet l'affirmation d'une volonté d'autarcie des sociétés primitives, que cette autarcie est l'effet de la production et qu'elle vient garantir l'indépendance territoriale et politique. Il affirme d'autre part que les sociétés primitives sont les premières sociétés d'abondance, que l'inexistence de surplus est l'effet d'un contrôle politique strict des modes et de l'organisation de la production. Mais cette interdiction de la surproduction est aussi le moyen d'interdire la division du travail qui suppose inévitablement la constitution de rapports dominant/dominé, c'est-à-dire une forme coercitive qui ruinerait leur modèle politique. Une réadaptation mutuelle de ces trois théories doit donc passer par une définition générale de la production. Nous avons déjà rencontré ce problème avec la question des signatures, du ready-made et du caractère technique de toute création artistique. Nous y avons défini la production comme processus technique qui permet l'apparition d'un nouveau prévisible, d'un nouveau qui se réalise par la répétition d'un déjà donné. Dans toute production, il y a une reproduction. Or, ni Foucault, ni Deleuze et Guattari, ni Clastres ne s'attardent à la définition de la production. L'*Anti-Oedipe* se contente d'affirmer qu'elle existe en tant que processus sans y ajouter d'autres précisions. Foucault et Clastres se contentent de la présenter comme une catégorie évidente. Il semble bien possible de trouver une définition de la production chez Marx, mais celle-ci est trop limitée à une analyse économique du capitalisme industriel. Sa modalité économique amène Marx à n'envisager que sa forme de travail social et donc uniquement son rapport au salariat et à la technique. Il ramène de plus entièrement la production au besoin à travers le concept de valeur d'usage. Il faut donc reformuler une définition du concept de production qui échappe au réductionnisme économique et qui nous permette de lier la possibilité d'un désir productif avec une forme de pouvoir qui ne soit pas simplement répressive, pouvoir tout aussi productif que le désir lui-même.

Le premier point qui nous semble important est que toute production est, pour

reprendre une expression que Foucault utilise à propos des pouvoirs, est un « art des effets ». Elle consiste toujours à rendre réelle ou actuelle un certain nombre d'effets sinon prévus du moins prévisibles. C'est là où nous avions situé la distinction entre production et création, mais nous étions restés à un niveau économique de sa définition. L'actualisation de ces effets se fait à travers l'exercice ou la saisie d'une force. La production entraîne toujours le devenir d'une force. C'est en ce sens que Deleuze et Guattari ont pu assimiler la production à un processus. Devenir d'actualisation d'une force en vue d'un but spécifique. C'est ce qu'a bien vu Marx dans le *Capital* quand il définit le travail ou qu'il démontre que l'usage des machines techniques multiplie les forces des travailleurs. C'est aussi sur ce point que peut se tracer un lien entre production désirante et production sociale. Mais ce processus passe aussi par une exécution technique. C'est bien l'une des idées qui guide les analyses de Foucault sur le caractère productif du pouvoir. Mais cette question de la technique comme moyen de production ne peut se résumer à un machinisme centré uniquement sur les objets techniques. C'est l'avantage des théories de Deleuze et Guattari d'offrir un concept très étendu de machine qui dépasse largement qui dépasse largement la notion classique et répandue. De même chez Foucault, l'idée de technique ne se limite pas à cette question des machines. La conceptualisation des agencements machiniques permet de faire entrer dans cette définition des éléments qui ne pas technique au sens habituel du terme. Ils supposent dans chaque machine des régimes de signes, des éléments sociaux et désirants qui ne sont pas techniquement envisageables. La technique dépasse simplement ce qui est définissable dans l'objet. C'est ainsi que pour Foucault, il peut y avoir production de signes, production de visibilité ou production de subjectivité. Ainsi les effets prévisibles des processus productifs ne se limitent pas à une transformation de la matière, ou là encore, il faut entendre le mot matière dans un sens qui s'éloigne de sa définition commune et physique. La production est un usage technique des forces qui peut aussi produire des effets immatériels. Il ne s'agit pas ici de se rapprocher des hypothèses de Antonio Negri et Michael Hardt qui supposent eux aussi l'existence d'une production immatérielle, mais la limitent à la question économique des nouveaux domaines comme l'industrie culturelle, la communication ou l'informatique. Une force peut aussi agir sur une autre force pour en modifier les effets. C'est ainsi qu'apparaît la possibilité d'un pouvoir productif en tant qu'il produit techniquement des modifications sur des forces. Il paraît bien évident qu'il existe différents modes de

production, qu'il serait nécessaire de dégager plus précisément des différences et des concepts spécifiques des productions désirantes, économiques, et politiques. Il nous semble aussi que leurs différences fondamentales résident dans le degré de prévisibilité et la nature des effets. Pour autant, elles peuvent se rabattre sur cette définition primaire. C'est ce fond commun aux productions d'états intensifs, de formes sociales ou de valeurs économiques, qui leur permettent de se croiser, d'interagir au point d'être complémentaires et difficilement dissociables.

C'est aussi cette communauté qui fait qu'il n'y a pas d'oppositions aussi immédiate entre théorie des répressions du désir et de la production des subjectivités. Deleuze et Guattari affirment l'existence de systèmes de capture qui saisissent le désir pour le faire jouer en tant que force productive en dehors de lui-même dans les grandes machines sociales. Amener le désir à se rabattre sur les institutions. Mais, dans un certain sens, il n'y a pas de différence entre cette définition de la répression et une productivité du pouvoir. On ne peut pas concevoir un pouvoir inactif qui se contente de capter passivement un élément actif. Même dans la définition du *socius* que présentent Deleuze et Guattari, il est supposé une forme de production de l'antiproduction. Le *socius* est production d'enregistrement et de distribution. Il doit aussi y avoir une production des systèmes de capture eux-mêmes. Il ne peut y avoir qu'une relation réglée de ce qu'ils nomment les machines abstraites avec les dispositifs de Foucault. Les dispositifs sont l'organisation de lignes hétérogènes actives où sont produits des agencements de forces extraites de corps apparemment rendus passifs. La question apparaît donc de savoir s'il est possible de croiser les effets divergents de deux formes de production différenciées qui s'effectue en des lieux et à des échelles différentes, qu'il y ait une mise en rapport de deux processus productifs. Il ne subsisterait plus alors cette opposition entre la ligne de fuite deleuzienne et la conception foucaldienne des résistances. Il faut donc envisager que, même en conservant le terme de système de capture, que le pouvoir est un processus actif qui agit sur un autre processus actif afin d'en modifier la productivité spontanée. Mais on ne peut pas considérer que les forces sont rendues passives. Deleuze a pu définir le pouvoir comme ce qui nous détache de notre puissance. Mais par rapport à cette définition, Agamben précise aussi que nous détacher de notre puissance peut aussi bien être nous détacher de notre capacité à agir ; mais aussi de celle de ne pas

agir[316]. Il y a ici production de production ; système permanent d'interproduction qui fait que les différents modes se rapportent les uns aux autres dans des formes d'équilibre plus ou moins stables.

De fait, les formes de territorialité sont au croisement ; sur cette zone d'équilibre de ces deux séries productives. Il existe trois formes d'alignement des productions sociales et trois formes de production de pouvoir qui s'équilibrent une à une pour former ; entre autre ; des modes particuliers de territorialité.

[316] Il est vrai qu'ici, Deleuze se réfère à la définition spinoziste de la puissance alors qu'Agamben se réfère explicitement à celle que donne Aristote. Cependant, dans la mesure où Spinoza considère que la puissance est à la fois capacité d'affecter et d'être affecté ; il nous semble possible d'y attribuer cette affirmation.

Les trois territoires

Le croisement de ces trois *socius* et de ces catégorisations du pouvoir nous permet d'établir trois grandes périodes historiques qui correspondent chacune à une forme de territorialité[317]. Mai ces territorialités ne recouvrent pas exactement cette périodisation. Il y a bien une organisation primitive du territoire, mais elle va se perpétuer au moins pour un temps dans les formations impériales et se modifier peu à peu pour former avec l'apparition des pouvoirs de souveraineté proprement dits des modes de frontières comme limites segmentaires. Cette forme va accompagner les disciplines comme étape du devenir des organisations capitalistes et devenir point-aleph dans les formes de biopolitique du capitalisme dit avancé que Deleuze nomme les sociétés de contrôle. Il y a bien trois territorialités successives et distinctes qui se différencient par leur enregistrement respectif des modes de production sociale et politique. Mais comme a pu le montrer Foucault avec les économies du pouvoir ; il n'y a de changement véritable qu'après une suite de petites variations qui mènent à une rupture. Il y a un devenir des organisations spatiales qui accompagne celui des pouvoir et des formations économiques. Mais un changement n'abolit et ne remplace que ce qui était inefficace dans le système précédent. C'est ainsi ce que montre l'analyse du passage des disciplines aux biopouvoir. Le second n'abolit pas le premier, au contraire il s'appuie sur lui et en change le sens stratégique. On observe un fait similaire avec le passage du *socius* territorial à la machine barbare despotique. Il y a donc un devenir des organisations territoriales qui accompagne les autres organisations tout en pouvant y faire survivre un certain nombre d'éléments des formations précédentes. Tant qu'une frontière conserve ses fonctions nodales et celles qui lui sont associées, elle peut très bien continuer à exister dans un système qui n'est pas a priori le sien.

Il existe un territoire primitif. C'est ce que montrent les travaux de Pierre Clastres sur la guerre. Il joue même un rôle politique extrêmement important dans ces sociétés. Il en est le moyen matériel de la pérennité de ces sociétés qui cherchent

[317] Nous ne prenons plus ici la question de la territorialité dans sa définition deleuzienne. Il s'agit ici de la territorialité dans son aspect essentiellement géo-politique.

l'indépendance politique à travers l'autarcie économique. Il est donc espace politique car moyen économique. Nous pouvons supposer que la territorialité primitive répond principe d'autorestriction par adéquation. Tout comme cela apparaît dans leur comportement face à la technique, à la production et au pouvoir, nous pouvons affirmer que l'extension du territoire primitif est fortement contrôlée afin de la limiter au plus restreint. Les moyens techniques sont dans un rapport de stricte adaptation par rapports aux besoins de production. La production est elle aussi dans un rapport d'adaptation au plus juste avec les besoins des membres de la société. L'exercice du pouvoir se limite aux besoins d'organisation des rapports sociaux et des actions collectives qui en découlent. Il existe donc dans ces sociétés un principe qui consiste à régler ses éléments primaire sur une adéquation avec les besoins minimaux qui la travaillent. De sorte que le territoire y sera toujours une réalité restreinte. Il ne pourra jamais viser qu'une extension limitée. Cette limite est déterminée par ce caractère politique primaire qu'est l'indépendance. L'espace géographique qu'occupe une société primitive, comme a pu le montrer Pierre Clastres, est strictement limité par la production. Il s'agit de la première détermination politique de tout territoire que ce rapport à l'extension. De ce point de vue, la territorialité des sociétés primitives est une territorialité totalement close et sans modification. Dans la mesure où l'échange est un cas relativement exceptionnel ; il s'agit d'une territorialité qui limite au possible les voies de communication et de circulation. De plus, si la guerre tient un rôle essentiel dans l'équilibre des sociétés primitives ; elle n'est jamais une guerre de conquête qui viendrait faire éclater ses structures profondes. Dans cette mesure, elles ne pourront jamais développer des formes variées d'espaces frontaliers.

Nous avons vu qu'il existe une nouvelle forme de territorialité qui se forme avec l'apparition des machines barbares despotiques. C'est l'apparition des premières organisations de l'État qui va modifier en profondeur l'existence du territoire. Si ce qui prédominait dans les sociétés primitives était l'adéquation entre l'extension et le besoin ; ce qui est important dans les systèmes impériaux et leur dérivés c'est le caractère dominateur du pouvoir qui s'y exerce. Ce qui vise ce pouvoir c'est la plus grande extension possible. Or, elle se construit par accumulation et addition de micro territoires préformés. Micro-territoires qui dans leur forme première découlent de l'organisation territoriale de la société primitives. La territorialité impériale, puis les territorialités étatiques accaparent ainsi les modes des sociétés primitives et leur

principe de limite par adéquation. Mais le territoire despotique tend à s'étendre au maximum. Mais maximum ne signifie pas infini. Il y a bien un principe interne de limitation de l'extension. Ce principe est la limite interne des pouvoirs souverains eux-mêmes. Dans la mesure où cette addition est l'effet d'un rapport de force et d'appropriation qui s'identifie dans sa forme extrême à la conquête, cette accumulation se poursuit tend que le pouvoir souverain conserve des forces. Il s'agit d'une territorialité polarisée dans la mesure où elle possède un centre. Tous les territoires préconstitués ; toutes leurs productions se focalisent sur ce centre qu'est la capitale comme extension du corps de l'empereur. Toute production est rabattue sur ce centre politique. Il s'agit d'une territorialité orientée vers l'extérieur puisqu'elle cherche à s'agrandir le plus possible. Dans son caractère extensif, elle connaît un grand nombre de variations mais dans ses modes qualitatifs ou dans ses structures ; une perte d'extension n'entraine aucune modification dans son organisation. C'est une territorialité moins stable que celle des sociétés primitives qui n'en garde pas moins une certaine stabilité organisationnelle.

La territorialité étatique avait rompu l'équilibre qu'instauraient les sociétés primitives entre lignes économiques et politiques. Il donne une primauté au système politique. Le capitalisme va déjouer ce principe et dans un premier temps le retourner. Il conserve dans un premier temps la territorialité étatique mais va y donner une importance croissante au forces productives économiques jusqu'à ce qu'elles dépassent les forces politiques. Le territoire devient alors essentiellement marché. C'est aussi pourquoi les première théories importantes du capitalisme se fait encore dans le rapport des forces économiques avec la nation comme chez Adam Smith. Mais cette tendance va s'accentuer dans un certain changement de forme après la seconde guerre mondiale. Michel Foucault montre dans *La naissance de la biopolitique* comment les fonctions économiques et politiques et les espaces qui leur sont corrélatifs tendent à se fondre en une seule dans ce que l'on nomme habituellement le néo-libéralisme. Dans une certaine mesure le capitalisme rétablit bien un certain équilibre entre économique et politique et dans un but qui ressemble à celui des sociétés primitives, ou plutôt sous une forme qui lui est symétrique. Mais ici c'est le politique qui devient le moyen de l'économique. L'existence de territoires va donc apparaître comme le support matériel des réseaux. Il ne s'agit pas ; encore une fois, d'affirmer que les réseaux n'existaient pas avant. Il s'agit plutôt de considérer

qu'à partir de ce moment, ce sont les réseaux qui vont prédominer dans l'organisation du territoire. En ce sens, la territorialité capitaliste se présente à travers une visée vers l'extension infinie. Les réseaux accumulent autant d'espace qu'ils le peuvent et cherchent à s'étendre indéfiniment. Cependant, il ne peut s'étendre que sur une espace politique qui suppose déjà la forme étatique. Il ne peut se concrétiser qu'à travers une série de relais préstructurés de nature politique, il y a donc une double nature de la territorialité capitaliste. Extension indéfinie, mais fractionnée, espace double qui comprend donc une double frontière, la construction de deux espaces frontaliers distincts.

Il nous semble que la forme concrète de frontière qui émerge de ces trois organisations territoriales va se décider en fonction de leur rapport avec l'extension. C'est pourquoi, il ne nous semble pas nécessaire de développéerles autres éléments qui entrent dans leur composition. Ce sont les frontières elles-mêmes et comment elles correspondent aux régimes d'extension qu'il nous faut comprendre.

Les trois modes de frontières

Nous pouvons à partir de là dégager trois formes de frontières qui sont les segments sans épaisseurs, c'est-à-dire les inframinces proprement dits ; les zones frontalières ou segments zones, c'est-à-dire le segment qui prend une certaine épaisseur matérielle, et enfin la frontière-aleph ou point frontière.

La première forme est directement liée aux sociétés primitives. Elle se détermine dans ce rapport clos à l'extériorité et à ce refus de l'extension. Son rôle est d'interdire toute intrusion et de servir de zone minimale d'échange. Elle n'a donc pas besoin de posséder une véritable épaisseur qui dépasserait les simples éléments matériels de sa signature. Certains archéologues ont essayé de montrer que les alignements de menhirs que l'on trouve à Carnac sont en fait le marquage d'une telle zone. Mais rien ne permet de supposer que sa forme matérielle dépasse cette nécessité du marquage. Dans la mesure où la structure politique primitive interdit l'annexion ou l'appropriation d'un nouveau territoire à un groupe social donné ; la frontière n'a pas besoin de jouer, sous cet aspect, un rôle plus important que celui de membrane. C'est la société primitive qui crée l'inframince proprement dit. Les segments épais, les zones frontalières comme les marches ou les confins ne peuvent apparaître qu'avec un système impérial ou des systèmes étatiques précapitalistes qui tendent à ce modèle.

C'est en effet dans un rapport à l'appropriation du territoire que se joue la nécessité de recourir à des formes épaisses de ségmentarité dont la forme la plus prononcée est celle de zone frontalière. Mais, l'existence d'un tel mode n'est possible qu'avec l'apparition des systèmes impériaux, puis de ces formes précapitalistes. Elles fonctionnent en effet sur une visée d'appropriation de microterritoires préconstitués. Dans ce cadre, chaque formation territoriale essaye de s'étendre autant que sa force le lui permet. Or, la limite de cette force est de deux genres ici. Elle a d'abord une limite interne quantitative qui existe dans la dépense qu'elle doit fournir afin d'exercer le pouvoir souverain sur son propre territoire. Machiavel est le premier philosophe a faire une analyse pragmatique de ce type de pouvoir. Or, le *Prince* montre bien comment le souverain doit d'abord entrer dans une démarche de conservation de sa

propre position et que ce problème se pose à travers une série de rapport de force avec les autres factions qui coexistent avec lui. Mais elle est aussi confrontée à une limite externe qui est dans le rapport qu'elle entretient avec les forces des formations qui la bordent. Dans ce cadre géo-politique et historique, la frontière est toujours un espace où se jouent et se déjouent des équilibres d'ordre militaires et politiques. Les frontières ont alors pour rôle de garantir l'intégrité d'une partie du territoire considérée comme essentielle contre, dans le pire des cas, une invasion ou des incursions. La Chine impériale a à se défendre contre les incursions des nomades venus de Mongolie. La Rome impériale est obligée de stabiliser ses rapports sur ses frontières avec les Calédoniens, les Germains ou les Daces. Plus tard, l'empire byzantin devra instaurer un système de défense souple face aux pressions exercées en Anatolie par les Turcs. L'empire de Charlemagne est bordé par un certain nombre marches dont la plus disputée est celle des Pyrénées. Plus les risques sont importants de perdre une partie du territoire, plus les segments s'épaissiront. Ainsi, ils ont comme visée principale de permettre la conservation d'un centre. Michel Foucher rappelle que les frontières byzantines sont de larges espaces eux-mêmes centralisés par des forteresses[318]. Les segments ici, ne sont plus inframinces, mais des segments-zone. Ces segments-zones peuvent avoir une épaisseur véritable, mais ils dépassent systématiquement la forme d'une simple clôture qui renforcerait simplement une signature. Le *limes* romain ou la Muraille de Chine sont plus que des clôtures dans la mesure où ils servent aussi de lieu d'habitation à des garnisons de soldats. Ils ont une épaisseur matérielle qui dépasse de loin celui d'une simple palissade ou d'une ligne de fil de fer barbelé. Le territoire impérial aménage sur sa périphérie des zones de matérialité, des zones qui servent de frontières en tant qu'elles sont capables de changer de main sans affecter le cœur du territoire. L'épaisseur des ces segments-zone est déterminée proportionnellement par l'équilibre qui peut exister entre les différentes formations politiques et de leurs rapports spécifiques à l'extension. Plus le territoire d'un souverain est restreint, plus le segment-zone tend à se rapprocher de l'inframince. De sorte que le segment qui apparaît dans les sociétés dites primitives reste toujours une possibilité immédiate des systèmes impériaux, puis féodaux qui les poursuivent. Partout où l'inframince est efficace comme forme la plus simple, il se suffit à lui-même. Cependant, le segment-zone est une apparition nouvelle propre au

[318] Sur ce point se référer à l'introduction de *Fronts et frontières* de Michel Foucher.

croisement entre la forme impériale de production et au pouvoir de souveraineté.

Deleuze et Guattari affirment que le capitalisme ne peut apparaître que dans le délitement du *socius* impérial, d'autre part Foucault montre que la formation des disciplines est corrélative d'un changement des modes de production et de perception de la propriété privée. Mais, il se passe un temps de cohabitation historique entre les dernières formes de monarchie absolue et les premières formes de capitalisme naissant. L'organisation capitaliste est de plus relativement instable dans la mesure où comme l'ont montrés Deleuze et Guattari, il absorbe et intègre toutes les tendances nouvelles ; mêmes celles qui lui sont foncièrement opposées. De ce fait, il est même possible d'y voir deux périodes comme l'avait fait Michel Foucault. Dans un premier temps, un capitalisme qui utilise les disciplines et ensuite ce que l'on dénomme le néo-libéralisme ; c'est-à-dire un capitalisme fondé sur les biopouvoirs. C'est là un dernier point de rencontre entre Deleuze et Foucault avec le développement des sociétés de contrôle. Or ces deux étapes entrent dans des rapports différents avec le territoire sous sa forme extensive. Or dans un premier temps le capitalisme se superpose au pouvoir étatique et donc saisit sa territorialité. Il s'adapte au découpage préexistant et ne modifie pas fondamentalement la nature des frontières. Il semble juste qu'il les ramène à cette forme la plus simple qu'est le segment-inframince en adaptant le segment-zone s'il y a besoin. Si l'organisation du capital change le rôle de l'État, il ne change que peu sa territorialité. C'est avec le passage aux sociétés de contrôle fondées sur la biopolitique que va apparaître un type de frontière radicalement nouveau que nous nommons point-aleph. Elle semble une invention absolument paradoxale puisqu'elle rebat ou replie entièrement le segment sur le point. Or, ce point, nous l'avons montré plus haut a bien un rôle de frontière. Il s'insère parfaitement dans les formes de synthèses territoriales en tant qu'espace nodal. Pourtant, dans l'état actuel des choses, il ne peut exister comme seule frontière. Il ne peut exister comme point synthétique entre le territoire proprement dit et les réseaux. Il est espace nodal entre deux espaces hétérogènes. Mais en tant que limite interne du réseau, elle met en communication des territoires différents, et prend alors un caractère de frontière politique réelle. C'est ainsi que ces points prennent part activement à la structure des territoires et y imposent leur caractéristique limite. Elles réadaptent la fonction du segment inframince dans le rhizome. Or, suivant cette forme réticulaire chaque point est potentiellement connecté à n'importe quel autre. Ainsi,

nous pouvons baptiser ces frontières par la locution de frontière-aleph. Nous empruntons cette notion d'aleph à Jorge Luis Borges. L'*Aleph* est un recueil de nouvelles qui tire son titre de la dernière. Dans cette nouvelle, Borges raconte l'histoire d'un homme qui découvre, sous l'escalier de la cave de sa maison, un point minuscule à peine visible. Ce point, dont on apprend plus tard qu'il se dénomme un aleph, lui permet de voir en même temps, dans une seule perception, tous les espaces. Borges à travers le narrateur le décrit ainsi : « Il hésita, et de la voix neutre, impersonnelle, dont nous nous servons pour confier quelque-chose de très intime, il dit que pour terminer le poème la maison lui était indispensable, car dans un angle de la cave il y avait un Aleph. Il précisa qu'un Aleph est l'un des points de l'espace qui contient tous les points. »[319] Ce personnage se lance alors dans la tâche infinie de décrire ce qui lui est donné à voir, tâche infinie et donc impossible. Au-delà du propos sur le rôle et les possibilités de la littérature et du langage à saisir et à rendre compte du réel, *L'aleph* nous montre la possibilité, même fictive ; d'un espace où tous les autres se croisent et coexistent sans ce confondre. Or, ces points fixes du réseau qui servent aussi de frontière politique sont dans cette situation. Il s'agit généralement de grandes métropoles mondiales telles que peuvent l'être New York, Los Angeles, Londres, Paris, Berlin, Barcelone ou Milan. C'est-à-dire qu'il s'agit d'espaces urbains qui dépassent la simple fonction d'habitation et leurs fonctions économiques et politiques classiques pour servir de zone d'articulation pour les flux circulants. De telles formes ne sont pas radicalement nouvelles. Paul Virilio décrit l'homogénéisation des notions d'espace géométrique et d'espace milieu qui se fait avec les améliorations des techniques de navigation au XVIIe siècle. D'une part, cette situation historique montre bien qu'il y a une tendance spontanée du capital à se former en rhizome. D'autre part, elle montre comment l'espace est une réalité de la représentation, puisque son idéal devient l'espace isotrope de la mer et de l'océan. Mais surtout, elle montre que les grands ports européens qu'ont pu être Londres, Le Havre ou Nantes en connexion avec les grands ports américains de la façade atlantique étaient déjà annonciateurs de ces points-aleph. La recherche d'un espace isotrope parfait va s'accentuer pour Virilio avec la conquête de la verticalité. Le développement de l'aéronautique qui conduit à la guerre totale est la condition du

[319] Cf. Jorge Luis Borges. *L'aleph*. Traduit de l'argentin par Roger Caillois et René L.-F. Durand. Éditions Gallimard. Collection l'Imaginaire. 1967. P.204.

développement d'une conception d'un espace lisse ou vide qui ne résiste pas à la circulation. Contemporain des systèmes que Foucault nomme les biopouvoirs ; Virilio parle de paix totale et Deleuze de sociétés de contrôle. Cette maîtrise du ciel prend le relais de celle de l'espace océanique et complète ; et même réalise ; l'exigence d'un espace isotrope et donc l'exigence d'une possibilité de circulation indéfinie par connexion directe. Ainsi, il devient possible de produire dans l'espace un réseau dont les points fixes entrent en connexion immédiate et binaire entre eux. Si le but premier des réseaux est économique, il ne peut évacuer la composante spatiale. Si effectivement, il y a une tendance à la fusion entre les éléments économiques et politiques, la question des souverainetés étatiques n'est pas encore abolie, et il semble qu'elle se réaffirme actuellement mais d'une manière problématique. La question pour nous n'est pas de savoir s'il s'agit d'un épiphénomène face à la peur que suscite la mondialisation, ou s'il s'agit d'une tendance profonde des États-nations contemporains. Elle ne nous paraît être ni l'une ni l'autre. Il nous semble qu'il y a actuellement concurrence entre certains modèles préexistants d'équilibre entre État et marché et des formes en construction. Sur ce point, la communauté européenne est l'un des exemples de constitution où se cherche un nouvel équilibre dans un espace à la fois économique et politique qui dépasse l'opposition entre marché national et marché international, ainsi qu'une nouvelle conception adéquate d'une nouvelle souveraineté qui traverse de manière homogène ces marchés intriqués. Il nous semble bien possible d'affirmer que la communauté européenne est quelque chose de nouveau en construction ; une innovation par rapport au fédéralisme tel qu'il existe aux États-Unis, en Russie ou en Allemagne. La fusion entre fonction économique du réseau et fonction politique du territoire exige une mutation au long terme par adaptation mutuelle ; mais ce processus est encore en cours d'effectuation. Il n'est pas achevé et sûrement la fusion entre frontière et points interne en est l'une des premières manifestations concrètes et stratégiques. Or cette connexion, au moins en droit, à tous les autres espaces impose de rabattre les fonctions traditionnelles du segment-frontières avec lesquels ils cohabitent. Actuellement, dans un espace tel que l'espace de Schengen, la circulation libre en apparence se heurte au contrôle des douanes au cœur même du territoire. Les ports, les gares et les aéroports des villes qui servent d'échangeur et de frontières-*aleph* possèdent tous les dispositifs de contrôle propres aux postes de douane qui se construisent sur les seuils. C'est là que s'effectue une certaine quantité des contrôles sur les marchandises, les personnes et ce qui est de

nos jours désigné sous le vocable information. Les frontières-aleph viennent concentrer et replier les fonctions et les dispositifs qui caractérisaient les modes segmentaires des frontières au sens habituel. Mais leur spécificité ne s'arrête pas là. Elles ne se contentent pas de concentrer les fonctions frontières sur les espaces ponctuels ; elles les répandent sous une forme nouvelle de segment, ou plutôt amène les formes de contrôle et les formes de pouvoir propres aux segments frontières à investir et à se diffuser sur les segments de circulation de réseau. Si l'espace de Schengen fait perdre une partie de cette fonction de contrôle aux frontières segments qui s'insèrent entre les territoires nationaux, ceux-ci apparaissent sous des formes mobiles le long des espaces de circulation et dans les villes qui servent de point fixe. L'existence des douanes volantes ou l'utilisation de la police pour la traque des sans-papiers sont des formes très voyantes de ces systèmes de contrôle qui s'identifient à la circulation elle-même. Le réseau n'est certes pas une nouveauté et une certaine maîtrise de la circulation, notamment à travers la fiscalité indépendante des grandes villes féodales, est un fait historiquement confirmée. Mais là encore, c'est l'ampleur et le rôle politique du phénomène qui fait qu'il est possible de l'envisager comme quelque chose de nouveau. En effet, cette ampleur et ce rôle modifient la qualité et l'échelle des processus transformant ainsi en profondeur un certain nombre de mode d'existence des segments. L'accroissement de l'importance politique de la circulation et de sa vitesse, les changements dans sa mutabilité lié à leur caractère technique modifie l'impératif de contrôle qui leur est attaché.

Nous pouvons donc dégager trois modes de frontières qui sont conatifs des trois systèmes généraux de l'organisation du pouvoir et de la production. Les frontières inframinces qui sont la forme historiquement et géographiquement la plus répandue et qui est contemporaines des sociétés premières. Leur existence représente la forme minimale des frontières. C'est cette minimalité qui fait son efficacité et sa récurrence. Pourtant, elle porte en soi comme potentielle ; les segments-zone ; les frontières épaisses qui sont à la fois des zones politiques en soi, qui appartiennent au territoire tout en y dessinant des coupures fermes. À la fois zone de vie et espace frontalier, le segment-zone est un seuil de passage par transition, une frontière progressive qui s'étend à la fois dans l'espace et dans la durée. C'est un mode de frontière toujours lié aux situations d'hostilité, frontière toujours guerrière. Ce n'est donc pas pour rien qu'elle naît avec les systèmes impériaux. Des formes comme les

marches ou les confins sont les zones les plus larges. Les formes les plus fines continuent à exister sous la forme de mur et tendent à réapparaître sur le mode d'un moyen rigide de contrôle des populations. Ils nous paraissent corrélatifs du système de paix totale et des formes contemporaines de guerre comme exercice d'un travail policier sur des populations civiles. Il y a bien une nouveauté par rapport aux inframinces ; mais ils étaient déjà contenus comme potentiel dans ces segments, tout comme l'État est en germe dans les structures profondes de la société primitive. De ce point de vue, l'apparition des points-aleph représente une nouveauté radicale. C'est une mutation profonde des possibilités et des formes des frontières qui est corrélative de transformations profondes de l'organisation de l'espace politique. Pourtant, cette nouvelle forme n'abolit pas les anciennes mais les complète. Il n'est pas encore possible de prévoir quelles conséquences à long terme aura cette transformation. Il nous semble peu probable qu'elles abolissent complètement les formes segmentaires de limite géo-politique. Ces trois formes ou catégories coexistent. Il est toujours possible que la forme qui émerge pour accompagner les biopouvoirs et les sociétés de contrôle deviennent les formes majoritaires de limitation de l'espace, il ne nous semble pas possible de supprimer les segments.

IV. Espace, frontière et subjectivité

Il reste cependant une dernière question qui est celle de l'influence des frontières sur les modes de subjectivation. Dans la mesure où les frontières sont le moyen de synthèse de l'espace, ce qui permet l'extension et le fonctionnement sociopolitique de l'espace nous pouvons supposer qu'elles exercent une influence sur la production des subjectivités.

Il existe deux directions qui nous amènent à postuler qu'il existe une influence des frontières sur la production des subjectivités. Dans un premier temps, il nous semble que ; contre Descartes ou Kant ; un large mouvement philosophique qui passe par Spinoza, Marx, Nietzsche, Freud, Foucault, Deleuze ou Bourdieu, montre que le sujet n'est pas une donnée immédiate de l'esprit humain. Qu'il soit envisagé sous sa forme empirique ou transcendantale, il nous semble qu'il est le résultat de processus sociaux ; qu'il n'est pas un fait statique ainsi qu'ont pu le montrer des auteurs tels que Spinoza, Hume ou Bergson. Le sujet se transforme au fur et à mesure de ses expériences vécues. Ce qui nous amène au thème de l'identité et de la personnalité. Si la personnalité répond à une définition qui ne concerne que l'individu sous son aspect psychologique (et qui ne nous intéresse pas ici) l'identité prend une acception collective et politique. Elle concerne alors la question de la représentation consciente qu'un groupe entretient avec les processus de production de la subjectivité : problème que nous avons déjà rencontrer avec Claude Lévi-Strauss, Jean-Pierre Vernant ou Pierre Bourdieu. Le territoire est aussi un espace de représentation, en tout cas où le sujet constitué peut se représenter lui-même sous le rapport de son appartenance collective. Mais, le territoire est surtout l'espace où se constitue le sujet. Il est en tout cas l'espace où s'exercent un certain nombre de procédures de subjectivation. Nous avons vu que le territoire est un espace de processus économiques, discursifs et d'exercice du pouvoir. Or, Marx montre bien au début du *Capital* comment la subjectivité du capitaliste n'est rien d'autre que la subjectivité du capital lui-même. Dans l'*Archéologie du savoir*, Foucault montre comment le sujet est d'abord une position, et donc une fonction, dans un champ discursif. Dans *Surveiller et punir* et les autres textes dans lesquels il analyse les pouvoirs ; Foucault montre que le sujet est

aussi le corps assujetti, que la subjectivité est la production d'une docilité et d'une certaine efficacité des corps. Or, le corps est dans l'espace. Les procédures à leur échelle stratégique se jouent et s'exercent sur le territoire. La frontière est un espace nodal où s'accomplit la synthèse territoriale. Elle a ici une influence nécessaire sur la constitution des subjectivités.

L'autre question qui tracer un lien entre frontières politiques et subjectivité est que la subjectivité peut être elle-même envisagée comme un espace. Une telle conception peut apparaître dans une affirmation telle que celle de Didier Anzieu : « Ainsi une tâche urgente, psychologiquement et socialement, me semble être celle de reconstruire des limites, de se redonner des limites, de se reconnaître des territoires habitables et vivables, frontières à la fois qui instituent des différences et qui permettent des échanges entre les régions (du psychisme, du savoir, de la société, de l'humanité). »[320] Il nous semble que cette position est particulièrement exprimée par Gilles Deleuze avec la notion de pli. Cette notion va apparaitre dans son étude sur Leibniz intitulée *Le pli*. Mais, il en donne déjà un concept dans ses analyses sur le travail de Michel Foucault. Le pli est la manière dont Deleuze décrit le concept foucaldien de subjectivité. Dans sa référence à Leibniz, cette notion prend une dimension beaucoup plus ontologique. Dans sa référence à Michel Foucault, il existe essentiellement comme espace de subjectivation. Si l'on peut suspecter Deleuze de ne pas être complètement fidèle dans sa lecture de Foucault, et comme il le fait avec tous les auteurs qu'il lit, d'essayer de rabattre sa pensée sur la sienne, il n'en est pas moins dans une théorie cohérente du pli qui reste proche de la démarche de Foucault. La question que pose Deleuze, à savoir comment habiter le pli, garde une certaine proximité avec celle de Foucault de savoir comment entrer dans des formes de production esthétique de soi-même. Or, dans cette notion de pli émerge l'idée que la subjectivité s'insère dans les champs discursifs et dans les champs de construction des pouvoirs. Et là encore, c'est à travers la frontière comme espace nodal qui permet à ces champs de fonctionner conjointement qu'elle a un rapport avec les subjectivités.

Il convient donc d'analyser comment, dans un premier temps, la frontière

---

[320] Cf. Didier Anzieu. *Le moi-peau*. Éditions Dunod. Chapitre I : « Préliminaires épistémologiques. ». 1985. P. 30

intervient sur la formation des procédures de subjectivation. Dans un second temps comment elle influence les formes d'identités en tant que représentation de soi-même. Enfin comment les frontières affectent la possibilité de définir la subjectivité comme pli.

Frontières et cohérences des procédures de subjectivation

Dans un premier temps, il convient de préciser qu'il ne revient pas au territoire d'être responsable de la genèse totale des subjectivités. Toutefois, comme nous l'avons montré, le territoire et l'espace sont un enjeu essentiel des pouvoirs, des discours et des formes d'organisation économique qu'elles soient de production ou de distribution et circulation. Foucault a bien montré comment la gestion et la production des individus sont fortement dépendantes de celle de l'espace, qu'il s'agisse des espaces analytiques au niveau des disciplines ou du territoire au niveau des biopouvoirs.

Dans la mesure où il y a une interférence de l'espace dans ces procédures, il nous semble évident qu'il y a un rôle des limites dans leur régulation. Ainsi, si l'on prend l'exemple du droit nous pouvons répéter ces affirmations de Giorgio Agamben dans une analyse du *Château* de Kafka : « Des raisons plus simples expliquent aussi l'importance de l'arpentage. En droit civil comme en droit public, la possibilité de connaître les frontières des territoires, d'identifier et d'assigner les portions du sol (*ager*), et, enfin, de trancher les litiges frontaliers, conditionnait l'exercice même du droit. C'est pourquoi, dans la mesure où il était un *finitor* par excellence – celui qui établit, connaît et décide des confins – l'arpenteur était dit aussi *iuris auctor*, « créateur de droit », et *vir perfectissimus*. »[321], et plus loin, il rappelle que la limite ; qu'elle soit intraterritoriale ou une frontière est toujours la condition de possibilité et de l'exercice du droit civil. Dans un autre ordre d'idée, Catherine Denys a pu montrer que la frontière crée des milieux de délinquance particulières. Elle écrit : « Même lorsque la frontière est basée sur des limites de circonscriptions juridiques, les espaces frontaliers peuvent apparaître d'une certaine manière comme des zones de non-droit. Pas au sens d'absence d'institutions juridiques, mais au sens d'impuissance des autorités judiciaires face à des délits caractéristiques et répétés. Certains délits sont directement générés par la frontière. La frontière Nord n'a pas connu de célébrité comme Mandrin, mais des bandes de contrebandiers organisés, armés et donc

[321] Cf. Giorgio Agamben. *Nudités*. Traduit de l'Italien par Martin Rueff. Éditions Rivage. Collection Bibliothèque. 2009. PP. 56-57.

dangereux ont causé des soucis aux autorités des deux pays, surtout dans le premier tiers du XVIIIe siècle. »[322] Or, comme Foucault a pu l'affirmer, la délinquance se constitue aussi sous une certaine forme de subjectivité.

Ce sont d'abord les limites internes au territoire qui sont l'appui des procédures de pouvoir et de discours qui entrainent les processus de subjectivation. L'exemple le plus parlant est celui des espaces analytiques dont la description nous est donnée au sein de celle des disciplines que fait Foucault dans *Surveiller et punir*. Foucault montre bien que les disciplines produisent une forme particulière de subjectivité qui est l'individu. Cette production ne peut s'effectuer qu'à travers un contrôle du corps fondé sur le détail et sur la connaissance des forces somatiques à un niveau infinitésimal. Or, ce contrôle ne peut être opératoire qu'à la condition d'une gestion analytique de l'espace dont la première étape est la règle qu'il nomme règle des clôtures. Il s'agit de spécifier un espace particulier et de lui assigner une fonction unique. Isoler l'hôpital, l'école, la caserne, l'atelier ou l'internat. La première règle d'exercice du pouvoir est de séparer un espace et par conséquent la production d'une limite. Nous pourrions ainsi revenir sur le rôle des groupes sociaux dans la question de la formation des groupes sociaux dans la question de la formation des subjectivités. Nous l'avons évoqué quand nous avons analysé la composition des groupes sociaux à travers les notions de capital culturel et de capital économique que propose Pierre Bourdieu. Il n'y a pas de comportement qui ne coïncide pas dans une certaine mesure à un *habitus* ; à un comportement socialement déterminé et qui ne serve aussi de symbole d'appartenance à un groupe. Or, nous avons aussi vu que ces groupes ne peuvent se maintenir dans le champ hiérarchique abstrait qui leur est propre sans trouver un mode d'ancrage dans l'espace matériel. Cet espace matériel existe sous la condition de limites spatio-temporelles ; ancrage qui ne peut se maintenir que par l'existence des axes fonctionnels. Or, il semble indéniable que les processus qui aboutissent à la production des subjectivités sont dépendant de leur effectuation dans un espace concret et défini.

---

[322] Cf. Catherine Denys. « Frontière juridique et pratiques judiciaires transfrontalières entre la France et les Pays-Bas au XVIIIe siècle » in *Frontière et criminalité 1715- 1815*. Sous la direction de Catherine Denys. Cahiers de l'Université d'Artois-N 18. 2000. P. 102.

Nous avons pu montrer que les frontières sont le moyen de concrétisation de synthèses hétérogènes qui permet à différentes strates d'espaces de nature à première vue incompatibles de fonctionner ensemble. Les frontières sont des métalimites, des limites qui d'une part accaparent toues les fonctions limites (quelle que soient leurs fonctions et leurs formes d'existence) et d'autre part de garantir leur stabilité. De sorte que, l'on ne peut véritablement leur assigner un rôle immédiatement actif dans la genèse des subjectivités ; on peut seulement affirmer qu'elles sont la condition indirecte et passive des processus qui permettent l'émergence d'un certain type de formation subjective. Cela n'implique pas qu'il existe une seule subjectivité par territoire, ni que chaque territoire produit indirectement un mode de subjectivation qui lui est propre. Les subjectivités sont toujours des subjectivités de groupe. Nous pouvons sur ce point répéter cette affirmation de Félix Guattari : « Nous sommes tous des groupuscules. » C'est un point commun entre les théories de Pierre Bourdieu, de Gilles Deleuze et Félix Guattari ou Michel Foucault. Ils affirment en effet qu'il n'y a de subjectivité que de groupe dans la mesure où les individus sont produits par les stratégies de pouvoir. Or, avant de constituer les individus eux-mêmes, elles forment d'abord les conditions collectives des subjectivités. Ainsi toute subjectivité est une correspondance ou une fuite par rapport aux conditions de pouvoir qui définissent les groupes sociaux. De ce fait, il nous semble tout à fait possible qu'il existe plusieurs modes de subjectivité sur un territoire dans la mesure où il y existe plusieurs groupes distincts. D'autre part, il nous semble aussi que rien n'interdit qu'il existe des groupes aux conditions similaires sur plusieurs territoires différents. Il nous semble cependant que ces groupes et les subjectivités qui leur sont associées ne peuvent se produire que dans un espace à travers un rapport serré avec une série de limites stratifiantes. Nous retrouverons ce problème avec la définition du pli. Mais, la question maintenant reste celle de l'autoreprésentation que se donnent ces subjectivités dont l'une des conditions est un rapport avec l'espace et ces limites.

Espace, territoire, frontière, identité

Si les subjectivités nous paraissent un véritable enjeu philosophique et politique, comme en témoignent les travaux du dernier Foucault, de Deleuze et Guattari, de Judith Butler ou de Giorgio Agamben, il n'en va pas de même pour l'identité. Les tentatives récentes de débat sur l'identité française lancées par le ministère de l'intérieur montrent l'artificialité et la fragilité d'une telle question. Cependant, certains essayent d'en faire un thème essentiel de la réflexion politique. Il nous paraît donc important de montrer que cette question est une question sans fondement. Pourtant, elle revient hanter la philosophie et les sciences humaines. Balibar peut ainsi affirmer : « Avec ce déplacement de la scène idéologique un mot a tout envahi : celui d'*identité*. »[323]

L'identité ne peut exister que dans un rapport à soi, et dans ce mode particulier qu'est la représentation. L'identité dans ce sens est le mode sur lequel un groupe se donne une image de lui-même. Or, dans un premier temps, nous l'avons vu avec les textes de Claude Lévi-Strauss sur la possibilité de l'existence d'organisations dualistes ; les agents n'ont généralement pas conscience d'un certain nombre de rapports sociaux dans lesquels ils entrent activement. Cette occultation de rapports fait qu'il existe toujours une distance entre les moyens de production réelle des subjectivités et les moyens de leur représentation. On peut toujours considérer que cette représentation, cette image déformée est un élément produit dans la subjectivité elle-même. Effectivement, il nous semble bien qu'un tel rapport à soi est tout aussi socialement, économiquement et politiquement construit. Pour autant, il nous semble aussi que l'identité est un effet de surface sans véritable profondeur ; que toute personne qui essaierait de la définir de manière précise et concrète n'aboutirait honnêtement qu'à la nécessité de dépasser cette question pour revenir à celle de la subjectivité. Ainsi à travers la question de l'identité nous pouvons revenir à la distinction que Félix Guattari traçait entre groupe sujet et groupe assujetti. Un groupe sujet est un groupe conscient des segments de pouvoir qui le traverse. Le groupe

[323] Étienne Balibar. *La crainte des masses. La philosophie avant et après Marx*. « Les identités ambigües ». Éditions Galilée. 1997. PP. 353-354.

assujetti au contraire ne peut se saisir comme une production sociale. Dans les groupes assujettis, chaque membre se ressent comme un individu autonome et autoproduit. L'identité est donc la forme creuse d'un groupe qui ne s'interroge pas sur ces propres conditions de production. De fait, l'identité prend toujours des formes relativement proches de ce que Colette Guillaumin avait nommé le préjugé de nature. Non que toute identité se présente comme un fait naturel ; mais elle prétend toujours à une évidence parfaite ; à une certitude aussi contraignante que la distinction homme/femme. Que les références se fondent dans la biologie, dans l'histoire ou dans la sociologie ne change pour l'instant pas grand-chose. L'identité a par conséquent quelque-chose d'exclusif dans la mesure où elle est toujours une image d'appartenance à une évidence. Elle est toujours une forme de sélection entre inclus et exclu. Cette image de soi implique les notions d'intérieur et d'extérieur.

C'est à ce niveau qu'intervient la nécessité de l'existence de frontières dans la constitution des identités. Elle ne peut se constituer que contre une autre. Elle ne peut se formuler qu'en opposition à ce qui lui est extérieur. Elle se constitue sur le même mode psychologique que ce que Nietzsche nommait les faibles dans la *Généalogie de la morale*. L'un des sens profond du nietzschéisme est de rompre avec cette notion d'identité dans la recherche d'expérience de dépersonnalisation qui ouvre à l'expérimentation des singularités. Dans la dissertation sur l'origine du bon et du mauvais et celle du bon et du méchant montre deux modes d'évaluation, celui qu'il nomme aristocratique et celui qu'il nomme morale des esclaves[324]. Il écrit : « Tout se passe donc à l'inverse de ce que nous voyons chez l'homme aristocratique, lequel conçoit d'abord et spontanément, c'est-à-dire à partir de lui-même, le principe de bon pour se faire seulement ensuite une idée du mauvais ! Quelle différence entre ce mauvais d'origine aristocratique et ce méchant brassé dans la cuve d'une haine inassouvie – le premier une création seconde, un accessoire, une couleur secondaire, le second, au contraire, l'original, le commencement, l'*acte* véritable dans la conception d'une morale des esclaves : combien différents sont ces deux mots, mauvais et méchant opposés tous deux apparemment au même concept de bon. Mais ce n'est pas le même concept de bon : que l'on se demande plutôt qui est le véritable

[324] Il nous semble regrettable que Nietzsche ait choisi un vocabulaire tel qu'il offre la possibilité d'autant de contresens ou d'interprétations malveillantes.

méchant au sens de la morale du ressentiment. »[325] L'identité est toujours une représentation différentielle, toujours symétrique à une représentation de l'autre. On en trouve un exemple dans le recueil de nouvelles de Carlos Fuentes intitulé *La frontière de verre* où il place ces propos dans la bouche d'un personnage d'origine mexicaine ayant décidé de vivre aux États-Unis : « Quand tu grandis sur la frontière, tu dois choisir : de ce côté ou de l'autre. Nous, nous avons choisi le Nord. Nous ne sommes pas des cons comme toi. »[326] De même, l'exemple des cultures grecques et romaines qui inventent la figure du barbare qui aura une grande importance dans la pensée politique. Olivier Razac écrit à ce sujet : « Le barbare est celui qui s'oppose à la mesure diététique ; ne possédant pas la raison, il se conduit avec excès et est incapable de suivre un itinéraire. Il a la puissance du guerrier mais aussi la fureur qui fait perdre la tête. »[327]

Si le lien qui existe entre subjectivation et frontière est un lien médiatisé par l'ensemble des limites que les frontières rendent possibles, le lien entre identité et frontière est beaucoup plus serré et constant. C'est que montre des textes comme *L'archéologie de la violence* de Pierre Clastres ou encore l'analyse que fait Étienne Balibar des *Discours à la nation allemande* de Fichte. Clastres montre que les sociétés primitives, qu'il nomme la *société,* sont des « êtres-pour-la-guerre ». Il s'interroge donc sur le rôle de la forme la plus institutionnalisée de la violence. Contre les tendances majoritaires de l'ethnologie, il affirme donc que les sociétés ne sont pas dans une démarche systématique d'interdiction de la violence. Au contraire, elles en font un usage constant et codifié. La guerre n'est véritablement un moyen de réguler la violence ; mais au contraire un moyen pour créer des identités collectives. Elle n'est que superficiellement le moyen de régler un conflit, elle n'a jamais comme but la conquête puisque les sociétés primitives refusent les rapports de soumission. La guerre est donc le moyen de maintenir une opposition avec un autre groupe social. Cette opposition a elle-même pour but la construction de cet épiphénomène corollaire

---

[325] Cf. Friedrich Nietzche. *La généalogie de la morale*. Traduit de l'Allemand par Isabelle Hildenbrand et Jean Gratien. Éditions Gallimard. 1971. P.39.

[326] Cf. Carlos Fuentes. *La frontière de verre*. Traduit de l'espagnol par Céline Zins. Édition Gallimard. 1999. P. 135.

[327] Cf. Olivier Razac. *La grande santé*. Éditions Climats. 2006. P. 136.

de la subjectivité qu'est la représentation identitaire. Ce rapport forme une question de frontière interne au sens très particulier que lui donne Balibar. Dans *La Crainte des masses*, il revient sur le sens que Fichte donne à ce problème des frontières internes. Le texte de Balibar s'intitule d'ailleurs « Fichte et la frontière interne ». Les *Discours à la nation allemande* sont une série de conférences données par Fichte dans une optique qui s'approche du nationalisme naissant. Il s'agit pour lui de convaincre son auditoire de défendre la culture allemande contre l'influence néfaste de la culture française qui se repend par l'intermédiaire des conquêtes napoléoniennes. Que ces discours aient une certaine justification historique ne vient cependant justifier ou légitimer le nationalisme en formation que l'on peut y deviner. Dans son étude Balibar compare ces textes à la situation qui entoure *Le silence de la mer* de Vercors. Cette comparaison nous semble dans la mesure où il paraît difficile de comparer deux situations historiques aussi dissemblables. Ce qui intéresse Balibar ; dans le cadre de son interrogation sur les rapports entre identités et frontières ; est l'apparition dans le texte de Fichte de cette expression de « frontière interne ». Ce terme apparaît au treizième discours qui est l'avant dernier de cette série. Cette expression résonne dans le texte de Fichte comme un appel à prolonger, voir dépasser, les frontières matérielles dans la subjectivité elle-même. De faire reposer les frontières réelles, politiques, concrètes sur l'autoreprésentation de soi-même. Dans l'analyse que Balibar fait de ce texte, il apparaît que l'unité d'un peuple ne se produit pas au sein d'un territoire, mais dans la langue elle-même. Balibar écrit :

> « a– l'unité naturelle d'un peuple, qui commande à celle de l'État, et qui en fait un tout indissociable, n'est pas territoriale mais linguistique.
>
> b– la langue est l'essence du lien social, parce qu'elle forme naturellement (avant tout artifice, toute application d'un art politique, toute convention délibérée) l'élément de la compréhension et de l'entente des partie du tout.
>
> c– la nature du naturel de la langue est spirituelle : en ce sens les frontières linguistiques, ou les frontières qui se manifestent par l'identité linguistique, sont « intérieure » et non « extérieures ».
>
> d– l'extérieur peut réagir sur l'intérieur : le mélange de peuples historiquement et culturellement hétérogènes (voire le simple contact avec l'étranger : comment

faut-il comprendre : *in sich aufnehmen ?* où commence l'accueil mortel de l'étranger) détruit l'identité spirituelle, le sens de l'histoire d'un peuple : il lui ferme l'avenir. »[328]

Le fait que Balibar envisage les conditions exceptionnelles du discours ; le fait que Napoléon vienne de dissoudre le Saint Empire germanique et que les armées françaises occupent effectivement l'Allemagne, pour lui ouvrir le sens d'un appel à la résistance ne nous paraît pas être une interprétation suffisante. Même dans cette lecture, le texte de Fichte est un appel à se structurer sur une identité forte. Or cette identité est la constitution d'une frontière en tant que représentation de soi, en tant que représentation dédoublée dans une référence à une prétendue langue mère. D'une part, nous l'avons vu avec les analyses de Saussure sur les isoglosses, une langue n'est pas un système apte à créer de véritables coupures spatiale, et donc pas une frontière. D'un autre côté, ce que Fichte nous présente est le mode de toute identité. Elle consiste à produire une représentation de soi sur un élément central et unificateur, totalement artificiel comme la langue. Cette représentation se donne toujours un sens et une valeur exclusive ; elle consiste bien à produire une frontière intérieure et même à se constituer soi-même comme frontière. Dans un texte intitulé « Qu'est-ce qu'une frontière ? » ; Balibar reprend cette phrase de André Green : « On peut être citoyen ou apatride, mais il est difficile d'imaginer qu'on est une frontière. »[329] Or, c'est dans l'identité elle-même sous son aspect politique qu'il est possible de se constituer soi-même comme une frontière. Il semble par conséquent qu'il se produise un aller-retour entre cette frontière intérieure qu'est l'identité et la frontière politique réelle en tant que métalimite. La métalimite permet la représentation, mais la représentation renforce le caractère effectif des frontières. Elle leur apporte un renfort qui est de l'ordre de la croyance telle que peut la décrire Hume dans la question de la connaissance.

---

[328] Étienne Balibar. *La crainte des masses. La philosophie avant et après Marx*. « La frontière intérieure ». Éditions Galilée. 1997. P. 135.

[329] André Green. La folie privée. Psychanalyse des cas-limites. Cité par Étienne Balibar in La crainte des masses. P. 371.

La subjectivité comme espace et son rapport aux frontières

Le troisième problème que nous avions évoqué est le fait que la subjectivité est elle-même un espace que l'on peut définir comme un pli. L'expression est de Gilles Deleuze, mais elle apparaît d'abord dans son analyse des travaux de la dernière période de Michel Foucault. Sur la fin de sa vie, Foucault revient en effet sur les modes d'autoproduction de la subjectivité et sur l'esthétique de soi et leurs usages possibles. Dans son livre intitulé *Foucault,* Deleuze revient sur cette question et va interpréter les travaux de Foucault à partir de cette question : comment habiter le pli ?

La première question est donc de définir le pli afin de comprendre quel type d'espace forme la subjectivité. Cette Question que dégage Deleuze des deux derniers tomes de *L'histoire de la sexualité* se formule ainsi : « c'est celle d'une dimension de la subjectivité qui dérive du pouvoir et du savoir mais n'en dérive pas. »[330] Ce problème d'une subjectivité active, Deleuze nous dit, à raison, qu'elle est une ligne qui parcourt toute son œuvre, qu'elle ne cesse d'affleurer dans la question du savoir et du pouvoir. Foucault est obligé de revenir aux Grecs et à leur rapport à l'économie et à l'érotique pour en construire l'analyse. Il ne nous intéresse pas ici de comprendre la nécessité de ce retour. Ce qui nous semble important est l'image ou le diagramme que permet de tracer ses derniers travaux d'une subjectivité envisagée comme espace.

Ce diagramme, Deleuze nous le donne à travers les lignes qui viennent participer à sa construction. La subjectivité est un espace qui va se constituer en repliant les champs où émergent les lignes qui la produisent. Le premier est le champ abstrait du savoir, le second est l'espace des rapports de force. À ces champs viennent s'ajouter ce que Foucault nomme un Dehors en référence à Maurice Blanchot. La dernière ligne de composition est la singularité somatique. Deleuze écrit :

> « La formule la plus générale du rapport à soi, c'est : l'affect de soi par soi, ou la force pliée. La subjectivation se fait par plissement. Seulement il y a *quatre plissements*, quatre

[330] Cf. Gilles Deleuze. *Foucault*. Éditions de minuit. Collection Critique. 1986. P. 109.

> plis de subjectivation, comme pour les fleuves de l'enfer. Le premier concerne la partie matérielle de nous même qui va être entourée, prise dans le pli : chez les Grecs, c'était le corps et ses plaisirs, les « aphrodisia » ; mais, chez les chrétiens, ce sera la chair et ses désirs, le désir une toute autre modalité substantielle. La deuxième est le pli du rapport de force, à proprement parler ; car c'est toujours suivant une règle singulière que le rapport de force est ployé pour devenir rapport à soi ; ce n'est certainement pas la même chose, quand la règle efficiente est naturelle, ou bien divine, ou bien rationnelle, ou esthétique … Le troisième est le pli de savoir, ou le pli de vérité, en tant qu'il constitue un rapport vrai à notre être, et de notre être à la vérité, qui servira de condition formelle à tout savoir, à toute connaissance : subjectivation du savoir qui ne se fait pas du tout de la même manière chez les Grecs et les chrétiens, chez Platon, chez Descartes ou chez Kant. Le quatrième est le pli du dehors lui-même, l'ultime : c'est lui qui constitue ce que Blanchot appelait une « intériorité d'attente », c'est de lui que le sujet attend, sur des modes divers, l'immortalité, ou bien l'éternité, ou le salut, ou la liberté, ou la mort, le détachement… Les quatre plis sont comme la cause finale, la cause formelle, la cause efficiente, la cause matérielle de la subjectivité ou de l'intériorité comme rapport à soi. Ce sont les plis qui sont éminemment différents variables, d'ailleurs sur des rythmes différents, et dont les variations constituent des modes irréductibles de subjectivation. Ils opèrent « en dessous des codes et des règles », du savoir et du pouvoir, quitte à les rejoindre en se dépliant, mais non sans que d'autres pliures se fassent. »[331]

La subjectivité ne peut se présenter que comme un plissement du dehors dans ce dedans où s'exercent savoir, pouvoir et où existent les corps. Nous l'avons déjà comment interviennent les corps, les savoirs et les pouvoirs dans la formation d'espaces concrets ou abstraits. Le Dehors dont parle Foucault ; dont parlent Blanchot et Deleuze par rapport à Foucault est rabattable, au moins en partie, à la dimension des couches de matière non encore stratifiées et leurs intensités variables. Mais, il nous semble évident que ce dehors peut recevoir une quantité indéfinie de déterminations. Il peut aussi se saisir dans la multiplicité des affections singulières des corps comme la théorie des petites perceptions peut en rendre compte. Il peut aussi désigner des formes de pensées qui restent extérieures à elles-mêmes telles que la notion d'inconscient peut nous en offrir un exemple. Le Dehors est ce qui est insaisissable en dehors des lignes stratifiées et en dehors des limites stratifiantes. C'est dans ce dehors que se fait la possibilité de créer des lignes de subjectivations comme lignes de fuite. Si nous insistons sur la liaison entre le Dehors et les couches

[331] Cf. Gilles Deleuze. *Foucault*. Éditions de minuit. Collection Critique. 1986. PP. 111-112.

d'espace hylétiques en devenir c'est pour lui attribuer une forme spatiale incertaine. Le fait est que le pli a une dimension spatiale. Il est certain que l'espace ne peut se résumer à lui seul toutes ses déterminations. Qu'elle prenne des aspects politiques, esthétiques, psychologiques, épistémologiques ou ontologiques n'est pas à remettre en doute. Mais le pli implique une forte dimension spatiale comme dimension immédiate et importante.

Nous avons déjà pu montrer comment la subjectivité était dépendante de la production d'espaces hétérogènes à travers la construction des groupes sociaux et des réseaux économiques et discursifs. Nous avons vu que la possibilité d'une subjectivité produite était déjà liée à l'existence d'espaces stratifiées. Nous avons vu aussi l'existence d'interstrates. Chaque limite est à la fois la clôture de l'un de ces espaces hétérogènes et l'élément de passage, la surface synaptique où s'effectue une synthèse disjonctive d'espace. Or, la subjectivité est un espace à la fois micro et abstrait. Ce qui nous paraît important est qu'elle est, en tant que pli, une interstrate avec toutes les autres limites. Le pli se présente comme infrastrate, comme une forme d'espace qui se connecte toujours à toutes les formes de limites. La subjectivité est l'interstrate de toutes les strates. Elle est un infraespace qui connecte toutes les strates d'espace à ce qu'elles ne sont pas. Mais il ne s'adit pas d'une connexion synthétique comme celle qu'opère les frontières en tant que métalimite de la métastrate. Elle est un espace idéel ou abstrait qui saisit l'espace lui-même pour le mener sur son dehors. Nous pouvons donc ici réaffirmer le caractère ontologique que Deleuze suppose au pli dans la confrontation qu'il ouvre entre Heidegger, Nietzche et Foucault[332], ou encore comme il le fait dans la manière dont il redéfinit le pli en le rapportant à Leibniz. Le pli est un connecteur de l'espace sur d'autres modes d'être. Le dehors en est la part active, la possibilité de l'affection de soi par soi. En tant qu'espace d'ontogénèse ; de

[332] Deleuze affirme que Foucault réalise Nietzsche en tant qu'il est la possibilité de Heidegger. Cette question du pli se trouve aussi chez Heidegger. Nietzsche pose directement la question du souci de soi, de la possibilité d'une autocréation esthétique de soi ; ce que Deleuze nomme une éthique. Chez Nietzsche cette question ne se rapporte pas à l'être, mais au devenir et à la volonté de puissance comme complexe de force. Si Heidegger pose aussi une question qui correspond à l'éthique il la pose dans un rapport authentique à l'être. La question de Foucault est donc une ontogenèse du pli dans une série de rapports de force. C'est en ce sens que pour Deleuze Foucault est la possibilité nietzschéenne de Heidegger.

production et de devenir est la possibilité d'entrainer les espaces et les limites dans des formes actives.

De ce point de vue, la subjectivité est dans un rapport d'infrastrate avec les frontières. Rapport inverse puisqu'elle ne produit que des espaces micro et des infrastrates dont la limite n'a pas de rôle synthétique. Elle entre dans une relation au territoire et à ses frontières du même ordre qu'avec les autres espaces et leurs limites. Dans son aspect passif, sous l'angle d'élément produit dans les différentes strates ; la subjectivité est dans un rapport indirect avec les frontières. Mais, sous son aspect actif, la subjectivité comme autoproduction, est la possibilité générale d'entrainer territoire et frontière sur d'autres lignes et d'autres formes. En tant qu'affection de soi sur soi, en tant que mode actif, la subjectivité comme pli sur le dehors est connexion de m'espace avec ce que l'espace n'est pas, du social et du politique avec ce que social et politique ne sont pas, de la pensée avec ce que la pensée n'est pas. Sous cette forme la subjectivité est une possibilité ouverte sur le devenir ; au moins l'un des points de connexion sur les devenirs diffus ; là où les intensités prennent formes, quantités et qualité. La subjectivité est l'espace d'émergence des possibilités intensives qui ne cessent de parcourir les éléments stratifiés, qui ne cessent de les travailler et de les déformer. Le dehors est le chaos qui ne cesse de poindre sous les formes et les limites stratifiantes. La subjectivité active est connectée aux frontières comme à toute autre limite, mais toujours comme possibilité de distorsion, de fracture du sens et de fonction. Elle répercute sous un autre rapport les formes passives conditionnées.

Conclusion : Sur la suppression des frontières et la possibilité d’une cosmopolitique

La question qui nous semble urgente est celle d'une disparition totale des frontières. C'est-à-dire la question de l'existence d'une cosmopolitique qui se réaliserait dans une étendue politique non fractionnée, d'une continuité pure et homogène. Dans son *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, Kant fait du cosmopolitisme la fin ultime du devenir historique. Il écrit ; reprenant l'une des idées essentielles de l'aristotélisme ; que : « En effet, la nature ne fait rien en vain »[333]. Il commence son texte par cet impératif : « Le philosophe ne peut tirer de là aucune autre indication que la suivante : puisqu'il lui est impossible de présupposer dans l'ensemble chez les hommes et dans le jeu de leur conduite le moindre dessein personnel, il lui faut rechercher du moins si l'on ne peut pas découvrir dans ce cours absurde des choses humaines un *dessein de la nature* : ceci rendrait du moins possible, à propos de créature qui se conduisent sans suivre de plan personnel, une histoire conforme à un plan déterminé de la nature. »[334] La question que va poser Kant dans cet opuscule est de savoir si l'histoire est un devenir téléologique guidé par un plan secret de la nature. Une évolution qui mènerait l'humanité par étapes successives à une organisation politique parfaite et rationnelle. Il écrit :« On peut envisager l'histoire de l'espèce humaine en gros comme la réalisation d'un plan caché de la nature pour produire une constitution politique parfaite sur le plan intérieur, et, en fonction de ce but à atteindre, également parfaite sur le plan extérieur ; c'est le seul état de choses dans lequel la nature peut développer complètement toutes les dispositions qu'elle a mise dans l'humanité. »[335] La question se pose ainsi chez Kant du statut de cette idée d'une forme politiquement parfaite. Tout d'abord, elle concerne la liberté humaine. Kant précise que le moteur de l'évolution est dans un antagonisme qu'il décrit comme insociable sociabilité. Si l'homme a besoin de la société, ses passions s'opposent à son existence. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire

---

[333] Cf. Emanuel Kant. *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* in *Opuscules sur l'histoire*. Traduit de l'allemand par Stéphane Piobetta. Éditions Garnier Flammarion. 1990. P. 72.

[334] *Ibidem.* PP. 70-71.

[335]*Ibidem*. P. 83.

d'établir un droit qui soit à la fois contraignant tout en conservant la liberté. Dans cette mesure, il est nécessaire qu'il existe un garant de la loi qui est l'État. Mais la question de l'organisation d'une constitution politique parfaite est directement liée à celle des rapports extérieurs des États entre eux. Le problème essentiel réside dans le fait qu'ils sont entre eux comme les individus à l'état de nature. La septième proposition pose ce principe : « Le problème de l'établissement d'une constitution civile parfaite est lié au problème de l'établissement de relations régulières entre les États, et ne peut pas être résolu indépendamment de ce dernier. »[336]. Le projet cosmopolitique kantien se présente donc comme un projet de société des nations. Il s'agit de trouver de nouveaux modes d'équilibres entre les États. Le projet le plus général de cette politique kantienne est résumé ainsi : « Ce qui donne l'espoir qu'après maintes révolutions et maints changements, finalement, ce qui est le dessein suprême de la nature, un *État cosmopolitique universel arrivera un jour à s'établir* : foyer où se développeront toutes les dispositions primitives de l'humanité. »[337] Il nous semble nécessaire de préciser que cette idée ne préjuge pas de sa concrétisation. Il s'agit d'une idée transcendantale, d'un idéal de la raison par rapport à l'usage politique de la liberté humaine. Mais cette idée ne s'oppose pas à la disparition de l'État. Elle n'aboutit pas non plus à l'idée d'un gouvernement mondial dont la réalisation semble encore plus douteuse. Le cosmopolitisme apparaît chez Kant dans un rapport entre intériorité et extériorité qui suppose la fixité des frontières. Il suppose l'alignement des États particuliers sur un même mode rationnel de fonctionnement. Or, la question de la disparition des frontières suppose celle de l'État. Cependant, nous avons vu avec Pierre Clastres qu'il existe la possibilité d'une politique sans État. Avec Foucault, nous voyons que la politique s'identifie bien mieux à l'exercice du pouvoir qu'à une constitution et à ses institutions. La question du cosmopolitisme se pose bien dans un cadre géo-politique ; mais elle suppose déjà ; avant d'affirmer comme le fait Kant ; la permanence des frontières, de 'interroger sur la possibilité de leur suppression.

Or, l'idée d'une disparition progressive de ces limites politiques est l'une des idées qui se présente comme une évidence pour une partie de l'opinion occidentale.

---

[336] *Ibidem.* P. 79.

[337] *Ibidem.* P. 86.

Opinion qui est contrebalancée par le constat empirique que peut fait un géographe comme Michel Foucher qui réaffirme leur importance actuelle dans la géo-politique contemporaine. Il nous semble que cette idée d'un dépérissement progressif de la fonction frontière est liée à une surestimation de l'importance de ce qui est généralement désigné sous le terme de mondialisation qui s'enracine dans une mécompréhension des réseaux économiques et d'information. Or, symétriquement à cette idée s'impose l'idée d'un durcissement et d'un accroissement du rôle des frontières. S'il y a bien actuellement des zones de fortes tensions politiques sous forme d'hostilité entre États ; comme entre l'Inde et le Pakistan ; de lutte pour la maîtrise d'un territoire ; comme entre Israël et le peuple palestinien ; ou comme tentative de contrôle des flux migratoires principalement nord-sud ; comme sur la frontière entre le Mexique et les États-Unis ou les zones de contact entre le Maghreb et l'Europe ; il ne semble pas possible d'affirmer une crispation généralisée sur les frontières. Il y a là aussi une surestimation de phénomènes de renforcement qui sont toujours l'effet de situations concrètes et particulières qui ne sont pas la règle générale. La critique de ce soit disant renforcement des frontières est souvent corrélative d'un appel à la dissolution de l'État au profit d'institutions économiques réticulaires comme possibilité de renforcer l'influence du marché. Or, le réseau ne peut exister sans un découpage régional de territoires spécifiés.

La question reste bien celle de la possibilité d'une destruction des frontières. Il nous faut pour envisager cette question revenir sur leur fonction principale. Elles ont en effet pour détermination principale d'être un espace nodal où s'assurent les synthèses hétérogènes des différentes strates d'espace. La suppression des frontières aboutirait à la dissolution de l'unité hétérogène qui se cristallise dans l'espace politique. Même si l'on suppose l'effondrement de l'État et du capital, les frontières,qu'elle que soit leur forme concrète, sont trop proches des structures premières de la politique et de la production pour être supprimées. Sur ce point, nous pouvons nous à minima avec Kant sur le fait qu'une cosmopolitique ne peut se faire qu'à travers une certaine qualité de rapports entre territoires et par les formes politiques qui s'y inscrivent.

Donc, tout comme l'existence du pouvoir (le pouvoir est infini), tout comme les rapports de production, l'existence du territoire empilant des strates garanties par

une métalimite est un fait immanent à toute organisation politique. La question d'une cosmopolitique ne peut pas se formuler dans une idée telle que celle d'un dépérissement progressif des frontières mais dans celle de l'usage politique de l'espace et de ses limites. Le problème fondamental est donc celui de la création de nouvelles formes politiques qui impliquent de nouvelles de constructions ou d'appropriation de l'espace. En ce sens, il ne peut y avoir qu'un lien profond entre philosophie et politique. A propos de l'écriture de Kafka, Agamben écrit : « toute cette littérature est un assaut à la limite ».[338] Il nous semble possible de généraliser cette affirmation à au moins une partie de la philosophe. La politique aussi ce présente comme un art de la limite. Cette question suppose les conditions d'une telle création. La première nous paraît être la disparition des organisations étatiques et capitalistes du territoire. Or, comme Nietzsche a pu l'affirmer à propos de l'État, ce chien ne veut pas mourir. Il en va de même pour le capital. Si une cosmopolitique n'est pas possible à travers l'existence d'États ; comme a pu l'espérer Kant, c'est qu'il ne fonctionne que pour lui-même. Si le capitalisme tend à se mondialiser et à intervenir sur la construction de l'espace, il n'en est pas pour autant une forme politique au sens stricte. Le capital est une force qui occupe ce qui lui est utile dans les forces politiques et ne peut se maintenir que par déséquilibrage hostile des relations politiques touchant à la production et à la distribution. Leur disparition serait donc la condition nécessaire, mais sûrement insuffisante d'une cosmopolitique. Il nous semble qu'une seconde condition serait une réforme des subjectivités. Michel Foucault écrit dans *L'herméneutique du sujet* : « alors c'est peut-être une tâche urgente, fondamentale, politiquement indispensable, que de constituer une éthique du soi, s'il est vrai après tout qu'il n'y a pas d'autre point, premier et ultime, de résistance au pouvoir politique que dans le rapport de soi à soi. »[339] La reprise en main de la production politique de l'espace doit être arrachée aux grandes lignes stratégiques. Il nous paraît nécessaire de dissoudre la question des identités, de résorber les subjectivités produites pour en faire des subjectivités productives qui ouvrent la possibilité de court-circuiter le caractère coercitif du pouvoir. La réappropriation de l'espace passe par la réappropriation de

---

[338]Cf. Giorgio Agamben. *Nudités*. Traduit de l'Italien par Martin Rueff. Éditions Rivage. Collection Bibliothèque. 2009. P. 69.

[339] Cf. Michel Foucault. *L'herméneutique du sujet*. Éditions Gallimard et le Seuil. Collection Hautes études. 2001. P. 241.

soi. Produire un nouveau sens des limites de l'espace suppose de changer le sens des procédures qui leur donne naissance et donc de changer le sens des formations subjectives sur lesquelles ils essayent d'avoir prise. Il s'agit donc de former l'espace d'un groupe sujet. Ces conditions ; qui ne sont en outre que les conditions primaires ; nous semblent profondément exigeantes ; de telle sorte que ; contrairement à ce qu'affirme Kant, elles ne nous semblent pas être le but le plus général de l'humanité. Que ce but soit accessible ou non n'est qu'une possibilité d'une histoire contingente, et de plus ne nous semble pas la plus probable. Pour le moment, la seule solution immédiate qui apparaît comme cohérente est celle de ce que Hakim Bey nomme les TAZ. C'est-à-dire la création de zones autonomes temporaires. La réappropriation brute d'espaces locaux où peuvent se réaliser des expérimentations politiques, spatiales et subjectives.

Bibliographie

Alcinoos. *Enseignement des doctrines de Platon*. Éditions des belles lettres. Traduit du Grec par Pierre Louis. 1990

Agamben Giorgio, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*.Traduit de l'italien par Martin Rueff. Éditions Rivage. 2006.

Agamben Giorgio. *Nudités*. Traduit de l'italien par Martin Rueff. Éditions Rivage. 2009.

Antonioli Manola. *Géophilosophie de Deleuze et Guattari*. Éditions L'harmattan. Collection Ouverture philosophique. 2003.

Aragon Louis. *Le crève cœur*. Éditions Gallimard. 1946.

Arendt Hannah. *Qu'est-ce que la politique ?*. Traduit de l'Allemand par Ursula Ludz .Éditions du Seuil. Collection Point essai. 1995.

Arendt Hannah. *L'impérialisme*. Éditions du Seuil. Collection Point essai. Traduit de l'allemand par Martine Leiris. 1982.

Arendt Hannah. *Du mensonge à la violence*. Traduit de l'anglais par Louis Durand. Éditions du Pocket. Collection Agora. 1972.

Aristote. *Les politiques*. Traduit du Grec par Pierre Pellegrin. Éditons Garnier Flammarion. 1993.

Aristote. *Physique*. Traduit du grec par Amorick Stevens. Édition Vrin. Collection bibliothèque des textes philosophiques. 1999.

Aristote. *Métaphysique*. Traduit du grec par Jean Tricot. Édition Vrin. Collection bibliothèque des textes philosophiques. 2000.

Aron Raymond. *Démocratie et totalitarisme*. Éditions Gallimard. Collection Folio essai. 1965.

Anzieu Didier. *Le moi-peau*. Éditions Dunod. 1985.

Balibar Etienne. *La crainte des masses. Philosophie avant et après Marx*. Éditions Galilée. 1997.

Balibar Etienne. *Trop loin, tout prés*. Éditions Bayard. 2008.

Balibar Etienne. *Europe, Constitution, Frontière*. Éditions du passant. 2005.

Bataille George. *La part maudite*. Éditions de Minuit. Collection Critique.1967.

Bennington Geoffrey, *Frontières kantiennes*. Éditions Galilée. 1997.

Bergson Henri. *L'évolution créatrice*. Éditions des Presses Universitaires de France. Collection Quadrige. 1941.

Bergson Henri. *Matière et mémoire*. Éditions des Presses Universitaires de France. Collection Quadrige.

Berkeley. *Essai pour une nouvelle théorie de la vision*. Éditions des Presses Universitaires de France. Collection Epiméthée. 1985.

Blanchot Maurice. *L'écriture du désastre*. Éditions Gallimard. Collection NRF. 1980.

Blanchot Maurice. *L'espace littéraire*. Éditions Gallimard. Collection Folio essais. 1955.

Boltanski Luc et Chapiello Ève. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Éditions Gallimard. Collection NRF. 1999.

Borges Jorge Luis. *L'Aleph*. Traduit de l'Espagnol par Roger Caillois et René Durand. Éditions Gallimard. Collection L'Imaginaire. 1967.

Bourdieu Pierre. *Raison d'agir*. Éditions du Seuil. Collection Point essai. 1984.

Braudel Fernand. *Grammaire des civilisations*. Édition Flammarion. Collection Champs. 1993.

Braudel Fernand. *L'identité de la France*. *Espace et terriroire*. Édition Flammarion. 1986.

Castoriadis Cornélius. *L'institution imaginaire de la société*. Éditions du Seuil. Collection Point essai. 1975.

César Jules, *La guerre des Gaules*. Éditions des Belles Lettres. 1981.

Butler Judith. *Défaire le genre*. Traduis de l'anglais par Maxime Cervulle. Éditions Amsterdam. 2006.

Butler Judith. *Trouble dans le genre*. Traduis de l'anglais par Cynthia Kraus. 2006.

Clastres Pierre, *Archéologie de la violence*. Édition de l'aube. 1999.

Clastres Pierre. *La société contre l'État*. Éditions de Minuit. Collection Critique.1974.

Cervantès. *Don Quichotte*. Traduit de l'espagnol par Louis Viardot. Éditions Garnier Flammarion. 1981.

Clausewitz Carl Von. *De la guerre*. Traduit de l'allemand par Denise Naville. Editions de Minuit. 1955.

Debord Guy. *La société du spectacle*. Éditions Gallimard. Collection Folio. 1992.

Debray Régis. *Vie et mort de l'image*. Éditions Gallimard. Collection Folio Essai. 1992.

Descartes René. *Les méditations métaphysiques*. Éditions Le livre de poche. 1990.

De Fontenay Elizabeth. *Sans offenser le genre humain, Réflexions sur la cause animale.* Éditions Albin Michel. Collection bibliothèque des idées. 2008.

Deleuze Gilles, *La logique du sens*. Éditions de Minuit. Collection Critique. 1969.

Deleuze Gilles, *Spinoza, une philosophie pratique*. Éditions de Minuit. 2003.

Deleuze Gilles. *Pourparlers*. Editions Flammarion. Collection Champs. 1990.

Deleuze Gilles. *La philosophie critique de Kant*. Éditions des Presses Universitaires de France. Collection Quadrige.

Deleuze Gilles. *Le bergsonisme*. Éditions des Presses Universitaires de France. Collection Quadrige.1963.

Deleuze Gilles. *Foucault*. Éditions de minuit. Collection Critique. 1986.

Deleuze Gilles. *Deux régimes de fous*. Éditions de Minuit. Collection Critique. 2003.

Deleuze Gilles et Guattari Félix. *L'anti-Œdipe.* Éditions de Minuit. Collection Critique. 1972.

Deleuze Gilles et Guattari Félix. *Mille Plateaux*. Éditions de Minuit. 1982.

Deleuze Gilles et Guattari Félix. *Qu'est-ce que la philosophie ?*. Éditons de Minuits. Collection Critique. 1991.

Derrida Jacques, *Marges de la philosophie*. Éditons de Minuits. Collection critique. 1972.

Duchamp Marcel, *Carnets*. Éditons Flammarion. Collection Champ. 1999.

Durkheim Emile. *Règles de la méthode sociologiques*. Éditions des Presses Universitaires de France. Collection Quadrige. 2005.

Foucher Michel, *L'invention des frontières*. Éditions de la Fondation pour les Études de Défense nationale. Collection des 7 épées. 1987.

Foucher Michel, *L'obsession des frontières* .Éditions Perrin. 2007.

Foucault Michel. *Histoire de la folie à l'âge classique.* Éditions Gallimard. Collection Tel. 1961.

Foucault Michel, *Les mots et les choses*. Éditions Gallimard. Collection Tel. 1966.

Foucault Michel, *L'archéologie du savoir*. Éditions Gallimard. Collection des sciences humaines. 1969.

Foucault Michel, *L'ordre du discours*. Éditions Gallimard, collection blanche.1971.

Foucault Michel, *Surveiller et punir*. Éditions Gallimard.

Collection Tel. 1975.

Foucault Michel, *La naissance de la biopolitique*. Éditions Gallimard et le Seuil, collection des Hautes études. 2004.

Foucault Michel, *Le pouvoir psychiatrique*. Éditions Gallimard et le Seuil, collection des Hautes études. 2003.

Foucault Michel. *Sécurité, territoire, population.* Éditions Gallimard et le Seuil, collection des Hautes études.2004.

Michel Foucault. *Le gouvernement de soi et des autres.* Éditions Gallimard et le Seuil, collection des Hautes études. 2008.

Michel Foucault. *L'herméneutique du sujet.* Éditions Gallimard et le Seuil, collection des Hautes études. 2001.

Frege, *Ecrits logiques et philosophiques*. Traduit de l'allemand par Claude Imbert. Édition du Seuil. Collection Point essais. 1971.

Freud Sigmund, *La métapsychologie*. Traduit de l'allemand par Jean Laplanche et J.B Pontalis. Éditions Gallimard. Collection Folio essais. 1968.

Fuentes Carlos. *La frontière de verre*. Éditions Gallimard. NRF. Traduit du mexicain par Céline Zins. 1999.

Garlan Yvon. *Guerre et économie en Grèce antique*. Éditions de la découverte. 1999.

Guattari Félix. *Psychanalyse et transversalité*. *Essais d'analyse institutionnelle*. Éditions de la découverte. 1972.

Michael Hardt et Negri Antonio. *Empire*. Traduit de l'Américain par Denis Armand Canal. Éditions 10/18. 2000.

Michael Hardt et Negri Antonio. *Multitude*. *Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*. Traduit de l'américain par Nicolas Guilhot. Éditions de la découverte. 2004.

Hegel Georg Wilhelm Friedrich. *Principe de la philosophie du droit*. Traduit de l'allemand par Jean Kervégan. Presses universitaires de France. Collection Quadrige. 2003.

Hegel Georg Wilhelm Friedrich. *Phénoménologie de l'esprit*. Traduit de l'allemand par Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière. Éditions Gallimard. Collection Folio essais. 1993.

Heidegger Martin, *Être et temps*. Traduit de l'allemand par Vezin. Éditions Gallimard. Collection Bibliothque de philosophie. 1986.

Hobbes Thomas. *Du citoyen*. Traduit du latin par Philippe Grignon. Éditions Garnier Flammarion. 2010.

Hume David, *Traité de la nature humaine*. Traduit de l'anglais par Jean-Pierre Cléro. Éditions Garnier Flammarion. 1991.

Huntington Samuel. *Le choc des civilisations*. Traduit de l'anglais par Jean-Luc Fidel. Éditions Odile Jacob. 2007.

Kant Emmanuel, *Critique de la raison pure*. Traduit de l'allemand par Alexandre Delamarre et François Marty. Éditions Gallimard.

Collection Folio essais. 1980.

Kant Emmanuel. *Opuscules sur l'histoire*. Édition Garnier Flammarion. Traduit de l'allemand par Stéphane Piobetta. 1990.

Lasch Christopher. *La révolte des élites et la trahison de la démocratie*. Traduit de l'anglais par Christian Fournier. Éditions Flammarion. Collection Champs. 2007.

Lefort Claude, *Essai sur le politique*. Éditions du Seuil. Collection Point. 1986.

Lévi-Strauss Claude, *Anthropologie structurale I*. Éditions du Seuil. Collection Agora. 1974.

Lévi-Strauss Claude, *Le cru et le cuit*. Éditions Plon. 1964.

Locke John. *Deux traités du gouvernement*. Éditions Vrin. Bibliothèque des textes philosophiques. Traduit de l'anglais par Bernard Gilson. 1996.

Machiavel Nicolas. *Le prince*. Traduit de l'Italien par Yves Lévy. Éditions Garnier Flammarion.1992.

Machiavel Nicolas. *Discours sur la première décade de Tite-Live*. Traduit de l'italien par Toussaint Guiraudet. Éditions Flammarion. 1985.

Marx Karl, *Le capital*. Traduit de l'Allemand par Jean Roy. Éditions Flammarion. Collection champ. 1985.

Marx Karl. *L'idéologie allemande*. In *Philosophie*. Éditions Gallimard. Collection Folio Essai. 1982.

Maurin Eric. *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. Éditions du seuil. Collection La république des idées. 2004.

Montesquieu, *De l'esprit des lois*. Éditions Garnier Flammarion.

Morrison Toni. *Sulla*. Traduit de l'anglais par Pierre Alien. Édition 10/18. 1992.

Nietzsche Fridriech. *Généalogie de la morale*. Éditions Gallimard. Collection Folio essai. Traduit de l'allemand par Isabelle Hildebrand et Jean Gratien. 1971.

Normand Daniel. *Frontières de France. De l'espace au territoire, XVIe XIXe siècle*. Éditions Gallimard. Bibliothèque des histoires. 1999.

Perec Georges. *Espèce d'espace*. Éditions Galilée. 1974.

Platon, *Les lois*.

Platon. *Timée*.

Platon, *Parménide*. Traduit du Grec par Emile Chambry. Édition Garnier Flammarion. 1967.

Platon, *Thééte*. Traduit du Grec par Emile Chambry. Édition Garnier Flammarion. 1967.

Platon. *La république*. Traduit du grec par Georges Leroux. Éditions Garnier Flammarion. 2004.

Potte-Bonneville Mathieu. *Michel Foucault, l'inquiétude de l'histoire*. Édition des Presses Universitaires de France. Collection

quadrige. 2005.

Ramond Charles. *Quantité et qualité chez Spinoza*. Presses universitaires de France. 1995.

Razac Olivier. *La grande santé*. Éditions Climat. 2006.

Razac Olivier. *Histoire politique du barbelé*. Éditions Flammarion. Collection Champs. 2010.

Rousseau Jean-Jacques. *Du contrat social*. Éditions Garnier Flammarion. 1992.

Rousseau Jean-Jacques. *Discours sur le fondement et l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. Éditions Gallimard. Collection folio essais. 1969.

Sartre Jean-Paul. *L'imaginaire*. Édition Gallimard. Collection Folio essais. 1986.

Saussure Ferdinand de. *Cours de linguistique générale*. Éditions Payot. 1967.

Sloterdijk peter. *Sphères. Bulles*. Traduit de l'allemand Par Olivier Mannonni. Éditions Pauvert. 2002.

Spinoza Baruch. *L'Ethique*. Traduit du latin par Roland Caillois. Éditions Gallimard. Collection Folio essais. 1954.

Sepùlveda Luis. *Lvieux qui lisait des romans d'amour*. Éditions du seuil. Collection point. 1992.

Tite-Live. *Histoire romaine*. Éditions Garnier Flammarion. Traduit du Latin par Anette Flobet. 1995

Vernant Jean-Pierre. *Mythes et pensée chez les Grecs*. Éditions de La découverte. 1998.

Virgile. *L'Énéide*. Éditions Garnier Flammarion.

Virilio Paul. *L'insécurité du territoire*. Éditions Galilée. 1976.

Whitehead Alfred North. *Le concept de nature*. Édition Vrin. Traduit de l'Anglais par J. Douchement. 2006.

Zinn Howard. *Une histoire populaire des États-Unis. De 1492 à nos jours*. Traduit de l'américain par Fréderic Cotton. Éditions Agone. 2002.

Zizek Slavoj. *La subjectivité à venir.* Traduit de l'anglais par Frédéric théron. Éditions Flammarion. Collection Champs. 2006.